

Maillages géographiques de la Roumanie

Micheline Cosinschi Institut de Géographie Université de Lausanne, Suisse

En collaboration avec:

Valentin Doniså
Octavian Groza
Corneliu Ia†u
Ionel Muntele
Catedra de Geografie
Universitatea «Al. I. Cuza» din Iaßi, România



D'après un projet financé par la Confédération Suisse :

Relevant Mapping Communication for Relevant Territorial Information

Projet N° 7IP 51744, 1998

«Cooperation in Science and Research with Central and Eastern European Countries and New Independent States»

A Swiss Confederation Programm

Micheline Cosinschi

Responsable du projet

Institut de Géographie Université de Lausanne, Suisse

sous l'autorité scientifique du Prof. Jean-Bernard Racine

Avec la collaboration de

Gaston Clivaz et Christophe Mager Institut de Géographie Université de Lausanne



Table des matières

Liste	des cartes	7
Liste	des tableaux	10
Résu	mé	11
Conta	acts	12
1.	Communiquer le territoire	13
1.1	Un Système de cartographie thématique pour les communes roumaines	17
1.2	La carte, une médiation pour mieux comprendre et dialoguer	17
1.3	Un Système de communication cartographique ?	20
	A. Une base de données géométriques	21
	B. Une base de données géostatistiques	21
	C. Une base de données statistiques	22
1.4	Méthodologie pour la mise au point de l'information sur la Roumanie	23
	A. Bases de données géométriques pour la Roumanie Modifications de communes	23 26
	B. Bases de données géostatistiques pour la Roumanie	27
	C. Bases de données statistiques pour la Roumanie	27
	D. Gestion de l'information	28
	Carte 1: Le maillage des unités territoriales-administratives	29
1.5	Partitions du territoire: jeux et enjeux	30
1.6	, ,	
	ce travail	
	Dans l'état actuel: différents niveaux de lecture et d'interprétation	33
2.	${f L}$ 'organisation territoriale-administrative de la Roumanie	34
2.1	Notion de territoire national et organisation territoriale administrative dans l'acceptation du droit constitutionnel	35
2.2	Les cadres généraux de la dernière loi administrative territoriale	
2.3	-	
_	Roumanie	37



	A. Organisation territoriale de l'ancienne province de la Dacie romaine	37
	B. Organisation administrative après la retraite romaine de 271 ap. JC.	38
	C. Constitution des états roumains: la Transylvanie, la Valachie et la Moldavie	38
	D. La loi pour l'unification administrative de 1925	40
	E. La loi pour l'organisation de l'administration locale de 1929	41
	F. La loi administrative de 1936 et 1938	42
	G. La loi pour l'organisation des préfectures de 1940 et les modifications ultérieures jusqu'en 1944	43
	H. La loi administrative d'organisation territoriale de 1950 et les modifications ajoutées à cette loi jusqu'en 1968	44
	I. La loi d'organisation administrative de 1968	46
2.4	Les collectivités territoriales institutionnelles	49
	A. Les départements	49
	B. La capitale	50
	C. Les municipalités	51
	D. Les villes	52
	E. Les communes	53
	Carte 2: Localités composantes des unités territoriales-administratives	55
	F. Les villages	56
	G. Et la question de la systématisation des villages ?	56
3.	Des maillages géographiques de la Roumanie	59
	. Maillages administratifs	62
		62
	Maillages administratifs	62 63
	Maillages administratifs 1° Maillage des unités territoriales-administratives	62 63
	Maillages administratifs 1° Maillage des unités territoriales-administratives Carte 3: Unités territoriales-administratives 2° Taille moyenne des unités territoriales-administratives	62 63 65 66
	1° Maillages administratifs 1° Maillage des unités territoriales-administratives Carte 3: Unités territoriales-administratives 2° Taille moyenne des unités territoriales-administratives Carte 4: Taille moyenne des unités territoriales-administratives, 1996 3° Maillage des chefs-lieux Carte 5: Chefs-lieux, 1992	62 63 66 68 69 70
	. Maillages administratifs	626366686971
	. Maillages administratifs	62636668697171
	. Maillages administratifs	626366686971
	. Maillages administratifs	6263 6566 6869 7071 71 75
	. Maillages administratifs	6263666971717576
	. Maillages administratifs	6263666971717576
	. Maillages administratifs	6263666971 .71 .75 .76 .7778 .81
	. Maillages administratifs 1° Maillage des unités territoriales-administratives. Carte 3: Unités territoriales-administratives 2° Taille moyenne des unités territoriales-administratives. Carte 4: Taille moyenne des unités territoriales-administratives, 1996 3° Maillage des chefs-lieux. Carte 5: Chefs-lieux, 1992 4° Types d'unités territoriales-administratives. Le registre SIRUTA de la Commission nationale de statistique Carte 6: Types de localités, 1998 (carte en zones) Carte 7: Types de localités, 1998 (carte en points) Carte 8: Municipalités et villes, 1998 5° Départements actuels Carte 9: Les 41 départements 6° Anciens départements d'avant 1948 Carte 10: Les 58 anciens départements	62636669717578788282
	. Maillages administratifs	6263666971757678828286
	. Maillages administratifs 1° Maillage des unités territoriales-administratives. Carte 3: Unités territoriales-administratives 2° Taille moyenne des unités territoriales-administratives. Carte 4: Taille moyenne des unités territoriales-administratives, 1996 3° Maillage des chefs-lieux. Carte 5: Chefs-lieux, 1992 4° Types d'unités territoriales-administratives. Le registre SIRUTA de la Commission nationale de statistique Carte 6: Types de localités, 1998 (carte en zones) Carte 7: Types de localités, 1998 (carte en points) Carte 8: Municipalités et villes, 1998 5° Départements actuels Carte 9: Les 41 départements 6° Anciens départements d'avant 1948 Carte 10: Les 58 anciens départements	62636669717578788282
	. Maillages administratifs 1° Maillage des unités territoriales-administratives Carte 3: Unités territoriales-administratives 2° Taille moyenne des unités territoriales-administratives Carte 4: Taille moyenne des unités territoriales-administratives, 1996 3° Maillage des chefs-lieux Carte 5: Chefs-lieux, 1992 4° Types d'unités territoriales-administratives Le registre SIRUTA de la Commission nationale de statistique Carte 6: Types de localités, 1998 (carte en zones) Carte 7: Types de localités, 1998 (carte en points) Carte 8: Municipalités et villes, 1998 5° Départements actuels Carte 9: Les 41 départements 6° Anciens départements d'avant 1948 Carte 10: Les 58 anciens départements 7° Grandes provinces historiques Bucovine Moldavie Dobroudja	626366687175787882878888
	Maillages administratifs 1° Maillage des unités territoriales-administratives Carte 3: Unités territoriales-administratives 2° Taille moyenne des unités territoriales-administratives Carte 4: Taille moyenne des unités territoriales-administratives, 1996 3° Maillage des chefs-lieux Carte 5: Chefs-lieux, 1992 4° Types d'unités territoriales-administratives Le registre SIRUTA de la Commission nationale de statistique Carte 6: Types de localités, 1998 (carte en zones) Carte 7: Types de localités, 1998 (carte en points) Carte 8: Municipalités et villes, 1998 5° Départements actuels Carte 9: Les 41 départements 6° Anciens départements d'avant 1948 Carte 10: Les 58 anciens départements 7° Grandes provinces historiques Bucovine Moldavie	62636669717576788286878888



	Banat Crisana-Maramures	91 92
	Carte 11: Provinces historiques dans la période de l'entre-deux guerres	93
	8° Régions de développement Carte 12: Régions de développement	94 96
3.2	. Maillages environnementaux	97
	1° Régions physiographiques	98
	1.1° Variante 1: 5, 13 et 56 régions	98
	Carte 13: Régions physiographiques - Variante 1: 5 zones	103
	Carte 14: Régions physiographiques - Variante 1: 13 zones	104 105
	Carte 15: Régions physiographiques - Variante 1: 56 zones	
	1.2° Variante 2: 3 et 40 régions Carte 16: Régions physiographiques - Variante 2: 3 zones	106 107
	Carte 17: Régions physiographiques - Variante 2: 40 zones	110
	2° Zones thermiques: 5 zones	111
	Carte 18: Zones thermiques (5)	112
	3° Zones thermiques: 3 zones	113
	Carte 19: Grandes zones thermiques (3)	114
	4° Zones pluviométriques: 5 zones	115
	Carte 20: Zones pluviométriques (5)	116
	5° Zones pluviométriques: 3 zones	117
	Carte 21: Grandes zones pluviométriques (3)	118
	6° Zones climatiques: 21 zones	119 120
	7° Zones climatiques: 8 zones	
	Carte 23: Grandes zones climatiques (8)	122
	8° Bilan hydrique: 5 zones	
	Carte 24: Bilan hydrique	124
	9° Bilan radiatif: 6 zones	
	Carte 25: Rayonnement global	126
	10° Végétation naturelle: 6 zones	127 128
	11° Dégradation des terrains: 3 zones	130
	Carte 27: Dégradation des terrains	131
	12° Potentiel productif du sol: 4 zones	132
	Carte 28: Potentiel productif du sol	133
3.3	. Maillages socio-économiques	135
	1° Population 1996	136
	Carte 29: Population, 1996	140
	2° Densité de population et vieillissement	
	Carte 30: Densité de population, 1996	143
	Carte 31: Population âgée, 1992	144
	3° Trame urbaine Carte 32: Trame urbaine	145 150
	Our to JE. Hallie ulballie	130



4° Polarisation urbaine avant 1989	151 152
5° Desserte par les routes nationales	153 155
6° Accessibilité du territoire roumain en fonction des stations de chemin de fer	156 160 161
7° Dynamique démographique 1956 à 1992	162 165
8° Assistance médicale et service postal	
Conclusion	175
Bibliographie	177
Annexes	182

Cartes détaillées des départements Tableau des géocodes



Liste des cartes

Maillages a	dministratifs	62
Carte 1:	Le maillage des unités territoriales-administratives	29
Carte 2:	Localités composantes des unités territoriales-administratives	
Carte 3:	Unités territoriales-administratives	
Carte 4:	Taille moyenne des unités territoriales-administratives, 1996	68
Carte 5:	Chefs-lieux, 1992	70
Carte 6:	Types de localités, 1998 (carte en zones)	75
Carte 7:	Types de localités, 1998 (carte en points)	76
Carte 8:	Municipalités et villes, 1998	77
Carte 9:	Les 41 départements	81
Carte 10:	Les 58 anciens départements d'avant 1948	86
Carte 11:	Provinces historiques dans la période de l'entre-deux guerres	93
Carte 12:	Régions de développement: 8 régions	96
Maillages e	nvironnementaux	97
Carte 13:	Régions physiographiques - Variante 1: 5 zones	103
Carte 14:	Régions physiographiques - Variante 1: 13 zones	
Carte 15:	Régions physiographiques - Variante 1: 56 zones	
Carte 16:	Régions physiographiques - Variante 2: 3 zones	
Carte 17:	Régions physiographiques - Variante 2: 40 zones	
Carte 18:	Zones thermiques: 5 zones	
Carte 19:	Grandes zones thermiques: 3 zones	
Carte 20:	Zones pluviométriques: 5 zones	116
Carte 21:	Grandes zones pluviométriques: 3 zones	118
Carte 22:	Zones climatiques: 21 zones	120
Carte 23:	Grandes zones climatiques: 8 zones	122
Carte 24:	Bilan hydrique: 5 zones	124
Carte 25:	Rayonnement global: 6 zones	126
Carte 26:	Végétation naturelle: 6 zones	129
Carte 27:	Dégradation des terrains: 3 zones	131
Carte 28:	Potentiel productif du sol: 4 zones	134
Maillages s	ocio-économiques	135
Carte 29:	Population, 1996	140
Carte 30:	Densité de population, 1996	143
Carte 31:	Population âgée, 1992	144
Carte 32:	Trame urbaine: villes >30'000 habitants, 1996	150
Carte 33:	Polarisation urbaine: 3 types	152



Carte 34:	Desserte routière: 3 types	155
Carte 35:	Accessibilité ferroviaire kilométrique	160
Carte 36:	Accessibilité ferroviaire horaire	161
Carte 37:	Types régionaux de dynamique démographique: 7 types	165
Carte 38:	Offre probable d'assistance médicale - 7 km et 15 km	170
Carte 39:	Offre probable d'assistance médicale - 25 km et 50 km	171
Carte 40:	Demande probable d'assistance médicale - 7 km et 15 km	172
Carte 41:	Demande probable d'assistance médicale - 25 km et 50 km	173
Carte 42:	Offre et demande probable de service postal - 7 km	174
Annexes		182
Carte:	Réseau urbain, 1992	183
Carte:	Les municipalités	
Carte:	Taille moyenne des communes, 1996	
Carte:	Les provinces historiques	
Carte.	Les provinces filstoriques	160
Carte:	Les 41 départements	187
Carte:	1. Alba	189
Carte:	2. Arad	
Carte:	3. Arges	191
Carte:	4. Bacau	192
Carte:	5. Bihor	193
Carte:	6. Bistrita-Nasaud	194
Carte:	7. Botosani	195
Carte:	8. Brasov	
Carte:	9. Braila	
Carte:	10. Buzau	
Carte:	11. Caras-Severin	
Carte:	12. Calarasi	
Carte:	13. Cluj	
Carte:	14. Constanta	
Carte:	15. Covasna	
Carte:	16. Dambovita	
Carte:	17. Dolj	
Carte:	18. Galati	
Carte:	19. Giurgiu	
Carte:	20. Gorj	
Carte:	21. Harghita	
Carte:	22. Hunedoara	
Carte:	23. lalomita	
Carte:	24. lasi	
Carte:	25. Maramures	
Carte:	26. Mehedinti	
Carte:	27. Mures	
Carte:	28. Neamt	
Carte:	29. Olt	
Carte:	30. Prahova	
Carte:	31. Satu Mare	
Carte:	32. Salaj	220



Carte:	33. Sibiu	221
Carte:	34. Suceava	222
Carte:	35. Teleroman	223
Carte:	36. Timis	224
Carte:	37. Tulcea	225
Carte:	38. Vaslui	226
Carte:	39. Valcea	227
Carte:	40. Vrancea	228
Carte:	41. Bucuresti-Ilfov	229
Carte:	Carte de base	230



Liste des tableaux

Maillages administratifs	62
Bases de données décrivant la géométrie de la carte de Roumanie	27
Localités composantes des unités territoriales-administratives en 1996	
3 types de localités selon le registre SIRUTA	
41 départements	
58 départements d'avant 1948	
8 provinces historiques	
8 régions de développement	
Maillages environnementaux	97
Régions physiographiques - Variante 1: 5, 13 et 56 régions 1	101
Variante 2: 3 régions physiographiques	
Régions physiographiques - Variante 2: 3 et 40 régions	109
5 zones thermiques	
3 zones thermiques	
5 zones de précipitations	115
3 zones de précipitations	117
21 zones climatiques	119
8 zones climatiques	121
5 zones de bilan hydrique	123
6 zones de rayonnement global	125
6 zones de végétation naturelle	128
3 zones de dégradation des sols	
4 grandes zones de potentiel productif du sol	133
Maillages socio-économiques	135
Classes de taille démographique des unités territoriales administratives, 1996	
Démographie 1977, 1992, 1996	
Classes de densité de population, 1996	
Villes de plus de 30'000 habitants en 1996	
Indice de primauté urbaine des départements	
3 zones de polarisation urbaine	
3 zones de desserte par le réseau des routes nationales	
6 zones d'accessibilité ferroviaire kilométrique	
5 zones d'accessibilité ferroviaire horaire	156
Annexes	182
Les 41 départements	
Les 2'948 unités territoriales-administratives	231

¹ Attention: Ce tableau contient des erreurs sur le nombre de communes, la population résidente pour certaines zones.



Résumé

Ce cédérom présente les résultats pratiques remaniés d'un projet financé par la Confédération Suisse dans le cadre d'un programme de *Coopération en science et recherche avec les pays d'Europe de l'Est et des Nouveaux Etats Indépendants* (Projet N° 7IP 51744 géré par le Fonds national suisse de la recherche scientifique). Durant quinze mois, entre le 1er octobre 1997 et le 31 décembre 1998, des géographes de l'Université de Lausanne et de l'Université «Al. I. Cuza» de lași ont travaillé sur le thème de la construction d'informations territoriales pertinentes sur la Roumanie.

Outre des échanges théoriques et méthodologiques qui ont donné lieu à des conférences, des cours et des ateliers pratiques tant à Iași qu'à Lausanne, les participants ont élaboré une recherche dont les principaux résultats sont présentés dans ce document.

Dans un premier temps, nous proposons une réflexion théorique sur les problèmes et les enjeux de la communication des territoires et plus spécifiquement des espaces roumains. La question de la «communication» des espaces concrets et abstraits est abordée à travers le rôle de la carte, médiation pour mieux comprendre et dialoguer, puis son aspect pratique est abordé. Notre travail s'est focalisé sur la mise au point d'un système de communication cartographique pour la Roumanie. Nous en décrivons les modalités concrètes qui ont permis d'élaborer le fond de carte numérique des 2'948 communes roumaines et les bases de données qualitatives et quantitatives permettant des représentations automatiques des géométries variables du puzzle spatial de l'espace roumain.

Un deuxième chapitre, de nature rétrospective, tente de fixer les cadres étatiques de l'organisation légale du territoire roumain en abordant l'historicité du maillage administratif dont les découpages communaux actuels sont issus.

Une troisième partie enfin illustre certains maillages géographiques essentiels de la Roumanie, supports obligés de toute réflexion prospective tant il est possible de tirer profit d'une confrontation à la diversité des géométries territoriales, à la reconnaissance de la diversité des logiques de découpage et de redécoupage des espaces, à l'établissement des mille et une manières de communiquer un territoire qui permettront à soi et à d'autres de mettre en relief les disparités régionales. On y aborde concrètement certains découpages administratifs, des maillages environnementaux et des maillages socio-économiques pour l'ensemble de la Roumanie, à l'échelle de ses communes.

Ce travail s'avère un premier pas, à la fois scientifique, méthodologique et technique, pour une prise en charge des territoires par la connaissance géographique. Une connaissance qui a le souci d'être utile à l'action en servant à la préparation de décisions concernant le devenir collectif du territoire roumain. La cartographie et le traitement de l'information spatiale, face à l'insaisissable et à l'omniprésent, pouvant rendre un service intelligent à ce qui paraît aujourd'hui comme un double besoin d'enracinement identitaire et, simultanément, d'intégration dans le jeu de la communication et de l'appartenance au monde.



Contacts

Site Internet: http://www.unil.ch/igul/RECHERCHE/Roumanie/enter.htm

En Suisse:

Micheline Cosinschi

Institut de Géographie Université de Lausanne B.F.S.H. - 2 CH-1015 Lausanne Suisse

Tél.: +41 (0)21 692-3074 Fax: +41 (0)21 692-3075



Micheline.Cosinschi-Meunier@igul.unil.ch

Université de Lausanne: http://www.unil.ch Institut de Géographie: http://www.unil.igul.ch

En Roumanie:

Prof. Alexandru Ungureanu Octavian Groza Corneliu latu Ionel Muntele

Catedra de Geografie Universitatea «Al. I. Cuza» Bd. Copou 20A RO-6600 Iași Roumanie

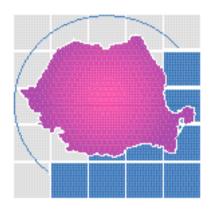
Tél.: +40 (0)32 21 65 10 Fax: +40 (0)32 21 33 30



Corneliu latu: ciatu@gemma.geo.uaic.ro lonel Muntele: imuntele@gemma.geo.uaic.ro Octavian Groza: ogroza@gemma.geo.uaic.ro

Universitatea «Al. I. Cuza» din Iași: http://www.uaic.ro Catedra de Geografie: http://www.geo.uaic.ro





Chapitre $m{1}$

Communiquer le territoire



1. Communiquer le territoire

Face à l'accélération de la globalisation et des convergences espace-temps, certains n'hésitent pas à annoncer la fin de la géographie en tant que science construite sur la préoccupation de prendre en compte les variations spatiales, prétextant qu'*ici* et *là* sont aujourd'hui inextricablement entremêlés. Cependant la géographie reste pertinente dans le sens que plutôt que d'affirmer que nous vivons dans un monde s'homogénéisant de manière inéluctable, nous préférons reconnaître que nous appartenons à un monde qui doit faire face à une complexification des *territoires*—des espaces concrets aux espaces abstraits faits de réseaux, interactions, connexions multiples—, en oscillation entre des échelles locales et globales s'éloignant d'ailleurs de plus en plus de l'univocité. Comme d'autres pays, la Roumanie doit faire face à ces transformations, spécialement celles qui sont liées à une remise en question radicale de ses systèmes politiques, économiques, administratifs où le partage des tâches entre l'Etat, au niveau administratif du moins, le volontarisme et l'autonomie locale reste embryonnaire sinon hésitant.

La Roumanie, comme tout espace géographique, est un puzzle. Ce territoire, du local au régional et au global, est fait de pièces qui s'emboîtent les unes dans les autres; leurs limites, qui divisent ou qui relient, quadrillent tout autant les espaces réels qui font le cadre de vie des Roumains que ceux représentés familièrement sur les cartes. À tous les niveaux de morcellement du territoire, chaque découpage crée un maillage spécifique, visible ou non, qui différencie et qui donne à voir. Car partitionner, mettre des limites, fixer des bornes, c'est donner une identité et définir une altérité.

Notre espace de vie est bien le fruit de toutes une série d'emboîtements et de pavages territoriaux qui sont tout autant les produits que les vecteurs de l'action humaine et les supports des stratégies qu'une société développe pour vivre et prospérer. Ces mailles invisibles sont des «traces» de conjonctures diverses et la marque du temps inscrit dans le territoire. Elles reflètent aussi les processus d'appropriation de l'espace, par affectation à une activité ou par attribution à une collectivité. Ces niveaux de morcellement rendent compte également, à travers les partitions administratives, de la maîtrise du territoire et de ses ressources, qu'elles soient humaines ou naturelles. Car, de fait ou de droit, maillages et réseaux dépendent des filets invisibles de la gestion publique. On les voit peu et souvent même pas du tout dans le paysage, mais ils sont essentiels dans l'organisation et la gestion de nos territoires et, efficaces ou non, ils font partie de notre vie quotidienne.

Dans le puzzle territorial, les différents maillages permettent d'aborder les rapports horizontaux d'ordonnancement des partitions de base et leurs niveaux d'emboîtements qui ne sont pas toujours en connivence idéale: on fait face à des géométries régionales institutionnelles ou fonctionnelles variables selon les logiques qui les organisent. Même s'il y a mille et une manières de découper un territoire, une partition élémentaire, celle de la commune (en Roumanie, une *unité territoriale-administrative*), peut être à la base d'une appréhension territoriale de situations qu'il restera cependant toujours nécessaire de dépasser pour leur donner un sens et transformer ces représentations de lieux en situations géographiques.



Si tout espace peut être perçu à partir des découpages institutionnels qui l'organisent, les maillages communaux et régionaux correspondent à ce titre, dans leur épaisseur historique et administrative, à des instances de décision et de planification. Non seulement représentent-ils un état de fait, mais plus encore, ils se révèlent être des lieux d'évolution à venir. Nous leur accordons une importance qui va bien au-delà du fait qu'ils servent d'unités statistiques et cartographiques de base. Le maillage des unités territoriales-administratives roumaines correspond à un découpage administratif des plus ancien et bien qu'il s'avère imparfait, il reste le plus petit découpage pour lequel nous pouvons obtenir régulièrement, et plus ou moins facilement, des informations sur la population et ses activités. Celles-ci proviennent des organismes publics ou semi-publics, en particulier des recensements nationaux qui sont la source majeure d'information sur la société.

Plus que de disposer d'informations statistiques sur la population et ses activités, la possibilité d'agréger les données de base (individus, ménages, entreprises, etc.) sur des unités territoriales afin d'obtenir des informations pertinentes «localisées» représente un grand intérêt. Le couplage de l'information statistique et de sa cartographie par un système géoréférencé permet en effet d'accroître de manière significative la «valeur ajoutée» que les systèmes d'information sociétaux peuvent générer. Ainsi de plus en plus la géographie devient l'un des principes organisateurs des recensements² et on assiste à une mobilisation réflexive croissante ces dernières années des acteurs concernés, tant institutionnels³ qu'académiques⁴, sur les problèmes et les enjeux d'une telle perspective.

Les maillages géographiques, qui ne couvrent évidemment pas la totalité des géométries spatiales d'un territoire, peuvent, pour faciliter le discours, être classés en différents groupes:

· Les collectivités territoriales institutionnelles:

Il s'agit ici de l'organisation spatio-politique d'un territoire en termes de niveaux institutionnels. Il peut s'agir de collectivités politiques mais aussi d'entités purement administratives.

• Les espaces de la politique régionale:

Ce sont souvent des tentatives de délimitations territoriales à des fins politiques et de planification ayant pour but soit d'appliquer des mesures de politique régionale, soit d'associer les unités spatiales de base, la plupart du temps les communes, en groupements de collaboration institutionnelle destinés à résoudre certains

OPENSHAW, Stan [1995] Census Users' Handbook, Cambridge: GeoInformation International, New York: John Wiley & Sons.

Le recensement fédéral de la population suisse de1990 documente les unités spatiales et les découpages territoriaux de la Suisse dans un ouvrage intitulé *Les niveaux géographiques de la Suisse* (Office fédéral de la statistique, Berne, 1997) reconnaissant explicitement que la différenciation spatiale des résultats est l'une des fonctions essentielles du recensement fédéral de la population.

Par exemple les ateliers de EUROSTAT réunissants les offices européens de statistiques à Berne sur le sujet: EUROSTAT [1996] La dimensions géographique des recensements. Census Geography, Berne: Office fédéral de la Statistique. On trouve également des travaux importants sur le sujet en Grande Bretagne, aux Etats-Unis (Bureau of the Census & U.S. Department of Commerce [1994] Geographic Areas. Reference Manual, Washington) ou au Canada (Statistique Canada [1997] Consultation en prévision du recensement de 2001. Supplément relatif à la géographie, Ottawa), pour ne citer que quelques chefs de file dans le domaine.

⁴ A ce titre, les travaux de l'Ecole de Géographie de l'Université de Leeds, dans son «Center for Computational Geography», mènent une réflexion théorique et méthodologique sur le sujet. Voir: http://www.geog. leeds.ac.uk. Voir également RHIND, D. (ed.) [1997] *Framework for the World*, GeoInformation International.



problèmes de politique sectorielle. Ces découpages sont caractérisés par une grande diversité et une relative instabilité.

· Les entités infracommunales:

Il s'agit ici d'unités spatiales plus petites que la commune, par exemple un découpage en quartiers des plus grandes villes qui auront une grande importance pour l'aménagement du territoire, ou les secteurs de recensement qui n'ont souvent qu'une finalité technique pour la cueillette de l'information.

Les régions d'analyse:

Ce sont des découpages de l'espace dont l'objectif premier ne relève pas de la planification ou de la politique. Ils sont avant tout utilisés à des fins statistiques et scientifiques. Leur fonction essentielle réside dans leur «valeur explicative» pour l'interprétation des phénomènes sociaux dans leur extension spatiale. Par exemple, au niveau microrégional ce sont des régions de polarisation urbaine, d'accessibilité, de mobilité spatiale ou les agglomérations urbaines, au niveau macrorégional, ce sont des régions linguistiques ou les grandes régions du territoire national.

Les zones fonctionnelles telles que celles qui sont définies par les champs de forces des espaces de polarisation urbaine ou des espaces fonctionnels liés à un service, celui de la santé par exemple, ayant des découpages territoriaux qui ne coïncident pas avec les zones administratives couramment utilisées (zones éligibles à certains programmes de développement régional, par exemple) sont de plus en plus sollicitées car elles fournissent des informations essentielles au découpage national à des fins d'action régionale

Les régionalisations qui se fondent sur des critères d'homogénéité et qui dérivent de typologies permettant de former dans l'espace des configurations complexes, basées par exemple sur des caractéristiques naturelles, paysagères, de structures et de dynamiques démographiques, de structures socioprofessionnelles, de profils d'emplois, d'aménités de toutes sortes, dessinent des spécialisations territoriales, des ensembles de lieux caractérisés par des valeurs locales similaires qui peuvent devenir des pièces essentielles sinon explicatives non seulement dans l'interprétation des phénomènes mais aussi dans la prise de conscience des disparités territoriales⁵.

Les trois premières régionalisations mettent l'accent sur le caractère *politique* des espaces. La dernière catégorie, celle des régions d'analyse, possède un degré d'institutionnalisation plus faible, sans signifier qu'elle n'ait pas d'importance politique pour autant car ces régions possèdent souvent une influence plus grande dans la pratique ou envers le public que les mailles purement administratives. Elles sont le reflet du vécu des hommes et des femmes qui font le territoire, c'est à partir d'elles que s'établit ou devrait s'établir la stratégie du développement territorial.

Les State Economic Areas (S.E.A.) utilisées aux Etats-Unis par le Bureau of Census sont des exemples de délimitation de régions économiques répondant au principe d'homogénéité.



1.1 Un Système de cartographie thématique pour les communes roumaines

Face aux questions qui doivent être soulevées à propos de la recomposition du territoire roumain, de la signification voire de l'utilité des informations existantes et l'utilisation pratique d'une information géostatistique, notre projet vise un objectif très concret, celui de créer un système permettant la cartographie thématique automatique de données numériques à l'échelon des 2'948 unités territoriales-administratives roumaines (les U.T.A. souvent appelées communes). Notre initiative se situe dans le droit fil de la préoccupation d'assurer un meilleur accès aux informations par l'organisation d'un potentiel informationnel existant, par le développement d'un produit apte à répondre à une demande sociale en prenant en compte l'évolution la plus récente de la technique et les besoins de diffusion de l'information territoriale mais aussi par la création de conditions qui permettent aux géographes, voire à d'autres acteurs scientifiques, gestionnaires ou collectifs de mieux prendre en compte l'extraordinaire potentiel documentaire présenté par les sources statistiques et scientifiques. L'idée sousjacente étant que si la première difficulté réside encore, pour la Roumanie, dans l'amélioration de ses productions statistiques et notamment dans leur diffusion, on peut supposer qu'une deuxième difficulté, et non des moindre, réside dans les conditions de leur utilisation. En effet, même si un système statistique performant existe, un problème reste: comment passer d'une information statistique tabulaire à une forme perceptible «communicative» permettant le raisonnement logique et encourageant la discussion? Un chercheur peut rester des heures devant un tableau numérique, la plupart du temps désorganisé, sans que rien ne se passe alors que l'observation de quelques distributions spatiales aura de meilleures chances de déclencher la réflexion par comparaison, corrélation, hypothèse, voire explication... et le dialogue par exploration et traduction des situations percues et analysées en commun. Car bien évidemment il ne suffit pas de disposer de données nombreuses pour être à même de prendre une décision ou atteindre un consensus puisque l'information utile ne réside que dans les relations d'ensemble et/ou les exceptions significatives qui caractérisent les données. Ainsi l'exploitation exhaustive et rapide des données statistiques exige le recours à l'informatique et à la constitution de bases de données structurées et si possible représentées dans leur localisation.

1.2 La carte, une médiation pour mieux comprendre et dialoguer

La visualisation de l'information est l'une des plus récente redécouverte de la science⁶, elle constitue un domaine en constant progrès ces dernières années et touche à peu près tous les secteurs de l'information. On peut facilement deviner que la cartographie de l'information statistique bénéficie elle aussi des avancées technologiques et méthodologiques dans ce domaine. Nos bases de données constituent en effet un univers d'information qui nous permet de voir le monde à partir de et par le traitement de l'information non visuelle, celle ayant trait à la société et ses activités. Face à la complexité multivariée et multidimensionnelle des

TUFTE, E.R. [1983] The Visual Display of Quantitative Information, Cheshire, CT: Graphics Press. et TUFTE, E.R. [1990] Envisionning Information, Cheshire, CT: Graphics Press.



informations issues des recensements par exemple, la visualisation offre un pas de plus vers la réduction de leur opacité dans la recherche de signification. Il ne s'agit pas ici de simple illustration graphique mais bien d'un processus qui cherche, par le visible, à *rendre lisible* une certaine architecture de l'espace que l'intellect se donne à interpréter. Car si l'œil lit une image, c'est l'esprit qui en fait l'analyse. À ce titre la cartographie est bien un instrument de visualisation privilégié pour mieux interpréter.

La cartographie de données statistiques, cherchant à rendre visible ce qui ne l'est pas, met à plat et ainsi éloigne son objet d'étude pour en tirer une nouvelle lecture et donner à voir en même temps qu'à penser. En utilisant un néologisme, on pourrait parler de *cartoscopie*⁷, pour faire référence à l'examen et à l'observation synoptique d'un objet, pour nous la société roumaine dans ses territorialités. Cet objet ne relève pas d'un infiniment petit, d'ordre visuel et agrandi par le microscope, ni de son opposé, infiniment grand, que le télescope permet d'approcher, mais un moyen terme, un entre-deux infiniment complexe: le territoire réduit à l'échelle dans sa taille, généralisé dans son contenu par la légende, construit ou reconstruit dans un espace idéal et repensé.

Si l'analyse de données statistiques de recensements, à la recherche de structures complexes de notre monde social, peut conduire à la mise en évidence d'artefacts ou de résultats naïfs, l'utilisation des outils de visualisation, telle la cartographie, devient d'autant plus appropriée. En effet, si la visualisation cartographique peut nous montrer ce que nous nous attendons à voir elle peut, simultanément, nous permettre graduellement de reconstruire notre perception de la réalité lorsque l'image rendue s'écarte de ce qui était anticipé. Les cartes, détaillant ainsi la nature de la société dans sa spatialisation, nous forcent à nous questionner de manière plus émotionnelle sur les raisons de l'évolution sociale, la qualité de nos vies et de celles des autres.

Tout recensement national doit être compris comme une photographie d'une société à un moment donné; le défi à relever est de montrer comment les images qu'il nous permet de fabriquer peuvent être pertinentes et utiles. Ce qui fait la grande richesse d'un recensement pour les sciences sociales n'est d'ailleurs pas tellement la pertinence ou le niveau de détail des questions qu'il pose (elles sont souvent limitées et étroites) mais plutôt la richesse des possibilités de spatialisation, les géométries variables d'un espace qu'il permet de créer en offrant la possibilité de scruter comment chaque quartier, chaque village, chaque ville, chaque région diffère socialement de ses voisins, pour chaque lieu simultanément. Car la structure de nos sociétés peut se manifester plus directement à travers la distribution spatiale de ses habitants et leurs conditions de vie, à travers la cartographie de données de recensements et nous procure sans doute une meilleure chance de saisir la complexité d'un paysage social que nous supposons exister, au moins dans ses schémas les plus représentatifs.

L'espace des lieux, celui des connaissances, des pratiques, des représentations et des valorisations qui ont présidé à la constitution d'entités territoriales semble aujourd'hui noyé par l'irrésistible émergence d'un espace de flux jouant à toutes les échelles, locales, régionales, nationales et mondiale. Des flux remettant radicalement en cause et menaçant d'effacer, en les désarticulant, les significations économiques, sociales et culturelles que les habitants accordent à leur cadre de vie et telles qu'elles sont inscrites dans la mémoire et les valeurs collectives, suscitant un besoin d'autant plus grand, et urgent, de re-saisir et de fixer l'image du territoire, dans ses différenciations et ses organisations.

Face à l'insaisissable et à l'omniprésent, la *cartographie thématique* peut rendre un service intelligent à ce qui apparaît aujourd'hui comme un double besoin d'enracinement identitaire et,

COSINSCHI, M. [1994] Le Valais, Cartoscopie d'un espace régional, Lausanne: Editions Payot.



simultanément, d'intégration dans le jeu de la communication et de l'appartenance au monde. Sur un fond de repère, une sorte de décor passif et familier, tour à tour investi par la saisie et le traitement «géographique» et statistique de la grande variété des phénomènes de toute nature, physique, historique, économique, sociale, culturelle, politique qui l'habite, l'anime, le transforme et l'enrichit parfois de traits radicalement nouveaux, la cartographie peut encore faire œuvre originale. En devenant au fait des nouveaux concepts qui ordonnent et enrichissent aujourd'hui sa discipline, la vision du géographe, tel lcare voyageur-voyeur, voulant voir la terre du haut de son vol... en appelle à celle d'Antée, l'habitant-observateur reprenant ses forces au contact du sol⁸.

Même si le lecteur peut découvrir la permanence de certaines récurrences géographiques traditionnelles (haut-bas, centre-périphérie, ville-village), les inégalités du passé s'inscriront dans de nouveaux contours, leurs contenus et leurs significations pouvant avoir changé. Comment décider de ce que l'on veut tout en négociant ce que l'on peut devenir, sans maintenir la mémoire des lieux et sans connaissance sérieuse de la manière dont ils s'articulent les uns par rapport aux autres et par rapport au reste du pays et du monde, dans leurs trames et leurs semis, dans les réseaux aussi qu'ils constituent et dans lesquels ils s'insèrent plus ou moins bien, dans leurs forces comme dans leurs faiblesses ?

L'une des répercussions de la représentation cartographique est celle de la lisibilité du territoire. La référence au territoire⁹ semble d'ailleurs revenir en force dans les discours des politiques et des acteurs du développement local à la recherche «du bon territoire partenaire pour la mise en œuvre des politiques contractuelles, régionales et européennes et pour une meilleure organisation des services publics et des services déconcentrés de l'Etat»10. Les acteurs qui peuvent s'impliquer dans une volonté commune d'avoir affaire à des territoires organisés en établissement public feront immanquablement face à un manque important de lisibilité du puzzle territorial où la reconnaissance de la diversité et des différences de situations, des spécificités, des atouts et des problèmes des lieux sera cruciale pour s'inventer un avenir «communautaire» (comme le diraient les Québécois). Porter un regard collectif est nécessaire mais l'élaboration de ce regard collectif sur l'espace, les hommes et les échanges nécessite des méthodes et des pédagogies adaptées. La carte peut être l'un de ces outils participatif et pédagogique qui permet de voir et lire le territoire ensemble autour de la table mais aussi d'organiser le dialogue, de favoriser la concertation, de faire tomber des barrières de méfiance et d'incompréhension pour construire un regard commun d'où peuvent surgir conciliation et consensus.

La carte est toujours médiatrice d'une intention et le «nouvel espace de lisibilité» qu'elle peut nous offrir n'échappe pas au poids de la subjectivité, quel que soit le degré de sophistication des méthodes de traitement et de représentation de l'information, ne serait-ce que par le choix des indicateurs à retenir souvent d'ailleurs limités par les producteurs institutionnels. Il n'en reste pas moins que même si les structures décrites par la carte sont souvent des «structures de surfaces», les traces parfois grossières et agrégées de nos vies économiques et sociales,

⁸ En référence à FERRIER, J.-P. [1984] Antée 1. La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes, Edisud, Aix-en-Provence.

Dans un Essai sur l'Urbanité rurale, cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernement, (Ed. Syros, Paris, 1997), F. Pouille et Y. Gorgeu traitent la question de l'émergence d'individualités territoriales nouvelles à propos de la valeur d'une charte liant société civile et collectivités locales et expression du contrat social sur lequel peuvent se construire des pratiques de gouvernement local.

La citation et les réflexions de ce paragraphe sont extraits de GORGEU, Y., C. JENKINS et alii. [1997] La charte de territoire. Une démarche pour un projet de développement durable. Coll. Pratiques de l'intercommunalité, Caisse des dépôts et consignations, Mairie-Conseils, Programme de développement durable, Fondation des parcs nationaux régionaux de France, La Documentation française, Paris, p. 5.



elles risquent néanmoins de créer des surprises qui confirmeront l'urgence dans laquelle nous sommes de réviser certaines «images» dépassées. Elles peuvent aussi avoir le mérite de susciter l'interrogation sur les «structures profondes» qui permettent de comprendre l'organisation de l'espace et souvent, de mettre le doigt sur les logiques sociales qui les soustendent, celles qui viennent du passé comme d'autres plus récentes voire celles qui commencent à peine à se dessiner.¹¹

1.3 Un Système de communication cartographique ?

Le passage de produits cartographiques traditionnels, dessinés à la main et reproduits sur papier, à la cartographie automatisée par les nouvelles technologies informatiques représente un processus complexe. L'informatisation élimine le côté fastidieux des opérations itératives, permet d'éviter certaines erreurs et élargit les possibilités d'investigations. Par rapport à une exécution manuelle, la cartographie statistique assistée par ordinateur permet par exemple:

- de traiter un nombre illimité de cas et cela très rapidement tout en évitant des choix hasardeux:
- d'envisager chaque cas selon des optiques variées de construction, à des niveaux géographiques variables et à des échelles différentes;
- de tester rapidement la pertinence des indicateurs pris en compte;
- d'exploiter instantanément des résultats présentant un intérêt parfois fugitif;
- de réduire, voire de supprimer les erreurs d'affectation;
- d'assurer une qualité graphique excellente des documents produits, donc d'améliorer la communication de l'information¹².

Un *Système de communication cartographique* est en fait un environnement informatisé permettant la préparation de cartes analytiques pour la communication: pour une échelle de représentation choisie, les cartes issues d'informations statistiques ou de modèles simples ou complexes doivent y être suffisamment généralisées et graphiquement attractives tout en respectant les principes sémiologiques de la cartographie liés aux échelles de mesure de l'information. C'est un logiciel de cartographie thématique en mode vectoriel, appelé CARTHEMA©, qui a été utilisé dans le cadre de ce travail comme élément principal de représentation cartographique. Il s'agit d'un environnement développé à l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne par Micheline Cosinschi, géographe, et Bernard Gabioud, informaticien¹³ et utilisé à l'Office fédéral de la statistique suisse, entre autres, où Hans Steffen collabora maintenant à son développement.

¹¹ RACINE, J.-B. in: COSINSCHI, M. [1994] *Le Valais. Cartoscopie d'un espace régional.* Lausanne: Payot, pp. 19-20

GANDRILLE, B. [1986] Carstat: logiciel de cartographie statistique assistée par ordinateur, Espace rural N° 11, Université Paul Valéry, Laboratoire de géographie rurale.

CARTHEMA[®] est un logiciel de cartographie thématique en mode vectoriel pour les données statistiques fonctionnant sur Apple Macintosh[™]. Il permet la réalisation de documents cartographiques vectoriels en format PostScript rééditables directement dans Adobe Illustrator[®] à partir de bases de données géométriques, géostatistiques et



Cette approche par un *Système de communication cartographique* doit être distinguée des *Systèmes d'Information Géographique* (SIG) dont on parle tant aujourd'hui dans le sens qu'elle se réfère habituellement à des cartes statistiques à petite échelle, qu'elle ne nécessite pas une grande précision géométrique, qu'elle requiert des généralisations et qu'elle est très exigeante quant aux possibilités de sémiologie graphique et de reproduction des images. Le processus de fabrication est plutôt économe en temps et en coût mais plus exigeant dans le traitement statistique et graphique de l'information et le processus de reproduction requiert de faire appel à l'intégration d'éléments variés. La pratique actuelle considère d'ailleurs que les *Systèmes de cartographie thématique* et les *Systèmes d'Information Géographique* sont deux approches différentes mais complémentaires.

Techniquement un *Système de cartographie thématique* implique la mise sur pied de trois bases de données différentes, conçues comme éléments interreliés:

• A. Une base de données géométriques

Une base de données dites «géométriques» doit être créée pour représenter numériquement les mailles élémentaires de l'espace géographique, sa géométrie en quelque sorte; les objets ponctuels (par exemple des chefs-lieux de communes, des hôpitaux, des bureaux de poste, des lieux de culte, des stations de météorologie), les objets linéaires (par exemple des cours d'eau, des routes, des limites administratives) et les objets polygonaux ou surfaciques (par exemple des communes ou toutes autres unités territoriales-administratives élémentaires et indivisibles) doivent être créés numériquement c'est-à-dire que chaque point permettant de définir un centre, une ligne ou un polygone doit être précisé en termes de coordonnées X-Y, ce qui permet de créer un fond de carte numérique et cette banque de points de coordonnées doit être organisée selon une logique simultanée de traitement statistique et cartographique.

À cet égard un système de codage univoque des unités spatiales (les unités territoriales-administratives et leur chef-lieu) doit être mis sur pied: c'est ce qu'on appellera le *géocode* qui constituera la première information de tous les tableaux de toutes les bases de données de quelque nature qu'elles soient ayant trait à un maillage spatial particulier. Ce géocode permettra d'associer une ligne d'information à son point ou son polygone précis sur la carte. C'est la mise au point d'une telle base de données géométrique sur les 2'948 communes roumaines qui a été l'objet principal de notre travail.

B. Une base de données géostatistiques

Une base de données que nous appellerons «géostatistiques» doit être mise sur pieds en relation directe aux mailles spécifiques du territoire de la première base géométrique; elle doit contenir non seulement les *géocodes* correspondants aux unités spatiales de la base de données géométriques mais doit surtout être enrichie analytiquement, tant par des indicateurs qualitatifs que quantitatifs qui permettront l'intégration de critères de régionalisations fonctionnelles et régionales (régions historiques, urbaines, économiques, socioculturelles, de gestions, de polarisations, environnementales, régions typologiques de natures diverses, …). Ces critères seront avant tout utiles pour la modélisation statistique,



les tests d'hypothèse en particulier, mais leur cartographie permettra de communiquer de manière non-ambigüe leur répartition spatiale. C'est sans doute à ce niveau que les scientifiques peuvent apporter le plus et que notre travail s'avère le plus riche et innovateur bien qu'ici il ne soit qu'embryonnaire.

Les bases géostatistiques peuvent aussi être considérées comme un sous-ensemble d'une base de données statistiques à la différence cependant que les premières ne sont pas qu'un simple comptage d'effectifs quantitatifs mais sont le résultat d'un traitement préalable de l'information, qu'elle soit de nature qualitative ou quantitative, mesurée, dérivée de calculs ou interprétée (issue d'observations produites par un expert), traitement qui peut aller du simple (affectation à une région-plan ou à une région administrative) au complexe (élaboration d'une typologie, régionalisation, modélisation spatiale). Nous avons commencé l'élaboration une telle base de données géostatistiques sur des classifications de l'environnement naturel et socio-économique des communes roumaines. Elle ne peut que s'enrichir.

• C. Une base de données statistiques

Une base de données statistiques classique cherche à structurer l'information issue des recensements ou des enquêtes le plus souvent fournie par les services publics. Ce sont ces types de données qui font l'objet d'ouvrages cartographiques courants du genre Atlas. Évidemment ces bases de données statistiques doivent au minimum accorder leur structure avec la base de données géométriques, c'est le *géocode* qui fera le lien premier entre un point ou un polygone sur la carte et la ligne d'information le concernant dans la base de données. Le traitement des données statistiques pourra s'enrichir des croisements possibles avec les informations d'une base de données géostatistiques, considérant par exemple que les typologies et les classifications peuvent permettre de tester des hypothèses de lecture et d'interprétation des distributions spatiales des phénomènes statistiques analysés.

Nous avons peu traité d'informations statistiques, ce n'était d'ailleurs pas le but de ce premier travail. Certaines bases de données statistiques ont cependant été mises sur pieds et ont été utilisées pour des représentations et des modélisations. Le développement de bases de données statistiques ne peut se faire qu'avec la participation de la Commission nationale de statistique de Roumanie¹⁴ avec laquelle nous sommes d'ailleurs en contact.

Ces trois composantes sont nécessaires pour construire un *Système de cartographie thématique* qui pourra par la suite être exploité à des niveaux d'agrégations et de hiérarchies différentes en cartographie et analyse statistique. Les géographes possèdent indéniablement un savoir-faire dans la mise sur pieds des deux premières bases de données, les statisticiens des services publics ou de gestion ont la tâche de créer et diffuser les dernières.

La valeur d'une information strictement statistique provenant d'un recensement ou d'une enquête peut ainsi être démultipliée (et devrait l'être) si des bases de données géométriques et géostatistiques sont développées en informations dérivées et interprétées pour caractériser les différents niveaux de compositions régionales et fonctionnelles d'un territoire. Les groupes ou types d'espaces qui seront utilisés pour décrire et explorer l'information à l'aide des modèles statistiques pourront efficacement ensuite être communiqués par la cartographie thématique. Tous les offices statistiques nationaux de nos pays préparent ou ont déjà mis sur pieds de tels

¹⁴ Comisia Națională pentru Statistică, Str. Libertății 16, Sector 5, București.



environnements mais en négligeant souvent les bases de données géostatistiques sauf lorsqu'il s'agit de répartitions administratives. La demande s'accroît maintenant non seulement des institutions politiques, administratives ou socio-économiques nationales mais également des offices publiques de planification et de gestion tout autant que ceux du secteur privé en étroite collaboration avec des environnements de Systèmes d'Information Géographique. Car découper, redécouper, analyser et communiquer le territoire est une question qui peut se poser aux acteurs majeurs tant dans la sphère publique que dans la sphère privée ou marchande.

À cet égard notre mise au point d'un *Système de Communication Cartographique* pour la Roumanie permet de poser les bases d'un environnement de travail cartographique, d'y définir des indicateurs territoriaux pouvant être analysés depuis le maillage des 2'948 unités territoriales-administratives élémentaires du pays mais aussi toutes les géométries variables qu'il deviendra possible de construire à partir de ces mailles, qu'elles soient données par les cadres administratifs ou qu'elles soient construites à partir d'analyses du milieu naturel ou social. Ceci dans le but d'offrir un outil pour mieux situer, apprécier et soupeser les structures et dynamiques du territoire roumain, d'en évaluer les turbulences et les modifications en s'insérant dans des démarches d'expertises que l'on peut appeler d'évaluation des territoires¹⁵ pour mieux s'insérer, nous le souhaitons, dans les démarches de développement local et de politiques d'aménagement inscrits dans l'espace.

1.4 Méthodologie pour la mise au point de l'information sur la Roumanie

Carte 1

A. Bases de données géométriques pour la Roumanie

L'organisation administrative du territoire roumain est établie selon le Décret N° 38 de 1990 du Conseil du Front du Salut National. Plusieurs étapes techniques assez lourdes ont été nécessaires pour réaliser les différents fonds de cartes des géométries élémentaires de la Roumanie.

Les sources d'information sur les limites des communes roumaines ne sont pas nombreuses. La meilleure source, celle des cartes cadastrales, n'est pas disponible au public et les autres sources ont en commun un problème fréquent dans la cartographie roumaine, le manque de toute information sur le système de référence et sur la projection utilisée pour l'établissement de cartes. C'est l'un des héritages de la période communiste durant laquelle les cartes topographiques et un grand nombre de cartes à petite échelle étaient considérées «secret d'état» et toute information sur le système géodésique de référence quasi-secrète. L'information publique la plus détaillée sur les limites administratives est présentée dans l'Encyclopédie Géographique de la Roumanie publiée en 1982 à Bucarest. Il est intéressant de noter que même les auteurs de cet ouvrage ont rencontrés des problèmes avec la cartographie. Dans une note sur l'édition présentée au début de l'ouvrage, il est d'ailleurs mentionné que les cartes qui font partie de l'encyclopédie ont utilisé des bases cartographiques différentes et que

Pour reprendre le concept de ECKERT, D. [1996] Evaluation et prospective des territoires, Collection Dynamique du territoire, RECLUS - La Documentation française, Montpellier.



«l'exactitude de la représentation cartographique revient à l'I.G.F.C.O.T.», l'Institut de Géodésie, de Photogrammétrie et d'Organisation du Territoire.

L'établissement du calque de base devant servir à la numérisation des objets géométriques tels les 2'948 polygones des unités territoriales-administratives, la localisation des 2'948 chefs-lieux, les cours d'eau principaux, a donc été établi sur la base d'un ensemble de cartes administratives des départements de l'*Enciclopedia Geografică a României* de 1982¹⁶ à l'échelle 1:1'000'000. Les limites administratives sont celles de 1975, elles ont été ajustées ensuite selon les modifications ayant eu lieu depuis 1990.

Les centres des unités territoriales-administratives sont les chefs-lieux administratifs de chaque unité et ont été localisés de manière précise du point de vue géographique.

Les références du système des coordonnées sont basées sur le méridien 27° de longitude est et le parallèle 47° de latitude nord. Cette référence entraîne un léger déplacement de la géométrie au Sud-Ouest du pays, sans importance cependant sur l'aspect de la carte.

Techniquement, il a été nécessaire de copier les limites des communes sur papier calque en raison du mode de présentation originel des données géométriques sources (un ensemble de cartes pour chaque département). Nous avons obtenu une planche au 1:1'000'000 couvrant toute la Roumanie. Nous avons également transféré sur le calque la seule information de géoréférence disponible: le réseau de parallèles et méridiens tracé sur les cartes sources.

Le dessin sur calque a été balayé électroniquement et nettoyé en quatre images bitmap¹⁷ qui ont été ensuite recomposées pour former la carte intégrale, toujours au format bitmap. Ce fond a été numérisé par vectorisation de l'image bitmap et ensuite géoréféré au format DXF à l'aide du logiciel TNTMips® de Microlmages, un environnement pour les systèmes d'information géographique. Donc après la digitalisation par balayage, nous avons obtenu un fichier matriciel qui a ensuite été géoréférencé sur les points de croisement des méridiens et parallèles, en coordonnées latitude-longitude, sans préciser au logiciel aucun système de référence géodésique. Les étapes suivantes ont trait à la vectorisation automatique de l'image et à la correction de petites erreurs générées par cette opération. Le résultat fut un fichier en mode vecteur, avec les coordonnées des points en latitude-longitude, sans système de référence précisé.

La transformation des données pour les mettre dans une projection cartographique connue dans le but de pouvoir les utiliser ultérieurement dans des logiciels de dessin, de traitement statistique ou de cartographie thématique a donc été nécessaire. La seule solution possible était d'utiliser les fonctions de déformation élastique du logiciel TNTMips©, en essayant de mettre en accord les contours des communes avec d'autres données déjà disponibles, en l'occurrence le réseau hydrographique prélevé à laşi d'après des cartes au 1:50'000 et 1:100'000 en projection Gauss-Krüger. Malheureusement ces données de référence ne sont disponibles que pour la Moldavie, zone privilégiée des projets en cours à laşi. Évidemment, ceci a influencé les méthodes et les étapes de travail ultérieures.

Enciclopedia Geografică a României, Edit. Stiințifică și Enciclopedică, București, 1982. Les cartes administratives ont été faites sous l'autorité de Ioana Stefanescu de Bucarest et la cartographie par Virgil Anghel. L'exécution cartographique finale a été effectuée par l'I.G.F.C.O.T. (Institutul de geodesie, fotogrammetrie, cartografie si organizarea territoriului), une institution militaire à l'époque. Ce sont des cartes topographiques au 1:100'000 qui ont servi de base de travail et l'exactitude des représentations revient à l'I.G.F.C.O.T.

Les logiciels OmniPage Pro© et Fototouch Color© de Logitech ont servi pour la scannérisation alors que la figure finale est au format bitmap de Fototouch Color©.



Le fichier vecteur a ensuite été transformé dans un autre fichier où l'on pouvait retrouver les coordonnées dans le système Gauss-Krüger avec le méridien central 27°, le même que celui des données de référence. Cette étape a entraîné une erreur parce que le logiciel de traitement exigeait de préciser le système de référence des données source afin d'établir correctement la conversion des coordonnées. Afin d'évaluer cette erreur, on a procédé à la superposition sur écran de la carte des communes et celle des données de référence. On a inspecté les différences entre les limites des unités territoriales-administratives et les rivières de référence, pour les communes où l'on avait une contrainte (par exemple le long du Prut, l'une des frontières naturelles de la Roumanie) ou dans les cas où il était évident que les limites administratives coïncidaient avec un cours d'eau (par exemple dans le cas de certaines communes le long du Siret ou de la Moldova).

Une erreur de déplacement entre ces deux couches de données a ainsi été mise en évidence et éliminée par ajustement élastique de la carte des communes. L'erreur résiduelle après cet ajustement est assez faible et met surtout en avant la différence entre les niveaux de généralisation des couches de données (rappelons que la couche traitée est obtenue d'après des cartes à l'échelle 1:1'000'000 alors que les couches de référence correspondent aux cartes au 1:100'000 et 1:50'000).

Bien que la projection cartographique des données de départ ne soit pas adéquate pour représenter l'ensemble du territoire roumain, nous avons décidé de ne pas effectuer de nouvelle conversion de projection. La projection «officielle» dans ce cas aurait pu être la Projection stéréographique de 1970 mais la littérature existante sur ses paramètres est incomplète voire même contradictoire. Plutôt que de risquer de nouvelles erreurs, nous avons préféré laisser l'information dans une projection connue, même si celle-ci peut être considérée inadéquate par les puristes de la cartographie, et en étant parfaitement conscients des distorsions visibles dans l'ouest de la Roumanie¹⁸.

Il a été nécessaire d'importer les fichiers DXF et d'établir le géocodage des polygones et des points à l'aide du logiciel MapMaker Pro© qui permet d'obtenir un modèle de données géométriques proche de celui demandé par Carthema©. Par la suite, nous avons vérifié et corrigé les fichiers (positions, superpositions, erreurs d'identifiants) et pris en compte les modifications administratives survenues après 1982. Nous avons ajouté d'autres informations utiles telles que les amorces de frontières avec les pays voisins, l'échelle, le méridien et parallèle de référence, des éléments du réseau hydrographique à l'aide des logiciels MapInfo© et MapMaker Pro©. Plusieurs algorithmes ont été mis au point en Pascal afin de rendre compatible les différents fichiers et systématiser leur structure: tri des paquets de coordonnées X-Y dans l'ordre des identifiants, comptages automatiques des points X-Y décrivant un polygone, préliminaires pour les agrégations spatiales nécessitant une réorganisation des points dans le sens horaire par exemple.

Nous avons dû établir un système d'identification des unités territoriales-administratives qui décrit, pour chacun des 2'948 polygones et de manière similaire pour leurs 2'948 chefs-lieux, un numéro d'identification unique appelé le *géocode*¹⁹. Cet identificateur précise d'abord le numéro de département (*judeţ*) de 1 à 41 puis le numéro séquentiel des unités qu'il comprend; les géocodes des communes roumaines s'étendent de 1001 à 41045. Les volumes publiés du recensement national roumain ne contenant pas d'identificateur des unités territoriales-administratives nous avons voulu, dans un premier temps, nous référer à une base de données

Les paramètres exacts de la projection: A. Système de référence géodésique: S 42 (Pulkovo), ellipsoïde Krasovsky; B. Projection: Gauss-Krüger, méridien central 27°.

¹⁹ Une carte murale grand format (A0) a été réalisée pour permettre la lecture des géocodes dans chaque U.T.A.



non publiée de la Commission nationale de statistique, le registre SIRUTA dans sa version du 15.01.1997. Malheureusement nous avons jugé difficile d'utiliser le système d'identification proposé par la Commission nationale de statistique²⁰ surtout parce que leurs géocodes ne présentaient pas de structure logique permettant, entre autre, d'identifier de manière hiérarchique les unités par département. Par ailleurs, le registre SIRUTA fournissant la liste des unités territoriales-administratives contenait des erreurs ou des modifications qu'il a été nécessaire de mettre à jour (changements d'affectation typologique, nouveaux noms, scissions ou agrégations d'unités). Nous avons par contre utilisé le registre SIRUTA et son système d'encodage dans les bases de données géostatistiques qui ont par la suite été mises sur pieds de telle sorte qu'il est possible de passer d'un système à l'autre²¹.

Il a été nécessaire d'établir deux fonds de cartes afin de prendre en compte facilement des modifications dans la géométrie des communes qui ont eu lieu en 1995. Quatre unités territoriales-administratives ont ainsi été modifiées, deux par séparation et deux par agrégation.

Modifications de communes				
Jusqu'en 1	995:			
	25070 Poienile Izei 32059 Treznea	faisait partie de faisait partie de		(Maramureş) (Sălaj)
Après 1995:				
	39035 <i>Goranu</i> 17031 <i>Cernele</i>	est annexé à est annexé à	39001 Râmnicu Vâlcea 17001 Craiova	(Vâlcea) (Dolj)

Ces corrections géométriques permettent le cas échéant d'utiliser le fond de carte adéquat de 1992 (sans Poienile Izei ni Treznea) ou 1998 (sans Goranu ni Cernele) en fonction de la date de recensement des données statistiques.

Au total, un grand nombre de logiciels différents ont été utilisés, ce qui n'a fait qu'accentuer les problèmes de format et de fusion des données lors des mises au point. Les fichiers géométriques obtenus décrivent de manière très détaillée les polygones communaux, ils ont donc une taille importante qui exige un environnement informatique performant pour les traiter mais en contrepartie, ils offrent un niveau de détail adéquat pour le traitement réaliste d'une portion du territoire (zoom). Soulignons également que l'information géométrique de la carte de la Roumanie pourra être complétée facilement plus tard par ajout de coordonnées décrivant le réseau hydrographique, le réseau routier et des chemins de fer ou toute information ponctuellement localisée (équipements touristiques, établissements hospitaliers, scolaires, religieux, gouvernementaux, industriels, commerciaux, etc.). Ces maillages géoréférencés ont été récemment utilisés pour la réalisation de plusieurs documents dans l'ouvrage de V. Rey (2000) sur un Atlas de la Roumanie.

²⁰ Comisia Națională pentru Statistică, Cabinetul vicepreședintelui, București: SIRUTA [15.01.1997]

²¹ La possibilité existe donc mais sans mise à jour parfaite ni contrôle du registre SIRUTA. Les erreurs sont donc possibles.



Les principales bases de données géométriques qui ont été élaborées pour établir la carte informatisée des communes roumaines sont listées dans le tableau qui suit. Il est important de noter que les maillages qui peuvent être formés à partir des bases polygonales, les communes, sont illimités même si les découpages administratifs sont et resteront sans doute les plus utilisés (celui des départements par exemple).

Si l'on combine les principales bases de données géométriques qui ont été mises au point, on peut dessiner, par le logiciel Carthema©, l'image du «fond de carte numérique» des communes roumaines (Carte 1). Nous avons également réalisé une carte murale de repère en grand format (échelle A0) qui permet de consulter les géocodes des communes.



Bases de données décrivant la géométrie de la carte de Roumanie

Maillages et objets géographiques	Type d'objets géométriques	Base de données géométriques	Taille mémoire ²²
Unités territoriales-administratives:	polygones		
2'948 unités pour le fond de carte 1992		R-COMUNE92.PTS	3.5 Mo
2'948 unités pour le fond de carte 1998		R-COMUNE98.PTS	3.5 Mo
Chefs-lieux des unités territoriales-administratives:	points		
2'948 chefs-lieux pour 1992		R-CENTRES92.PTS	116 Ko
2'948 chefs-lieux pour 1998		R-CENTRES98.PTS	116 Ko
6 secteurs de Bucarest	polygones	R-6Sector.PTS	8 Ko
Echelle, à choix:	lignes		
10 kilomètres		R-Scara10.PTS	2 Ko
50 kilomètres		R-Scara50.PTS	2 Ko
Amorces de frontières internationales	lignes	R-Frontiers.PTS	5 Ko
Position du méridien et parallèle de référence	lignes	R-LatLong.PTS	2 Ko
Réseau hydrographique (à ce jour):	lignes		
Danube, cours principal		R-Danube.PTS	26 Ko
Danube, bras secondaires		R-Balta.PTS	6 Ko
Bras secondaires du Delta du Danube		R-Delta.PTS	5 Ko
Prut		R-Prut.PTS	26 Ko

B. Bases de données géostatistiques pour la Roumanie

Dans le but d'ouvrir les possibilités de traitement de l'information cartographique et statistique à d'autres géométries du territoire roumain, nous avons développé une base de données géostatistiques élémentaire. L'information qu'elle contient présente à la fois différents pavages administratifs du pays en allouant chaque commune à une région, et ce pour différentes régionalisations, par des encodages qualitatifs. Nous avons également fait un gros travail de typologie en proposant des indicateurs intégrant des régionalisations fonctionnelles tant du point de vue urbain qu'économique, démographique ou environnemental. Ces critères ont pour la plupart été cartographiés et documentés afin d'en préciser les contours et les méthodes d'élaboration mais leur principale raison d'être tient moins à la cartographie qu'à leur potentiel «scientifique» lié à des démarches de modélisation spatiale et de test d'hypothèse. Inutile de souligner que les indicateurs proposés ne sont pas exhaustifs, qu'ils représentent aussi des exemples de ce qui peut être fait et que cette base de données ne pourra que s'enrichir progressivement en fonction des problèmes traités. Nous avons mis l'accent sur les maillages administratifs les plus courants, qu'ils soient actuels ou anciens, sur des typologies et régionalisations du milieu naturel d'abord pour leur potentiel explicatif du territoire agricole et rural de la Roumanie, sur des caractéristiques et modèles démo-économiques ensuite pour leur potentiel scientifique dans les analyses du milieu social.

²² Les tailles de mémoire sont indiquées en « Mo » signifiant mégaoctets et « Ko » signifiant kilooctets.



C. Bases de données statistiques pour la Roumanie

Une base de données statistiques a également été mise sur pieds à l'échelle des 2'948 unités territoriales-administratives roumaines de 1992. Pour le moment, les informations qu'elle contient sont très limitées. En effet, il a été très difficile d'obtenir de la Commission nationale de statistique des tableaux à l'échelle des 2'948 communes. Peu sont publiés voire même disponibles et les tableaux obtenus contiennent parfois des erreurs. Nous avons néanmoins une base de données statistiques qui devra être enrichie progressivement. Il ne nous appartenait pas en fait, dans le cadre de ce premier travail, de s'attaquer de front à la mise sur pieds de bases de données statistiques détaillées. Le dialogue est cependant maintenant établi avec la Commission nationale de statistique et, en fonction de projets futurs, il sera possible de développer de telles structures d'information en collaboration d'ailleurs avec d'autres réseaux de chercheurs travaillant sur la Roumanie²³.

D. Gestion de l'information

L'ensemble des bases de données géométriques sont simplement gérées par des tableurs ou éditeurs classiques (Microsoft Excel™ ou BBEdit™ par exemple) et utilisées dans le logiciel Carthema© de même que les bases de données géostatistiques et statistiques, dans un premier temps du moins. Cependant les informations géostatistiques et statistiques ont intérêt à être gérées et surtout documentées (métadonnées) dans un environnement plus spécialisé et performant qui permet en particulier le traitement statistique de l'information. À ce titre, nous utilisons le logiciel SPSS™ (Statistical Package for the Social Science).

Le chapitre spécifique sur les *Maillages géographiques de la Roumanie* détaille et illustre certains indicateurs géostatistiques et statistiques utilisés.

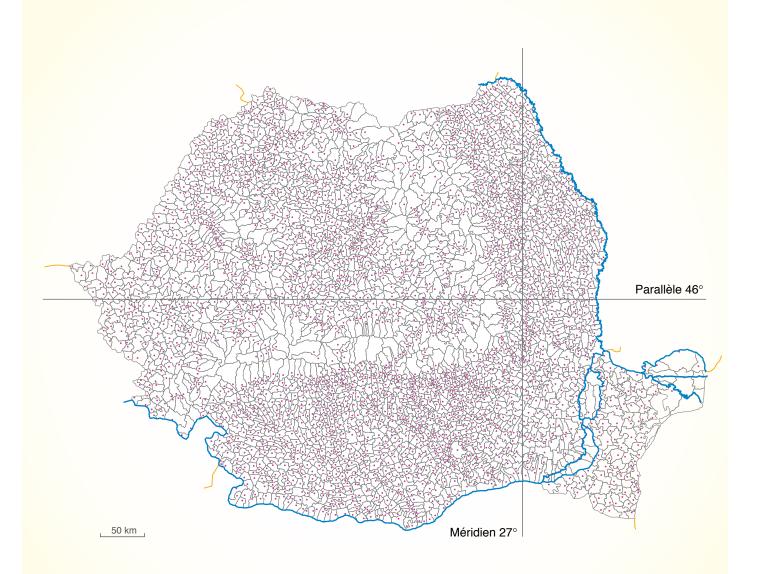
En particulier avec l'équipe *Géophile* de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, sous la direction du Prof. Violette Rey.



Roumanie

Le maillage des unités territoriales-administratives

2'948 unités et leurs chefs-lieux en 1992



- __ Limite d'unité
- · Chef-lieu



1.5 Partitions du territoire: jeux et enjeux

Partitions²⁴ administratives, parcellaires cadastraux, districts électoraux, découpages scolaires, paroissiaux, sanitaires, judiciaires, commerciaux, etc., sont autant de *mailles*²⁵ géographiques où s'inscrivent les différentes affectations de l'espace qui répondent à des rationalités diverses, dont celle de la gestion qui n'est pas la moindre, pour les institutions et les entreprises, les services et les équipements. Un découpage territorial n'est cependant pas qu'un zonage, il met également en tension des espaces homogènes, qu'on pourrait peut-être aussi appeler des *espaces de solidarité*, dont la logique d'échange et d'entraide, une logique de réseau en fait, n'est pas la moindre et des espaces polarisés, en somme des *espaces d'autorité* intégrés dans une logique de système possédant un centre et une périphérie et un patrimoine collectif à gérer ensemble²⁶.

Tout espace vit des structures qui le fondent et la Roumanie ne saurait y échapper. De même, tout espace peut être perçu à partir des découpages politiques qui l'organisent. À ce titre les maillages communaux et régionaux, à travers leur répartition et leurs entrecroisements, peuvent permettre de saisir les dynamiques essentielles. Que ce soit à l'échelle d'une région ou du pays entier, ils peuvent révéler des rapports de dépendances sociales et économiques qui opposent nettement les centres et les périphéries. Parallèlement, ces différents niveaux du territoire jouent un rôle d'acteurs de l'espace; ils correspondent, dans leur épaisseur historique et administrative, à des instances de décision et de planification. Ils représentent donc non seulement un «état de fait», mais plus encore, ils se révèlent être des lieux de toute évolution à venir. D'où leur importance pour le géographe, qui va bien au-delà du fait qu'ils servent d'unités statistiques et cartographiques: «unités» toutes relatives cependant. Car reflets de l'espace et de ceux qui le façonnent, les découpages retenus ne sont pas forcément homogènes; aussi risquent-ils de fausser certains aspects de nos analyses. Avec, à la clé, de nécessaires correctifs sémiologiques qui devraient pondérer les risques d'erreur, c'est-à-dire atténuer les déformations de la réalité représentée et restituée par la carte.

Semblable aux autres espaces politiques de construction récente, le découpage administratif de l'espace roumain peut témoigner d'une certaine projection du pouvoir central -ou au moins allochtone- au niveau local (communes, villes) et immédiatement supérieur (départements, les județe roumains). Pour cette raison sans doute une lecture de la construction administrative du territoire roumain peut être faite de manière hiérarchiquement descendante, à partir du cadre ordonnateur qu'est l'Etat vers les échelons inférieurs de l'organisation que sont les départements et les communes. Une telle lecture ne peut cependant offrir qu'une radiographie d'un mécanisme simple, d'une architecture artificielle, subordonnée à des intérêts souvent

La Revue de Géographie de Lyon, Vol. 72, N° 2, 1997, consacre son numéro au problème de «l'art de la découpe» des territoires. Le récent ouvrage de BENOIT, J.-M. et al., La France redécoupée, [1998] Paris: Belin, aborde les questionnements les plus récents à propos des découpages du territoire français.

Le terme de *maille* qui appelle un *maillage* est compris ici comme partition de l'espace géographique pour définir géométriquement des unités spatiales qui sont utilisées comme individus d'observation des analyses. On parlera aussi de pavage, treillage, «zoning system» ou «areal units», entendant le découpage en zones d'un espace géographique rendant compte de l'idée de *partition* comme de celle de couverture d'une aire donnée. Voir: BAUDELLE, G. [1997] «Quadrillage, treillage, maillage: discussion», in: *L'Espace Géographique*, N° 1, pp. 79-80, et la réponse de R. Brunet, p. 81.

²⁶ Pour reprendre l'idée de Loeiz Laurent in: La France redécoupée, Paris: Belin, 1998, pp. 38-42.



étrangers aux réalités locales. Cela parce que les réformes administratives consécutives ont systématiquement échoué dans leurs efforts d'agréger les divisions territoriales du bas vers le haut.

Mais cette structure administrative du territoire roumain n'a peut-être pas toujours représenté une simple forme de contrôle central. Les *ținuturi* de Moldavie (jusqu'en 1860) et les *județe* de Valachie sont interprétés par les historiens comme l'héritage de certains maillages plus anciens que les états, dirigés dans un passé obscur, et comme leur nom l'indique, par un *jude* (en roumain ancien, «celui qui assure le respect des coutumes», d'où dérive le terme actuel de *judecator*, le juge) assurant la justice selon les principes du droit coutumier alors que le terme de *ținut*, dérivant du verbe a *ține* (tenir) se réfère au territoire «qui dépend -tient- d'une cité», siège du pouvoir. En Transylvanie, l'autonomie des unités administratives des colons saxons et sicules (les «chaises», en roumain *scaune*) était appréciable et on y tenait compte, dans une certaine mesure, des intérêts de leurs communautés villageoises (Nachbenshaften). D'ailleurs la diversité des structures est peut-être exagérée si on se réfère à la quasi-similitude des *județe* valaques et des *ținuturi* moldaves qui a sans doute beaucoup contribué à une fonte immédiate des deux administrations après l'Union de 1859, sans aucun changement de limites d'ailleurs.

Au XXème siècle et plus près de l'époque récente qui nous intéresse, un système régional possédant des fonctions économiques et administratives relativement claires fut introduit en 1950²⁷. On délimitait 28 régions, des regiuni possédant des liens satisfaisants avec le gouvernement central et fournissant un cadre au développement régional à une époque où la croissance industrielle atteignait quelques espaces périphériques du pays²⁸. Vers 1956, on réduisit à 16 le nombre de ces régions, probablement à cause du mangue de ressources financières pour supporter des complexes industriels dans chaque région. Le second niveau administratif, situé entre ces régions et les communes, les raïoane, fut aussi réduit à 177 en 1950, à 191 en 1956 puis à 146 en 1960 dans le but de créer de meilleures zones de développement économique durant le Plan de Six Ans. Certains agrégats concernèrent des zones possédant des ressources complémentaires²⁹; des zones à faible potentialité furent aussi jointes à des zones adjacentes de meilleur potentiel³⁰. La mobilisation des forces de production et le développement d'espaces limitrophes furent sans doute les principales raisons du changement. On trouvait en effet plus de centres de raïoane urbains que de ruraux et plusieurs possédaient de petites industries, telles celles de produits alimentaires (HÎrlau, Săveni) ou d'industrialisation du bois (Deta, Târgu Lăpus) ou des fonctions de transport (Filiasi, Titu). Cependant la tâche de développer autant d'espaces simultanément s'avéra gigantesque. Les régions ont souvent détourné leurs investissements vers les principaux complexes régionaux. habituellement le centre administratif, et les raïoane, structurellement très variés, possédaient des aires fonctionnelles locales pas toujours en harmonie avec la structure administrative. Le système était en fait un compromis face à plusieurs objectifs, dont l'un d'eux seulement était le développement économique et par conséquent seulement 19% des centres régionaux et 25% des centres de raïoane, étaient localisés de manière centrale. Ce qui fait dire à V. Tufescu, résumant la période 1950-1968, que les unités administratives «n'étaient pas liées aux vieilles traditions centenaires de la Roumanie» et «ne pouvaient faire face aux exigences économiques

Le bref historique est résumé de: TURNOCK, D. [1974] An Economic Geography of Romania, London: G. Bell & Sons, pp. 49-57.

HELIN, R. [1967] « The Volatile Administrative Map of Rumania», Annals, Association of American Geographers, N° 57, p.481.

²⁹ C'est le cas pour les ressources pétrolières et agricoles de Băbeni
☐Bistrița qui furent combinées avec l'industrie chimique et la sivviculture de Râmnicu Vâlcea.

³⁰ Vascău de Bihor avec Beius par exemple.



et socioculturelles d'un pays en plein développement». Le système des départements, les *județe*, réintroduit en 1968 par Ceaușescu, sembla de prime abord un compromis plus réaliste entre le système traditionnel et les nouvelles stratégies de développement. C'est d'ailleurs sur cette base à peine modifiée que le maillage actuel se déploie encore.

Dans le contexte de la montée des nationalismes en Europe Centrale au début du XXe siècle et dans un jeune état comme la Roumanie de l'entre-deux-querres, une telle diversité structurelle ne pouvait être qu'un énorme défi. L'organisation administrative pouvait sembler le moyen le plus simple de broyer le contenu du creuset afin de le faire couler ensuite, sous une forme relativement homogène, dans des moules à priori construits. Les essais administratifs, calqués sur les anciens maillages de la gestion financière en Moldavie et en Valachie, ont cherché à définir des entités administratives ethniquement homogènes, chose impossible dans le cadre d'extrême mélange des régions frontalières ou de forte colonisation. Même la constitution par le pouvoir communiste de la Région Magyare Autonome au centre de la Transylvanie fut un essai de courte durée. La politique administrative (jeux de pouvoir qui ciblaient le contrôle le plus complet des entités locales par le pouvoir central, au nom d'une unité d'objectifs nationaux), corroborée par une constante création de mythes socioculturels et politiques, a continuellement contribué à l'érosion de cette richesse du territoire roumain, richesse qui se retrouve justement dans sa diversité. L'absence qui commence à se faire dramatiquement sentir d'un niveau régional digne de ce nom dans l'organisation administrative roumaine en est une preuve. La peur d'un passé trop proche, projeté dans un avenir improbable est peut-être la pierre angulaire du découpage administratif de la Roumanie. Même les initiateurs de nouvelles régions-plan (les régions de développement) proposées ces dernières années se sont délicatement défendus de superposer les limites de ces unités sur les limites des anciennes régions historiques, ce qui donne un paysage un peu bizarre, sinon absurde (cf. la Région du Sud-Est), de cette organisation spatiale.

Dans le nouveau contexte politique, qui essaie tant bien que mal de renouer avec la brève période d'exercice démocratique de l'entre-deux querres, toute mesure, même ayant une orientation capable de corriger les excès administratifs, est freinée par le voile des mythes de l'unité, par les prétentions -exagérées parfois, si l'on en croit les observateurs de la Commission de l'Union Européenne- des partis ethniques (en particulier l'Union Démocratique des Magyars de Roumanie), par les prises de position des partis nationalistes et par le manque d'exercice décentralisé du pouvoir. Plus encore, l'absence ou la très rare présence des spécialistes de l'organisation du territoire, rend toute proposition de découpage extrêmement fragile, même si calquée sur les organisations d'autrefois. Cerise sur le gâteau, la demande de la reconstitution des anciens départements «abusivement anéantis» ne peut cacher, sous l'apparence d'une demande fondée sur la justice spatiale, les intérêts personnels des élites localisées dans les petites villes aptes à devenir de nouveaux centres administratifs. Il est évident que les rivalités capitale/province, grande ville/petite ville, ville/commune, étouffées pendant des décennies, sont à présent très vives et se déploient au grand jour. Les concrétiser à travers un nouveau maillage administratif officiel cela peut peut-être signifier des dépenses inutiles, la pérennisation des anciens principes, sous-entendu de l'unité territoriale, et surtout une dangereuse subordination des intérêts communautaires à long terme à des intérêts privés ou quasicommunautaires à court et à très court terme. Le maillage actuel est peut-être plus que juste dans la mesure où il va être rendu légitime par la mise en valeur de ses assises locales qui, volens-nolens, se sont construites pendant les trente dernières années. Mais repenser ça et là le maillage des unités territoriales permettrait aussi un tant soit peu de suivre les changements économiques et sociaux en Roumanie, accompagnant, soutenant voire adaptant ces changements dans un contexte local particulier permettant d'offrir ainsi moins d'entraves à l'organisation sociale qui cherche à se mettre en place.



D'autre part, est-il besoin d'un maillage intermédiaire, un espace de médiation et d'alliance, un espace «médian» entre l'échelon départemental et l'échelon communal dont les mailles d'ailleurs gagneraient à être de plus petite taille, un lieu d'appartenance où les réseaux de solidarité ont une chance de devenir plus pertinents et les sphères de décision plus efficaces quant il s'agit du moins de s'occuper du local ? Nous pensons que oui mais les débats et la mobilisation des énergies vont sans doute se heurter pour le moins à la tradition de centralisation qui semble encore bien ancrée au niveau de l'Etat, aux enjeux d'autonomie de la minorité hongroise, à la tutelle de la capitale. Il est cependant à espérer que des solutions régionales pourront voir le jour à défaut d'une réforme des collectivités locales et d'un découpage administratif à l'échelle du pays³¹.

1.6 Des questions de forme aux questions de sens et d'intention: l'au-delà de ce travail

C'est sur ce type de questions que ce travail devrait déboucher et être relayé. Les découpages spatiaux ne peuvent occulter certaines questions: Qu'est-ce qui rattache les roumains aux structures départementales ? Quelles logiques ont présidé à l'installation du système des départements ? Le département est-il une maille adéquate, trop petite ou trop grande ? Est-ce un niveau régional encore pertinent ? Y a-t-il eu un moment où le découpage administratif était adapté ? Comment le découpage actuel pourrait-il être redéfinit ? Pourquoi le transformer, selon quelles règles ? Comment lever les lourdeurs administratives et les incohérences des uns ou des autres face au problème de recomposition du territoire ? Comment élaborer une démarche démocratique et participative des principaux acteurs du territoire, les habitants ? En répondant à ces questions, on verra sans doute deux logiques s'affronter: celle de la conservation du rôle de l'État et de ses leviers à travers les départements et de grandes communes et celle de la régionalisation cherchant à redessiner des communes non seulement viables mais qui trouvent aussi une cohérence leur permettant d'agir et de mettre en place des réseaux de solidarité qui leur sont propre, à associer les villes à leur zone de polarisation pour mieux affirmer leur rôle intégrateur, à définir un niveau médian de mise en solidarité ville-campagne plus proche des besoins locaux.

Dans l'état actuel: différents niveaux de lecture et d'interprétation

Tel qu'il se présente, le travail qui suit s'organise en deux grands ensembles. Le premier, rétrospectif, permet de fixer les cadres étatiques de l'organisation légale du territoire roumain. Le second, comme support obligé de toute réflexion prospective, présente certains maillages géographiques essentiels de la Roumanie.

Certaines cartes qui accompagnent les différents maillages établis, pour mieux les communiquer, sont en friche sur le plan de l'interprétation; d'autres sont plus élaborées puisque le commentaire, même succinct comme le veut ce type d'exercice, a pu bénéficier de travaux déjà avancés, certains des signataires eux-mêmes (cf. par exemple la dynamique démographique ou l'accessibilité par chemin de fer) ou en ce qui concerne la population,

³¹ Voir aussi: REY, V. [1996] «La Roumanie, une marche désorientée», in: *Europes orientales, Russie, Asie centrale*, coll. Géographie Universelle sous la direction de R. Brunet, Paris-Montpellier: Belin-RECLUS, p. 170.



lorsque nous avons pu mobiliser des savoirs de spécialistes roumains confirmés, et, singulièrement, du Professeur A. Ungureanu de Iași.



Chapitre 2

L'organisation territoriale-administrative de la Roumanie



2. L'organisation territoriale-administrative de la Roumanie

Tout espace peut être perçu à travers les découpages politiques qui l'organisent. À ce titre, les entrecroisements légaux qui ont mis en place les maillages territoriaux-administratifs de la Roumanie du XXe siècle permettent de saisir des dynamiques essentielles. Ces différents niveaux territoriaux jouent un rôle d'acteur de l'espace; ils correspondent, dans leur épaisseur historique et administrative, à des instances de décision et de planification.

L'organisation de l'espace en Roumanie peut apparaître comme domaine d'intérêt du législatif au cours de deux périodes durant le XXème siècle: l'entre-deux guerres d'abord, après la deuxième guerre mondiale (1949-1968) ensuite. Si la deuxième période s'inscrit dans l'esprit des réformes administratives prises par la plus grande majorité des états européens, la réalisation de ces réformes a souffert des divers essais de découpage du territoire par la modification successive et incessante des lois administratives. Cette instabilité pourrait d'ailleurs montrer l'insuffisance de la prise en compte des réalités sociales, économiques et culturelles traditionnelles face au découpage administratif et certaines influences politiques du dedans ou du dehors. La dernière loi administrative encore valable aujourd'hui est celle de 1968. Elle a enregistré quelques modifications mineures entre 1990 et 1998. Ces modifications, presque insignifiantes au niveau du territoire administratif, ont trait surtout à des changements de noms de communes et quelques passages de communes d'un département à l'autre.

De nombreuses discussions ont cours sur la nécessité d'établir une nouvelle organisation territoriale-administrative de la Roumanie, une des formes les plus visibles de ces discussions étant de prôner un retour à l'organisation administrative prévalant avant la guerre par l'augmentation du nombre des départements. Mais même s'il existe une ligue des anciens départements et que l'actuel pouvoir a promis dans sa campagne électorale une nouvelle réorganisation administrative, rien n'a vraiment bougé dans ce sens. Néanmoins une amélioration de l'actuelle structure territoriale-administrative, bien que dépassant la capacité financière, voire politique, du gouvernement actuel, pourrait se révéler sans doute utile pour l'avenir.

2.1 Notion de territoire national et organisation territoriale administrative dans l'acceptation du droit constitutionnel

«L'espace géographique avec la terre, les eaux, la mer territoriale entre les frontières, le soussol et la colonne aérienne de ceux-ci constitue le territoire de l'état»³². Du point de vue du droit constitutionnel, le territoire est le facteur commun pour la structure de l'Etat et l'organisation territoriale-administrative.

OROVEANU, M. T., [1986] Organizarea administrativă și sistematizarea teritoriului Republicii Socialiste România, Editura stiintifică si enciclopedică, Bucuresti.



L'organisation territoriale administrative est en termes juridiques une délimitation du territoire dans des unités administratives pour l'établissement dans celles-ci des organes de l'état pour la réalisation des charges locales et générales, d'une manière efficace et unitaire au niveau de l'état⁶³... Cette organisation administrative se base sur le territoire comme support et sur la population comme acteur principal.

2.2 Les cadres généraux de la dernière loi administrative territoriale

En regard de l'organisation administrative de 1968³⁴, la structure des *départements* concentrait toutes les attributions des anciens *regiuni* et *raioane* (Loi d'organisation administrative de 1950). Le département ou *judeţ*, une unité intermédiaire entre le pouvoir central et local, a comme principales attributions de diriger et contrôler l'activité des *municipalités* (grandes villes et autres villes considérées comme importantes), des *villes* et des *communes*, trois types de localités définissant le statut de chaque unité territoriale-administrative.

L'élaboration, par la loi N° 2/1968, de nouvelles unités territoriales-administratives efficaces pouvait se justifier par le fait que la vieille organisation administrative diminuait le rôle des communes et des villes dans le territoire, leur compétences étant finalement assez limitées. Un certain nombre de villes telles que Arad, Brăila, Buzău, Botoșani, Sibiu, Turnuli Severin, Târgoviște, Slatina, Mediaș, Reșița, Satu Mare, Petroșani, Piatrali Neamț, Roman, Sighișoara, Făgăraș, etc., étaient, avant l'organisation administrative de 1950, des villes importantes sur le plan administratif mais déjà éclipsées par la concentration du pouvoir administratif et politique dans les chefs-lieux des *regiuni*. En descendant dans la vieille hiérarchie administrative, des villes subordonnées aux *raioane* telles que Gheorgheni, Sinaia, Predeal, Medgidia, Tecuci, Miercurea Ciuc, Jimbolia, Târnăveni, étouffaient sous les décisions prises au niveau des *raioane*, instances qui n'étaient pas du tout favorables à leurs intérêts en particulier au niveau du développement économique et social. En apparence, cette organisation administrative peut paraître décentralisée mais elle est en même temps très hiérarchique. Cette hiérarchie suppose une multiplication de décisions qui se diffusent sur le territoire et ce sont les dernières unités de la hiérarchie, c'est-à-dire les communes, qui en souffrent le plus.

Le nombre des *communes* était de 4'259 avant la réorganisation administrative de 1968. Dans la politique de l'état socialiste de l'époque ce nombre était assez élevé à cause de la dispersion des investissements. Le centralisme excessif se manifestait dans sa pleine action au niveau des relations entre les communes et le centre qui décidait de tous les problèmes financiers et politiques. Le nombre des *villages* était quant à lui de 14'203 (si on exclut les villages subordonnées aux villes). Les impératifs de la politique de l'état à cette époque étaient de redécouper chaque commune afin d'en arriver à un seuil de population de 5'000 habitants considéré idéal sauf pour les communes situées en zone de montagne.

LEPADATESCU, M., [1970] «Organizarea administrativă a teritoriului ca bază a organizării puterii de stat», in: Analele Universității București, Stiințe juridice, N° 1, p.40.

³⁴ La loi N° 57/1968.



2.3 Rappel historique de l'organisation administrative du territoire en Roumanie

A. Organisation territoriale de l'ancienne province de la Dacie romaine

Après la conquête de la Dacie par l'Empire romain dans les années 105-106 ap. J.-C., les nouveaux conquérants ont réorganisé politiquement et administrativement le territoire, dernier bastion de l'Empire face au monde barbare.

La dynamique des transformations administratives durant la période romaine dans la province de la Dacie (106-271) s'est matérialisée par l'augmentation du nombre de villes qui ont déterminé une réorganisation administrative et une adaptation des Romains, sur le plan administratif, aux conditions locales. Cette adaptation était plus que nécessaire pour subordonner et contrôler avec efficacité la nouvelle province.

Durant le règne de l'Empereur Trajan, la Dacie forma une *province impériale* possédant un rang consulaire, administrée par l'Empereur via un intermédiaire (un fonctionnaire romain mandataire). L'empereur Adrien, succédant à Trajan, partagea la province en deux: la *Dacia Inferior* (l'Olténie et le Sud-Est de la Transylvanie) et la *Dacia Superior* (la Transylvanie et le Banat) alors que le sud de la Moldavie et la Valachie à l'est de la rivière Olt sont restés en dehors de l'organisation romaine. Plus tard, Adrien réorganisera encore une fois la province. En 124, toute la région située au nord de la rivière d'Arieş et le cours supérieur de la rivière de Mureş se séparent de l'ancienne *Dacia Superior* pour devenir *Dacia Porolisensis* avec sa capitale à Napoca³⁵. La *Dacia Inferior* a été englobée en *Dacia Superior* et la capitale, *Apulum* ³⁶, donnera le nom de *Dacia Apulensis*. En 169, l'ouest du Banat se sépare de l'Olténie et la Munténie prend le nom de *Dacia Malvensis* avec sa capitale à *Malva* alors que la capitale de la province impériale *Dacia* était *Ulpia Traiana*.

Pour faciliter le contrôle fiscal et l'administration, la population était groupée en circonscriptions urbaines. En descendant dans la hiérarchie et après les trois grandes régions administratives, on trouvait les *villes* et les *villages* au niveau inférieur. Une situation spéciale touchait les villes, partagées en deux statuts: *municipium* et *colonie*. Les *municipium* étaient de rang inférieur et les *colonia* étaient organisées d'après le modèle de Rome. Les plus importantes *coloniae* étaient Apulum (Alba Iulia), Drobeta (Turnu Severin), Napoca (Cluj-Napoca) et Potaissa (Turda).

Les villes situées sur le bord de la mer Noire possédaient un statut à part. Les anciennes colonies grecques passent successivement par plusieurs phases d'organisation avec, au début, le statut de villes-cités (*orașe cetăți*) avant la période romaine et, à la fin, le rang de villes contrôlées par un *curator civitatis* durant la période romaine. Durant cette période d'ailleurs les trois anciennes villes grecques de Tomis (Constanța), Callatis (Mangalia), Histria avec deux autres villes situées en Bulgarie d'aujourd'hui, Dionysopolis et Odessos, formaient un pentapolis³⁷ ayant sa capitale à Tomis.

³⁵ La ville actuelle de Cluj-Napoca.

³⁶ La ville actuelle d'Alba Iulia.

Forme d'organisation plutôt économique qu'administrative.



Le réseau des localités rurales est représenté par le *pagus* (une circonscription rurale avec une seule localité comme centre)³⁸, le *vicus* (plusieurs maisons groupées, mais pouvant être aussi un village), le *canaba* (situé d'habitude autour des unités militaires, ayant des constructions légères, des baraques appartenant aux commerçants), le *castellum* (une fortification pour la défense). Administrativement, le *pagus* et le *vicus* appartenaient à une ville, les *canabae* en fonction de leur importance pouvaient avoir une administration égale à celle d'un *vicus*; le *castellum* était sous la juridiction de la ville la plus proche.

B. Organisation administrative après la retraite romaine de 271 ap. J.-C.

Après la retraite romaine de 271 et face au aléas des nouvelles populations migrantes, l'instabilité qui a marqué l'ancienne province daco-romaine a eu des répercussions sur le plan administratif. Cependant l'absence d'études concernant l'organisation territoriale de cette période rend difficile la reconstitution. Ce que nous connaissons, ce sont les anciens «pays»³⁹ tels les *Pays de Făgăraș*, *Pays de Vrancea*, *Pays de Bârsa*, *Pays de Maramureș*, *Pays de Oas*, etc., antérieurs à la formation des états roumains. Les formes initiales de l'état étaient les *cnezates* et *voïevodates*, mais pas dans une acception administrative classique du terme. Le *cnezat* et le *județ*, comme institutions d'organisation politique, sont présents sur tout le territoire roumain⁴⁰, les plus vieilles attestations se retrouvant dans les diplômes des rois serbes⁴¹.

Le diplôme du roi Bela IV (1247) mentionne cinq formations politico-administratives en Valachie: le *Pays de Severin*, le *cnezat de Ioan*, le *cnezat de Farcaș*, le *cnezat de Litovoi* à l'ouest de la rivière Olt et le *cnezat de Seneslau* à l'est de la rivière Olt (l'ouest de la Munténie montagneuse et collinaire). Ces formations qui ont précédé la création de l'état possédaient un chef s'appelant *cneaz* ou *voïevod* (dans les documents roumains ultérieurs, ils sont appelés *jude* ou *județ* en Valachie) dont l'autorité s'étendait d'habitude sur un territoire constituant la vallée d'une rivière, les formations connues sous le nom de «pays» prenant d'ailleurs le nom de la rivière concernée: Pays d'Olt, Pays d'Argeș, Pays de Jiu, etc. Une partie de ces dénominations s'est d'ailleurs transmise jusqu'aux départements actuels, réaffirmant la pérennité de ces formations.

C. Constitution des états roumains: la Transylvanie, la Valachie et la Moldavie

La Transylvanie, au cours du IXème siècle, à la venue des hongrois, possédait trois formations politiques roumaines connues: les voïevodats de *Menomorut* (en Crișana avec la capitale à Biharea), de *Glad* (en Banat avec la capitale dans la cité de Cuvin), de *Gelu* (en Transylvanie, à l'est des deux déjà mentionnées). Ces formations sont signalées dans la Chronique d'Anonymus, notaire du roi Bela III. On peut penser que le nombre de ces formations préétatiques était peut-être plus grand que les trois qui sont mentionnées dans la Chronique. Mais le processus d'individualisation de la Transylvanie s'est cristallisé au XIIIème siècle.

³⁸ NEGULESCU, Paul [1912-1913] *Curs de istoria dreptului român*, litografiat, București.

Ges « pays » correspondent à des formes d'organisation sociale spécifiques et se superposaient d'habitude sur des zones géographiques telles une dépression, la vallée d'une rivière, etc. Il serait faux d'interpréter ces « pays » comme des états différents.

⁴⁰ CIHODARU, C. [1965] «Judecia şi cnezatul În Moldova. Contribuții la cunoașterea lor», Analele Universității «Al. I. Cuza» din lasi, Sectiunea IIIa, Istorie, Tom XI, Iasi.

⁴¹ Les plus vieilles attestations datent des XIe et XIIe siècles.



La Valachie est constituée des voïevods d'Argeş qui ont réussi à unifier les formations politiques situées de part et d'autre de la rivière Olt, des montagnes des Carpates et du Danube, au début du XIVème siècle.

La Moldavie de son côté, se constituait au milieu du XIVème siècle (1359) par l'unification des formations politiques roumaines situées entre les Carpates, le Nistru et la Mer Noire⁴², unification réalisée par des voïevods roumains originaires de Maramureş, au nord de la Transylvanie.

L'organisation territoriale-administrative au début de ces trois états coiffait le groupement de plusieurs villages dans des divisions administratives spécifiques: *comitat* en Transylvanie⁴³, *județ* en Valachie et *ținut* en Moldavie. Les documents historiques ultérieurs à la constitution de ces états attestent la délimitation administrative en département (*județ*). Les attributions exclusives en ce qui concerne l'administration revenaient au voïvode en tant que chef de l'état, tous les noms des grands territoires étant associé à son titre.

Les changements administratifs pendant la période qui a suivi la constitution des états roumains de Moldavie, Valachie et Transylvanie ont été assez nombreux au niveau de la superficie, de la structure et du choix de la capitale, variant en fonction de la période historique et de la situation politique. C'est cependant la Transylvanie qui a bénéficié de l'organisation administrative la plus stable des trois grandes provinces durant les six derniers siècles même si un changement administratif est intervenu en 1784, les mécontentements des classes privilégiées ayant réussi à forcer l'Empereur losif II à revenir en 1790 à la vieille organisation de 1784⁴⁴ en *comitat*, *scaune săsești, scaune secuiești, județ*.

La Valachie possédait une organisation territoriale administrative en départements (*județ*), *plăși* dans la plaine et *plaiuri* dans les montagnes et la Moldavie en *ținut* et *ocoale*⁴⁵. Ces *ocoale* seront remplacés par les *plăși*, comme en Valachie conformément à la loi d'organisation administrative du 1er avril 1864⁴⁶.

En Moldavie et en Valachie, les nécessités d'organisation politique et militaire ont déterminé les *voïevodes*⁴⁷ à délimiter leur territoire en plusieurs régions. Au niveau de la Moldavie, deux régions étaient reconnues: *Tara de Jos* (le territoire situé au sud de laşi, entre les montagnes et la rivière Nistru) et *Tara de Sus* (le territoire situé au nord de la limite présentée plus haut)⁴⁸. En

⁴² La Moldavie de l'époque s'étendait vers le sud-ouest jusquà la Mer Noire, avec les ports de Chilia et de Cetatea Albă.

⁴³ Il y a une certaine ambiguïté en ce qui concerne le nom de Transylvanie et d'Ardéal. Normalement l'Ardéal fait partie de la Transyvanie, mais dans la plupart des cas les deux noms se confondent.

Le territoire était partagé en 7 comitats (Alba, Cluj, Dobâca, Solnocul din năuntru, Turda, Târnava, Hunedoara), 7 scaune săsești (Sibiu, Sebeșul săsesc, Sighișoara, Oraștia, Vințul, Mediaș, Biertan), 5 scaune secuiești (Odorheiul, Trei Scaune, Ciucul, Mureș Odorheiul, Arieș), 4 districts (Făgăraș, Chioar, Bistrița, Brașov). Le Maramureș prend dans le XIVème siècle l'organisation de comitat, vers Tisa se trouvaient les comitats de Solnocul de Mijloc, Crasna, Zarand, Bihor, Satmar et dans le sud des Pays de Criș et Banat, les comitats de Cuvin, Haran, Caras, Cenad, Arad et Banatul de Severin.

Pendant le *Règlement Organique*, en 1832, la Moldavie possédait 16 *ținuturi* et 76 *ocoale*.

⁴⁶ L'union des principautés de la Moldavie et de la Valachie en 1859 a entraîné une organisation administrative unitaire pour tout le pays.

⁴⁷ Les voïevodes étaient les dirigeants des états mais le terme n'est cependant pas tout à fait similaire à celui des premiers voievoda qui dirigeaient les voievodats.

Le territoire de la Moldavie historique incluait la Moldavie qui fait partie de la Roumanie d'aujourd'hui, la République de Moldavie, la Bucovine du Nord et le territoire situé au sud de cette république qui appartient maintenant à l'Ukraine.



Valachie, on retrouve aussi deux régions, séparées par la rivière Olt: l'Olténie à l'ouest de l'Olt et la *Munténie* à l'est. La *Dobroudja* bénéficiera d'une autonomie administrative jusqu'à l'occupation turque à la fin du XVème siècle. Cette occupation durera jusqu'en 1878, année où l'état roumain promeut un règlement pour l'organisation administrative de la Dobroudja. Deux ans plus tard, en 1880, la Dobroudja est partagée en deux départements: Tulcea et Constanța, ce dernier recevant aussi le département de Silistra Noua (actuellement en Bulgarie) par annexion.

En 1859, l'unification des deux principautés de Moldavie et de Valachie⁴⁹ entraînera aussi celle de leurs administrations deux ans pus tard. Une réorganisation administrative s'avérera nécessaire au niveau du nouvel état, mais le projet d'organisation régionale du territoire avancé un an plus tard, en 1862, ne sera pas approuvé. La loi d'organisation administrative du 1er avril 1864 respectera dans les grandes lignes l'organisation administrative du Règlement Organique⁵⁰.

En Ardeal, plusieurs régions près de la Transylvanie, tels le Banat, le Crișana, le Maramureș s'individualiseront au XIVème siècle.

En 1918, l'Union avec la Roumanie des provinces d'Ardeal, Banat, Crișana, Maramureș, Bucovine, Bessarabie déterminera l'adaptation administrative territoriale de celles-ci à l'organisation administrative de la vieille Roumanie en județ, plăși et communes.

D. La loi pour l'unification administrative de 1925

En 1925, à 63 ans d'écart du premier projet d'organisation administrative et 61 ans de la loi communale, entre en fonction la loi N° 85 concernant l'unification administrative. Les principales unités administratives étaient alors les *départements* et les *communes*⁵¹ classées en *communes rurales* et *communes urbaines*. À leur tour, les *communes urbaines* pouvaient être des *communes urbaines chefs-lieux de département* et les autres simplement *communes urbaines*. Les chefs-lieux de département ayant une grande importance économique et culturelle seront déclarés *municipalités* par la loi. Une nouvelle catégorie fit son apparition, les *communes suburbaines*, qui pouvaient être déclarées sur propositions des conseils communaux par le Ministère de l'Intérieur.

Les *départements* possédaient des circonscriptions appelées *plăși* (plusieurs communes rurales groupées) et *secteurs* (plusieurs communes urbaines).

D'un point de vue administratif, les *communes* étaient en liaison directe avec les autorités du *département* et les *municipalités* en liaison directe avec le Ministère de l'Intérieur. Le *préfet* était le chef de l'administration du département et le *maire*, le chef de l'administration de la commune.

La composition du *Conseil Communal* variait en fonction du nombre d'habitants de la commune urbaine, entre 36 pour les communes avec une population supérieure à 250'000 habitants, 12 pour les communes avec une population inférieure à 10'000 habitants et un nombre fixe de 9 conseillers pour les communes rurales.

⁴⁹ La Valachie est le nom utilisé pour *Tara Românească* (ancien nom) ou Munténie.

La Valachie et la Moldavie ont été régies administrativement durant quelques années au XIXe siècle par le Règlement Organique, un code de lois imposé par la Russie.

⁵¹ Les deux avaient personnalité juridique.



Les membres du Conseil communal sont élus par vote direct et le maire est élu parmi les membres du Conseil communal. Les attributions du Conseil Communal étaient très l'Arges et touchaient la plupart du temps des problèmes d'intérêt local (enseignement, religion, réseau de communication, économie, etc.).

Le nombre de représentants permanents variait, pour les communes urbaines, entre 9 membres et 3 suppléants (pour les communes dépassant 250'000 habitants) et 3 membres et 2 suppléants (pour les communes de moins de 10'000 habitants). Les communes rurales avaient seulement 2 membres et 1 suppléant. Le maire faisait partie de la délégation communale.

Les attributions de la délégation permanente étaient principalement le remplacement du Conseil Communal pendant la période entre les sessions, la surveillance, avec le maire, des services de la commune en jouant un rôle consultatif à la demande du maire, l'établissement des listes électorales, la conception du projet de budget, la surveillance des activités économiques de la commune. Quant au maire, il avait comme attributions l'administration de la commune de concert avec la Délégation permanente et le Conseil Communal, la surveillance de l'application des règlements, l'attribution des autorisations de construire, les rôles d'officier de l'état civil et de chef de la police.

Cette loi parle explicitement de systématisation de la commune en donnant un délai pour terminer le plan de systématisation avec toutes les propositions édilitaires (travaux publics dirigés par le maire). Elle prévoit également les associations de communes ou de département d'un directorat avec l'Etat dans un but déterminé et un temps limité (exécuter, créer, entretenir des travaux ou des institutions locales ou régionales du point de vue sanitaire, économique, culturel et des travaux publics).

Toutes les modifications territoriales des communes et des départements, tels les changements de chefs-lieux, les constitutions et les transformations des communes reviennent aux Conseils communaux ou départementaux et sont approuvées par le Ministère de l'Intérieur.

Les *Conseils de département* sont représentés par 36 conseillers en ce qui concerne les départements ayant une population de plus 400'000 habitants, 30 membres pour les départements ayant une population de 200'000-400'000 habitants et 24 membres pour les départements ayant une population de moins de 200'000 habitants.

Les attributions du *Conseil de département* étaient de surveiller, de contrôler et de diriger l'administration des services du département et de ses communes, mais pas de ses municipalités.

La Délégation permanente du département était formée par les rapporteurs des commissions de spécialité du Conseil de département (au nombre de cinq): la Commission administrative, financière et de contrôle, la Commission des travaux publiques, la Commission économique, la Commission des cultes et de l'enseignement et la Commission sanitaire et d'assistance sociale. Le président de la Délégation permanente est le préfet. Ses attributions consistaient en la surveillance de l'administration des services du département, la surveillance, le contrôle et la direction de l'administration des communes du département, sauf les municipalités, etc. Ainsi le préfet contrôlait, dirigeait et surveillait toutes les activités d'un département, son homologue pour la division administrative plasa étant le pretor et pour la commune, le notaire.



E. La loi pour l'organisation de l'administration locale de 1929

La loi pour l'organisation de l'administration locale entre en fonction en 1929. Par cette loi, les régions prennent la forme de *directorats ministériaux locaux*, au nombre de sept :

• le Directorat ministériel I Bucuresti:

județ de Argeș, Buzău, Caliacra, Constanța, Covurlui, Dâmbovița, Durostor, Ialomița, Ilfov, Muscel, Prahova, Putna, Râmnicu Sărat, Teleorman, Tulcea, Vlasca:

• le Directorat ministériel II Cernăuți⁵²:

judet de Baia, Câmpulung, Cernăuți, Dorohoi, Storijinet, Rădăuți, Suceava;

• le Directorat ministériel III Chisinău⁵³:

județ de Bălți, Cahul, Cetatea Alba, Hotin, Ismail, Lapușna, Orhei, Soroca, Tighina;

• le Directorat ministériel IV Cluj:

județ de Alba, Brașov, Ciuc, Cluj, Făgăraș, Hunedoara, Maramureș, Năsăud, Odorhei, Sălaj, Satu⊡Mare, Târnava⊡Mica, Trei Scaune, Turda, Mureș;

• le Directorat ministériel V Craiova:

județ de Dolj, Gorj, Mehedinți, Olt, Romanați, Vâlcea;

le Directorat ministériel VI laşi:

județ de Bacău, Botoșani, Fălciu, Iași, Neamț, Roman, Tecuci, Tutova, Vaslui;

• le Directorat ministériel VII **Timisoara**:

judet de Arad, Bihor, Caras, Severin, Timis Torontal.

Les *municipalités* constituent, du point de vue administratif, une unité de rang égal avec le département. Les *communes urbaines* sont les villes (moins de 50'000 habitants) et les municipalités (plus de 50'000 habitants ou déclarées par la loi comme telle en fonction de leur importance économique et culturelle). *Les communes rurales* sont des unités administratives ayant une population d'au moins 10'000 habitants. Les villages qui composent la commune sont de deux types: les grands villages (ceux de plus de 600 habitants) et les petits villages (moins de 600 habitants)

Parmi les nouveautés apportées par cette loi on peut noter l'unité *administrative villageoise*. Celle-ci possédait une personnalité juridique et les organismes qui dirigeaient ses activités étaient distincts de ceux de la commune.

F. La loi administrative de 1936 et 1938

En 1936, la loi administrative⁵⁴ permet l'établissement de divisions administratives en départements, communes rurales et urbaines, municipalités, villages. La plasa est considérée comme une subdivision de département, sans responsabilité juridique.

Par la loi de 1938⁵⁵, sont considérées comme circonscriptions territoriales de l'administration locale la *commune*, la *plasa*, le *judet* et le *tinut*. La *commune* et *le tinut* sont considérés comme

⁵² Une partie de l'ancien directorat est aujourd'hui sur le territoire de l'Ukraine.

⁵³ La République de Moldavie d'aujourd'hui.

⁵⁴ La loi N° 13/1936.



personnes juridiques, la *plasa* et le *județ* sont des circonscriptions de contrôle et de décentralisation de l'administration générale⁵⁶. Il est établi maintenant que les *municipalités* doivent avoir une population qui dépasse 50'000 habitants et être le chef-lieu d'un *ținut*. Par cette loi, le territoire de la Roumanie est partagé en 10 *tinuturi*:

· le tinut d'Olt,

chef-lieu Craiova, comprenait les départements de Dolj, Mehedinți, Gorj, Vâlcea, Romanati, Olt:

• le tinut de Bucegi,

chef-lieu Bucarest, comprenait les départements de Ilfov, Teleorman, Argeş, Muscel, Dâmboviţa, Vlaşca, Prahova, Buzău, Braşov, Trei Scaune;

• le tinut de Mare,

chef-lieu Constanța, comprenait les départements de Constanța, Ialomița, Durostor, Caliacra⁵⁷:

• le tinut de Dunarea de Jos,

chef-lieu Galați, comprenait les départements de Covurlui, Brăila, Tulcea, Ismail, Cahul, Fălciu, Tutova, Tecuci, Putna, Râmnicu Sărat;

le tinut de Nistru,

chef-lieu Chişinău, comprenait les départements de Chişinău, Lapușna, Orhei, Tighina, Cetatea Albă;

• le tinut de Prut,

chef-lieu Iași, comprenait les départements de Iași, Bacău, Neamț, Baia, Botoșani, Bălți, Soroca, Vaslui, Roman;

• le tinut de Suceava,

chef-lieu Suceava, comprenait les départements de Cernăuți, Hotin, Storijineț, Rădăuți, Câmpulung, Suceava, Dorohoi;

le ţinut de Mureş,

chef-lieu Alba Iulia, comprenait les départements d'Alba, Turda, Mureș, Ciuc, Odorhei, Făgăraș, Târnava Mare, Târnava Mica, Sibiu;

• le tinut de Somes,

chef-lieu Cluj, comprenait les départements de Cluj, Bihor, Someș, Sălaj, Satu Mare, Maramureș, Năsăud;

• le tinut de Timis,

chef-lieu Timișoara, comprenait les départements de Timiș⊡Torontal, Arad, Caras, Severin, Hunedoara.

G. La loi pour la réorganisation des préfectures de 1940 et les modifications ultérieures jusqu'en 1944

La loi N° 577 de 1940 concernant la réorganisation des préfectures par département élimine les *ținuturi* comme forme d'organisation administrative. Les départements prennent les attributions des *ținuturi* sauf la tutelle et le contrôle qui sont du ressort du Ministère de l'Intérieur. Par l'annexe N° 13 du 15 janvier 1942 s'organisent ainsi 11 circonscriptions administratives :

⁵⁵ Le décret loi N° 347/1938.

⁵⁶ Définition prévue par la loi N° 347/1938.

Durostor et Caliacra sont des territoires qui appartiennent maintenant à la Bulgarie.



- la Circonscription Administrative I Alba Iulia: județ de Alba, Bihor, Cluj

 Turda et Hunedoara;
- la Circonscription Administrative II **Bacău**: *județ* de Bacău, Neamţ, Putna, Roman;
- la Circonscription Administrative III Braşov: judet de Braşov, Dâmboviţa, Făgăraş et Prahova;
- la Circonscription Administrative IV București: județ de Ilfov, Buzău, Râmnicu Sărat et Vlașca;
- la Circonscription Administrative V Constanţa: judeţ de Constanţa, Brăila, lalomiţa, Tulcea;
- la Circonscription Administrative VI Craiova: județ de Dolj, Mehedinți, Gorj, Romanați;
- la Circonscription Administrative VII Galați: județ de Covurlui, Fălciu, Tecuci, Tutova;
- la Circonscription Administrative VIII laşi: judeţ de laşi, Baia, Botoşani, Vaslui;
- la Circonscription Administrative IX Pitești: județ de Argeș, Muscel, Olt, Teleorman;
- la Circonscription Administrative X Sibiu: judet de Sibiu, Târnava Mare, Târnava Mica, Vâlcea;
- la Circonscription Administrative XI Timișoara: judet de Timis

 Torontal, Arad, Severin, Caras.

Les changements apportés par cette loi sont déterminés par la perte du nord-ouest de la Transylvanie en août 1940 qui passe sous domination hongroise et retourne à la Roumanie par la loi N° 552 de 1944⁵⁸, statuant alors la même division administrative que dans les années 1940.

H. La loi administrative d'organisation territoriale de 1950 et les modifications ajoutées à cette loi

jusqu'en 1968

La loi administrative d'organisation territoriale de 1950⁵⁹ partage le territoire en *régions* (26)⁶⁰, *villes* (148), *raioane* (177 *raioane* remplacent les 424 *plăși*)⁶¹ et *communes* (4'052)⁶². Le territoire de la capitale, Bucarest, possède plusieurs *raioane*. Les villes sont de trois catégories: villes de *subordination républicaine*, de *subordination régionale* et de *subordination raionale*. Les régions établies par la loi étaient :

60 La région const

C'est suite à la deuxième guerre mondiale, alors que l'armée roumaine s'est ralliée à l'Entente, que le nord-ouest de cette province est redevenue roumaine.

⁵⁹ La loi N° 5/1950.

La région constituait la plus grande unité administrative-territoriale. D'un point de vue politique et juridique, elle se substituait au pouvoir centralisé de l'état et avait en subordination toutes les unités subordonnées à la région (raioane, villes de subordination régionnale).

⁶¹ La définition du *raion* donnée par la loi était celle d'une unité territoriale opérationnelle du point de vue économique, politique et administratif. Le *raion* avait en subordination des villes de subordination *raionale* et les communes.

La commune dans l'esprit de la loi N° 5/1950 est seulement rurale, étant considerée comme une unité administrative territoriale qui possède un ou plusieurs villages proches.



 Arad 	avec la capitale de la région à	Arad;
 Argeş 	avec la capitale de la région à	Pitești;
 Bacău 	avec la capitale de la région à	Bacău;
 Baia Mare 	avec la capitale de la région à	Baia Mare;
 Bârlad 	avec la capitale de la région à	Bârlad;
 Bihor 	avec la capitale de la région à	Oradea;
 Botoşani 	avec la capitale de la région à	Botoşani;
București	avec la capitale de la région à	București;
Buzău	avec la capitale de la région à	Buzău;
• Cluj	avec la capitale de la région à	Cluj;
Constanța	avec la capitale de la région à	Constanța;
Dolj	avec la capitale de la région à	Craiova;
•		·
• Galaţi	avec la capitale de la région à	Galaţi;
 Gorj 	avec la capitale de la région à	Târgu Jiu;
 Hunedoara 	avec la capitale de la région à	Deva;
 lalomiţa 	avec la capitale de la région à	Călărași;
 laşi 	avec la capitale de la région à	lași;
 Mureş 	avec la capitale de la région à	Târgu Mureș;
 Putna 	avec la capitale de la région à	Focșani;
 Rodna 	avec la capitale de la région à	Bistriţa;
 Severin 	avec la capitale de la région à	Caransebes;
 Sibiu 	avec la capitale de la région à	Sibiu;
 Stalin 	avec la capitale de la région à	Stalin ⁶³ ;
 Teleorman 	avec la capitale de la région à	Roșiorii de Vede;
 Timişoara 	avec la capitale de la région à	Timișoara;
 Vâlcea 	avec la capitale de la région à	Râmnicu Vâlcea.
• 4,004	a. 22 .a capitale de la logion a	raiooai

Cette loi a été modifiée par le décret N° 331 du 27 septembre 1952 et le nombre des régions a été réduit à 18:

•	Arad	avec la capitale de la région à	Arad;
•	Pitești	avec la capitale de la région à	Pitești;
•	Bacău	avec la capitale de la région à	Bacău;
•	Baia Mare	avec la capitale de la région à	Baia Mare;
•	Bârlad	avec la capitale de la région à	Bârlad;
•	Oradea	avec la capitale de la région à	Oradea;
•	București	avec la capitale de la région à	București;
•	Cluj	avec la capitale de la région à	Cluj;
•	Constanța	avec la capitale de la région à	Constanța;
•	Craiova	avec la capitale de la région à	Craiova;
•	Galați	avec la capitale de la région à	Galaţi;
•	Hunedoara	avec la capitale de la région à	Deva;
•	lași	avec la capitale de la région à	laşi;
•	Ploiești	avec la capitale de la région à	Ploiești;
•	Sibiu	avec la capitale de la région à	Sibiu;
•	Stalin	avec la capitale de la région à	Stalin;

⁶³ La ville de Brașov.



- Timisoara avec la capitale de la région à Timisoara
- Regiunea autonoma maghiara avec la capitale de la région à Târgu Mureş.

Le nombre des *régions* sera encore réduit à 16 en 1960⁶⁴: Argeş, Banat, Bacău, Braşov, Bucureşti, Cluj, Crişana, Dobroudja, Galați, Hunedoara, Iași, Maramureş, Autonoma Maghiara Mureş, Oltenia, Ploiești, Suceava.

Le nombre des *raioane* quant à lui augmente à 183 en 1952 et à 192 en 1956. En 1960 leur nombre a baissé à 142.

Les *villes républicaines* étaient 8 en 1950: București, Brașov, Cluj, Iași, Constanța, Galați, Ploiești, Timișoara. En 1952⁶⁵, la seule ville républicaine à avoir gardé son statut était la capitale du pays, București.

Le *villes régionales* quant à elles étaient 14 en 1950, leur nombre augmentant à 27 en 1952 et 46 en 1961.

Le nombre des *communes* a eu une dynamique similaire passant de 4'052 en 1950, à 4'096 en 1952, 4'313 en 1956 et 4'259 en 1960.

En 1956 une série de décrets⁶⁶ apportent des modifications à la loi d'organisation administrative de 1950.

I. La loi d'organisation administrative de 1968

Par la loi d'organisation administrative de 1968⁶⁷, les départements concentrent toute les attributions des anciens *regiuni* et *raioane* établis par la loi d'organisation administrative de 1950. Le département comme unité intermédiaire entre le pouvoir central et le pouvoir local possède comme principales attributions de diriger et de contrôler l'activité des *municipalités*, des *villes* et des *communes*.

Dans la loi N° 2/1968, la construction d'unités territoriales-administratives efficaces était justifiée par le fait que la vieille organisation administrative affaiblissait le rôle des communes et des villes⁶⁸. Un certain nombre de villes telles que Brăila, Arad, Sibiu, Turnu\(\text{\tensure}\)Severin, Târgoviște, Slatina, Buzău, Reșița, Satu Mare, Petroșani, Piatra\(\text{\tensure}\)Neamţ, Roman, Mediaș, Sighișoara, Făgăraș, Botoșani étaient, avant l'organisation administrative de 1950, des villes importantes sur le plan administratif grâce à la concentration du pouvoir administratif et du pouvoir politique aux chefs-lieux dans les *regiuni* établis après 1950. En descendant dans la hiérarchie administrative, des villes subordonnées aux *raioane* telles que Sinaia, Predeal, Medgidia, Tecuci, Miercurea Ciuc, Tirnaveni, Gheorgheni, Jimbolia se trouvaient étouffées par les décisions prises au niveau des *raioane*.

⁶⁴ La loi N° 3/1960 pour l'amélioration de la division administrative du territoire.

⁶⁵ Le décret N° 331/1952.

Le décret N° 12/1956 pour la modification de la loi N° 5/1950, le décret N° 257/1956 pour l'attribution ou le changement des noms des unités territoriales-administratives, le décret N° 548/1956 pour la modification de l'annexe du décret N° 12/1956, le décret N° 652/1956 pour la modification de l'annexe du décret N° 12/1956.

⁶⁷ La loi N° 57/1968

⁶⁸ ORONEANU, Mihai T. [1986], *Organizarea administrativă și sistematizarea teritoriului Republicii Socialiste Romănia*, Editura stiintifica si enciclopedică, Bucuresti.



La loi N° 2/1968 définit l'organisation administrative du territoire en 39 départements⁶⁹ :

•	Alba	avec le chef-lieu à	Alba Iulia;
•	Arad	avec le chef-lieu à	Arad;
•	Argeş	avec le chef-lieu à	Pitești;
•	Bacău	avec le chef-lieu à	Bacău;
•	Bihor	avec le chef-lieu à	Oradea;
•	BistriţaŪNăsăud	avec le chef-lieu à	Bistriţa;
•	Botoşani	avec le chef-lieu à	Botoşani;
•	Brașov	avec le chef-lieu à	Brașov;
•	Brăila	avec le chef-lieu à	Brăila;
•	Buzău	avec le chef-lieu à	Buzău;
•	Caraș⊡Severin	avec le chef-lieu à	Reșița;
•	Cluj	avec le chef-lieu à	Cluj ⁷⁰ ;
•	Constanța	avec le chef-lieu à	Constanța;
•	Covasna	avec le chef-lieu à	Sfantu Gheorghe;
•	Dâmbovița	avec le chef-lieu à	Târgoviște;
•	Dolj	avec le chef-lieu à	Craiova;
•	Galați	avec le chef-lieu à	Galaţi;
•	Gorj	avec le chef-lieu à	Târgu Jiu;
•	Harghita	avec le chef-lieu à	Miercurea Ciuc;
•	Hunedoara	avec le chef-lieu à	Deva;
•	Ilfov	avec le chef-lieu à	Bucarest;
•	lalomiţa	avec le chef-lieu à	Slobozia;
•	lași	avec le chef-lieu à	lași;
•	Maramureș	avec le chef-lieu à	Baia Mare;
•	Mehedinți	avec le chef-lieu à	Turnu Severin ⁷¹ ;
•	Mureș	avec le chef-lieu à	Târgu Mureș;
•	Neamţ	avec le chef-lieu à	Piatra Neamţ;
•	Olt	avec le chef-lieu à	Slatina;
•	Prahova	avec le chef-lieu à	Ploiești;
•	Satu Mare	avec le chef-lieu à	Satu Mare;
•	Sălaj	avec le chef-lieu à	Zalău;
•	Sibiu	avec le chef-lieu à	Sibiu;
•	Suceava	avec le chef-lieu à	Suceava;
•	Teleorman	avec le chef-lieu à	Alexandria;
•	Timiş	avec le chef-lieu à	Timișoara;
•	Tulcea	avec le chef-lieu à	Tulcea;
•	Vaslui	avec le chef-lieu à	Vaslui;
•	Vâlcea	avec le chef-lieu à	Râmnicu Vâlcea;
•	Vrancea	avec le chef-lieu à	Focșani.

⁶⁹ La loi définit le département comme une unité administrative qui englobe des villes et des communes -unités de base de l'organisation administrative-territoriale du pays- groupées en fonction des conditions géographiques, économiques et socio-politiques, ethniques, des liaisons culturelles et traditionnelles de la population.

Le décret N° 194 du 18 octobre 1974 attribue le nom de Cluj-Napoca à la municipalité de Cluj.

Le décret N° 197 du 23 mai 1972 attribue le nom de Drobeta Turnu Severin à la municipalité de Turnu Severin.



Par le décret N° 15 du 15 janvier 1981, les départements d'Ilfov et de lalomița sont réorganisés et deux nouveaux départements apparaissent: Călărași (chef-lieu à Călărași) et Giurgiu (chef-lieu à Giurgiu). Par le même décret s'organise le Secteur agricole d'Ilfov subordonné à la municipalité de Bucarest⁷².

La *capitale* Bucarest possédait de par la loi N° 2/1968, 8 secteurs et 14 communes suburbaines délimités dans l'annexe de la loi N° 3/1968. Par la suite (Décision du Conseil des Ministres N° 1127/1968) la capitale se verra attribué seulement 12 communes suburbaines⁷³ alors que le nombre de *secteurs* est réduit à 6 par le décret du Conseil d'état N° 28 du 1er août 1979.

Les *municipalités* de par la loi de 1968⁷⁴ peuvent être des *villes* ayant un grand nombre d'habitants, un poids économique, socio-politique et culturel/scientifique majeur ou possédant des prémisses de développement dans ce sens. La *municipalité* est considérée comme «la plus importante unité urbaine du point de vue administratif-territorial et qui exerce une action d'urbanisation sur la zone qui l'entoure»⁷⁵. La réédition de la loi d'organisation administrative en décembre 1968 établit 47 municipalités.⁷⁶

Les *villes* déclarées par la loi de 1968⁷⁷ étaient au nombre de 189, dont 49 villes étaient des villes nouvelles.⁷⁸ La même loi classe les villes sur la base de leur importance:

- *villes plus importantes* dont peuvent dépendre d'autres villes comme unités territoriales-administratives distinctes;
- villes normales qui peuvent avoir autour d'elles des communes suburbaines ou des villages subordonnés;
- villes subordonnées aux municipalités.

Avant l'organisation administrative de 1968, on comptait 4'259 *communes* et 14'203 *villages* (sans compter les villages subordonnés aux villes). L'Etat se donne comme impératif d'arriver à des communes ayant une population seuil considérée idéale de 5'000 habitants, exception faite des communes situées dans la zone de montagne.

La commune est définie comme l'unité territoriale-administrative qui inclut la population rurale liée par une communauté d'intérêts et de traditions; elle est formée d'un ou plusieurs villages,

Il y avait 29 communes et une ville, Buftea. Le nombre des communes va passer à 34 suite au décret N° 368 du 2 décembre 1985 par le passage des communes Ciorogarla, Clinceni, Cornetu, Darasti Ilfov, Dragomiresti Vale du département de Giurgiu au Secteur agricole d'Ilfov.

Les communes de Bragadiru, Chiajna, Chitila, Dobroeşti, Glina, Jilava, Magurele, Mogoşoaia, Otopeni, Pantelimon, Popesti Leordeni, Voluntari.

⁷⁴ Loi N° 2/1968

⁷⁵ Conformément à la loi.

Alba Iulia, Arad, Bacău, Baia Mare, Bârlad, Botoşani, Braşov, Brăila, Buzău, Călăraşi, Cluj, Constanţa, Craiova, Dej, Deva, Focşani, Galaţi, Gheorghe Gheorghiu Dej, Giurgiu, Hunedoara, Iaşi, Lugoj, Mediaş, Odorheiu Secuiesc, Oradea, Petroşani, Piatra Neamţ, Piteşti, Ploieşti, Reşiţa, Râmnicu Vâlcea, Roman, Satu Mare, Sibiu, Sighetu Marmatiei, Sighişoara, Suceava, Tecuci, Timişoara, Târgovişte, Târgu Jiu, Târgu Mureş, Tulcea, Turda, Turnu Magurele, Turnu Severin et Bucarest.

⁷⁷ Republication de la loi N° 2/1968 du mois de décembre.

Zlatna, Chisineu

Cri

Cri

Cri

Cri

Cri

Curtici, Nădlac, Pancota, Sebis, Costesti, Topoloveni, Alesd, Beclean, Darabani, Săveni, Faurei, Navodari, Baraolt, Intorsura Buzăului, Fieni, Titu, Filla

Segarcea, Beresti, Târgu Bujor, Novaci, Târgu Carbune



en fonction des conditions économiques, socioculturelles, géographiques et démographiques locales. Le nombre des communes s'est alors réduit à 2'706.⁷⁹

Les communes sont classées en deux types: communes rurales et communes suburbaines.80

Les *villages* sont classés de leur côté selon deux critères: le premier concerne l'importance des centres urbains auxquels ils sont subordonnés (villages subordonnés aux municipalités, villages subordonnés aux villes) alors que le second tient compte du type de communes (villages faisant partie des communes suburbaines soit municipalités, soit villes; villages qui forment en propre une commune; villages chefs-lieux de communes; villages faisant partie des communes).

Le nombre des villages, 13'149 en 1968, est moindre par rapport à 1956. La loi d'organisation administrative de 1968 fait ainsi disparaître 1'721 petits villages par annexion à d'autres villages plus grands. En échange, la loi va créer 10 villages nouveaux.

Un chapitre à part a été consacré dans la loi aux *stations balnéoclimatiques*. Elles ont été considérées des villes et des communes⁸¹ qui, à cause des conditions climatiques, hydrologiques ou localisationnelles particulières, représentent un atout pour la santé et le repos.⁸² La loi d'organisation administrative de 1936 accordait ainsi une importance plus grande et sans ambiguïté aux communes déclarées balnéoclimatiques par l'octroi d'un régime spécial permettant de déterminer le périmètre nécessaire à leur développement dans un avenir immédiat.

Dans la loi administrative de 1968, les unités administratives (commune, commune suburbaine, ville, municipalité, département) n'avaient pas de personnalité juridique. Ce problème a cependant été résolu par la loi N° 57/1968 d'organisation et de fonctionnement des Conseils populaires.

Après la loi de 1968, aucune autre loi d'organisation territoriale-administrative n'a été formulée, seules de simples modifications y ont été apportées.

2.4 Les collectivités territoriales institutionnelles

Même si dans les grandes lignes, l'organisation spatio-politique du territoire actuel de la Roumanie a connu au fil du temps des modifications, on observe que depuis les 30 dernières années, suite à la dernière loi d'organisation administrative de 1968, les quatre niveaux institutionnels -*Etat*, département, municipalité, ville et commune- sont restés les mêmes. Les changements d'après 1968 se retrouvent seulement au niveau de quelques communes et de deux départements.

Les écarts en ce qui concerne la superficie et la population des départements ont un ordre de grandeur de 4.77 pour la surface⁸³ et 9.98 pour la population⁸⁴ en 1992⁸⁵.

⁸⁰ Au nombre de 135 et avec une subordination administrative aux municipalités ou villes, mais en gardant la distinction d'unités territoriales-administratives.

⁷⁹ La loi N° 2/1968.

lci la loi ne prévoit pas les villages.

⁸² Loi N° 2/1968.

Le département de Timis a la plus grande surface (869'665 ha) et la plus petite est celle de Bucarest avec le Secteur agricol d'Ilfov transformé récemment en département (182'115 ha).



A. Les départements

La Roumanie comprend 41 départements⁸⁶ après la dernière modification de la loi d'organisation administrative de 1968. La structure administrative au niveau du département, très centralisée par la loi de 1968, l'est restée tout autant après 1989, les débats du Parlement sur l'autonomie locale étant toujours en cours. Se référant aux expériences des états européens, le projet de loi sur l'autonomie locale prévoit, entre autres, le droit de gérer 50% des revenus du département. Au niveau hiérarchique, les départements restent encore la plus grande unité administrative à l'échelle territoriale après l'Etat. Durant le XXème siècle d'ailleurs, c'est seulement durant une période de 19 ans (entre 1950 et 1968) que cette unité administrative fut dissoute. La différence majeure entre les départements d'avant et ceux d'après la deuxième guerre mondiale concerne la superficie, la première catégorie possédant une superficie plus petite que la dernière. Plusieurs voix contestent d'ailleurs l'étendue trop importante de certains départements (Suceava, Timiş, Caraş\(\text{DSeverin}\), etc.) et proposent le retour au maillage administratif d'avant-guerre.

Les premières mentions documentées des départements datent du 10 juin 1415 dans le département de Motru en Valachie. En Moldavie, on l'a vu, l'équivalent était le *ținut*, la Chronique de Putna mentionnant dans la première moitié du XVème siècle 24 *ținuturi* et leurs chefs-lieux. La première loi d'organisation des départements date du 31 mars 1864. Par cette loi, chaque département reçoit *un Conseil de département* qui est élu par *plăși* (deux conseillers pour une *plasa*). Le président du Conseil était élu par le chef de l'Etat et le Conseil permanent était représenté par trois membres élus du Conseil du département. Une loi de 1874 permet de porter à 12 le nombre de conseillers par département puis en 1894 à 18⁸⁷.

L'équivalent du point de vue administratif-territorial en Ardeal était le *comitat* et le *district* et pour les zones peuplé par les *sasi* et *secui*, les *scaune*. L'union de la Valachie avec la Moldavie en 1859 fait du département une unité administrative et l'Union de 1918 l'étend pour tout le territoire actuel de la Roumanie.

L'existence du département en tant qu'unité administrative a subi plusieurs modifications entre le 8 septembre 1950 et le 16 février 1968. Le département actuel possède une plus grande étendue territoriale qu'avant.

Rappelons que le dernier changement territorial des départements en Roumanie a eu lieu en 1981. Les anciens départements d'Ilfov et de lalomiţa ont été réorganisés, les nouveaux départements de Călărași et de Giurgiu apparaissent alors que s'est également organisé le Secteur agricole d'Ilfov subordonné à la municipalité de Bucarest⁸⁸.

La municipalité de Bucarest avec le Secteur agricol Ilfov a la plus grande population (2'314'754 habitants en 1996) et la plus petite revient au département de Covasna (231'872 habitants en 1996).

⁸⁵ Selon le recensement.

Par la loi N° 2/1968 le nombre des départements était fixé à 39 et le décret N° 15 du 15 janvier 1981 fixe le nombre à 41 par la réorganisation des départements d'Ilfov et d'Ialomița ainsi que l'apparition des deux nouveaux départements de Călărași et Giurgiu. Récemment, le Secteur agricol d'Ilfov a reçu juridiquement le statut de département.

⁸⁷ GAVRIL, U. [1932] Istoricul județului În România administrativă, București.

³⁸ Il y avait 29 communes et une ville, Buftea. Le nombre des communes va passer à 34, suite au décret N° 368 du 2 décembre 1985.



B. La capitale

Bucarest est la capitale de la Roumanie depuis 1859⁸⁹. Les différentes lois d'organisation administrative possédaient un chapitre spécial se référant à la capitale. Par la loi de 1968, la capitale adopte le même régime juridique que le département et par le décret N° 15 du 23 janvier 1981, le Secteur agricole d'Ilfov devient subordonné à la municipalité de Bucarest; il s'en suit que la capitale est organisée en 6 secteurs urbains et un secteur agricole. Le Secteur agricole d'Ilfov est agrandi par le décret N° 283 du 3 septembre 1981⁹⁰ ainsi que par le décret N° 368 du 2 décembre 1985⁹¹ et possède maintenant le statut de département. Récemment, le Secteur Agricole d'Ilfov a reçu légalement le statut de département.

La première loi qui traite la capitale d'une manière tout à fait spéciale est la *Loi pour la création* d'une maison des travaux de la ville de Bucarest ⁹² du 2 juin 1893. En 1895, une autre loi se réfère à Bucarest, la *Loi pour l'établissement des limites de la ville de Bucarest* ⁹³. Après la loi d'unification administrative de 1925, on a ressenti l'absence d'une réglementation spéciale pour la capitale du pays. En conséquence, une année plus tard, le 7 février 1926 est publié la *Loi pour l'organisation de l'administration communale de la ville de Bucarest* ⁹⁴ qui partage la ville en 4 secteurs et intègre 10 communes suburbaines. ⁹⁵

La loi pour l'organisation de l'administration locale de 1929 prépare le terrain de la *Loi pour l'organisation de l'administration de la municipalité de Bucarest* du 11 septembre 1929. Par cette loi, les quatre secteurs établis en 1926 reçoivent des couleurs: *Jaune* pour le ler secteur, *Noir* pour le Ilème secteur, *Bleu* pour le Illème secteur et *Vert* pour le IVème secteur. La capitale intègre aussi 12 communes suburbaines.

La *loi pour l'organisation de la municipalité de Bucarest* du 4 mars 1939 transforme les quatre secteurs en circonscriptions de contrôle. Les secteurs perdent ainsi la personnalité juridique acquise par les lois antérieures, en échange les 12 communes suburbaines obtiennent cette personnalité juridique.

Par la loi N° 5 pour la *division administrative du territoire* de 1950, la capitale est subordonnée directement aux organes centraux de contrôle de l'état et son territoire est partagé en *raioane*.

La loi N° 2 pour l'organisation administrative du territoire de la République Socialiste de Roumanie et sa modification N° 55 réglementent dans un chapitre spécial l'administration de Bucarest. La capitale est organisée en 8 secteurs et 14 communes suburbaines par la loi N° 2/1968, mais par le HCM N° 1127/1968 (Décision du Conseil des Ministres), elle reçoit seulement 12 communes suburbaines et le nombre des secteurs est réduit à 6 par le décret du Conseil d'état N° 28 du 1er août 1979.

Le nom officiel de « Roumanie » date de 1862. Entre 1859 et 1982, l'union des provinces de Moldavie et Valachie se fait sous le nom de « Principautés Unies ».

Les communes de Gradistea, Nuci et Petrachioaia qui appartenaient au département de Ialomiţa passent au Secteur Agricole Ilfov, le nombre des communes augmentant à 29 avec 72 villages et une ville (Buftea).

⁹¹ Les communes de Ciorogarla, Clinceni, Cornetu, Darasti-Ilfov et Dragomiresti-Vale qui appartenaient au département de Giurgiu passent au Secteur Agricole Ilfov.

⁹² Legea pentru crearea unei case a lucrarilor orasului Bucuresti.

⁹³ Legea pentru marginirea orașului București

⁹⁴ La loi N° 21/1926: Legea pentru organizarea administratiunii comunale a orașului București

Les communes de Baneasa, Colentina-Fundeni (le village Pipera passe à la commune de Tunari), Pantelimon, Principele Nicolae, Dudesti-Cioplea (à l'exception du village de Catelu qui passe à la commune de Bobesti-Balaceanca), Serban-Voda, Militari, Rosu, Principele Carol, Grivita.



C. Les municipalités

Les municipalités qui, sur le plan de la hiérarchie administrative, sont au-dessus des villes normales, gardent un certain avantage budgétaire quant aux fonds alloués. Leur nombre a été assez réduit au début, ne comprenant que les grandes villes et ce sont surtout les chefs-lieux de département qui bénéficiaient de ce statut. Actuellement on en compte 80⁹⁶.

A part les anciennes municipalités du temps des romains et les municipalités du XIXème siècle d'Ardeal⁹⁷, les *municipalités* sont organisées comme unité administrative pour la première fois par la loi d'unification administrative de 1925. Conformément à cette loi, seules les communes urbaines chefs-lieux des départements qui se démarquent par leur nombre d'habitants et leur importance culturelle et économique pouvaient accéder au rang de *municipalités*. La loi de 1936 prévoit que les chefs-lieux très importants pouvaient recevoir le rang de municipalité seulement par la législation. Jusque-là, et conformément à la loi de 1929, les villes possédant une population qui dépassaient 50'000 habitants devenaient automatiquement municipalités alors que les autres, avec une population inférieure à 50'000 habitants, le devenait seulement par application de la loi. Les compétences des *municipalités* étaient les mêmes que celles des départements.

En 1938, la loi administrative garde le statut de *municipalité* seulement pour les chefs-lieux des 10 *tinuturi* et pour les villes qui dépassent 50'000 habitants au recensement.

Dans la loi d'organisation administrative de 1950, la catégorie administrative des municipalités disparaît en raison de la nouvelle division des villes en plusieurs catégories d'importance. C'est à peine en 1968 que les municipalités reprendront leur statut et après 1989 on constatera une certaine inflation du nombre des municipalités officiellement désignées. Grâce aux lobby parlementaires, quelques villes ont en effet pu recevoir le rang de municipalité, même si leur nombre d'habitants se situe autour de 30'000. Les normes établies par la loi de 1968 (villes avec un grand nombre d'habitants, importance particulière d'un point de vue économique, socio-politique et culturel-scientifique ou avec des perspectives dans ce sens) semblent ainsi interprétées très largement.

D. Les villes

Les *Règlements Organiques* agissants en Moldavie et en Valachie partageaient les villes en *libres* et *privées*. Cette classification s'inscrit dans la continuité historique de ce qui existait avant les Règlements Organiques. Par la loi communale de 1864, toutes les villes deviennent libres, obtenant ainsi une personnalité juridique. La *Loi pour l'organisation des communes*

Bucureşti, Aiud, Alba Iulia, Alexandria, Arad, Bacău, Baia Mare, Birlad, Bistriţa, Blaj, Botoşani, Brad, Brăila, Braşov, Buzău, Călăraşi, Campina, Câmpulung, Câmpulung Moldovenesc, Caracal, Caransebes, Carei, Cluj-Napoca, Constanţa, Craiova, Curtea de Argeş, Dej, Deva, Dorohoi, Dragasani, Drobeta-Turnu Severin, Făgăraş, Falticeni, Fetesti, Focşani, Galaţi, Giurgiu, Hunedoara, Husi, Iaşi, Lugoj, Mangalia, Medgidia, Mediaş, Miercurea Ciuc, Odorheiu Secuiesc, Onesti, Oradea, Orastie, Pascani, Petroşani, Piatra Neamţ, Piteşti, Ploieşti, Rădăuţi, Râmnicu Sărat, Râmnicu Vâlcea, Reghin, Reşiţa, Roman, Roşiori de Vede, Satu Mare, Sfantul Gheorghe, Sibiu, Sighetu Marmatiei, Sighişoara, Slatina, Slobozia, Suceava, Târgovişte, Târgu Jiu, Târgu Mureş, Tecuci, Timişoara, Tulcea, Turda, Turnu Magurele, Urziceni, Vaslui, Zalău.

⁹⁷ Les villes de Oradea

Mare, Satmar, Arad, Timi

şoara, Cluj, Târgu

Mure

y et Sibiu sont régies par la loi XXI/1886, complétée par la loi XX/1901.

⁹⁸ Valable seulement pour la Moldavie et la Valachie.



urbaines de 1894 différencie clairement les communes urbaines (les villes) des communes rurales (les villages). L'organisation interne des villes, d'après la loi de 1894, prévoyait comme subdivisions administratives les sections qui vont se transformer avec la loi de 1925 en secteurs. Toutes ces subdivisions n'avaient aucune personnalité juridique jusqu'à la loi de 1929.

En Ardeal, la loi XXII de 1886 réglemente l'administration des villes en leur accordant une autonomie administrative totale. Les affaires de la ville sont dirigées par une représentation communale (de 40 à 200 conseillers). Entre les sessions, la ville était dirigée par une antistia communale (le maire, le chef de la police, les chefs des services communaux). Les municipalités possédaient le même rang que les départements; à leur tête on trouvaient des comités, le président étant comintele.

Les communes urbaines se classent par la loi de 1925 en communes urbaines chefs-lieux et communes urbaines proprement dites. Elles sont toujours déclarées par la législation.

La loi de 1929 définissait la ville comme une commune urbaine avec une population de moins de 50'000 habitants et qui n'avait pas le rang de municipalité. A leur tour, les villes reconnues par cette loi pouvaient être éventuellement chefs-lieux de département .

E. Les communes

Au niveau communal, l'écart est important entre la plus grande commune et la plus petite tant du point de vue de la superficie que de la population, d'autant que l'espace roumain contient toutes les formes de relief de la plaine jusqu'à la montagne. En termes de superficie cela va de 11 km² (*Doicesti*, département de Dâmboviţa) à 804.5 km² (*Murighiol*, département de Tulcea) et en termes de population en 1996, de 119 habitants en 1996 (*Brebu Nou*, département de Caraş-Severin) à 27'006 habitants (*Voluntari*, département d'Ilfov).

Les communes constituent la base pour la statistique administrative de la Roumanie, même si dans la période communiste la plus grande partie de la statistique se référait toujours aux grandes unités administratives telles les régions et les *raioane* pour les années 1950-1968 et les départements après les années 1968.

Les communes rurales sont organisées légalement pour la première fois avec la loi du 31 mars 1864. Elles deviennent alors indépendantes et reçoivent personnalité juridique. La même loi prévoit un seuil minimum de 100 familles ou 500 habitants pour un *village* qui veut devenir *commune rurale*. S'il ne remplit pas la condition, le village peut s'associer à un autre village voisin pour former une commune rurale.

La loi du 5 avril 1874 augmente ce seuil minimum à 500 contribuables alors que la loi du 7 mai 1874 réduit ce seuil à 200 contribuables. La loi administrative de 1904 garde ce dernier seuil et celle de 1925 favorise la constitution des communes à n'importe quelle échelle, l'intention déclarée étant d'augmenter le nombre des communes, et si c'est possible une commune pour chaque village. A peine la loi de 1929 permet-elle d'augmenter la limite minimale à 10'000 habitants⁹⁹ que le seuil est abandonné par la loi de 1936, la définition de la commune y devenant très générale. 100 Un critère financier est cependant ajouté par la loi de 1938. 101

La loi prévoit aussi des exceptions à ce seuil minimum de 10'000 habitants: le cas des villages dispersés sur des grandes surfaces qui peuvent constituer une commune sans atteindre cette limite minimum et le cas des communes très developpées en équipement.

¹⁰⁰ La commune est définie comme une unité administrative formée d'un ou de plusieurs villages.

La commune doit avoir des ressources financières suffisantes pour ses dépenses.



Les lois d'organisation administrative d'après-guerre sont plutôt généralistes dans la définition des critères qui peuvent déterminer la constitution de la commune. La loi de 1968 parle «d'une condition idéale» de 5'000 habitants pour une commune, mais cette condition n'est pas précisément réglementée.

Les *communes suburbaines* sont prises en considération pour la première fois dans une loi de 1904 et sont déclarées suburbaines automatiquement si elles se trouvent dans un rayon de 3 km autour du chef-lieu de département.

Une loi de 1925 établit une procédure assez compliquée pour pouvoir déclarer une commune suburbaine. Sur la proposition du conseil de la ville, une commission spéciale se chargeait d'établir une documentation à partir de laquelle le conseil de la ville décidait si la commune pouvait prendre le statut de «suburbaine» alors que la décision était entérinée par le Ministère de l'Intérieur.

La loi de 1929 revient au rayon de 3 km prévu par la loi de 1904 mais celle de 1936 élimine ce critère tout en spécifiant que les communes qui peuvent recevoir le statut «suburbain» l'obtiendront de manière légale. En 1938 on reviendra dans les grandes lignes de la loi de 1925.

Par la loi N° 2/1968, les communes sont classées en deux grandes catégories: communes rurales proprement dites et communes suburbaines. 102

Lors du dernier recensement de 1992, on comptait 2'686 communes et 262 villes¹⁰³. Les plus grandes communes¹⁰⁴ possèdent 35, 39 ou 40 villages et sont localisées surtout dans le département d'Alba, près de 47% des communes possèdent de 2 à 4 villages et 37% de 5 à 9. Voir Cartes 2 et 4. Les compétences des communes en ce qui concerne leur structure administrative et politique sont les mêmes partout, sans distinction.

-

¹⁰² Ces communes sont subordonnées administrativement aux municipalités et aux villes, mais elles gardent la distinction d'unités territoriales-administratives.

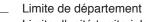
La division administrative en communes urbaines et rurales d'avant-guerre disparait en 1950 avec la nouvelle loi d'organisation administrative. C'est pour cette raison qu'intervient une nouvelle division administrative de la ville qui devient une unité hiérarchiquement inférieure au département.

¹⁰⁴ En 1996, on comptait 180 communes ayant plus de 10 villages.

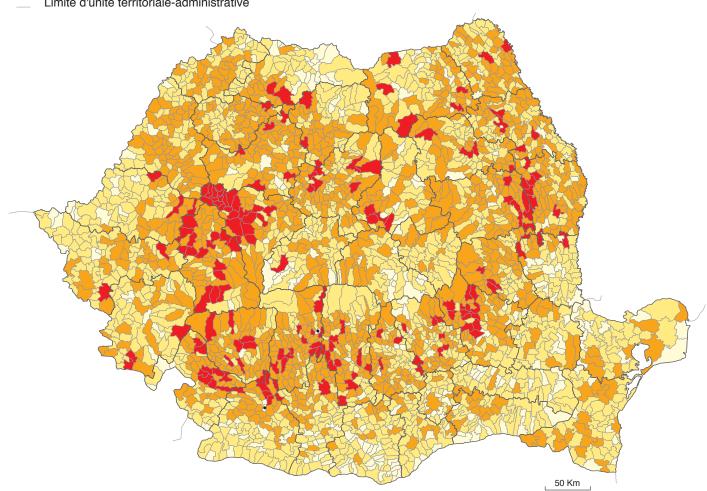


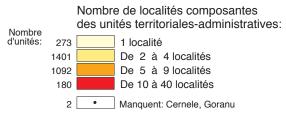
Roumanie

Localités composantes des unités territoriales-administratives









Au total: 2948



F. Les villages

Même si le village (sat en roumain) ne constitue pas une unité statistique officielle, son importance est liée directement au réseau territorial de l'habitat. Jusqu'à la loi de 1864, les villages étaient partagés en deux grandes catégories selon un critère de formation: villages libres et villages privés. La loi rétablit l'égalité des villages surtout à cause des mouvements migratoires entre villages privés.

Avec les *Règlements Organiques*, les villages reçoivent une certaine personnalité juridique. Une loi de 1904 commence à organiser juridiquement et administrativement pour la première fois les villages en subdivisant la commune rurale en villages (*sate*) et hameaux (*cătune*) pour les localités ayant une population de moins de 100 habitants.

Les villages étaient, d'un point de vue administratif et conformément à la loi de 1929, des secteurs qui formaient la commune rurale. Ils sont alors différenciés en deux grandes catégories: grands villages (plus de 600 habitants) et petits villages (moins de 600 habitants).

G. Et la question de la systématisation des villages ?

Tous, nous venons d'un village; Les uns, immédiatement, les autres, au travers de leurs ancêtres¹⁰⁵. ...

Le village roumain¹⁰⁶ est perçu comme le cœur d'une culture, «une matrice stylistique»¹⁰⁷, «une carte spirituelle», tout autant que la source mythique d'une population.

L'attention de l'Occident s'est dramatiquement portée sur les villages roumains vers la fin des années huitante lors de la mise en route du *Plan de systématisation des localités rurales* de Ceaușescu. Il s'agissait d'une politique d'aménagement visant à se défaire de plus de la moitié des villages du pays en déplaçant la population rurale vers de petits centres agro-industriels. Le concept n'était pas nouveau puisque Khrouchtchev en 1951, cherchant à améliorer les conditions de vie dans le milieu rural, afin de combattre le mouvement migratoire des jeunes ruraux vers les villes, avait développé l'idée d'*amalgamation de villages*. Des plans similaires ont d'ailleurs été avancés en Hongrie mais c'est en 1967-1968 que Ceaușescu, réorganisant le système de gouvernement local, annonce l'intention de rayer près de 6'300 villages pour les remplacer par 120 villes nouvelles et 558 «centres agro-industriels» ¹⁰⁸.

Le but déclaré (en référence d'ailleurs à une idée développée dans le *Manifeste Communiste* de Marx et Engels) était «de liquider radicalement les différences essentielles entre la ville et le village» pour mener à une «homogénéisation» de la société roumaine et créer ainsi «l'avènement du peuple unique ouvrier» (d'amener les conditions de vie et de travail de la classe laborieuse rurale plus près de celles des villes» en rassemblant les gens dans des blocs d'appartements de telle sorte que «la communauté domine et contrôle l'individu» et produise un

¹⁰⁵ Premières strophes d'un poème d'Ana Blandiana traduit duroumain, D'un village, in: — [1990] Eloge du village roumain, Anthologie de prose et poésie, Editions de l'Aube, p. 244.

¹⁰⁶ Lire par exemple REY, V. [1996] op-cit. pp. 163-170.

¹⁰⁷ — [1990] *Eloge du village roumain et autres textes*, Editions de l'Aube, p. 11.

¹⁰⁸ Voir à ce propos: ROSIERE, S. [1990] «Le programme de systématisation du territoire roumain», in: Les Temps Modernes, N°522, pp. 46-62.

¹⁰⁹ CEAUSESCU, N. [1988] Discours du 3 mars 1988 à la conférence nationale des Présidents des Conseils Populaires, Scîntea, numéro du 4 mars 1988.



«homme nouveau socialiste». Heureusement, le projet fut quelque peu délaissé, Ceaușescu étant pris par des chantiers plus prestigieux à ses yeux tels celui du Canal Danube-Mer Noire ou du nouveau centre de Bucarest, mobilisant les ressources financières du pays. Il relança cependant l'idée en mars 1988 alors même que l'obsession du remboursement de la dette nationale et de l'augmentation des exportations battait son plein.

Depuis la collectivisation, la production agricole de la Roumanie est en constant déclin et ce sur une terre des plus fertile alors que le minuscule secteur privé arrivait à produire une quantité non négligeable de produits de base. Ceaușescu semblait déterminé à révolutionner l'agriculture en augmentant la surface de production tout en augmentant aussi la centralisation et en réduisant tout encouragement à l'initiative individuelle. Alors que les paysans avaient plus ou moins bien réussi à subvenir à leurs besoins avec leur propre cheptel, on ne retrouvait aucune accommodation pour les animaux dans les nouveaux blocs. Pour ajouter l'insulte à l'injustice, les paysans devaient recevoir une compensation dérisoire pour la démolition de leur maison mais en retour devraient dorénavant assumer le loyer de leur nouveau logement ne disposant d'ailleurs pas de tous les équipements utiles. Plus qu'un programme de modernisation des conditions de vie à la campagne, cette politique visait bien le démantèlement d'un mode de vie ancestral et ses traditions culturelles spécifiques.

Le Secteur Agricole d'Ilfov, au nord de Bucarest, devait être le modèle de cette politique. Ce fut là que les premières démolitions eurent lieu en août 1988, après seulement deux ou trois jours d'avis précédant la fermeture des boutiques, l'arrêt des transports publics et le déménagement forcé de la population. Des villages entiers furent déplacés dans des blocs à Otopeni et Ghermanesti, où l'on vit jusqu'à dix familles se partager une cuisine alors même que le système des égouts n'était pas terminé. En même temps, les villages de Buda et Ordoreanu, au sud de la capitale, étaient déplacés à Bragadiru afin de faire place à un réservoir du Canal Bucarest-Danube qu'on voulait navigable. Dans d'autres villages du pays voués à devenir les centres des villes nouvelles, on commença également à voir apparaître des «Centres Civiques».

Les réparations étaient interdites dans tous les villages condamnés et sur toutes les constructions possédant un seul niveau mais ces règlements furent interprétés différemment dans les départements et on put observer une certaine résistance passive des administrations en charge de la mise en œuvre de cette politique. En Maramureş par exemple, les autorités comprenant que l'accroissement des distances entre les lieux d'habitat et les champs serait un désavantage, permirent les réparations dans les fermes isolées et donnèrent la possibilité de compter les greniers comme second étage de l'habitation pour détourner la loi. En Banat, des efforts furent fait pour attirer des migrants dans les maisons abandonnées par les Schwabes¹¹⁰, même si celles-ci avaient été démolies.

Ce programme, qui aurait mené au déracinement de la moitié de la population rurale de la Roumanie fut largement désavoué, moins dans le pays lui-même à cause de la peur qui y régnait qu'au niveau international. En août 1988, à l'académie de Cluj, Doina Cornea écrivit une lettre ouverte de protestation. Celle-ci fut publiée en Occident depuis la Belgique, ce fut l'occasion de lancer une campagne de solidarité qui se structura progressivement dans l' «Opération Villages Roumains», un mouvement de solidarité en Belgique, France, Suisse, Pays-Bas et Luxembourg qui fêtera en 1998-1999 ses dix ans d'action dans le développement local¹¹¹.

Schwabes : nom que l'on donne aux allemands qui se sont installés au Banat durant le 18e siècle, originaires de la région de Souabe.

Pour plus de détail, voir,par exemple: EMSELLEM, K. [1995] «L'opération villages roumains, une coopération locale transeuropéenne», in: *Revue géographique de l'Est*, N°2, pp. 115-136.



Même si la population d'origine hongroise perçu le plan de systématisation comme une attaque envers leur communauté, il semble clair aujourd'hui que le but de Ceaușescu était de s'attaquer à la communauté rurale et à son mode de vie dans son ensemble. Environ 18 villages ont souffert de démolitions importantes jusqu'à la fin 1989 lorsque le plan est tombé en même temps que le régime communiste de Ceaușescu. Ces villages revivent progressivement aujourd'hui avec le retour de leurs habitants.





Chapitre 3

Des maillages géographiques de la Roumanie



3. Des maillages géographiques de la Roumanie

Le découpage idéal est impossible et on sait que tout découpage peut en cacher un autre. Cependant on peut aussi affirmer qu'il est possible de tirer profit d'une confrontation à la variété des géométries territoriales, à la reconnaissance de la diversité des logiques de découpage et de redécoupage d'un espace, à la mise en place d'une base de données conséquente, à l'établissement des mille et une manières qui permettront à soi et à d'autres de mettre en relief les disparités et de bousculer la domination anonyme de la moyenne.

Partant du maillage des Unités Territoriales-Administratives de la Roumanie (les U.T.A., que nous appellerons aussi les *communes*), voici un échantillon de ces géométries variables. Elles permettent d'abord de préciser le catalogue de référence des maillages géographiques de base pour l'exploitation de ce système géoréférencé et documenté rendant possible l'exploitation efficace du recensement national, elles illustrent ensuite le poids de l'environnement naturel et humain, présent ou passé, sur l'espace roumain. Ce sont autant de structures de surfaces, traces souvent grossières et agrégées de la vie économique et sociale des Roumains qui auront surtout le mérite de préparer méthodologiquement et techniquement le terrain pour susciter l'interrogation sur les structures profondes qui peuvent permettre de comprendre l'organisation de l'espace et, peut-être, de mettre le doigt sur les logiques sociales qui les soustendent. À la lumière des besoins des individus, des entreprises, des institutions, le catalogue sera utile à chacun pour agir sur ce territoire roumain en recomposition sociale à travers la transformation des systèmes familiaux, de l'emploi, des rapports ville/campagne, des modes de consommation, des sentiments d'appartenance.

Ainsi même si aucun maillage, aucune carte, aucune géométrie spatiale ne peut vraiment s'imposer pour rendre compte de la diversité des multi-territorialités des Roumains, nous allons quand même tenter de présenter de manière synoptique certains découpages géographiques qui permettront l'identification et la qualification du territoire roumain et qui pourront être utilisés dans des contextes divers. Leur présentation est d'abord animée par des considérations pratiques: la documentation propose des cartes et des tableaux des subdivisions territoriales prises en considération, sorte d'aide-mémoire pour la consultation des bases de données. Évidemment des textes fournissent des informations sur les logiques qui animent chaque découpage et l'importance relative de chaque maillage géographique.

Les maillages géographiques proposés ici sont loin de couvrir la totalité des géométries possibles: ne sont pas abordés par exemple les espaces de la santé publique, ceux de l'éducation nationale, des arrondissements des chemins de fer, de la justice, de la fiscalité, de la distribution des services ou de l'emploi, des zones défavorisées, ni les réseaux relationnels, familiaux ou professionnels qui sont à la base de la mobilité et de la communication et qui font qu'on peut ne jamais se rencontrer simplement parce qu'on aura des pratiques et des usages différents des mêmes lieux que l'on fréquente.

Une certaine pragmatique a guidé la sélection des mailles spatiales: les trois grandes familles de découpages proposés ont trait d'abord aux maillages géographiques administratifs les plus importants pour l'exploitation de données du recensement de la population mais les unités



territoriales-administratives ont été aussi réparties en régionalisations et classifications spatiales (typologies) permettant d'aboutir à la création d'unités régionales ou de portions du territoire possédant des analogies de structure qui pourront jouer un rôle futur dans l'analyse de phénomènes et processus structurels et spatiaux.

• Une première série de découpages a trait aux maillages administratifs actuels mais aussi anciens.

Les découpages établis:

- Le maillage des unités territoriales-administratives et de leurs chefs-lieux selon leur catégorie de localité.
- Les départements actuels et anciens (avant 1948), les limites des grandes régions historiques de la Roumanie et de régions de développement.
- Une deuxième série s'attarde à des maillages proposés à partir de caractéristiques de l'environnement naturel de la Roumanie.

Les découpages établis:

- Zones physiographiques.
- Zones thermiques et de précipitations permettant ensuite de définir des zones climatiques.
- Zones de végétation naturelle, de bilan hydrique, de rayonnement global.
- Zones de dégradation des terrains et de potentiel productif du sol.
- Une troisième série enfin définit certains maillages ayant trait à l'espace socioéconomique.

Les découpages établis:

- Population, densité, réseau urbain, desserte routière.
- Type régionaux de la dynamique démographique 1956-1992, répartition de la population âgée.
- Zones d'accessibilité kilométrique et horaire des trains de voyageurs, 1996-1997
- Zones d'offre et de demande probable d'assistance médicale 1994 (à 7, 15, 25, et 50 km) et de service postal (à 7 km).



3.1. Maillages administratifs

C'est du territoire tel qu'il est marqué par l'histoire et l'action du Politique qu'il s'agit ici. Il existe un poids indéniable des logiques ancestrales qui ont laissées leurs traces dans les maillages administratifs et historiques de l'espace roumain et toute *tabula rasa* est impossible, mais on ne peut en revanche nier l'apparition de nouveaux leviers de recomposition qui commencent à soulever d'intéressantes questions et annoncent de houleux débats. Quels sont les enjeux, quelles sont les logiques, quels sont les acteurs, quels sont les besoins d'un découpage ou d'un re-découpage au moins partiel du territoire roumain et ce tant du point de vue de l'État que de celui des institutions et des entreprises (justice, éducation, santé, fisc, armée, médias, églises, ...), des services et des équipements (poste, téléphone, transport, services de distribution -des services médicaux à McDonald-) ? Peut-on reconnaître les influences et les légitimités les plus déterminantes aujourd'hui comme hier ? Quelle est la part de l'État et celle du jeu démocratique dans la vision d'un découpage du territoire ? Nous ne répondrons pas à ces questions qui sont du domaine du jeu démocratique, elles sous-tendent néanmoins notre travail et mériteraient certainement débat.

Pour scruter les maillages administratifs qui permettent d'aborder les rapports horizontaux d'ordonnancement des unités territoriales-administratives et leurs différents niveaux d'emboîtements, des géométries régionales variables en fait, selon les différentes logiques qui les organisent, nous avons fait des choix. Ce sont les découpages les plus élémentaires que nous présentons ici. Ils n'excluent en aucune manière toute autre géométrie qui peut être reconstruite à partir des unités territoriales-administratives ou à partir de celles présentées ici:

- Maillage des unités territoriales-administratives
- Taille moyenne des unités territoriales-administratives
- Maillage des chefs-lieux
- Types d'unités territoriales-administratives
- Départements actuels
- Anciens départements d'avant 1948
- Grandes provinces historiques
- Régions de développement.



1° Maillage des unités territoriales-administratives

Carte 3

Utilisé comme base cartographique, le maillage des communes, entendues comme *Unités territoriales-administratives* (U.T.A.), correspond au découpage le plus usuel du territoire roumain, bien qu'il s'avère imparfait; il possède en effet une grande hétérogénéité spatiale qui peut rendre parfois difficile l'analyse statistique et cartographique.

Par définition, la carte ne peut pas être une reproduction exhaustive de la réalité; considérée d'abord comme une représentation construite d'un espace, elle permet une «lecture» du réel qui ne saurait exclure, à priori, ni la connotation ni surtout une certaine part de réduction. Sa finesse, dans le double sens d'aptitude à discerner, mais aussi de limite, dépend étroitement des unités spatiales envisagées: celles-ci seront d'autant plus parlantes que le découpage choisi s'avère représentatif des complexités structurales de l'espace à étudier. À ce titre, le maillage communal reste, d'un point de vue géographique et malgré ses imperfections, suffisamment détaillé tout en possédant l'avantage de correspondre au plus petit découpage pour lequel nous puissions théoriquement obtenir des données à travers les recensements les plus récents du moins¹¹². À partir de ce maillage communal, il est d'ailleurs possible de reconstruire n'importe quel autre découpage de la Roumanie par simple agrégation de polygones communaux. Cependant on ne pourra, en l'état des choses, descendre à un niveau plus fin que la commune, celui des 13'000 villages en l'occurrence.

Car le village est bien la plus ancienne forme d'organisation de la population sur le territoire de la Roumanie, noyau de formation du réseau d'établissements qui, au 1er janvier 1997, incluait, selon la Commission nationale de statistique, 262 unités urbaines -dont 80 sont définis comme municipalités (*municipii*) et 182 comme villes (*orașe*) à proprement parler- et 2'686 communes (*comune*) accueillant plus de 13'000 villages sur leur territoire. Au total ce sont 2'948 unités territoriales-administratives qui font l'objet du recensement national de 1992 (les villages n'étant pas pris en compte) et qui sont encadrées par 41 départements.

Le nombre des unités territoriales-administratives a fluctué dans le temps, en réduction de 6'218 à 4'052 en 1950, accru à 4'313 en 1956 il fut à nouveau réduit à 4'259 avant la réorganisation de 1968 pour passer à 2'706 après 1968.

Si l'on considère le découpage des communes, la constatation la plus visible concerne la grandeur inégale de leur superficie, Leur distribution suit un croissant allant de la plaine où se concentrent les plus petites communes, aux zones de montagne où se rencontrent les plus grandes, exception faite de la zone du Delta du Danube où l'on trouve aussi de plus grandes unités. En termes de superficie, c'est la commune de *Murighiol* (Tulcea) avec 804.5 km² qui est la plus grande et la commune de *Doicesti* (Dâmbovița) la plus petite avec 11 km². C'est la commune de *Cornereva* (Caras-Severin) qui compte le plus grand nombre de villages

Les communes constituent la base de recensement pour la statistique roumaine même si durant la période communiste la plus grande partie de la statistique ne se référait toujours qu'aux grandes unités administratives telles les régions et *raioane* durant les années 1950-1968 et les départements après les années 1968. Les tableaux publiés par la Commission nationale de statistique souffrent d'ailleurs toujours, au niveau du recensement de 1992, d'un manque d'information à l'échelle communale, privilégiant malheureusement le niveau d'ensemble ou au mieux le niveau départemental, ce qui est bien entendu une échelle trop grossière.



(40 villages) alors que les plus petites communes n'en possèdent qu'un seul; près de 47% des communes ont entre 2 et 4 localités et 37% en possèdent entre 5 et 9.

Le découpage territorial mis en place depuis 1968 et qui se perpétue encore aujourd'hui, tient peu compte de la réalité géographique et de la vie sociale de ce pays si morcelé. Certaines communes sont parfois immenses, difficilement accessibles, comptant plusieurs villages qui peuvent mener une vie communautaire tout à fait séparée comme c'est le cas, pour prendre un exemple parmi d'autres, à Podu Turcului (Bacău), une commune composée de plusieurs villages dont certains sont séparés par de hautes collines difficiles à traverser.

Les deux échelons administratifs étatiques, celui du département et celui de la commune devraient être complétés par une échelle intermédiaire afin d'aider les petites villes actuellement presque sans fonction administrative, donc délaissées, et ne possédant pas de noyau urbain pouvant résoudre les problèmes liés à la polarisation urbaine. Compte tenu des conditions actuelles des prix de transport, de l'entretien du réseau rural, il serait plus efficace d'avoir des proximités de 15-20 kilomètres, de promouvoir des centres élémentaires qui reprennent en partie des tâches administratives, judiciaires et notariales du département, qui accueillent des services de proximité comme un petit hôpital, une pharmacie, un lycée, des services de réparation, d'outillage électroménager, etc. Ces solutions pourraient à terme produire des économies qui seraient susceptibles d'être réinjectées localement dans les villes et villages.

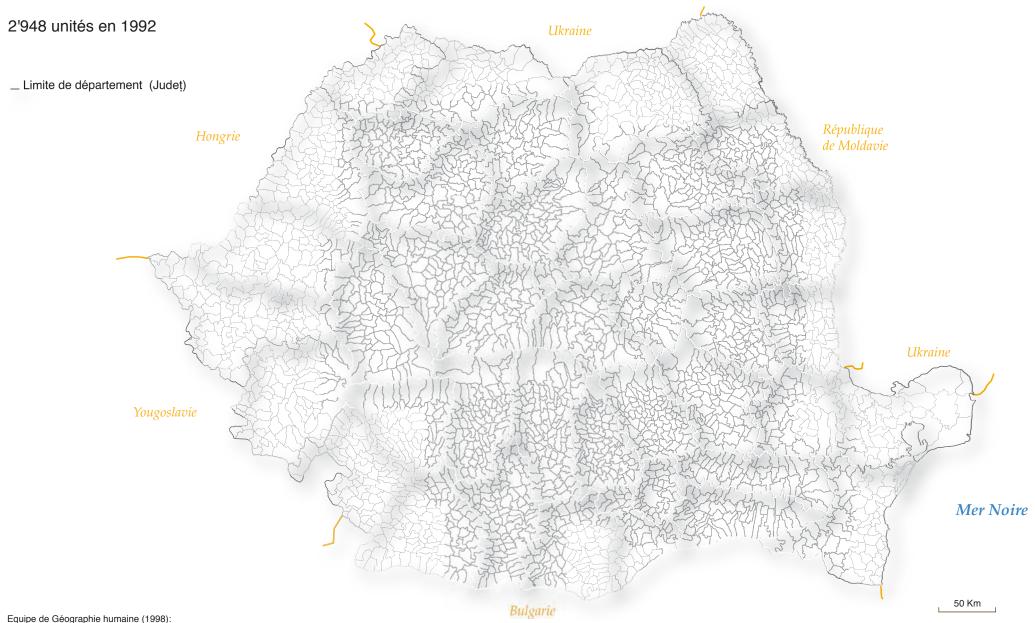
En examinant la hiérarchie des tailles des villes (chapitre 3C), on peut voir que l'échelon des petites villes est presqu'absent par endroit ou qu'il est très mal développé. Le réseau urbain est déséquilibré à sa tête (la capitale est surdéveloppée par rapport aux autres villes du réseau) alors que le niveau régional est sous-développé, laissant les centres régionaux sans de véritables fonctions régionales (banques, édition, ...) donc sous-structurées.

Par malheur, le scrutin de liste accorde la représentation politique à des gens qui ont de moins en moins de lien avec le département qu'ils doivent représenter. Souvent d'ailleurs ces élus ne fréquentent pratiquement plus leur département, entraînant évidemment un mécontentement de la part des électeurs qui ne se sentent pas représentés.

L'établissement d'une échelle intermédiaire pourrait se transformer progressivement en circonscription stable pouvant être représentée par une personne du lieu bien au fait de la situation locale et des problèmes de proximité à résoudre.



Unités territoriales-administratives





2° Taille moyenne des unités territorialesadministratives

Carte 4

Les unités territoriales-administratives sont des entités composites. Elles sont formées en grande majorité de plusieurs *localités*, pour reprendre la définition de la Commission nationale de statistique qui entend par là soit des quartiers de villes, soit des villages, soit les secteurs de la capitale.

Caractériser la taille moyenne des unités territoriales-administratives est une manière de corriger l'image traditionnelle de la répartition de la population et de sa densité en évaluant cette fois simplement le rapport de la population totale d'une commune et le nombre des localités qui la compose, une manière d'illustrer en quelque sorte la réalité morphologique des communes.

La carte N°4 illustrant ainsi la taille moyenne des unités territoriales-administratives peut être confrontée à la carte N°2 et au tableau qui suit, particulièrement dans le département d'Alba où l'on rencontre plusieurs communes, souvent peu peuplées, ayant le plus grand nombre de localités composantes par communes.

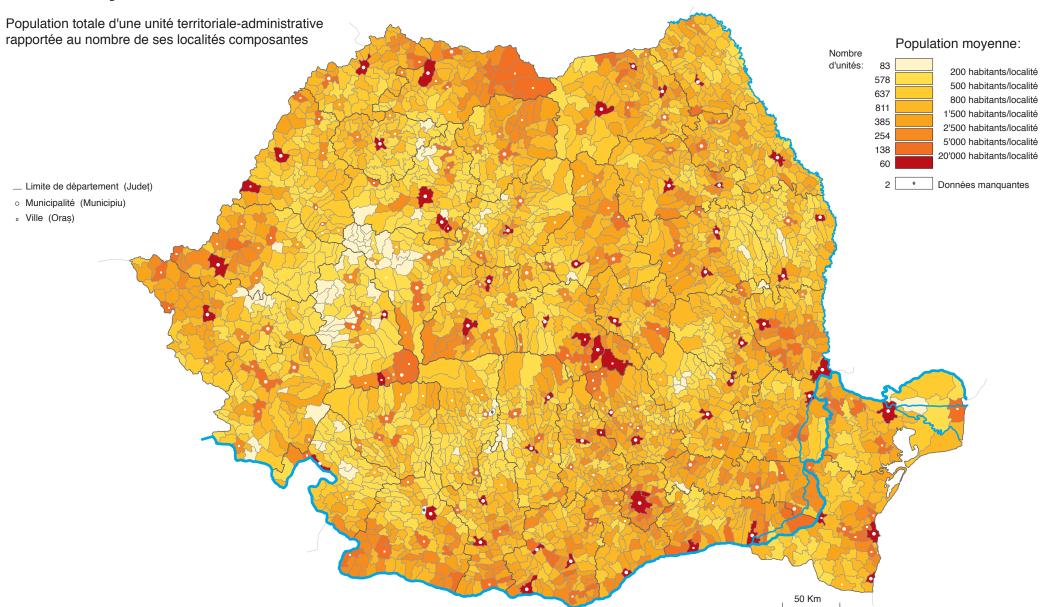


Localités composantes des unités territoriales-administratives en 1996

Nombre de localités composantes	Nombre d'unités territoriales administratives	%	% cumulé	Unités territoriales- administrative s	Département	Population totale 1996
1	274	9,29%	9,29%			
2	451	15,30%	24,59%			
3	489	16,59%	41,18%			
4	462	15,67%	56,85%			
5	381	12,92%	69,78%			
6	283	9,60%	79,38%			
7	217	7,36%	86,74%			
8	119	4,04%	90,77%			
9	92	3,12%	93,89%			
10	52	1,76%	95,66%			
11	43	1,46%	97,12%			
12	16	0,54%	97,66%			
13	23	0,78%	98,44%			
14	12	0,41%	98,85%			
15	9	0,31%	99,15%			
16	5	0,17%	99,32%			
17	3	0,10%	99,42%			
18	2	0,07%	99,49%			
19	4	0,14%	99,63%			
20	2	0,07%	99,69%			
21	1	0,03%	99,73%	Mogos	Alba	1'378
22	1	0,03%	99,76%	Campeni	Alba	8'609
23	1	0,03%	99,80%	Lupsa	Alba	3'936
30	1	0,03%	99,83%	Bucium	Alba	2'023
31	1	0,03%	99,86%	Sohodol	Alba	2'242
33	1	0,03%	99,90%	Avram lancu	Alba	2'101
35	1	0,03%	99,93%	Bistra	Alba	5'359
39	1	0,03%	99,97%	Vidra	Alba	2'230
40	1	0,03%	100,00%	Cornereva	Caraş- Severin	3'656



Taille moyenne des unités territoriales-administratives, 1996





3° Maillage des chefs-lieux

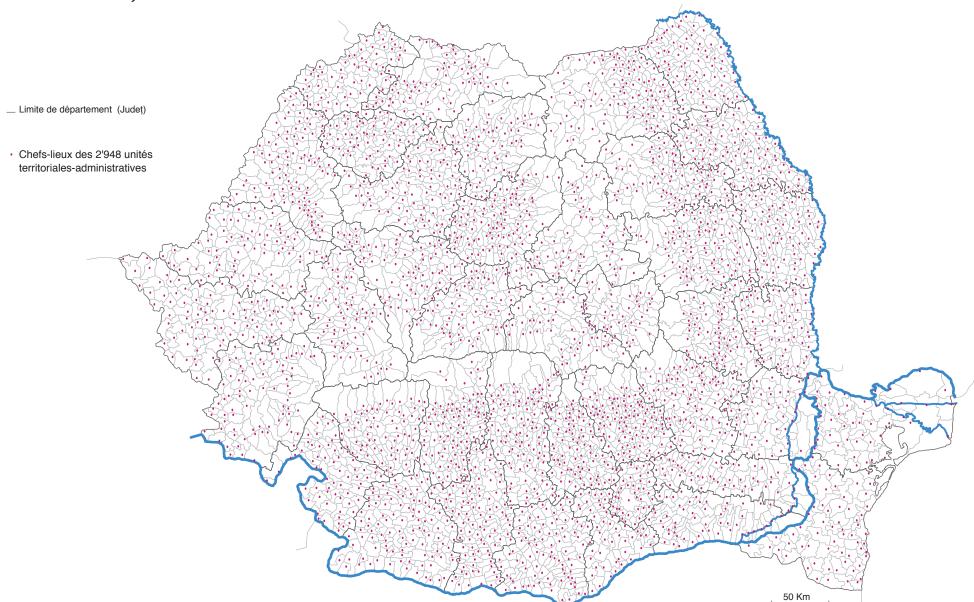
Carte 5

La localisation des *chefs-lieux* des unités territoriales-administratives semble arbitraire. Regroupant plusieurs villages sur leur territoire administratif, les chefs-lieux sont en général un village possédant une certaine centralité géographique, ou encore un village minimisant les distances de proximité, voire le village de naissance d'une personne qui s'est rendu célèbre, dans le domaine de la culture ou de la politique le plus souvent. La répartition des chefs-lieux permet d'identifier une occupation de l'espace fondée sur des axes préférentiels.

La mise au point de ces bases de données de localisations ponctuelles, telle celle des chefslieux, vise à élargir les possibilités cartographiques du traitement de l'information spatiale. En effet, par la localisation des chefs-lieux de communes on se donne la possibilité de représenter tout phénomène de taille mesuré ou rapporté aux communes (par une sémiologie en symboles proportionnels) et les relations de flux qui peuvent lier les communes d'origine vers les communes de destination (par une sémiologie sagittale c'est-à-dire par des flèches orientées des points d'origine aux points de destination). On peut élargir à l'infini la mise au point de bases de données similaires, c'est-à-dire de localisations ponctuelles, en relevant la localisation des équipements et services (hôpitaux, entreprises, commerces, usines, églises, écoles, ...) tout comme la localisation de points de mesures variés (par exemple de stations météorologiques). C'est d'ailleurs à partir de tels maillages ponctuels qu'il devient possible d'interpoler les valeurs observées afin de générer des surfaces continues d'isovaleurs.



Chefs-lieux, 1992





4° Types d'unités territoriales-administratives

Carte 6, 7 et 8

Il s'agit ici d'une typologie officielle des communes roumaines que la Commission nationale de statistique propose dans un registre dit SIRUTA (Système Informatique du Registre des Unités Territoriales-Administratives), détaillant une classification des unités territoriales-administratives de la Roumanie. Celle-ci se restreint à caractériser chaque unité de manière administrative sans vraiment aborder des réalités fonctionnelles telles celles d'agglomération urbaine, de zone urbanisée, de zone périurbaine, de continuum urbain-rural échelonné sur un indicateur de degré d'urbanité/ruralité, de communes centrales, suburbaines, de centres secondaires, etc. Nous noterons par exemple que la catégorie des municipalités, n'offrant par ailleurs aucun avantage fiscal particulier aux grandes villes, et celle des villes, ont des critères de définition plutôt flous. Ne serait-il pas judicieux pour la Roumanie de se doter d'une typologie des unités territoriales qui rende compte plus spécifiquement de l'opposition urbain-rural en établissant par exemple l'extension des zones urbaines, c'est-à-dire des communes à haut degré d'urbanité, des entités regroupant des communes centrales et leurs communes périphériques qui entretiennent avec elles des liens morphologiques (continuité du bâti) et des rapports d'interdépendance fonctionnelle pour définir les nouvelles identités acquises par les «espaces urbains» tels que vécus et pratiqués? De même, vu l'importance du rural, des catégorisations plus fines à cet égard. Regrouper au sommet, découper à la base, permettrait de mieux saisir la complexité et face aux évaluations en cours, leur donner sens.

3 types de localités selon le registre SIRUTA

N°	Types de localités (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996 ¹¹³
1	Municipalités	80	9'985'744
2	Villes	183	2'430'317
3	Communes	2'685	10'191'559
	Au total	2'948	22'607'620

Le registre SIRUTA de la Commission nationale de statistique

La Commission nationale de statistique de Bucarest a mis au point une base de données présentant des éléments d'information sur les mailles géographiques de la Roumanie supportées par le *Système Informatique du Registre des Unités Territoriales-Administratives*. Le SIRUTA constitue, pour la Commission nationale de statistique, un instrument permettant de consulter les informations statistiques diverses. Bien que nous ne puissions utiliser directement

¹¹³ Ajustement d'après les données de la Commission nationale de statistique: base SIRUTA



ce système tel quel et malgré le fait qu'il présente certains problèmes (les unités d'Ilfov et de Bucarest doivent être agrégées, les géocodes sont à revoir, il n'y a pas d'adéquation parfaite avec les listes publiées, ...), le registre SIRUTA nous informe sur les concepts officiels du maillage territorial de la Roumanie.

A cet effet, un premier niveau d'information de la base SIRUTA présente les types d'unités territoriales-administratives de la Roumanie, conformément à la structure du 15.01.1997 ainsi que la population en date du 1.07.1996. Un deuxième niveau présente les unités territoriales élémentaires du maillage (les villages).

Définitions et concepts¹¹⁴

L'organisation administrative du territoire roumain est établit selon le Décret N° 38/1990 du Conseil du Front du Salut National et structurée selon les types d'établissements suivants:

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1. Départements, Municipalité de Bucarest	2. Municipalités	5. Localités composantes
	3. Villes	6. Villages
	4. Communes	7. Secteurs de la capitale

La documentation SIRUTA définit comme suit ces différents types d'établissements humains:

Niveau 1:

1. Département (Județul)

Cette unité territoriale-administrative est composée des municipalités (*Municipii*), des villes (*Orașe*) et des communes (*Comune*) qui constituent en fait les unités de base de l'organisation territoriale-administrative selon les conditions géographiques, économiques, sociales, politiques, ethniques et culturelles traditionnelles de la population.

Niveau 2:

2. Municipalité (Municipiul)

Cette unité territoriale-administrative possède un caractère général urbain avec un grand nombre d'habitants, une importance particulière au niveau de la vie économique, sociale, politique et culturelle, un fond d'habitations important et un réseau complet d'unités d'enseignement, de santé et de culture. Une municipalité se compose d'une ou plusieurs localités parfois même de villages.

3. Ville (Orasul)

¹¹⁴ Ces informations sont traduites de la documentation de SIRUTA



Cette unité territoriale-administrative possède un caractère urbain et est formée d'une ou plusieurs localités parfois même de villages de tailles variables. Elle comprend des fonctions spéciales au niveau administratif, commercial, industriel et des bâtiments groupés dans des ensembles organisés dans des zones à utilisation bien définies.

4. Commune (Comuna)

Cette unité territoriale-administrative est composée d'un ou plusieurs villages ayant une population rurale unie par une communauté d'intérêts et les traditions et organisée en fonction des conditions économiques, sociales et géographiques.

Niveau 3

5. Localité composante (Localitatea componenta)

Cette unité territoriale-administrative définit un établissement humain ayant une population urbaine formant un ensemble socio-territorial complexe: elle est une agglomération de maisons et de constructions assez développée.

6. Village (Satul)

Cette unité territoriale-administrative définit un établissement humain moins développé dont la population s'occupe habituellement d'agriculture formant une entité socioterritoriale complexe; elle est formée par des agglomérations de maisons et constructions annexes dans un territoire spécifiquement rural.

7. Secteurs de la capitale (Sectoarele Capitalei)

La municipalité de Bucarest est organisée, au niveau des unités territorialesadministratives, en 6 secteurs délimités selon des critères socioculturels et géographiques.

Les unités de niveau 3 (types 5, 6 et 7) sont normalement dénommées *localités*. Le registre SIRUTA traite des unités territoriales-administratives de niveau 1 et 2 en les définissant par les caractéristiques suivantes:

- · Code d'identification de l'unité,
- Code d'identification de l'Unité Territoriale-Administrative de niveau supérieur.
- Code du type d'unité (conforme à la nomenclature),
- Dénomination de l'unité,
- Code postal.
- Code du type de milieu (urbain ou rural),
- Clé de tri alphabétique.

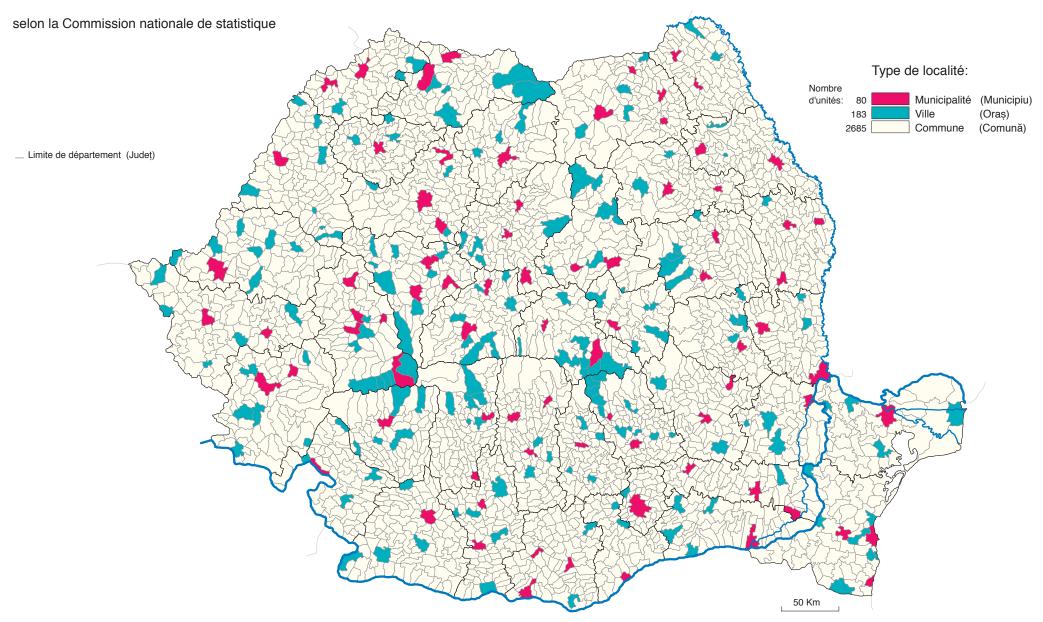
Nous avons cartographié la typologie de la Commission nationale de statistique en utilisant deux sémiologies cartographiques différentes. La première carte, que les spécialistes désigneraient sous le terme de «choroplèthe», illustre la typologie par une trame zonale. Si cette manière de présenter les choses est fidèle à l'information disponible (il s'agit bien d'une typologie des unités territoriales-administratives prises dans leur ensemble) et permet une lecture rapide de la typologie, elle peut aussi donner une impression légèrement fausse de la réalité. En effet, les U.T.A. ayant une grande superficie sont celles qui ressortent le mieux à la lecture, en particulier certaines «villes» de l'axe carpatique. Les 80 «municipalités», plus



importantes en terme de fonctionnalité, ayant en général une superficie moindre, ont tendance à être lues au second plan. Une des manières de corriger cet effet visuel est de considérer les U.T.A. non comme des polygones mais comme des points. Il s'agit de ramener l'information d'une U.T.A. à un point qui la représente, ici en l'occurrence localisé au chef-lieu. La deuxième carte dite «ponctuelle» reproduit donc la même information et mettant toutes les U.T.A. sur le même plan de lecture. La troisième carte est tout à fait similaire; elle ne fait que sélectionner les deux premiers niveaux de la typologie, les municipalités et les villes, une information que nous allons reproduire sur la majorité des autres cartes de cet ouvrage.

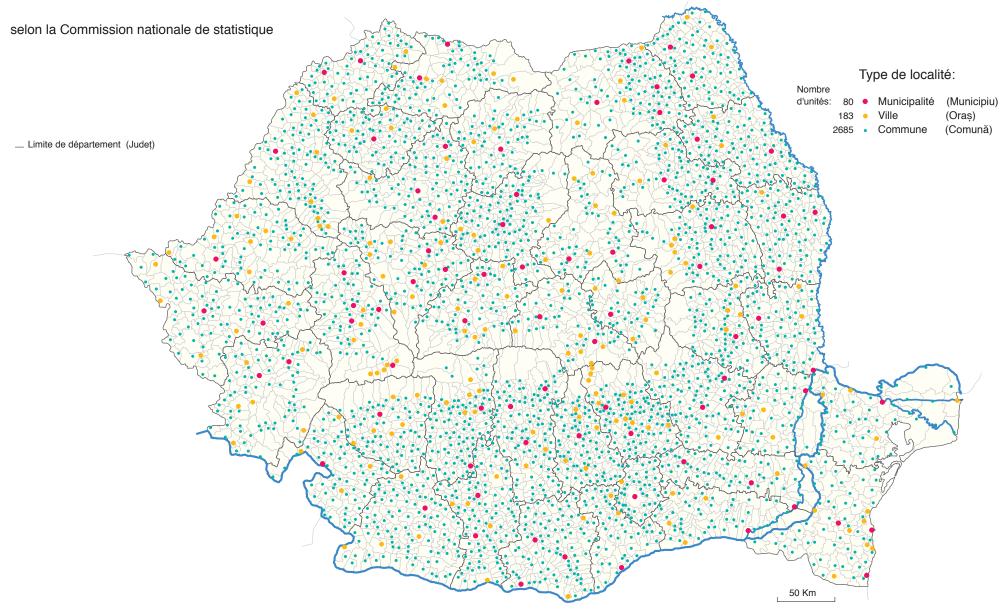


Types de localités, 1998

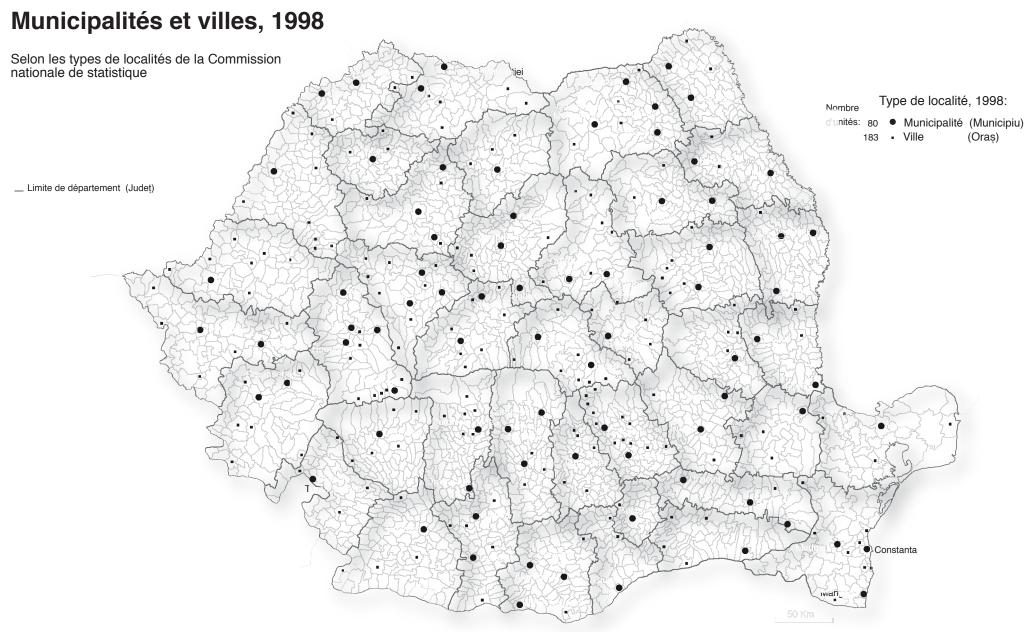




Types de localités, 1998









5° Départements actuels

Carte 9

Le département ou *județ*, est le niveau de référence par excellence de l'organisation territoriale-administrative de la Roumanie actuelle. Le vocable roumain de *județ*, se réfère à une forme ancienne d'organisation administrative dénommée comme telle en Valachie et dont le terme sera adopté par toute la Roumanie. C'est l'Union de la Valachie avec la Moldavie en 1859 qui statue le département comme unité administrative alors que l'Union de 1918 l'étend sur tout le territoire de la Roumanie. Entre 1950 et 1968, le maillage administratif subira de nombreuses modifications mais c'est en 1981 que les dernières auront lieu: les anciens départements d'Ilfov et de lalomița sont alors réorganisés, de nouveaux départements apparaissent à Călărași et Giurgiu alors que s'organise le Secteur agricole d'Ilfov, subordonné à la municipalité de Bucarest.

Le système des départements, dissolu entre 1950 et 1968, fut réintroduit par Ceauşescu; en 1968, il ne comprenait alors que 39 unités au lieu des 58 départements d'avant 1950. Ce système administratif semblait un compromis entre le système traditionnel et les besoins d'une nouvelle stratégie de développement économique pour les complexes sous-régionaux, une échelle qui pouvait apparaître réaliste face aux efforts à entreprendre pour réduire les disparités de niveaux d'urbanisation et de production industrielle¹¹⁵. En principe, le siège du département devait être central¹¹⁶ même si les villes de Brăila, Constanța, Galați et Tulcea sont des exceptions puisque leur fonction portuaire accentue la focalisation spatiale alors que leur localisation est périphérique dans leur département.

La Roumanie compte 41 départements après la dernière modification de 1981 de la loi d'organisation administrative de 1968. La structure administrative départementale est très centralisée par la loi de 1968 et elle l'est restée tout autant après 1989, les débats du Parlement sur l'autonomie locale étant toujours en cours et très vif jusqu'en 1996 tout au moins. Au plan hiérarchique, les départements restent la plus grande unité territoriale-administrative après l'État.

L'actuelle division administrative que nous utiliserons comprend donc 41 départements dont la Municipalité de Bucarest que l'on regroupera avec le département d'Ilfov, mais qui peut être subdivisée parfois en 6 secteurs pour lesquels nous n'avons malheureusement pas d'informations statistiques.

La loi de 1968, toujours en vigueur, consacre l'échelon départemental comme unité intermédiaire entre le pouvoir central et local, lui incombe ainsi comme principale attribution de diriger et contrôler l'activité des municipalités (*municipii*), villes (*orașe*) et communes (*comune*), ces dernières souvent formées d'un ou plusieurs villages (*sate*).

Le maillage départemental actuel, imposé par Ceauşescu en 1968 n'a pas une validité irrémédiable. Même en 1968 et peut-être parce qu'il n'en était qu'au début de sa carrière politique, le Conducator a dû céder aux exigences locales: voulant établir, dans une première

Pour reprendre l'interprétation de TURNOCK, D. [1974], op-cit.

¹¹⁶ C'est ainsi que les sièges des départements de lalomița et de Teleorman ont été établis à Slobozia et Alexandria plutôt quà Călărasi et Târgu Magurele sur le Danube.



esquisse publiée, un département commun Galați-Brăila, il a cependant fait marche arrière devant les protestations de certains potentats locaux. Est-ce à cette occasion qu'il s'est juré de démolir le pouvoir de ces activistes régionaux, chose qu'il fera dans les années qui suivront, comme il a dû aussi couper en deux un département du nord-ouest de la Petite Valachie, duquel sont sortis les actuels départements de Mehedinți et Gorj ?

Le découpage actuel des départements mérite des critiques objectives; il ne tient pas compte, par exemple, de l'espace des champs de forces réels issus des polarisations des villes moyennes définissant des complémentarités et des interdépendances entre un foyer urbain de développement, de source d'approvisionnement, de marché et de centre de redistribution et la région qui l'environne (voir Sighișoara, enclavée dans un «promontoire» du département de Mureş, la belle unité physiographique du Pays de Făgăraş, coupé en deux, le Maramureş soudé artificiellement à la zone de Baia Mare, etc.). Une amélioration du maillage départemental dépasse sans doute les capacités financières du gouvernement actuel, mais les enjeux ne sont pas que financiers et une réflexion volontaire se révélera nécessaire peut-être plus tôt qu'on le pense afin de faire face aux problèmes accumulés et aux disparités, voire aux dysfonctionnements existants.



41 départements

N°	Département		Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Nombre de municipalités	Nombre de villes	Nombre de communes	Population au 1.07.1996
1	ALBA	AB	76	3	7	66	403'494
2	ARAD	AR	75	1	7	67	477'711
3	ARGES	AG	99	3	3	93	677'246
4	BACAU	ВС	87	2	6	79	745'463
5	BIHOR	ВН	95	1	8	86	628'501
6	BISTRITA-NASAUD	BN	57	1	3	53	327'262
7	BOTOSANI	ВТ	72	2	2	68	461'793
8	BRASOV	BV	52	2	7	43	637'463
9	BRAILA	BR	43	1	3	39	389'881
10	BUZAU	BZ	85	2	2	81	510'718
11	CARAS-SEVERIN	cs	77	2	6	69	362'498
12	CALARASI	CL	53	1	4	48	334'164
13	CLUJ	CJ	80	3	3	74	726'790
14	CONSTANTA	СТ	63	3	8	52	747'122
15	COVASNA	CV	38	1	4	33	231'872
16	DAMBOVITA	DB	82	1	5	76	555'410
17	DOLJ	DJ	99	1	4	94	751'938
18	GALATI	GL	60	2	2	56	641'561
19	GIURGIU	GR	49	1	2	46	300'615
20	GORJ	GJ	70	1	6	63	396'990
21	HARGHITA	HR	58	2	7	49	344'323
22	HUNEDOARA	HD	69	5	8	56	543'848
23	IALOMITA	IL	53	3	1	49	304'985
24	IASI	IS	89	2	2	85	822'573
25	MARAMURES	MM	70	2	6	62	535'124
26	MEHEDIN†I	MH	64	1	4	59	327'521
27	MURES	MS	97	3	4	90	604'263
28	NEAMT	NT	74	2	2	70	584'780
29	OLT	ОТ	101	2	5	94	517'597
30	PRAHOVA	PH	100	2	12	86	868'099
31	SATU-MARE	SM	60	2	2	56	394'133
32	SALAJ	SJ	59	1	3	55	261'040
33	SIBIU	SB	62	2	7	53	444'873
34	SUCEAVA	sv	98	4	4	90	710'845
35	TELEORMAN	TL	88	3	2	83	470'280
36	TIMIS	TM	82	2	5	75	692'645
37	TULCEA	TC	48	1	4	43	266'897
38	VASLUI	VS	75	3	1	71	462'703
39	VALCEA	VL	85	2	6	77	435'274
40	VRANCEA	VN	64	1	4	59	392'571
41	ILFOV - BUCURESTI	В	40	1	1	38	277'476 2'037'278
	Au total		2'948	80	182	2'686	22'607'620







6° Anciens départements d'avant 1948

Carte 10

Face aux heurs et malheurs des réformes territoriales, le poids ancestral de découpages anciens resurgit parfois. À ce titre, la référence aux anciens départements tels qu'ils furent établis en 1929 semble prévaloir. Ainsi, complétant un découpage des grandes provinces historiques, un découpage de 58 anciens départements a été approximativement délimité dans le cadre du territoire roumain actuel pour se calquer sur le maillage de ses 2'948 communes.

Sans être parfaitement juste puisque bon nombre de communes englobent des villages appartenant aux divers départements, ce niveau d'agrégation peut permettre, le cas échéant, le suivi des évolutions géographiques à une échelle un peu plus fine que celle des départements actuels, surtout si l'on tient compte du fait que ces anciens découpages semblaient mieux correspondre aux déterminants «géographiques» par leur plus grande conformité avec l'orientation des grandes lignes du relief, leur superposition assez remarquable avec certaines aires ethnographiques et leur polarisation plus efficace.

Le découpage du territoire en département ou *județ*, remonte au Moyen Age. Le terme de *județ* en soi était connu dans tout l'espace roumain, mais c'est seulement en Valachie qu'il a pris la signification d'unité administrative. Ses racines latines sont clairement liées aux nécessités administratives (*jude* étant en roumain ancien celui qui assure le respect des coutumes, du latin *judex*, d'où dérive le terme actuel, *judecator*, le juge, et la famille linguistique correspondante à juger: *judecatoria*).

En Moldavie, pour exprimer la même réalité géographique, on a utilisé jusqu'en 1860 le terme de tinut, dérivant du verbe a tine -tenir, la signification étant «le territoire qui dépend (tient) d'une ville ou d'une cité». C'est d'ailleurs pour cette raison que la plupart des tinuturi moldaves portent le nom des chefs-lieux, sièges du pouvoir. En Transylvanie, mis à part les nombreuses tari (contrées ou provinces en roumain archaïque) qui se trouvaient dans un état ambigus par rapport aux souverains hongrois, on observe la mise en place assez tôt d'un découpage en comitats¹¹⁷ (comtés, soit des régions soumises à l'autorité princière), dont les limites, tout comme dans les deux autres provinces historiques, furent très variables. La correspondance avec les départements créés en 1929 est rare sauf à Ciuc, Trei Scaune, ou Odorhei par exemple, surtout dans la partie orientale de la province. Certains comitats ont été partagés ou annexés, la situation étant très complexe le long des nouvelles frontières roumano-hongroise et roumano-yougoslave, issues du Traité de Trianon. C'est ainsi par exemple que l'on constitue le département de Timis-Torontal, à partir de deux comitats dont le premier, Timis, passe pour la plus grande partie sous juridiction roumaine et l'autre, sous la juridiction yougoslave ou encore le cas de Satu Mare qui englobe une partie du comitat d'Ugocea partagé avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

La subdivision du département était en Valachie la *plasa*, terme également d'origine latine (dérivé de *planus* qui donne en roumain aussi *plai*, un terme chargé de symboles culturels) tandis que la subdivision du département en Moldavie était l'*ocol*, dont la racine slave renvoie

¹¹⁷ Comitats: Comtés. Régions soumises à l'autorité princière en Olténie, Moldavie, Transylvanie et Crişana-Maramureş. Les régions saxonnes ou sicules ont eu leur propre découpage, les scaune (chaise) de dimension plus petite avec moins de villages, représentant le siège qui assurait le jugement



effectivement à la notion de territoire bien délimité. Après l'Union de 1859, la Roumanie moderne a adopté les termes valaques, les autres étant considérés comme régionaux et connotant un archaïsme certain. Pourtant ils sont encore utilisés, le *ținut* pour désigner un territoire aux limites floues et l'ocol dans l'administration des forêts (ocolul silvic).

La nécessité de corriger les délimitations imprécises, dérivant souvent de la variabilité des grands domaines, s'est déjà imposée durant l'application du *Regulament organic*¹¹⁸ de 1830. C'est ainsi que certains départements ou *ţinuturi* ont étés englobés ou partagés et qu'a commencé la création d'un nouveau maillage administratif, celui du niveau communal, souvent calqué sur la division des paroisses ou selon l'évolution du système de peuplement. Cette action sera finalisée dans la dernière partie du XIXème siècle dans le Vieux Royaume¹¹⁹ et constituera la base pour la grande réforme administrative mise en place dans les années '20. En Transylvanie, l'évolution fut semblable, la même variabilité et l'ajustement continu menant au squelette qui sera à la base de la division roumaine de 1929, dans le contexte où certains *comitats l* comtés ont étés partagés entre les nouveaux états issus du Traité de Trianon.

En 1948 le pouvoir communiste renonce à ce découpage pour s'inspirer des modèles soviétiques avec une hiérarchisation plus sophistiquée comportant les régions, les *raïons*, les villes à subordination régionale, les communes suburbaines, etc. Après deux décennies, le zèle réformateur de Ceauşescu refait, bon gré mal gré, l'ancienne structure administrative, d'une manière simplifiée cependant, sans aucun maillage intermédiaire, indice probant d'une volonté centralisatrice.

Le découpage reconstitué de l'état d'avant 1948 est calqué sur le découpage actuel avec quelques modifications malheureuses autour de la capitale. Le débat sur la restauration du découpage de la période de l'entre-deux-guerres a été très vif jusqu'en 1996 et s'avère un thème toujours très exploité lors d'élections, mais le coût d'un tel projet éloigne les espoirs de ceux qui, dans ce contexte, ont souvent un intérêt politique évident ou latent. Cette restauration ne peut résoudre les problèmes accumulés depuis longtemps tout comme les disparités existantes. De surcroît, l'évolution des relations économiques et sociales au niveau du pays ont beaucoup changé, ce qui rendrait une possible restauration plutôt difficile et anachronique. Pourtant le découpage actuel ignore certaines réalités géographiques, dans les aires isolées surtout où les limites coupent certaines aires d'influences ou encore de petites zones ethnographiquement marquées. À cet égard on peut mentionner, par exemple, l'enclave du département de Mureş dans ceux de Sibiu et Harghita, celle de Vrancea dans ceux de Bacău et Galati mais aussi le découpage laissant à désirer des départements de Călărasi, Giurgiu et lalomita fait en 1981, ou encore l'immensité de l'espace attribué à certains départements, qu'un chef-lieu ne peut que très difficilement gérer, c'est notamment le cas de Suceava, Caras-Severin ou Timis.

La nécessité d'une réforme administrative s'impose sans doute dans le nouveau contexte d'après 1989, mais il est nécessaire de bien réfléchir sur les niveaux d'agrégation qu'on veut mettre en place, l'intérêt de définir une maille intermédiaire entre le département et les communes argumenté par plusieurs, tout comme celui d'une coordination régionale, voire une certaine autonomie. Les enjeux politiques et les craintes nationalistes enveniment les débats et

¹¹⁸ Regulament organic: sorte de première constitution introduite en Moldavie et Valachie sous le protectorat russe qui a duré grosso modo de 1829 à 1848. Il s'agit d'un début de réglementation qui consacrait en quelque sorte les droits des grands propriétaires mais qui représentait aussi un pas en avant dans la modernisation du pays. Le Plénipotentiaire russe, le comte Kisselef, joua un rôle déterminant dans la mise en place des nouvelles structures.

¹¹⁹ Vieux Royaume: Moldavie et Valachie.



ajournent encore malheureusement l'adoption d'une loi de l'administration territoriale efficace et susceptible de dynamiser les énergies locales.



58 départements d'avant 1948

N°	Département d'avant 1948	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
	Bucovine			
101	Câmpulung	3'693,7	25	144'191
102	Rădăuți	1'344,7	22	146'084
103	Suceava	1'099,3	21	223'606
	Moldavie			
201	Bacău	4'783,9	60	628'491
202	Baia	2'088,6	31	240'116
203	Botoşani	3'066,5	45	346'835
204	Covurlui	2'797,0	35	464'010
205	Dorohoi	2'554,5	38	188'026
206	Fălciu	2'012,7	28	125'947
207	lași	3'379,2	52	601'899
208	Neamţ	4'810,0	50	406'850
209	Putna	3'761,2	45	325'901
210	Roman	1'926,1	37	250'226
211	Tecuci	2'473,7	37	222'239
212	Tutova	2'307,3	31	189'791
213	Vaslui	2'214,8	36	218'492
	Dobroudja			
301	Constanța	7'071,70	63	747'122
302	Tulcea	8'499,00	48	266'897
	Munténie			
401	Argeş	4'486,3	64	439'925
402	Brăila	4'300,0	37	374'106
403	Buzău	5'080,6	68	435'321
404	Dâmbovita	3'338,6	68	469'230
405	Ilfov 🛘 Bucuresti	5'122,9	91	2'581'219
406	lalomita	6'961,4	71	468'085
407	Muscel	3'034,9	45	262'048
408	Olt	2'870,7	49	251'203
409	Prahova	4'801,8	100	892'359
410	Ramnicu Sărat	3'047,6	51	201'672
411	Teleorman	4'941,0	72	407'587
412	Vlașca	4'407,9	61	320'303
	Olténie			
501	Dolj	6'782,8	93	716'454
502	Gorj	4'739,4	60	340'000
503	Mehedinti	5'062,7	66	348'046
504	Romanaţi	3'709,2	66	331'297
505	Valcea	4'511,8	68	384'455



N°	Département d'avant 1948	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
	Transylvanie			
601	ALBA	3'256,9	38	255'128
602	Brașov	2'872,7	30	531'807
603	Ciuc	4'211,3	33	205'132
604	Cluj	5'270,0	59	514'760
605	Făgăraș	2'408,9	23	103'309
606	Hunedoara	7'686,9	73	580'661
607	Mureș	5'212,0	67	440'391
608	Năsăud	3'933,2	37	252'183
609	Odorhei	2'788,7	30	150'421
610	Sibiu	3'446,0	36	300'412
611	Someș	3'821,6	48	223'127
612	Turda	3'059,3	43	224'235
613	Tarnava Mica	2'902,6	33	203'795
614	Tarnava Mare	2'152,3	34	156'315
615	Trei Scaune	3'118,8	32	204'466
	Banat			
701	Caras	4'705,4	45	235'872
702	Severin	6'472,7	60	251'949
703	Timiş	7'486,8	67	627'075
	Crișana@Maramureș			
801	Arad	6'214,0	60	424'662
802	Bihor	7'499,8	93	612'719
803	Maramureş	3'375,7	34	224'250
804	Sălaj	5'139,9	82	373'206
805	Satu Mare	4'295,0	57	550'992
Au total		238'414,0	2'948	22'607'620



Les 58 anciens départements d'avant 1948 Dorohoi Satu Mare Rădăuti. Maramures - Limite de département ancien (Județ) Limite d'unité territoriale-administrative actuelle Suceava Botosani Câmpulung • Municipalité actuelle (Municipiu) Ville actuelle (Oraș) Sălaj Baia ·Năsăud Somes lasi Neamt Roman Bihor Cluj Vaslui Mures Ciuc Turda Arad Fălciu · Bacău Odorhei Tarnava Mare Tutova Alba Târnava Mică Timis Trei Scaune Putna · .Tecuci Sibiu Făgăraș Covurlui Hunedoara Severin Brasov -Râmnicu Sărat Muscel Valcea Arges Caras Buzău Gorj •Prahova Tulcea Brăila Mehedint Dambovita Olt lalomita Ilfov București Constanta Doli Vlașca Teleorman Romanati

50 Km



7° Grandes provinces historiques

Carte 11

La société roumaine reste très marquée par son histoire. Les références aux découpages régionaux hérités du passé trouveront leur utilité dans les questionnements à une échelle médiane. Un découpage des unités territoriales-administratives permettra ainsi de scruter la prégnance ou la dépendance de phénomènes divers face, par exemple ici, à huit grandes divisions héritées de l'histoire. Pour les délimiter, certains ajustements inévitables ont été imposés par le maillage communal car celui-ci se juxtapose souvent sur des provinces voisines.

Ce niveau d'agrégation est nécessaire pour suivre les évolutions des phénomènes et des processus géographiques, le développement divergent des grandes divisions historiques de l'espace roumain étant un fait établit. C'est un niveau d'agrégation qui généralise et permet donc de mettre en évidence à grands traits l'homogénéité ou l'hétérogénéité du territoire roumain en fonction des attributs quantitatifs ou qualitatifs que l'on scrute.

Les ambiguïtés de la notion de «province historique» en Roumanie sont nombreuses. On met sur le même plan les territoires bien délimités dès le Moven Age (Moldavie, Munténie, Transylvanie), ceux issus des grandes bouleversements dans le contexte particulier du XVIIIe siècle (Olténie, Banat, Bucovine) ou encore délimités pour des raisons administratives comme c'est le cas de Crisana-Maramures. L'ambiguïté augmente si l'on tient compte du terme originel de tara désignant la province dans les patois roumains et qui trouve dans le terme de «pays» chez les francophones un très bon équivalent. Ainsi, la Moldavie est toujours une tara tout comme Făgăraș, Maramureș, Hateg ou Vrancea, malgré la variabilité dans leur étendue Chacune des grandes divisions retenues recouvre plusieurs tări distinctes historiquement et aussi parfois du point de vue ethnographique. C'est cette ambiguïté qui nous fait retenir seulement huit zones assez étendues possédant une forte identité régionale et une métropole régionale polarisant l'espace. Crisana-Maramures, la dernière région, fait cependant exception: elle réunit plusieurs tara au nord-ouest du pays et est assez divergente et hétérogène. Le critère retenu dans la délimitation de Crisana-Maramures est plutôt lié à la disponibilité de l'information puisque toutes les publications de la période de l'entre-deux-guerres la désignent comme telle. On pourra cependant facilement scinder le Maramures si besoin.

La province est un néologisme en roumain. Le terme s'est imposé notamment après 1860 et fut institué dans les publications officielles après la guerre d'Indépendance (1877-1878) et la constitution du Vieux Royaume. On y subdivisait quatre provinces: la Moldavie, la Grande Munténie, l'Olténie et la Dobroudja. Après 1918 s'ajoutent la Bessarabie (la partie orientale de la Moldavie, occupée par les russes en 1812), la Bucovine (la partie septentrionale de la Moldavie, occupée par les autrichiens en 1775), la Transylvanie, le Banat et Crișana-Maramureș. Après la deuxième guerre mondiale, la notion de province historique perd de l'importance et est occultée dans les écrits par l'ancien terme roumain *ţara*. Cela se perpétue encore, ceux qui par exemple on proposé récemment des limites de «régions de développement» ont presque complètement ignoré les maillages traditionnels du territoire.

Ce qui est proposé ici est un découpage conforme aux divisions de la période de l'entre-deuxguerres, à peu près celles que l'on retrouve dans le Recensement de la Population de 1929 -1930. Les ajustements effectués et leurs assises territoriales sont les suivants:



8 provinces historiques

N°	Provinces historiques (8)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Bucovine	65	5'673,0	504'928
2	Moldavie	528	38'640,2	4'218'496
3	Dobroudja	111	15'570,7	1'014'019
4	Munténie	777	52'393,7	7'103'058
5	Olténie	353	24'805,9	2'120'252
6	Transylvanie	660	58'759,4	4'575'648
7	Banat	172	18'664,9	1'114'896
8	Crișana-Maramureș	282	23'906,2	1'956'323
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620

BUCOVINE

La Bucovine roumaine actuelle se limite à la partie méridionale d'un vieux territoire moldave. La partie septentrionale a été annexé par les Habsbourg en 1775 et fait aujourd'hui partie de l'Ukraine. Dans la partie orientale de la grande province de Moldavie qu'elle annexe en 1812, la Russie crée la province de Bessarabie dont la République de Moldavie d'aujourd'hui est l'héritière directe. Ce qui a été délimité sur la carte correspond à peu près aux limites historiques de la partie méridionale de la Bucovine, sauf quelques exceptions: les communes de Mitocu Dragomirnei, Udesti, la ville de Siret et le quartier Burdujeni de Suceava, lesquels ont chacun, sous administration, un village appartenant à l'Ancien Royaume. En échange quelques villages de Bucovine passent aux départements moldaves pour les mêmes raisons: communes de Saru Dornei, Dorna-Arini, Cornu Luncii, Bunesti et Mihaileni. Vers la Transylvanie on trouve aussi trois communes qui englobent des villages appartenant historiquement à celle-ci: communes de Poiana Stampei, Dorna Candrenilor et Carlibaba dont la plupart des villages qui les composent appartiennent à la Bucovine.

Cette province est assez subordonnée du point de vue culturel et économique à la Moldavie. Suceava, son centre traditionnel, est marginal et l'un de ses quartiers (Burdujeni) est situé, historiquement parlant, dans l'ex-Principauté de Moldavie. La surface qu'elle recouvre est de quelques 5'673 km² et la population de 504'928 habitants en 1996 (89 hab/km²).

MOLDAVIE

Il s'agit de la partie occidentale de la grande province historique roumaine, constituant, après son démembrement successif en 1775 et en 1812, la Principauté de la Moldavie qui s'unira en 1860 avec la Valachie, mettant ainsi les bases de la Roumanie moderne. Fait exception un petit territoire dans l'extrême nord, la contrée de Herta occupée à la suite d'une «erreur cartographique» en 1940 par les Soviétiques. Vers la Bucovine, les corrections ont été précisées. En ce qui concerne les limites traditionnelles d'avec la Transylvanie, il y aura une seule exception: le village de Poiana Sărata, de peuplement roumain (bergers de Tara Barsei), dépendant de la commune moldave d'Oituz. Pourtant il faut rappeler que les frontières historiques entre la Moldavie et la Transylvanie ont subi un déplacement, au détriment de la Moldavie, au début du XVIIIe siècle. Jusqu'à cette époque en effet, la ligne



de séparation des eaux servait de frontière; sous l'Empire des Habsbourgs, la colonisation s'avancera dans les hautes vallées des affluents du Siret (Putna, Trotus, Bistriţa). Cependant les plus grandes difficultés dans l'établissement des délimitations sont celles qu'on trouve au long de l'ancienne frontière moldo-valaque. En effet, après l'Union de 1859, bon nombre de villages longeant la frontière se sont juxtaposés car il y avait beaucoup de doublets (Andreiasu de Jos/Andreiasu de Sus, Mandresti Munteni/Mandresti Moldoveni, Maluri-Putna/Maluri Ramnic, etc.) et ont été englobés administrativement dans le département moldave de Putna. Le classement que nous avons effectué a ainsi opté pour la prise en compte en Moldavie des cas suivants: les communes de Andreiasu de Jos, Mera, Campineanca, Vulturu et la ville de Focșani, à dominance moldave; les communes de Brosteni et de Milcovul, moitié moldaves, moitié valaques.

Le centre de cette zone est l'ancienne capitale de la Moldavie historique, Iași, une ville maintenant serrée à la frontière du Prut mais ayant néanmoins une position favorable, plutôt centrée dans l'ensemble de sa province bien qu'excentrée à l'échelle du pays. A long terme et dans le nouveau contexte cela pourrait constituer la source d'un dynamisme. Au sud, pratiquement aussi marginale, se trouve la ville de Galați, la métropole du Bas-Danube, qui reste pourtant très liée à la Moldavie surtout du point de vue des relations humaines mais également d'un point de vue économique. Au centre, la ville de Bacău s'impose de plus en plus, située dans une position très favorable et semblant avoir l'ambition de concurrencer les deux métropoles traditionnelles de la Moldavie.

La surface de la Moldavie recouvre près de 38'638 km² et sa population atteint 4'218'496 habitants en 1996 (109,2 hab/km²). La Moldavie est l'une des trois provinces «essentielles» de la Roumanie, un de ses noyaux durs dont l'importance culturelle fut florissante. Durant l'époque communiste, c'est elle qui a engendré le plus puissant flux migratoire interne du pays, estimé à 1 voire 1.5 millions de personnes, entraînant le fait que la présence moldave soit très importante notamment dans la Dobroudja, les départements de Braşov et Timiş ainsi que dans la capitale du pays.

Dobroudja

La Dobroudja est la province la plus clairement délimitée. Située entre le Danube et la Mer Noire c'est la province dont la personnalité «géographique» est aussi l'une des plus distinctes. Son rattachement à la Roumanie moderne remonte à 1878 après une longue tutelle ottomane. Sa position littorale tout comme son héritage antique lui assurent des atouts indéniables.

En fait, la Dobroudja roumaine n'est qu'une partie du territoire historique portant ce nom, l'autre partie méridionale étant désormais bulgare, après avoir été roumaine de 1913 à 1940. Territoire d'imbrications ethniques depuis la haute Antiquité, la Dobroudja est aujourd'hui presque totalement roumaine dans sa trame ethnique, à l'exception de quelques îlots allochtones. Synthèse roumaine à la suite de la forte migration qu'elle a engendrée, elle reste une véritable porte ouverte sur le monde via ses ports de la Mer Noire.

Son centre, Constanța, regroupe le tiers de sa population, polarisant la majeure partie de son territoire sauf le long du Bas-Danube où la ville moldave de Galați exerce une influence considérable. Constanța, comme une sorte de contrepoids à Galați, gagne du terrain par polarisation vers la partie orientale de la Munténie.

Malgré une étendue modeste (15'570 km²) et un poids démographique assez faible (1'014'019 habitants en 1996 et 65,1 hab/ km²), la Dobroudja possède des atouts majeurs dans les grands enjeux du développement économique futur du territoire roumain.



MUNTENIE

La Munténie est le «coeur directionnel» du pays depuis 1860 grâce à la présence de la capitale du pays. La province comprend la plus grande partie de la Principauté de Valachie, à l'est de la rivière Olt et au sud des Carpates Méridionales. Ses limites occidentales et septentrionales sont ainsi mieux délimitées que celles de la Moldavie. Sur ses 52'415 km², se concentre presque un tiers de la population roumaine (7'103'058 habitants en 1996 et 135,5 hab/km²), la capitale touchant, grâce à son aire métropolitaine, les 33% de la population du pays. Connectée assez facilement aux autres provinces, la Munténie concentre la plupart des flux économiques et humains du pays. A la fois espace carrefour et espace de passage, la province détient, grâce à sa position privilégiée voire dominante dans l'espace roumain, les clefs du développement du pays.

La délimitation de la Munténie en tant que province distincte est assez tardive, après 1860 en fait, même si l'on peut remonter à 1718-1736 lorsque les autrichiens se sont emparés de la partie occidentale de la Valachie («la petite Valachie»). La limite de l'Olt reste encore assez floue, malgré son caractère tranchant, certaines solidarités se manifestant aussi bien au long du Danube qu'au long des Carpates Méridionales. Par ailleurs son nom est d'origine moldave, le vocable local étant «Tara Românească», le «Pays des Roumains».

Bucarest, la capitale est située dans une position relativement centrale et polarise la quasitotalité de cet espace, laissant peu de chance aux autres grandes villes un peu serrées dans ses marges: Brăila au nord-est, formant un couple urbain avec la ville moldave de Galați, Ploesti sur la vallée de Prahova ou Pitesti sur celle de l'Arges.

OLTENIE

L'Olténie est la partie occidentale de la Principauté de Valachie dont le nom actuel s'est institué après l'Union de 1859. Une fois nommée et délimitée, institutionnalisée en quelque sorte, cette province s'est créée une identité régionale gravitant autour de Craiova, capitale des «Bans», un des hauts rangs des boyards valaques. Cette identité remonte encore plus loin dans l'histoire avec certaines caractéristiques qui distinguent, depuis le Moyen Age, ce territoire dans le cadre de la Valachie. Nommée la «Petite Valachie», elle fut pour 18 ans autrichienne (1718-1736), sans que cela ne bouleverse beaucoup le système de peuplement ou la personnalité de la région.

Beaucoup moins étendue (24'826 km²) et beaucoup moins peuplée (2'120'252 habitants en 1996 avec 85,4 hab/km²), l'Olténie reste encore l'un des espaces de référence, longtemps considérée comme la plus homogène d'un point de vue ethnique des provinces roumaines. La polarisation efficace de Craiova, sa capitale, lui assure une forte solidarité régionale.

TRANSYLVANIE

Appelée aussi Ardeal (Erdély, du hongrois *Erdö elu* - au delà de la forêt), la Transylvanie a des limites assez variables notamment vers le nord-ouest. Avec la Valachie les limites sont tranchantes au long des «Alpes de Transylvanie» et avec la Moldavie des corrections ont été faites à la suite de chevauchements de limites communales. Au niveau de la limite occidentale, c'est le découpage de l'entre-deux guerres qui a été prédominant. Ainsi vers le Banat, la limite coïncide avec la limite historique alors que la délimitation de Crișana est problématique, surtout au nord-ouest. C'est une variante qui laisse à la Transylvanie le département de Sălaj (dont l'assise territoriale ancienne ne coïncide pas avec l'actuel maillage) ainsi que le *Țara* de Lăpuş (les huit communes de Vima Mica, Boiu Mare, Coroieni,



Cupseni, Baiut, Lăpuș, Suciu de Sus et la ville de Târgu Lăpuș), dépendant administrativement de Maramures qui a été privilégiée.

Ainsi définie, cette province est la plus étendue, avec 58'756 km², mais arrive en deuxième position du point de vue démographique avec 4'575'648 habitants (79,2 hab/ km²). Considérée par l'historiographie nationaliste comme étant le berceau de la nation roumaine, la Transylvanie est porteuse d'une très grande valeur symbolique. Sa position à l'intérieur des Carpates lui accorde des atouts dans la construction territoriale de la Roumanie moderne. C'est ici qu'on retrouve une certaine convergence des grands flux économiques et humains mais la concurrence des métropoles polarisantes ainsi que l'existence de quelques clivages ethniques rend difficile une construction unitaire. Son centre historique peut être Cluj-Napoca, comme on l'invoque habituellement mais aussi Alba Iulia avec ses atouts symboliques (c'est ici qu'on a proclamé l'Union du 1er décembre 1918 et encore l'endroit ou Michel le Brave proclame l'Unité des pays roumains) ou encore Brașov, voire Sibiu, avec leur prestigieux passé culturel marqué, par la minorité allemande, villes par contre un peu défavorisées par leur position marginale. On peut également ajouter Târgu Mureș à cette liste, le centre traditionnel de la minorité hongroise ou encore Blaj, cité symbole des uniates 120.

Pourtant la ville de Cluj polarise un assez vaste territoire, dépassant les limites de la province vers le nord-ouest en étant ainsi de loin la ville la plus importante. Au contraire au sud de la Transylvanie on ressent une influence de plus en plus évidente de Bucarest, du moins dans la région de Braşov.

BANAT

Le Banat est la province la plus occidentale du pays, assez nettement délimitée par les Carpates vers l'Olténie et la Transylvanie ainsi qu'au nord, au long du Mureş, vers le Crişana. Quelques corrections ont été nécessaires ici parce que les limites communales dépassent ça et là le Mureş. Ainsi la ville de Lipova a été attribuée au Banat même si les deux villages qu'elle annexe (Radna et Soimus) sont au nord de Mureş. Au contraire les quelques villages appartenant aux communes situées au nord de Mureş ont étés attribuées au Crişana (communes de Pecica, Conop, Varadia de Mureş et Savârsin). Il y a aussi deux villages faisant partie du Banat historique (Pojoga et Salciva) qui ont aussi été exceptées, étant sous la juridiction administrative de la commune transylvaine de Zam.

Uniates: En 1596, le gouvernement autrichien persuade l'Eglise Orthodoxe de l'ancienne province de Galicie, située au Nord des Carpates,aujourd'hui la partie sud de la Pologne et de l'Ukraine, d'accepter l'autorité et la protection du Vatican espérant par là-même l'éloigner des influences venant de l'Est, des russes en particulier. Ainsi naît l'Eglise Uniate, aussi appelée Eglise Gréco-catholique. En Roumanie, surtout dans les années 1698-1701, pour affaiblir le pouvoir de la féodalité hongroise largement protestante, Vienne pousse une partie des populations roumaines orthodoxes à rejoindre l'Eglise catholique dans le cadre de l'uniatisme. La nouvelle église ne parvint cependant pas à attirer la majorité des croyants orthodoxes et fut progressivement marginalisée par la suite, même si certains de ses membres s'illustrèrent et exercèrent une grande influence dans le pays. Vers la fin du 18ème siècle, la Scoala Ardeleană (Ecole transylvaine) regroupant à Blaj des membres du clergé uniate et des enseignants, joua un rôle clé dans la revitalisation de la culture roumaine, en particulier pour la reconstruction de la langue roumaine mais plus encore ils réécrirent l'histoire de la Transylvanie roumaine, créant ainsi le socle du nationalisme roumain futur.

Les Uniates adoptent quatre préceptes clés de la doctrine catholique: le *Filioque*, acceptant que le l'Esprit Saint procède du Père et du Fils alors que la doctrine orthodoxe stipule que l'Esprit Saint ne relève que du Père; l'utilisation de l'hostie et non du pain lors des messes; la notion de Purgatoire, inconnue à l'Est; la suprématie du Pape. Beaucoup d'autres particularités restent identiques à la pratique Orthodoxe (mariage des prêtres, culte de l'icône, rituels et usages divers...).



La surface recouverte approche 18'664 km² mais la population est la moins dense des huit provinces (1'114'896 habitants pour 59,7 hab/km²). Son centre traditionnel, Timișoara, polarise la plupart du territoire de la province, son rayonnement dépassant d'ailleurs beaucoup les limites du Banat.

Comme d'autres provinces roumaines, le Banat fait partie d'un ensemble territorial plus vaste (le Banat historique) de quelques 28'000 km carrés, dont la plus grande partie revient à la Roumanie et le reste à la Yougoslavie puis dans une moindre mesure à la Hongrie. Les raisons de ce partage furent tout autant ethniques que politiques, des minorités restant d'un côté et comme de l'autre. Il s'agit d'un ensemble régional qu'on veut maintenant ressusciter sous la forme d'une eurorégion, le trafic frontalier étant assez important même à l'époque communiste.

Réputée comme la plus riche province roumaine, le Banat joue un rôle important dans les relations de la Roumanie avec l'Europe Centrale et Occidentale, l'infrastructure existante et l'éloignement par rapport à Bucarest favorisant ainsi la ville de Timişoara. Pourtant, sa faiblesse démographique risque fort d'hypothéquer son développement car depuis 1950 le Banat a été très dépendant des autres provinces roumaines du point de vue de la main-d'œuvre.

CRISANA-MARAMURES

Il s'agit de l'ensemble le plus hétérogène. Ses limites ont été déjà présentées et les raisons qui ont amené à garder la division de l'entre-deux guerres sont ici aussi historiques car ces territoires ont fait partie de la Hongrie proprement dite et pas de la Transylvanie, sauf quelques exceptions à certaines reprises. La contrée de Crisana est une construction récente, d'après 1918, et à vrai dire c'est une région qui ne semble pas avoir d'unité ni d'identité propre et le seul critère unificateur qu'on peut retracer est celui de l'hydrographie, son nom signifiant d'ailleurs le pays des trois rivières Cris. Le Maramures par contre possède une identité historique plus forte et une résonance ethnographique particulière même si le Maramures d'autrefois était plus vaste mais aussi plus hétérogène. Son assise territoriale dépasse la frontière actuelle au delà de la rivière de Tisa vers l'Ukraine transcarpatique. Formant un pays historique distinct, le Maramures a été partagé dans le contexte particulier de 1918 entre la Roumanie (au sud de Tisa, de peuplement roumain) et la Tchécoslovaquie (au nord de Tisa, de peuplement mixte ruthène, roumain et hongrois). Cet ensemble assez flou englobe aussi les contrées de Oas, Satu Mare, Chioar et Codru, rattachées d'habitude au Maramures tout comme, plus au sud, le Zarand avec des affinités transylvaines est rattaché au Crisana.

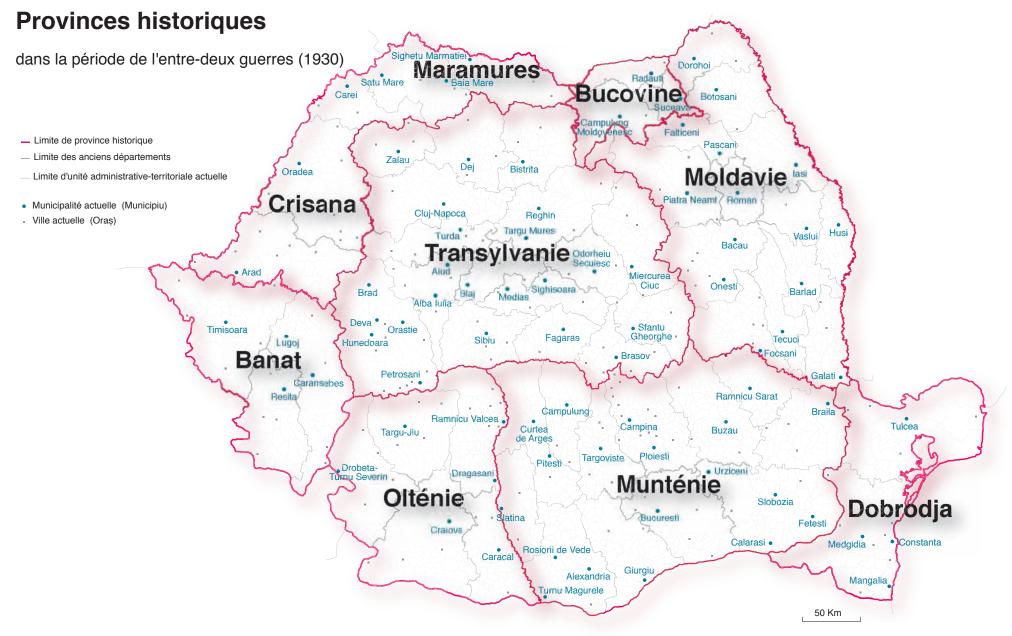
La surface de cet ensemble est de 23'905 km carrés et la population de 1'955'237 habitants (81,8 hab/km carré). Il n'y a pas vraiment de pôle d'attraction pour tout cet ensemble, et il ne peut y en avoir vraiment, même si la ville d'Oradea qui a d'ailleurs joué un certain rôle dans un espace plus large pourrait peut-être à nouveau jouer ce rôle vu sa position assez centrale. Il y a pourtant des marges qui convergent vers d'autres ensemble comme c'est le cas du Maramureș dont les liaisons vers Cluj sont sensiblement plus importantes ou d'Arad qui forme avec Timisoara un couple urbain assez dynamique.

Pour les besoins d'analyses très grossières il est possible de choisir seulement les trois grandes divisions territoriales: la Moldavie (avec la Bucovine), la Valachie (avec l'Olténie et Dobroudja) et la Transylvanie-Banat (avec le Crisana-Maramures). Ce sont des constructions



historiques durables, avec des évolutions particulières permettant la distinction d'un spécifique régional.







8° Régions de développement

Carte 12

Tout espace peut être perçu non seulement à partir des structures qui le fondent mais aussi à partir des découpages politiques qui l'organisent. A ce titre, les maillages communaux et régionaux, à travers leur entrecroisements permettent de saisir des dynamiques essentielles: ils révèlent des rapports de dépendance sociaux et économiques qui opposent très nettement les centres et périphéries. Parallèlement, ces différents niveaux territoriaux jouent un rôle d'acteurs de l'espace; ils correspondent, dans leur épaisseur historique et administrative, à des instances de décisions et de planification. Ils représentent non seulement un «état de fait», mais plus encore, ils se révèlent être les lieux d'évolutions à venir. Et sont à la fois le reflet de l'espace et de ceux qui le façonnent.

À ce titre, les aires de planification définies par le politique correspondent souvent à des aires polyvalentes, dès lors qu'elles combinent plusieurs niveaux de représentation, économiques bien sûr mais aussi politiques et culturels, la valeur identitaire des régions étant en amont (en tant que référence historique) et en aval (dans la mesure où elle est volontairement suscitée et entretenue) des délimitations opérées selon des critères fonctionnels. À l'heure des interrogations parfois tendues sur la prise en compte de regroupements d'intérêts régionaux, la Roumanie s'inscrit dans une recherche de découpages fonctionnels pouvant remplir des fonctions de planification pour un meilleur développement.

Ainsi dans les multiples discussions portant sur le développement régional roumain, une délimitation de huit régions de développement qu'on envisage de promouvoir depuis 1994 a été choisie. La division a, nous dit-on, été pensée selon les modèles européens et a été légiférée en 1997 sous la forme d'une «charte blanche» dans le but déclaré d'un «développement durable». Nous émettons cependant des doutes sur l'efficacité d'une telle régionalisation tellement son pouvoir semble limité.

8 régions de développement

N°	Régions de développement (8)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Densité des U.T.A. composantes 1996 Hab/Km2	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	NORD-EST	495	102.8	36'849	3'788'157
2	SUD-EST	363	82.5	35'762	2'948'750
3	SUD	524	101.9	34'453	3'510'799
4	SUD-OUEST	419	83.2	29'210	2'429'320
5	OUEST	303	64.8	32'034	2'076'702
6	CENTRE	383	78.2	34'099	2'666'288
7	NORD-OUEST	421	84.1	34'159	2'872'850
8	CAPITALE	40	1'271.1	1'821	2'314'754
	Au total	2'948	94,8	238'387	22'607'620

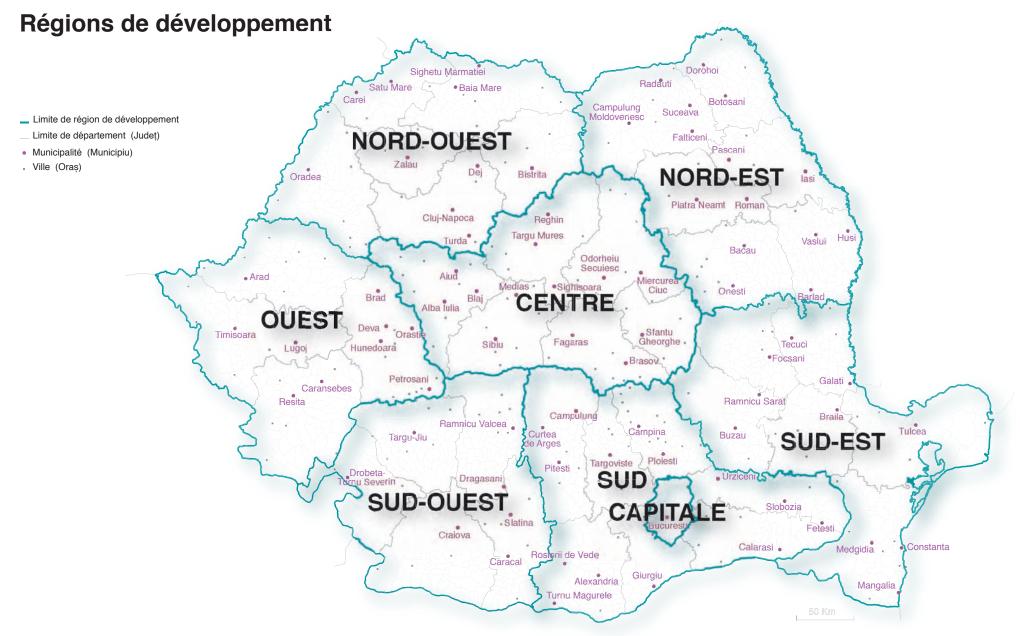
La logique qui sous-tend ce découpage reste mal perceptible et semble critiquable. Les limites de ces régions juxtaposent celles des départements, ce sont également des entités assez composites qui occultent le plus souvent les limites des petites aires homogènes constituées



autour des villes par le biais de la polarisation ou certaines «régions naturelles». Une région de développement devrait répondre aux besoins de la population concernée et devrait assurer les meilleures garanties d'une fonctionnalité et d'une utilisation efficaces des énergies locales. Dans cette perspective, le découpage présenté s'est plutôt efforcé semble-t-il de répondre à de simples critères de comparabilité (variabilité peu sensible de la dimension et un peu plus saisissable en ce qui concerne le poids démographique). Quel peut être l'avenir de la région Sud-Est qui met dans un même ensemble les podgoria ou piedmonts subcarpatiques de la Courbure et le plateau semi-aride de Dobroudja dès lors qu'entre les deux se dresse le Danube comme une barrière puisqu'il n'existe pas encore de pont pour l'enjamber dans la zone des grandes villes de Galați et Brăila? Il semble d'autant plus problématique si l'on tient compte des fortes liaisons que le département de Buzău entretien avec la Munténie Centrale, avec les villes de Bucarest et Ploiesti. Quelles raisons peut-on invoquer pour mettre une limite si tranchante au sud de la Moldavie occidentale dont la dorsale du Siret est celle qui organise tout le système de peuplement ? Et encore, quelles sont les raisons à la base de l'étrange découpage de la Transylvanie où la métropole de Cluj voit son aire d'influence coupé en deux alors qu'au sud de la province on regroupe un ensemble très hétérogène ? Peut-être que les seules régions qui correspondent au critères de la science régionale sont celles du Sud-Ouest et de l'Ouest, chacune possédant une métropole (Craiova et Timisoara) qui contrôle l'espace régional et dont la position pourrait légitimement entraîner la diffusion d'un «développement durable».

Ces huit régions se différencient pourtant d'un point de vue économique et social, sans être homogènes. Mais encore critiquable est l'absence d'un découpage hiérarchisé, un niveau secondaire s'imposant pour affiner les analyses préalables des disparités, pour mieux connaître quelles sont vraiment les aires les plus défavorisées, pour pouvoir hiérarchiser les urgences et les mesures d'ajustement. Cela permettrait un découpage plus conforme aux réalités, sans être contraint par les limites administratives des départements. Des analyses du type offre/demande probables de services, telles que celles présentées plus loin, pourraient aider dans la définition d'espaces intégrateurs, meilleurs garant peut-être de ce «développement durable» visé.







3.2. Maillages environnementaux

Même si la société et ses activités ne dépendent plus aussi étroitement qu'autrefois de l'environnement physique, la «géographie» continue d'exercer son influence sur certaines logiques de maillages territoriaux. Certains facteurs, tels le relief ou le climat par exemple, ne possèdent pas tous le même niveau d'influence. La structure du sous-sol ou le réseau hydrographique jouent indéniablement des arbitres à long terme, le relief constitue un obstacle majeur souvent à reconsidérer pour les tracés des voies de communication, il peut entraîner des coûts élevés lorsqu'il s'agit de construire une route à travers la montagne car même si les techniques modernes permettent de tout faire, ou presque, elles n'effacent ni la question des coûts ni celle des effets sur l'environnement. Le climat de son côté est une affaire de nuances. Etablir un découpage climatique est difficile tellement tout y est relatif et les limites floues, incertaines. En fait, lorsqu'on parle de facteurs environnementaux, on est beaucoup plus en face de zones de transition que devant des limites claires et nettes. Mais pour classer et faire des cartes, pour évaluer ce qu'on a ici par rapport à là, on est obligé de tracer des lignes, de fixer des contours, de mettre des limites, en quelque sorte de découper la réalité comme nous le faisons pour tout, tout le temps. C'est une simplification mais pour les phénomènes environnementaux, celle-ci peut trouver son utilité tout particulièrement par exemple dans l'étude du milieu rural et agricole, dans l'étude des potentialités de développement (du tourisme par exemple). Voici les régionalisations essentielles que nous avons élaborées dans nos bases de données et dont les contours sont précisés dans les cartes qui suivent, pour certaines régionalisations d'ailleurs nous proposons des variantes avec plus ou moins de détail:

•	Régions physiographiques (2 variantes)	(5, 13 et 56 zones / 3 et 40 zones)
•	Zones thermiques	(5 et 3 zones)
•	Zones pluviométriques	(5 et 3 zones)
•	Zones climatiques	(21 et 8 zones)
•	Bilan hydrique	(5 zones)
•	Bilan radiatif	(6 zones)
•	Végétation naturelle	(6 zones)
•	Dégradation des terrains	(3 zones)
•	Potentiel productif du sol	(4 zones)



1° Régions physiographiques

Roumanie des montagnes, Roumanie des plaines, Roumanie des piedmonts, Roumanie des plateaux et collines, cet espace recèle au plus profond de lui les marques de bouleversements majeurs qui se reflètent en surface. Espace géographique «naturel», il a conditionné l'implantation humaine tout en étant conditionné par elle. L'histoire héritée des temps longs de la géologie et des processus naturels permet de classer les unités territoriales-administratives en prenant pour assises les caractéristiques physiques dominantes du milieu géographique. Dans cette démarche taxinomique, le problème de l'échelle d'évaluation et l'adéquation nécessaire au maillage administratif viennent compliquer la définition de régions physiographiques en fonction des caractéristiques du milieu naturel. Nous présentons ici, à titre d'exemple, deux variantes taxinomiques des régions physiographiques de la Roumanie qui possèdent chacune leur logique de découpage et qui peuvent être abordées en fonction d'un certain nombre de sous-régions.

1.1° Variante 1: 5,13 et 56 régions physiographiques

Carte 13 Régions physiographiques - Variante 1: 5 régions Carte 14 Régions physiographiques - Variante 1: 13 régions Carte 15 Régions physiographiques - Variante 1: 56 régions

Distinguer les unités physiques de l'espace géographique signifie, d'une part, déterminer d'abord les facteurs d'homogénéité des caractères naturels fondamentaux du cadre environnemental et, d'autre part, préciser les discontinuités spatiales effectives de ces caractéristiques qui permettront de discriminer les unités de base qui devront par la suite permettre leur ajustement aux unités territoriales administratives.

Cette démarche comporte en soi pas mal de difficultés: au niveau de l'homogénéité, il serait souvent nécessaire de descendre à des niveaux d'unités environnementales trop petites pour s'assurer d'une superposition quasi-optimale des caractères physiques alors qu'au niveau des discontinuités, on est face à des passages graduels d'une limite à l'autre par l'intermédiaire de zones de transition qui doivent être, de leur côté, différenciées des aires centrales bénéficiant d'une homogénéité plus évidente. C'est pourquoi, par exemple, il peut s'avérer nécessaire de définir une sous-unité de transition entre les Carpates orientales et les Carpates méridionales, sous-unité qui reprend le style tectonique, la constitution lithologique et l'effet de ces deux paramètres sur le relief alors qu'ils sont plus constants pour tout le reste des Carpates orientales, une zone qui possède des altitudes et un étagement phyto-pédo-climatique semblables plutôt aux Carpates méridionales.

Les grands couloirs fluviaux représentent quelque fois aussi de pareilles discontinuités et on les a souvent employés comme des limites faciles à tracer entre les régions physiographiques, indifféremment de la genèse des vallées. C'est le cas classique des éléments des Carpates méridionales où les grands blocs tectoniques sont clairement séparés par des vallées transversales sauvages qu'il est important de respecter dans toute régionalisation. Mais les mêmes couloirs peuvent devenir, dans les zones de plaine et même de plateau, des sous-unités ou des unités physiques propres, tant par leur dimensions que par les particularités de



leur paysage naturel. C'est le cas par exemple de la large plaine alluviale du Danube dans la Plaine valaque, formée de dépôts postglaciaires humides, parsemés de nombreux lacs et mares permanentes ou temporaires autrefois couvertes en grande partie par la forêt fluviale hydrophile.

Les problèmes se compliquent davantage si l'on passe à l'intégration spatiale et taxinomique des unités élémentaires car il est nécessaire de trouver des critères de base pour chaque échelon, critères qui doivent exprimer le facteur d'intégration déterminant pour les autres éléments du cadre naturel.

Dans le cas de la Roumanie, les diverses formules avancées par les géographes pour systématiser les résultats des recherches régionales ont misé sur deux facteurs principaux: le facteur morphologique d'abord, avec une forte composante tectono-génétique, le facteur phytoclimatique ensuite. Le facteur morphologique a été considéré presque sans exception comme le plus important, prenant en considération l'énergie appréciable et la jeunesse du relief dominé par la couronne montagneuse centrale des Carpates. Les différences altitudinales impriment au climat un étagement frappant, beaucoup plus important que les différences introduites par le déploiement latitudinal du pays qui, pourtant, n'est pas négligeable non plus, expliquant la réduction du rayonnement solaire total dans la direction Sud-Nord et celles dues au déploiement longitudinal responsable surtout du continentalisme de plus en plus prononcé si on va vers l'est et le Sud-Est.

La position de la Roumanie dans une zone d'interférence des deux grandes provinces physiographiques du continent, l'Europe centrale à climat plus modéré et l'Europe de l'est à climat plus continental, ainsi que la présence dans le Sud-Ouest et le Sud-Est du pays de certains effets sub-méditerranéens, montre pourtant qu'au niveau continental le facteur phytopédo-climatique possède une prééminence indiscutable alors que, heureusement au niveau national on peut se prévaler d'une certaine superposition entre la distribution des unités d'orogène et l'extension de la province centre-européenne, dans l'ouest et le centre du pays, et entre la distribution des unités extracarpatiques et l'extension de la province est-européenne, dans l'est et le Sud-Est (Ungureanu et al. 1994-1995).

Les particularités structurales du relief sont beaucoup plus utilisables pour délimiter les unités et les sous-unités physiographiques dans la province d'orogène, surtout dans les Carpates où il faut tenir compte de la structure longitudinale des Carpates orientales, dans la structure en blocs faillés et redressés des Carpates méridionales et de la structure en mosaïque des Carpates occidentales ainsi que dans les Subcarpates et l'est du Bassin transylvain (avec un relief de hautes collines dû à une tectonique assez mouvementée mais ayant à la fois un fond lithologique peu résistant). Si l'on descend vers la périphérie du pays, le rôle du facteur tectonique se réduit visiblement dans les régions du plateau laissant la première place à l'érosion fluviale et aux processus de versant, alors que dans les plaines ce sont les processus accumulatifs récents qui deviennent dominants.

Cela nous a permis de distinguer quatre sous-régions physiographiques principales: une sous-province carpatique, une sous-province des hautes collines (comprenant à côté des Subcarpates, le Bassin transylvain toujours intimement lié aux Carpates et difficile à recouper, bien qu'ici, dans l'ouest et le centre, le rôle de la tectonique récente et de la structure soit dépassé par celui des agents modélateurs externes), une sous-province des plateaux et des basses collines (les collines de l'ouest, le Piedmont Gétique, le Plateau Moldave et le Plateau de la Dobroudja du centre-sud), puis une sous province des plaines (la plaine de la Tisa extrémité orientale de la Plaine Pannonienne, la Plaine Valaque et le Delta du Danube). La Drobroudja septentrionale constitue une situation à part, nous la considérons en effet aussi comme une sous-province, s'agissant d'une unité de vieilles montagnes rabotées et



partiellement rajeunies, contrastant nettement avec les régions environnantes, steppiques ou marécageuses; cette enclave à formes de relief étonnamment hardies représentant à la fois un véritable îlot forestier.

Dans les unités d'orogène, les différences imprimées à la couverture phyto-pédo-climatique par le relief sont, sans aucun doute, plus frappantes que dans les aires extracarpatiques, ce qui explique aussi le morcellement de la carte et même l'emboîtement de certaines sous-régions, surtout dans les Carpates, contrastant dès le premier coup d'œil avec les dimensions plus grandes et le caractère plus compact des sous-régions de plateau et de plaine. Pourtant, dans les zones de plateau et de basses collines, c'est toujours le gradient altitudinal qui intervient comme facteur déterminant dans la distribution de la couverture phyto-pédo-climatique. C'est surtout le cas du Plateau Moldave où l'altitude (combinée dans une certaine mesure avec le degré de continentalisme) induit des précipitations plus élevées, ainsi que la domination des forêts et des argiluvisols dans les unités qui dépassent l'altitude moyenne de 200 mètres (Plateau piedmontain, Plateau de Suceava, Plateau de Bârlad) à côté des précipitations plus pauvres et plus irrégulières, expliquant la domination de la végétation herbacée et des mollisols dans les unités qui descendent au-dessous de l'altitude de 200 mètres (plaines collinaires de Jijia et de Fălciu, Haute plaine de Covurlui).

Même dans les plaines, la genèse du relief, fruit de l'équilibre instable, dans son évolution quaternaire, entre le processus de subsidence et l'accumulation fluvio-lacustre et fluvio-maritime par l'intermédiaire de la profondeur du niveau hydrostatique, de la fréquence des inondations, de la distribution de la couverture phyto-pédologique, interfère avec la zonalité climatique et nous permet de distinguer des plaines piedmontaines (plus inclinées, formées surtout de cônes de graviers), des plaines de subsidence (extrêmement plates, marécageuses et souvent inondées), des plaines de transition (où paraît déjà une certaine couverture de lœss), des plaines tabulaires (couvertes d'épaisses couches de lœss), des plaines de terrasses (partiellement couvertes par des dunes de sable).

Malheureusement, l'ajustement des limites naturelles dans les limites administratives est très malaisée, souvent la raison même de l'existence des agglomérations humaines étant celle d'une certaine combinaison de plusieurs fragments d'unités physiographiques capables d'offrir une gamme plus ou moins complète de ressources nécessaires à la vie et aux activités économiques. Par cet ajustement, surtout dans les zones plus fragmentées, les sous-unités physiographiques plus minces perdent une bonne partie de leur continuité ou s'effacent totalement, c'est surtout le cas des dépressions internes des Carpates ou même de quelques petites chaînes des Carpates occidentales (Montagnes de Meses par exemple). La seule solution pour corriger un tant soit peu la taxinomie serait d'employer un maillage administratif plus fin que celui des communes actuelles, maillage inexistant à l'heure actuelle.

Orientation bibliographique:

MIHAILESCU, V. [1932] «Marile regiuni morfologice ale României», *Bul. Soc. Reg. Rem. Geogr.*, t. L.

SIRCU, I., [1971] Geografia fizica a Româmiei, Edit. Did. Ped., Bucarest.

UNGUREANU, A., UNGUREANU, I., DONISA, I. [1994-1995] «Les régions géographiques du territoire de la Roumanie», *Anal, Stiint., Univ. «Al. I. Cuza»,* Iași, S. Geogr., t. XL-XLI.



- [1960] Monografia geografica a R.P. Române, t. I, Edit. Acad. R.P. Rom., Bucarest.



Régions physiographiques - Variante 1: 5, 13 et 56 régions

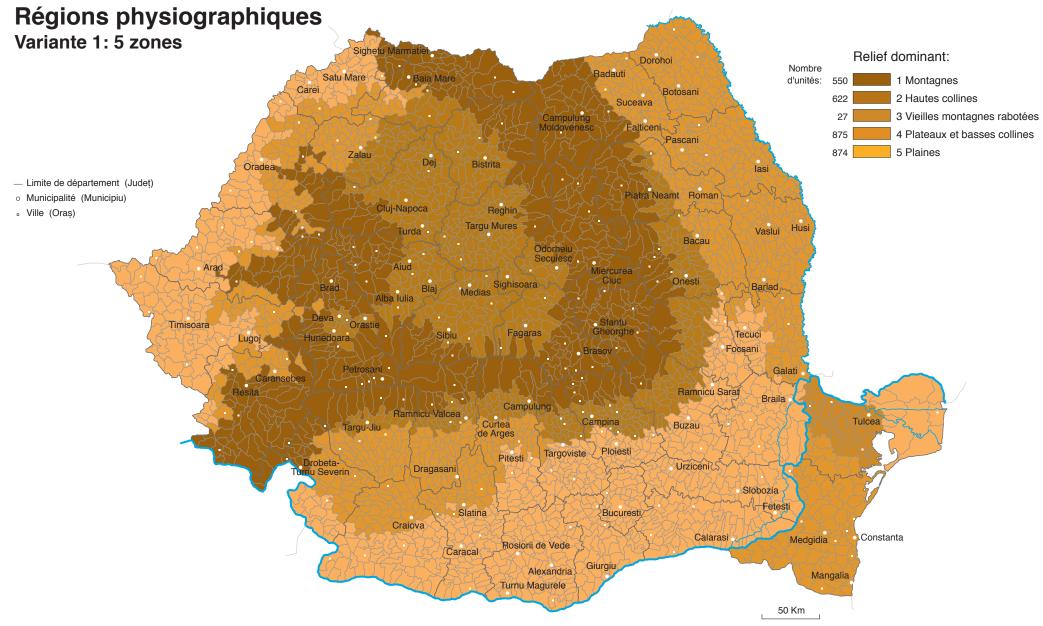
N.B. Ce tableau contient des erreurs d'attribution de communes à des régions physiographiques de la Variante 1. Le nombre d'unités territoriales, les superficies et la population peuvent ne pas être justes.

N°	Régions	Nombre d'unités	Superficie des U.T.A	
	physiographiques	territoriale	composantes	
	(5, 13 et 53)	administrative 1998	km ² 1994	
1	MONTAGNES	550	67'277,7	3'569'788
11	Carpates orientales	283	34'800.1	2'284'241
111	Axe cristallin@mézozoÎque	52	7853.3	316'538
112	Carpates du flysch	104	14291,1	756'095
113	ChaÎne volcanique	68	8239,4	515'778
114	Couloir dépressionnaire interne	48	3268,2	630'207
115	Groupe de transition vers les Carpates méridionales	11	1148,1	65'623
12	Carpates méridionales	73	12'221,5	493'941
121	Groupe de Făgăraș	18	2'862,4	87'258
122	Groupe de Parâng	32	5'364,3	241'464
123	Groupe de Retezat	14	3'086,0	93'084
124	Dépressions internes	10	961,6	73'922
13	Carpates occidentales	191	19'850,6	781'432
131	Montagnes banato⊡olténiennes	63	6'618,9	406'896
132	Montagnes de Poiana Ruscăi	15	1'603,9	27'330
133	Montagnes de l'ouest (Apuseni)	113	11'627,8	347'206
2	HAUTES COLLINES	622	39'581,6	4'229'365
21	Subcarpates	260	12'785,5	1'555'074
211	Subcarpates moldaves	78	4'818,8	470'853
212	Subcarpates de Vrancea	19	1'091,7	55'444
213	Subcarpates de la Munténie centrale	98	3'805,4	523'107
214	Monts d'Argeş	28	1'258,5	168'850
215	Subcarpates d'Olténie	37	1'811,1	336'820
22	Bassin transylvain	365	27'172,1	2'684'958
221	Dépressions et piedmonts marginaux	79	6'872,8	916'561
222	Hautes collines d'aspect subcarpatique	45	3'701,5	281'283
223	Plateau du Someș	72	5'604,7	589'617
224	Hautes collines des Târnave	78	5'613,6	356'936
225	Prairie collinaire de Transylvanie	75	4'373,9	485'745
226	Plateau des Secașe	16	1'005,6	54'816
3	VIEILLES MONTAGNES RABOTEES	27	3'428,2	215'984
31	Massif nord-dobroudjéen	27	3'428,2	215'984
311	Monts de Măcin	10	1'076,7	47'909
312	Hautes collines de Niculițel	3	341,6	14'930
313	Collines de Tulcea	8	1'170,6	126'347
314	Plateau de Babadag	6	839,3	26'798
4	PLATEAUX et BASSES COLLINES	875	59'427,6	6'068'809
41	Plateau de la Dobroudja du centre-sud	71	8'172,3	762'214
411	Dobroudja centrale	24	3'243,3	106'963
412	Dobroudja méridionale	47	4'929,0	655'251

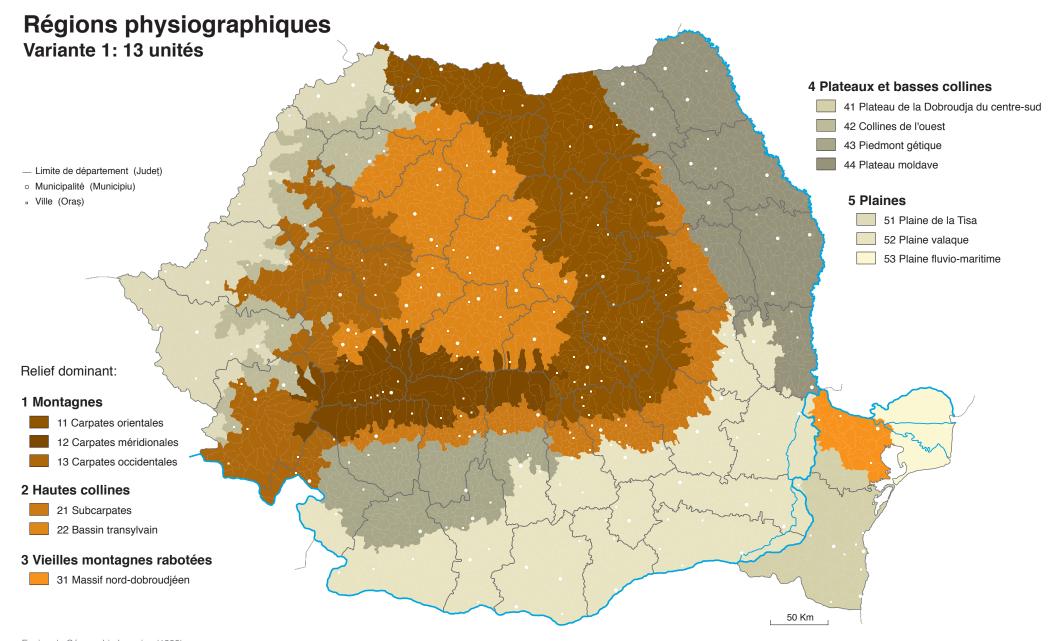


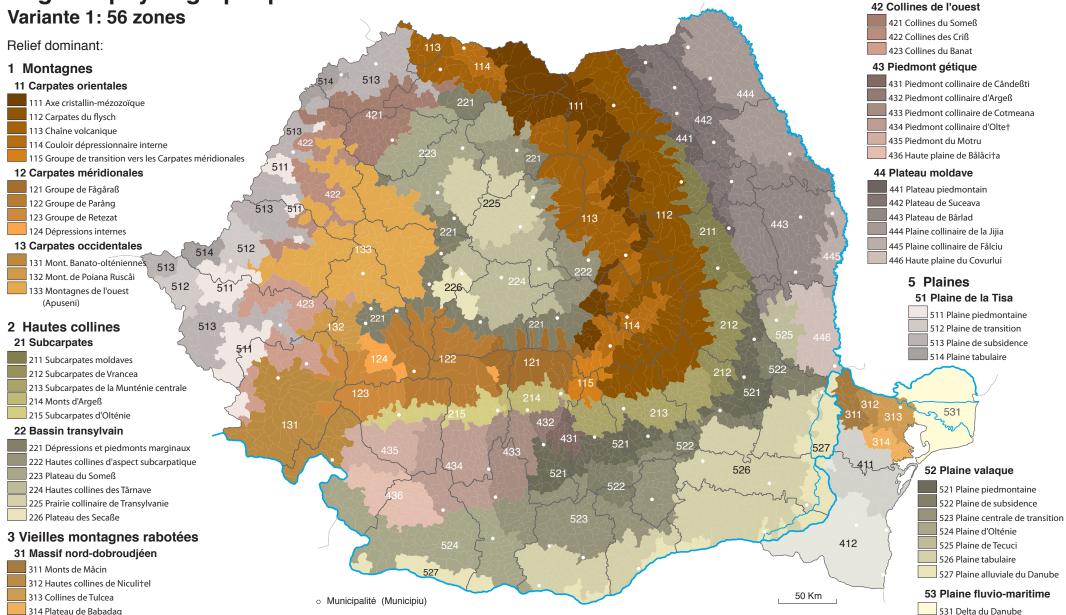
42	Collines de l'ouest	153		11'114,9	644'927
421	Collines du Someș		70	4'361,7	342'950
422	Collines des Criş		25	1'844,9	107'608
423	Collines du Banat		57	4'870,1	192'043
43	Piedmont gétique	236		13'658,5	1'316'997
431	Piedmont collinaire de Cândești		14	821,7	85'738
432	Piedmont collinaire d'Argeș		10	496,7	45'325
433	Piedmont collinaire de Cotmeana		49	2'760,1	241'846
434	Piedmont collinaire d'Olteț		82	4'461,6	640'076
435	Piedmont du Motru		41	2'492,0	197'899
436	Haute plaine de Bălăcița		40	2'626,4	106'113
44	Plateau moldave	415		26'481,9	3'344'671
441	Plateau piedmontain		31	1'533,2	392'998
442	Plateau de Suceava		102	5'536,4	798'647
443	Plateau de Bârlad		135	8'783,8	662,027
444	Plaine collinaire de la Jijia		97	6'629,0	942'320
445	Plaine collinaire de Fălciu		15	1'275,6	89'490
446	Haute plaine du Covurlui		36	2'762,1	461'51
5	PLAINES	874		68'698,9	8'523'674
51	Plaine de la Tisa	189		17'199,9	1'746'830
511	Plaine piedmontaine		43	4'384,9	160'523
512	Plaine de transition		25	2'464,6	330'05
513	Plaine de subsidence		106	9'130,2	1'165'558
514	Plaine tabulaire		15	1'220,2	90'694
52	Plaine valaque	675		47'772,4	6'754'352
521	Plaine piedmontaine		111	6'183,4	1'294'834
522	Plaine de subsidence		71	4'382,2	487'723
523	Plaine centrale de transition		142	8'181,7	2'807'70
524	Plaine d'Olténie		108	7'317,9	524'43
525	Plaine de Tecuci		17	1'223,3	152'06
526	Plaine tabulaire		187	15'183,9	1'207'38
527	Plaine alluviale du Danube		39	5'300,0	279'20
53	Plaine fluvio-maritime	10		3'726,6	22'492
531	Delta du Danube		10	3'726,6	22'492
			010.40	00014440	20100=100
Au total		l	2'948	238'414,0	22'607'62











4 Plateaux et basses collines

41 Plateau de la Dobroudja ☐411 Dobroudja centrale

412 Dobroudja méridionale



1.2° Variante 2: 3 et 40 régions physiographiques

Carte 16 Régions physiographiques - Variante 2: 3 régions Carte 17 Régions physiographiques - Variante 2: 40 régions

Une deuxième variante de délimitation des régions physiographiques roumaines est déduite cette fois des divisions reconnues par le «Traité de Géographie de la Roumanie» de 1982-1992. Trois grandes classes correspondant aux trois formes majeures du relief permettent d'allouer chaque unité territoriale-administrative à la zone des montagnes, celle des collines et plateaux ou celle des plaines. Le problème des communes qui chevauchent deux grandes formes de relief ou qui se trouvent au contact de deux milieux a été résolu en appliquant le principe de la dominance, malgré les difficultés évidentes de choix qui apparaissent principalement au contact des montagnes et des aires dépressionnaires ou collinaires environnantes, là où les communes s'étalent des fonds de vallées jusqu'aux sommets des montagnes.

Des problèmes surviennent aussi au niveau des régions physiques dont l'appartenance est confuse, soit qu'il s'agisse de basses montagnes (au Banat notamment), de plateaux fragmentés au caractère montagnard (celui de Mehedinți ou au nord de la Dobroudja), des plateaux faiblement ondulés (au sud de la Dobroudja) ou des dépressions intramontagnardes.

Cette variable qualitative, dessinant à grands traits les différenciations spatiales très nettes de la plupart des phénomènes géographiques selon les grands schémas du relief, peut ainsi d'une manière très générale évaluer certaines hypothèses, généraliser les tendances ou classer des valeurs. Cependant si l'on désire scruter plus à fond une régionalisation physiographique, une classification plus détaillée, telle que celle qui suit en quarante zones, gagnera en pertinence.

Variante 2: 3 régions physiographiques

N°	Régions physiographiques (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Milieux de montagne	540	66'028	3'405'097
2	Plateaux et collines	1'569	105'446	10'518'470
3	Plaines	839	66'940	8'684'053
	Au total	2'948	238'414	22'607'620



Grandes zones physiographiques





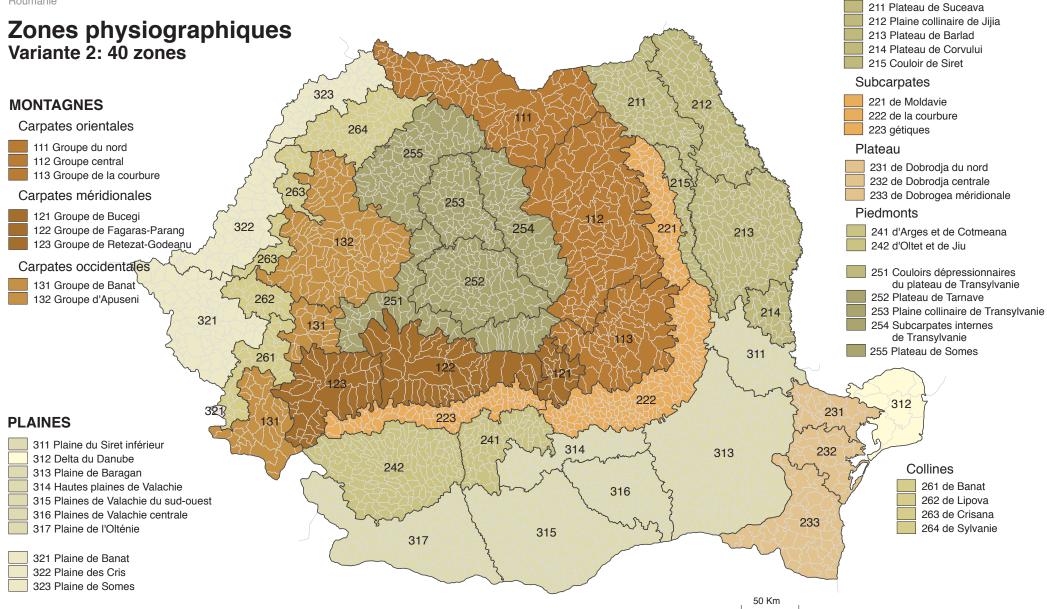
Carte 17 Régions physiographiques - Variante 2: 40 régions

Voici une classification en 40 régions qui nuance de manière assez classique les grands traits physico-géographiques de l'espace roumain en différenciant de manière plus détaillée les divisions du «Traité de Géographie de la Roumanie» de 1982-1992. Bien évidemment, il est possible de privilégier un niveau supérieur d'agrégation, par exemple au niveau de 10 grandes divisions physiques (les trois chaînes carpatiques, les Subcarpates, les quatre plateaux et les deux plaines). C'est un découpage plus fin qui est illustré ici car pour beaucoup d'études, une telle classification détaillée s'avère des plus utile. Evidemment, par agrégation il est facile d'obtenir tout autre niveau supérieur à l'exemple des Carpates Orientales découpées en trois groupes (groupe du nord, du centre et de la Courbure). Les problèmes d'attribution d'une unité territoriale-administrative à une classe ont été les mêmes que pour toute autre caractéristique, le chevauchement étant plus fréquent encore à ce niveau de détail. En regard de l'extrême diversité de l'environnement physico-géographique de la Roumanie, cette classification peut s'avérer des plus utile pour évaluer la différenciation qualitative des phénomènes.



Régions physiographiques - Variante 2: 3 et 40 régions

N°	Régions	Nombre	Superficie	
	physiographiques	d'unités territoriale	des U.T.A. composantes	
	(3 et 40 régions)	administrative	· km²	au
1	Montagne	1998 540	1994 66'028	1.07.1996 3'405'097
111	Carpates orientales - groupe du nord	92	10'418.5	678'411
112	Carpates orientales - groupe central	107	14'470,7	787'527
113	Carpates orientales - groupe de la Courbure	60	7'480,8	661'398
121	Carpates méridionales - groupe de Bucegi	16	1'698,9	122'397
122	Carpates méridionales - groupe de Făgăraș-Parang	45	7'715,6	287'018
123	Carpates méridionales - groupe de Retezat-Godeanu	37	5'748,1	192'561
131	Carpates occidentales - groupe de Banat	57	6'043,9	251'951
132	Carpates occidentales - groupe d'Apuseni	114	11'254,8	340'083
2	Plateaux et collines	1'569	105'446	10'518'470
211 212	Plateau de Suceava Plaine collinaire de Jijia	98	5'499,0	703'856 910'201
212	Plateau de Bârlad	145	6'161,8 9'698,2	729'472
213	Plateau de Corvurlui	26	1'827,4	85'386
214	Couloir de Siret	41	2'112,1	555'673
221	Subcarpates de Moldavie	60	3'332,6	406'362
222	Subcarpates de la Courbure	166	7'835,9	824'773
223	Subcarpates gétiques	84	3'987,3	588'524
231	Plateau de Dobroudja du nord	22	2'657,0	194'903
232	Plateau de Dobroudja centrale	21	2'988,8	73'273
233	Plateau de Dobroudja méridionale	56	6'076,6	724'674
241	Piedmonts d'Arges et de Cotmeana	73	4'056,3	305'515
242	Piedmonts d'Oltet et de Jiu	147	8'862,4	966'735
251	Couloirs dépressionnaires du plateau de Transylvanie	80	6'566,6	910'909
252	Plateau de Tarnave	90	6'643,5	406'646
253	Plaine collinaire de Transylvanie	71	4'137,2	436'980
254	Subcarpates internes (de Transylvanie)	66	5'361,1	392'464
255	Plateau de Somes	83	6'756,4	644'739
261	Collines de Banat	30	2'689,5	117'672
262	Collines de Lipova	18	1'732,6	46'010
263	Collines de Crișana	37	2'712,4	133'487
264	Collines de Sylvanie	74	4'602,4	364'405
3	Plaines	839	66'940	8'684'053
311	Plaine du Siret inférieur	50	4'137,6	720'267
312	Delta du Danube	9	3'596,2	17'461
313	Plaine du Baragan	163	15'085,5	1'245'775
314	Hautes plaines de Valachie	70	3'884,0	910'185
315	Plaines de Valachie du sud-ouest	159	11'066,5	915'973
316	Plaines de Valachie centrale	97	4'852,0	2'628'043
317	Plaine de l'Olténie	126	8'824,7	633'828
321	Plaine de Banat	68	7'409,5	680'044
322	Plaine des Criş	55	5'190,8	673'866
323	Plaine de Someş	45	3'323,0	338'982
Au total		2'948	238'414,0	22'607'620
, 10 10101	I .	2 5 70	200 717,0	LL 007 020



PLATEAUX et COLLINES



2° Zones thermiques: 5 zones

Carte 18

Une autre caractéristique du milieu physique vient s'ajouter aux déterminants environnementaux en délimitant dans un premier temps cinq zones de température moyenne multiannuelle (1896-1972) telles qu'elles ont été déduites par interpolation dans chaque unité territoriale-administrative à partir de l'information de l'Atlas climatologique de RSR.

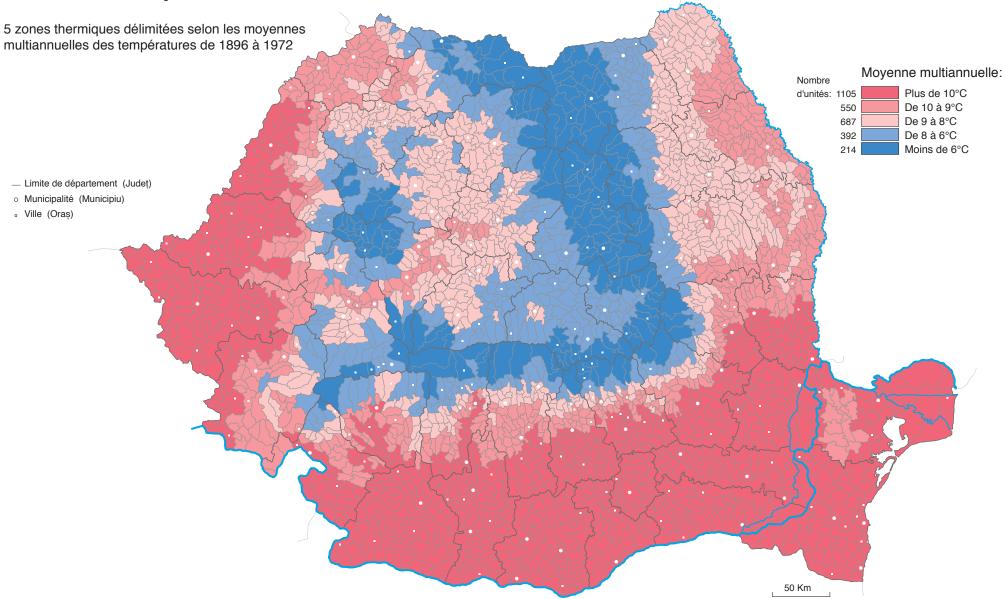
La division retenue en cinq zones établie un seuil de un degré °C depuis la valeur 10°C.

5 zones thermiques

N°	Zones thermiques (5)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Plus de 10°C	1'104	89'203,4	10'760'221
2	De 10°C à 9°C	550	37'635,2	3'767'104
3	De 9°c à 8°C	687	43'870,4	4'645'961
4	De 8°C à 6°C	392	35'952,7	2'218'026
5	Moins de 6°C	215	31'752,3	1'216'308
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620



Zones thermiques





3° Zones thermiques: 3 zones

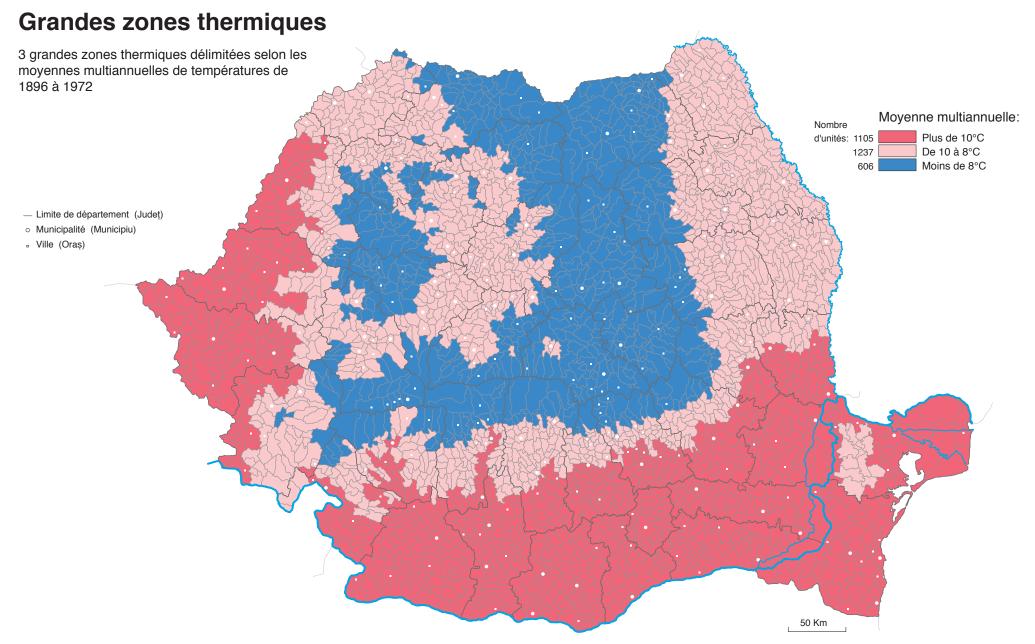
Carte 19

Une généralisation des températures moyennes multiannuelles de 1896 à 1972 ne retient que trois classes en fonction de deux seuils thermiques, ceux de 10°C et 8°C, divisant à peu près les communes en groupes limites à climat chaud et à climat frais.

3 zones thermiques

N°	Zones thermiques (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Plus de 10°C	1104	89'203,4	10'760'221
2	De 10°C à 8°C	1237	81'505,6	8'413'065
3	Moins de 8°C	607	67'705,0	3'434'334
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







4° Zones pluviométriques: 5 zones

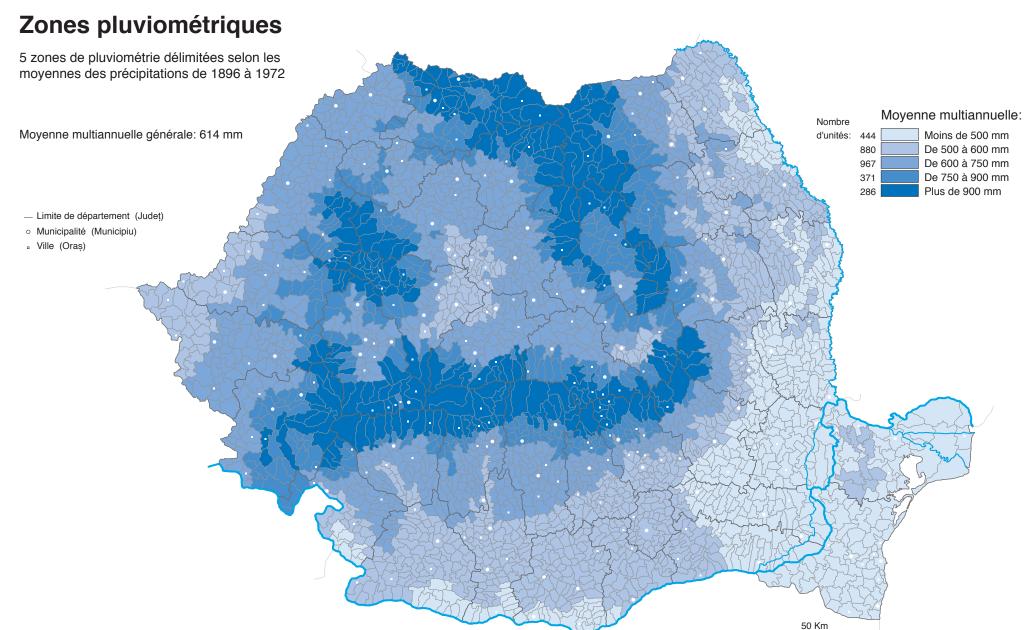
Carte 20

De la même manière qu'avec les températures, on a procédé à une classification des niveaux de précipitation. Un premier zonage des unités territoriales-administratives considère cinq classes correspondant aux quantités de précipitations selon leur moyenne multiannuelle (1896-1972). Le seuil minimal retenu est celui de 500 mm, signifiant dans le contexte climatique roumain un certain degré d'aridité. Il a par la suite été établit des seuils progressifs de 600, 750 et 900 mm. On notera que la population est particulièrement concentrée dans la zone déficitaire.

5 zones de précipitations

N°	Zones de précipitations (5)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Moins de 500 mm	444	43'207,1	3'416'800
2	500-600 mm	879	56'528,5	8'892'423
3	600-750 mm	967	65'408,7	6'595'689
4	750-900 mm	371	32'216,0	2'046'083
5	Plus de 900 mm	287	41'053,7	1'656'625
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







5° Zones pluviométriques: 3 zones

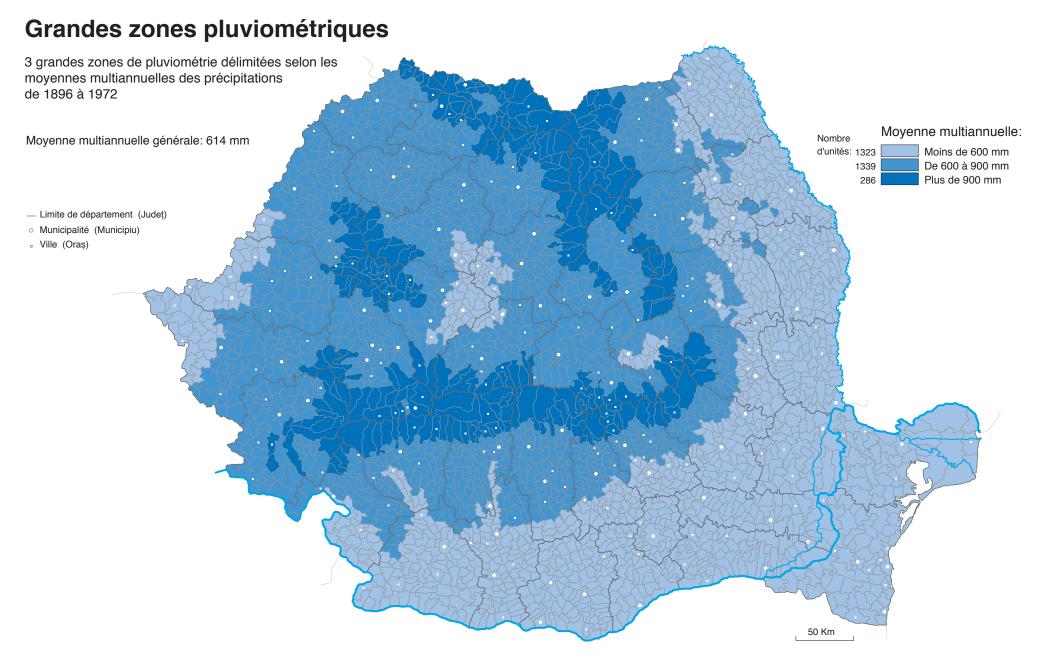
Carte 21

La généralisation en trois classes des moyennes de précipitations multiannuelles de 1896 à 1972 s'est faite selon deux seuils, ceux de 600 et 900 mm. Ces limites peuvent connoter également les caractéristiques d'un climat sec au-dessous de 600 mm, et humide au-dessus de 900 mm.

3 zones de précipitations

N°	Zones de précipitations (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Moins de 600 mm	1'321	99'664,6	1'2304'191
2	600-900 mm	1'340	97'695,7	8'646'804
3	Plus de 900 mm	287	41'053,7	1'656'625
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







6° Zones climatiques: 21 zones

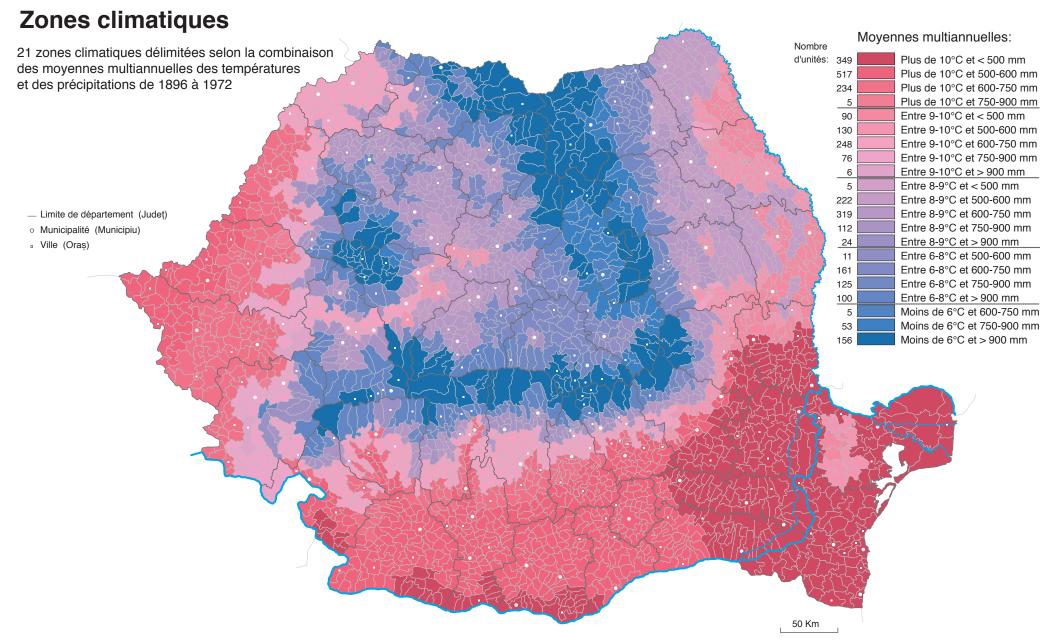
Carte 22

La combinaison des moyennes multiannuelles de températures et de précipitations (1896-1972) permet la création d'un zonage climatique. Une première classification en 21 types climatiques, chacun possédant des caractéristiques bien précises du point de vue thermique et pluviométrique, a pu être définie. Bien évidemment, cette classification s'avérera des plus utile pour les études ayant trait au domaine agricole mais aussi à celui de l'aménagement en général.

21 zones climatiques

N°	Zones climatiques (21)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
11	> 10°C et < 500 mm	349	36'139,5	2'847'902
12	> 10°C et 500-600 mm	516	33'948,8	6'003'541
13	> 10°C et 600-750 mm	234	18'707,5	1'899'093
14	> 10°C et 750-900 mm	5	407,6	9'685
21	9-10°C et < 500 mm	90	6'749,6	547'030
22	9-10°C et 500-600 mm	131	8'384,4	1'288'878
23	9-10°C et 600-750 mm	247	14'594,0	1'567'074
24	9-10°C et 750-900 mm	76	7'138,2	342'238
25	9-10°C et > 900 mm	6	769,0	21'884
31	8-9°C et < 500 mm	5	318,0	21'868
32	8-9°C et 500-600 mm	221	13'450,7	1'504'866
33	8-9°C et 600-750 mm	320	19'535,6	2'324'450
34	8-9°C et 750-900 mm	113	7'098,6	522'842
35	8-9°C et > 900 mm	23	3'000,4	253'188
42	6-8°C et 500-600 mm	11	744,6	95'138
43	6-8°C et 600-750 mm	161	12'010,9	738'305
44	6-8°C et 750-900 mm	124	11'235,5	918'471
45	6-8°C et > 900 mm	101	12'428,8	484'859
53	< 6°C et 600-750 mm	5	560,7	66'767
54	< 6°C et 750-900 mm	53	6'336,1	252'847
55	< 6°C et > 900 mm	157	24'855,5	896'694
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







7° Zones climatiques: 8 zones

Carte 23

Cette généralisation de la typologie climatique en 21 classes retient seulement 8 types climatiques allant d'un climat chaud et sec à un climat frais et humide.

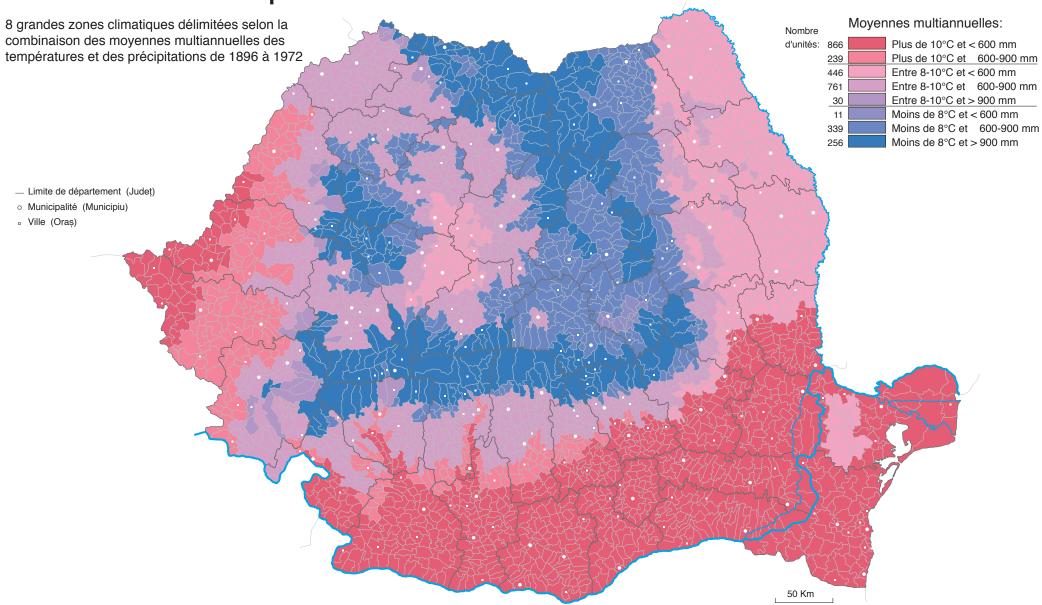
Ces deux classifications en 21 et 8 zones peuvent être utilisés selon la dimension spatiale de l'aire étudiée et aussi se combiner aux autres variables environnementales présentées ou à construire.

8 zones climatiques

N°	Zones climatiques (8)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
11	> 10°C et < 600 mm	865	70'088,3	8'851'443
12	> 10°C et 600-900 mm	239	19'115,1	1'908'778
21	8-10°C et < 600 mm	445	28'831,7	3'357'610
22	8-10°C et 600-900 mm	763	48'904,5	4'780'383
23	8-10°C et > 900 mm	29	3'769,4	275'072
31	< 8°C et < 600 mm	11	744,6	95'138
32	< 8°C et 600-900 mm	338	29'676,1	1'957'643
33	< 8°C et > 900 mm	258	37'284,3	1'381'553
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620



Grandes zones climatiques





8° Bilan hydrique: 5 zones

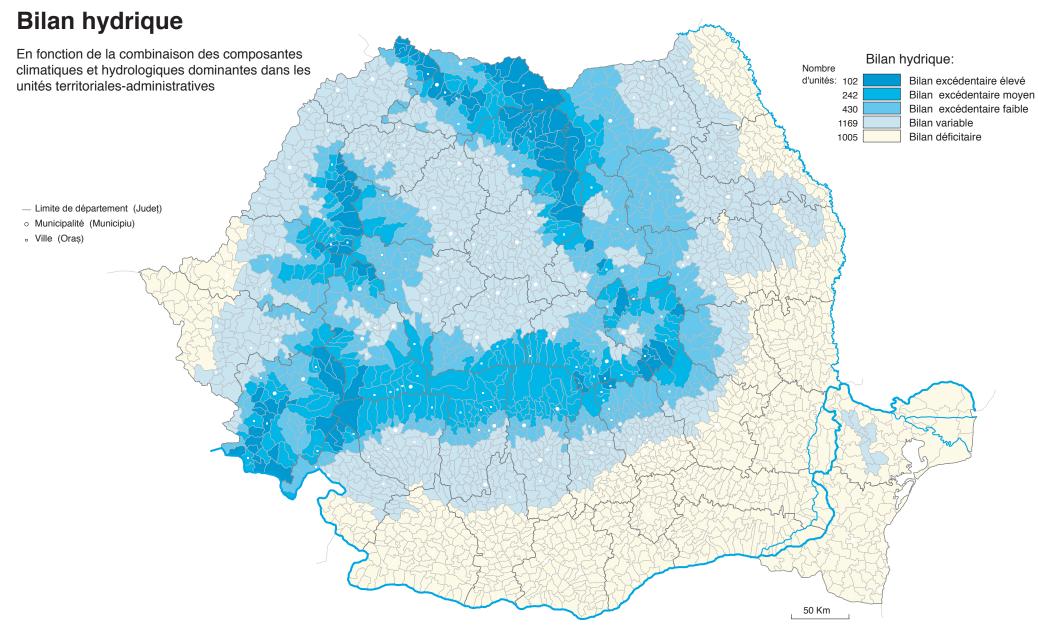
Carte 24

Autre classification de type environnemental, celle du bilan hydrique ajoute un élément important qui permet de compléter l'image des ressources hydriques du pays. Les cinq classes retenues correspondent à la carte du bilan hydrique (Atlas de RSR, V-4, carte N°10,1979) où l'on détache trois types généraux de bilan (excédentaire, variable et déficitaire) alors que le premier type est à son tour subdivisé en trois (à hauts gradients, à gradients intermédiaires et à faibles gradients). Les cinq classes ainsi obtenues reflètent d'abord le caractère hétérogène des conditions hydriques mais aussi et surtout le fait que les régions possédant un bilan excédentaire sont loin de pouvoir combler les besoins des régions déficitaires, plus étendues et plus peuplées. La gestion rationnelle des ressources en eau est en Roumanie, comme dans la plupart des pays du monde, un défi majeur pour les années à venir car sans eau, il n'y a pas de développement durable.

5 zones de bilan hydrique

N°	Bilan hydrique (5)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Bilan excédentaire fort	103	13'680,2	599'185
2	Bilan excédentaire moyen	242	29'205,5	1'656'873
3	Bilan excédentaire faible	430	39'538,6	2'330'606
4	Bilan variable	1'169	75'399,9	8'052'641
5	Bilan déficitaire	1'004	80'589,8	9'968'315
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







9° Bilan radiatif: 6 zones

Carte 25

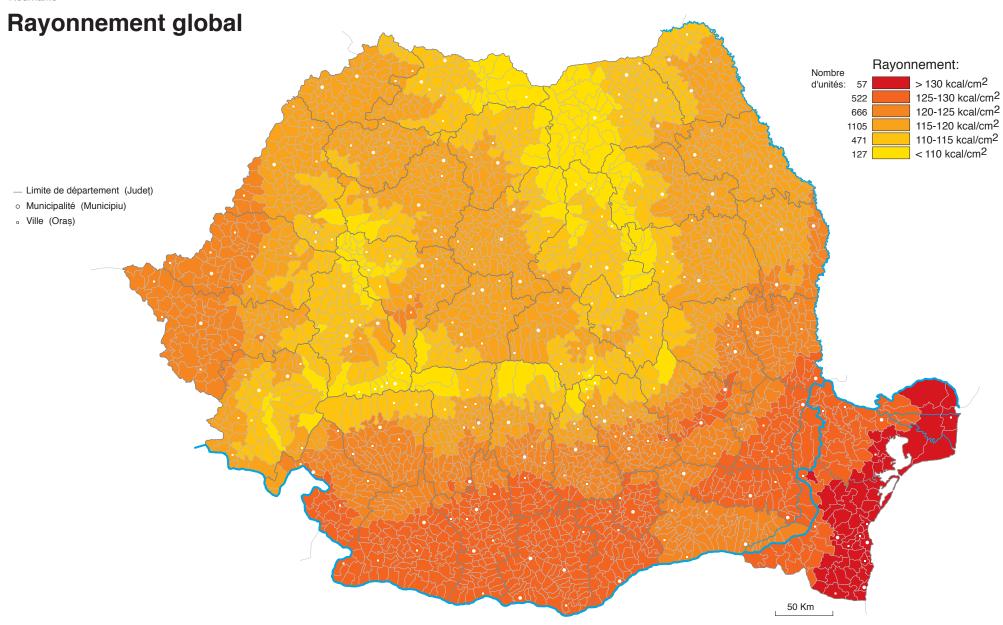
Cette variable environnementale permet de différencier l'espace roumain en fonction du rayonnement solaire global, calculé en kcal/cm² d'après l'Atlas de RSR, 1979, carte IV.1. Les classes possèdent un intervalle similaire de 5 kcal/cm².

Cette classification, tout comme les autres proposées pourra être utile dans les études sur le milieu rural et agraire mais aussi dans le domaine touristique.

6 zones de rayonnement global

N°	Zones de rayonnement global (6)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	> 130 kcal/cm ²	57	9'105,6	718'213
2	125-130 kcal/cm ²	521	40'363,1	6'037'849
3	120-125 kcal/cm ²	666	46'335,9	4'635'688
4	115- 120 kcal/cm ²	1105	74'144,3	7'299'061
5	110- 115 kcal/cm²	471	47'625,1	3'216'073
6	< 110 kcal/cm ²	128	20'840,0	700'736
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







10° Végétation naturelle: 6 zones

Carte 26

Cette classification vient compléter les données sur l'environnement en prenant en compte les grandes zones de végétation naturelle. Les six classes ont été constituées d'après la carte de la végétation de l'Atlas de RSR, 1979 (VI-2). La grande complexité de cette carte a été réduite en seulement six grandes catégories dominantes :

FORETS DE CONIFERES

Les communes dont la plus grande partie de la végétation naturelle sont des forêts de conifères, y compris les prairies dérivées, sont rattachées à ce type.

• FORETS MIXTES DE CONIFERES ET FEUILLUS

Le regroupement de cette catégorie intermédiaire est fait de la même manière.

FORETS DE FEUILLUS

Malgré la diversité des espèces, des conditions pédo-climatiques et de leur distribution en altitude, les communes dont la plus grande partie de la végétation naturelle dominante est du type forêts de feuillus sont rattachées à ce type. La prise en considération de plusieurs catégories serait très difficile et pourrait compliquer la classification.

SYLVOSTEPPES

Autre catégorie intermédiaire, les communes dont la végétation naturelle dominante appartient au type sylvosteppe regroupent de vastes surfaces jadis partiellement boisées et maintenant largement agricoles.

STEPPES

Ce sont les aires à caractère typiquement steppique, sans forêt et jadis herbagées, maintenant exclusivement agricoles.

MILIEUX HUMIDES A VEGETATION MIXTE - «LUNCA»

On a y regroupé également le Delta du Danube, les vastes «lunca» (basses plaines alluviales) de ce fleuve et certains secteurs similaires au long des grandes rivières. Leur spécificité réside dans la combinaison des prairies hygrophiles et des forêts, périodiquement inondées, à saules blancs et peupliers auxquels s'ajoutent les surfaces lacustres et les marécages. Aujourd'hui, à la suite de grands travaux d'amélioration la plupart de ces zones reçoivent une affectation agricole.

Tout comme les autres variables environnementales celle-ci est utile dans l'analyse des structures agraires, du potentiel touristique, finalement pour tout ce qui intéresse la potentialité de la biomasse.

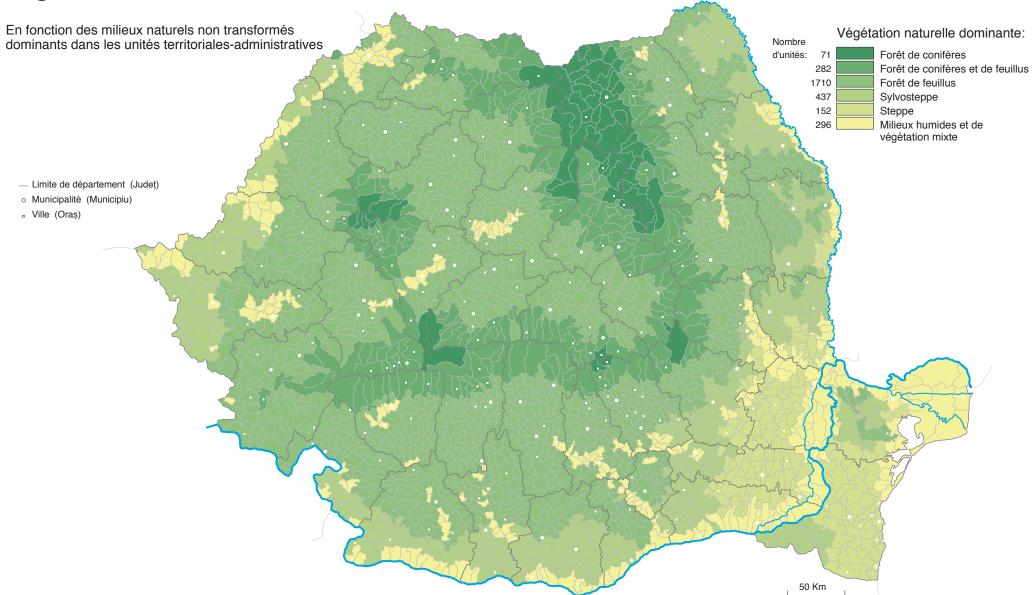


6 zones de végétation naturelle

N°	Zones de végétation naturelle (6)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Forêts de conifères	71	11'922,7	337'465
2	Forêts mixtes de conifères et feuillus	283	37'775,5	2'270'266
3	Forêts de feuillus	1'710	113'963,2	12'163'988
4	Sylvosteppe	437	33'338,7	3'294'481
5	Steppe	152	14'648,2	1'201'248
6	Milieux humides et de végétation mixte	295	26'765,7	3'340'172
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620



Végétation naturelle





11° Dégradation des terrains: 3 zones

Carte 27

La classification présentée ici généralise la carte de la dégradation des terrains de l'«Enciclopedia geografica a RSR» de 1982. Les trois classes correspondent aux situations suivantes:

DEGRADATION FAIBLE

Situation spécifique principalement dans les basses plaines où l'absence de pente élimine les processus d'érosion et de glissement. Cela ne veut pas dire pour autant que ces processus y sont absents, mais les processus dominants de dégradation des terrains sont surtout ceux liés aux hydromorphismes ou à la salinisation.

DEGRADATION MOYENNE

Situation qui caractérise les montagnes où la pente favorisant les processus de dégradation se combine avec l'extension plus grande des forêts dont le rôle protecteur est reconnu. Pourtant il y a des différences visibles, selon le type de roches, dans les montagnes où domine le flysch (notamment sur le versant externe des Carpates Orientales), les processus y sont plus actifs que là où dominent les roches dures.

DEGRADATION FORTE

Situation typique des régions collinaires bordant les Carpates à l'extérieur tout autant que des plateaux de Transylvanie et de Moldavie. Ce sont des régions où les processus géomorphologiques sont très actifs (érosion torrentielle, glissements de terrains, ...), notamment quand le substrat est argileux.

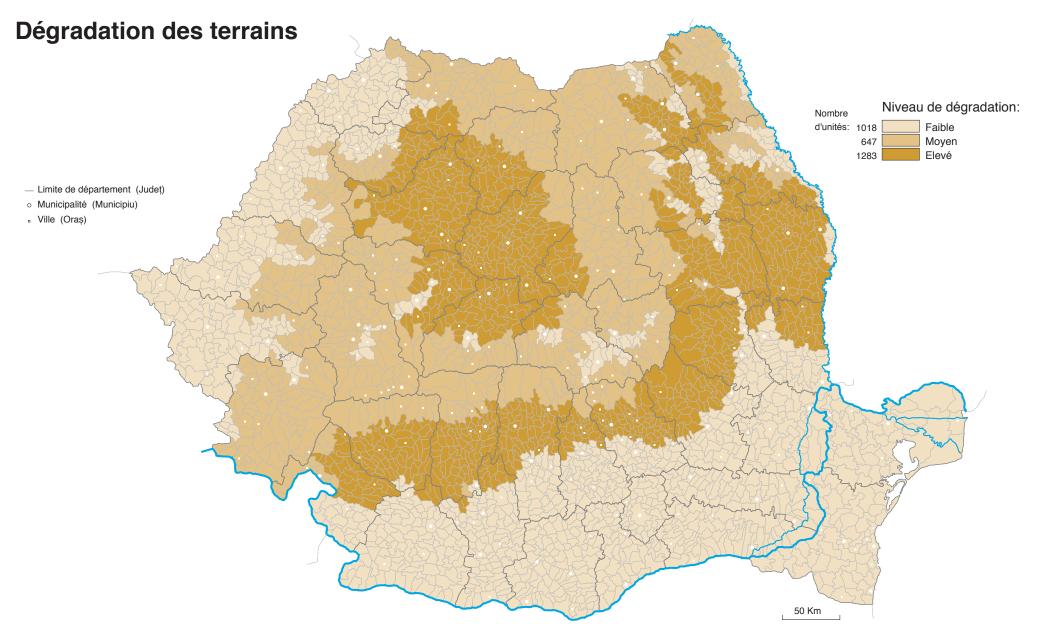
La classification respecte les grandes divisions de l'Enciclopedia geografica a RSR de 1982 même si on pouvait imaginer une classification plus complexe en fonction du type de dégradation.

Cette classification peut être utile en se combinant avec les autres classifications environnementales.

3 zones de dégradation des sols

N°	Zones de dégradation des sols (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Dégradation faible	1'282	99'608,9	12'679'096
2	Dégradation moyenne	651	72'972,3	4'232'898
3	Dégradation forte	1'015	65'832,8	5'695'626
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







12° Potentiel productif du sol: 4 zones

Carte 28

Les typologies pédo-géographiques sont connues pour leur extrême diversité. Leur généralisation est une tâche très difficile d'autant que le problème de la mise en évidence d'un critère de différenciation est presque insolvable. C'est une classification qualitative des sols que nous proposons néanmoins, elle tient compte de leur degré de fertilité même si à notre époque, avec des techniques diverses, on peut améliorer voire augmenter les capacités productives des sols. Les quatre classes proposées correspondent à peu près aux quatre grands types de sol que l'on rencontre en Roumanie: les mollisols, les sols argilo-illuviaux, les sols cambiques et les sols spodiques. Chaque commune a été allouée à une classe selon la dominance d'un type de sol sur son territoire. La présence de certains types de sol connus pour leur faible potentiel agricole, en l'absence de techniques adéquates, tels les sols hydromorphes ou pseudo-hydromorphes, les rendzines, les regosols ou les sols salés a imposée des corrections. Ainsi les communes où ces sols couvrent au moins un tiers de la surface ont été déclassées afin d'avoir une image à peu près fidèle de leur potentiel pédologique.

POTENTIEL PRODUCTIF ELEVE:

La première classe comprend les communes où les mollisols sont dominants. On a aussi rattaché les sols alluviaux là où ils ne présentent pas de formes d'hydromorphismes. Ce sont des sols de plaine ou de steppe, en général de couleur noire, parmi lesquels se trouvent les tchernozioms, plus ou moins typiques, potentiellement très fertiles.

POTENTIEL PRODUCTIF MOYEN:

La deuxième classe recouvre les sols argilo-iliviaux purs (sols bruns) mais aussi les sols gris où les aires où les mollisols se combinent aux sols à faible qualité.

POTENTIEL PRODUCTIF MEDIOCRE:

La troisième classe regroupe les sols argilo-iluviaux à présence podzolique, typiques pour les hautes collines des Subcarpates et dont les caractéristiques de fertilité les différencient de ceux spécifiques à la deuxième classe.

• POTENTIEL PRODUCTIF FAIBLE:

La quatrième classe enfin est celle des podzols purs et des cambisols, typiques pour les zones de montagnes. On a classé dans cette catégorie aussi le Delta du Danube et les zones où les sols sont peu productifs.

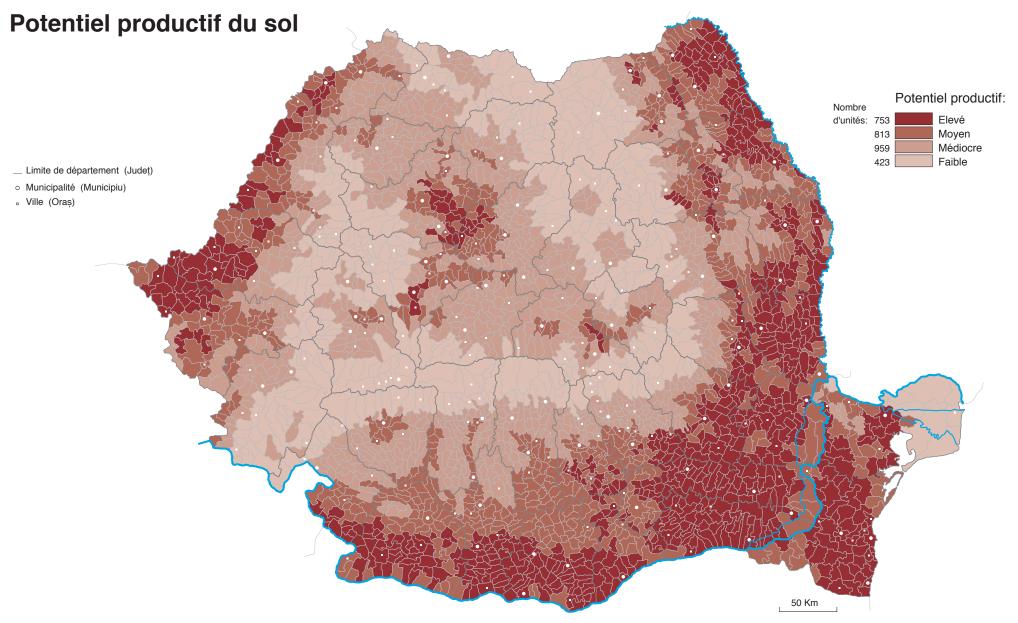
Cette variable qualitative peut s'avérer très pertinente dans des études de géographie agricole et rurale, surtout si l'on tient compte du poids que l'activité agricole et de l'espace rural en général tiennent en Roumanie (38% de la population active et 91% du territoire appartiennent aux communes rurales).



4 grandes zones de potentiel productif du sol

N°	Grandes zones de potentiel productif du sol (4)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Potentiel élevé	753	57'054,3	6'316'137
2	Potentiel moyen	812	56'002,0	8'728'559
3	Potentiel médiocre	959	65'512,5	5'389'753
4	Potentiel faible	424	59'845,2	2'173'171
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







3.3. Maillages socio-économiques

Le découpage d'un pays n'est pas seulement qu'un zonage. Il met en tension des espaces homogènes, espaces d'échange et d'entraide, et des espaces polarisés, espaces d'utilisation et de gestion des biens et services collectifs. La remise en question d'un découpage actuel ne peut se passer de faire référence aux lignes de force et de faiblesses des aires urbaines, de chercher à distinguer les pôles qui émergent et ceux qui déclinent, de mieux analyser les liens qui rattachent à un arrière-pays, pour certains de plus en plus dépendants ou pour d'autres de moins en moins interdépendants, ou d'accompagner les évolutions de la mobilité. Le but de notre travail étant essentiellement méthodologique, nous avons sélectionné seulement quelques indicateurs socio-économiques pour décrire et illustrer des maillages essentiels de la Roumanie. Nul doute que les informations statistiques tirées des recensements pourront servir à fabriquer d'autres indicateurs utiles et pertinents à l'avenir. Les thèmes présentés:

- Population 1996
- Densité de population et vieillissement
- Trame urbaine
- Polarisation urbaine avant 1989
- Desserte par les routes nationales
- Accessibilité du territoire roumain en fonction des stations de chemin de fer
- Dynamique démographique 1956, 1966, 1977, 1992
- Assistance médicale et service postal



1° Population 1996

Carte 29

En 1996, la population fluctuait entre les 119 habitants de la commune rurale de *Brebu Nou* (Caraș-Severin) et les 2'037'278 habitants de *Bucarest* alors que la commune rurale la plus peuplée (*Voluntari*, Ilfov) comptait 27'006 habitants. À la lecture d'un tableau répartissant la population par taille de commune on lit que, mis à part les grandes villes qui rassemblent 22.5% de la population du pays et la capitale 9%, ce sont les 1'636 communes de 3'000 à 10'000 habitants qui concentrent le plus gros de la population avec près de 35% tandis que les 1'084 plus petites communes de moins de 3'000 habitants, ne représentent que 10% de la population du pays.

Classes de taille démographiques, 1996

Taille démographique des unités territoriales-administratives	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996	Part de la population	Nombre d'unités territoriales administratives 1998
Moins de 1'000 habitants	35'509	0.2 %	48
1'000-1'500 habitants	189'104	0.8 %	145
1'500-2'000 habitants	421'844	1.9 %	237
2'000-2'500 habitants	711'796	3.1 %	315
2'500-3'000 habitants	934'460	4.1 %	339
3'000-5'000 habitants	3'920'436	17.3 %	1'015
5'000-10'000 habitants	4'054'212	17.9 %	621
10'000-20'000 habitants	1'529'209	6.8 %	117
20'000-50'000 habitants	2'013'260	8.9 %	64
50'000-100'000 habitants	1'677'705	7.4 %	22
100'000-400'000 habitants	5'082'807	22.5 %	24
Plus de 400'000 habitants: Bucarest	2'037'278	9.0 %	1
Roumanie	22'607'620	100 %	2'948

La répartition des volumes de population par commune permet évidemment de souligner les principaux centres urbains tout comme l'arc des Carpates et les axes des vallées, elle ne permet cependant pas de percevoir dans sa juste mesure la spécificité villageoise¹²¹.

Une étude de A. Ungureanu en 1995¹²² nous permet de caractériser la dynamique spatiale de cette population dans une période charnière. Entre les recensements de 1977, période où dominait le système économique à planification centralisée, et celui de 1992, au début de la transition vers l'économie libérale de marché, la population de la Roumanie a subi de très fortes redistributions géographiques. Depuis 1977, les redistributions régionales de population ont été

Lire à ce titre: REY, Violette (1996) «La Roumanie, une marche désorientée», in: *Europes orientales, Russie, Asie centrale*, coll. Géographie Universelle sous la direction de R. Brunet, Paris-Montpellier: Belin-RECLUS, p. 164-166.

¹²² UNGUREANU, A. (1995) «La dynamique spatiale de la population en Roumanie: 1977-1992» in: Revue de Géographie de l'Est, N° 2, pp. 105-113.



d'une grande importance tandis que la croissance démographique naturelle enregistrait des taux de plus en plus faibles.

Démographie 1977, 1992, 1996

	1977	1992	1996
Population totale (en milliers)	21'559	22'788	22'607
Population rurale (%)	56.4 %	45.7 %	54.9%
Taux de natalité	19.6 ‰	11.4 ‰	10.2 ‰
Taux de mortalité	9.6 ‰	11.6 ‰	12.7 ‰
Accroissement naturel	10 ‰	-0.2 ‰	-2.5 ‰

Le déracinement de la population rurale et l'attraction de la plupart des centres urbains industriels ont vu le bilan migratoire l'emporter sur le bilan naturel; au total, pendant la période 1977-1992, les villes ont gagné trois millions de citadins nouveaux alors que les campagnes ont perdu près de deux millions de villageois. Au niveau communal, il existe un contraste entre deux types de dynamique de voisinage. D'une part, ancré sur la couronne carpatique et ses dépressions périphériques, s'individualise un large arc où l'emporte une croissance étalée de valeurs moyennes (5 à 25%), phénomène que l'on retrouve dans la Plaine roumaine, entre Bucarest et Constanta. D'autre part s'individualisent de grandes étendues où sont dispersées des communes à très forte croissance (plus de 50%) qui apparaissent comme des îles au milieu d'une dominante de communes en déclin (-15 à -30%); il s'agit en général de villes chefs-lieux de départements, et le phénomène est particulièrement caractéristique en Moldavie. Au niveau de grandes unités naturelles, on peut percevoir la très forte prédominance du tandem «déclin de la population rurale - croissance de la population urbaine», avec des proportions fort variables cependant, suggérant par là combien les échanges extra-régionaux prédominent dans certains cas sur les transferts internes. D'une manière générale, si l'on considère distinctement les trois grands types d'unités naturelles (montagnes, collines, plaines et dépressions), l'opposition est marquée entre une certaine stabilité de la population en région de montagne et sa mobilité dans les zones de plaines, tandis que le comportement paraît intermédiaire dans les zones de collines. La relation différenciée entre l'homme et le milieu reste donc une puissante composante de l'organisation de l'espace géographique roumain.

A. Ungureanu (1995) nous suggère de distinguer six facteurs explicatifs pour mieux comprendre la dynamique 1977-1992:

1. La coopération forcée de l'agriculture

Elle a eu les effets les plus forts, surtout en régions de collines où les résultats obtenus en régime coopératif étaient très faibles. Ce sont en effet dans certaines régions de collines que les pertes ont été les plus marquées, surtout quand le bilan démographique naturel y était déjà très faible (Haute Plaine de Balacita en Olténie, collines de Cotmeana en Munténie, plateau du Someş, plaine collinaire de Transylvanie centrale). Quelques exceptions peuvent apparaître si localement une tradition agricole plus productive existe (plaine de Tecuci et son bassin légumier) ou si une action de mise en valeur et de colonisation a eu lieu (nord-ouest du delta, Pardina): alors la population rurale décline très peu ou même augmente.

2. La distance aux centres urbains et le degré d'accessibilité par les moyens de transport modernes



Ils ont eu une très grande influence sur la transformation des régions rurales et la désagrégation des structures traditionnelles. Les régions les plus touchées ont été les régions les plus isolées, accédant difficilement au marché du travail urbain, par navettisme, et au marché d'écoulement des produits agricoles. Les cas de figure les plus typiques sont les bandes marginales qui épousent les contours des limites départementales, tout particulièrement quand se trouvent à proximité plusieurs limites: le phénomène de «pluriconfins» se lit entre Buzău, Brăila et Vrancea dans l'est de la Plaine roumaine. Une des aires les plus déshéritées est celle du Delta du Danube dans son ensemble, où le transport routier et ferroviaire est absent, et le transport fluvial de faible fréquence et très coûteux. Par contre les communes rurales proches des villes ont eu une dynamique positive (ou faiblement négative) manifestant une tendance évidente à la suburbanisation; des aires périurbaines typiques sont apparues autour des grandes villes ayant une forte attraction de main-d'œuvre, comme Bucarest, Ploiesti, Brașov, Iași, etc. Toutefois d'autres grandes villes n'enregistrent pas ce phénomène, comme Clui ou Timisoara où se combinent l'effet d'une grande extension du périmètre urbain englobant des villages et l'émigration des ruraux d'origine allemande. L'effet d'accessibilité et d'ouverture à la circulation a enclenché la formation d'un nouvel axe de croissance démographique, sur la liaison entre la capitale et le port de Constanta, et peut-être prochainement celle d'un autre dans la direction Bucarest, Alexandria, Rosiorii de Vede.

3. L'industrialisation rapide

L'industrialisation rapide, par endroits même forcée, et la tentative de diffuser au maximum la répartition de l'industrie indépendamment des conditions objectives de rentabilité, constituent d'autres facteurs de modifications des dynamiques de peuplement, marquées par le rythme de la planification. Les dernières en date des villes recevant des investissements industriels ont le plus souvent été des bourgades enregistrant de très fortes hausses, tels Colibasi en Munténie (automobile), Rovinari en Olténie (lignite et thermocentrales) ou Navodari près de Constanța (raffinerie de pétrole et complexe pétrochimique). Les villes industrielles plus anciennes sont entrées dans une phase d'équilibre et déjà parfois de déclin entre 1977 et 1992 (Hunedoara ou Arad). Le caractère artificiellement urbain de certaines cités qui ont obtenu ce statut en dernière période du régime précédent, apparaît dans leur comportement démographique qui reste rural et en déclin parce que leur manquent les activités non agricoles (Budesti, Mihailesti, Piatra-Olt, Insuratei, etc. dans la Plaine roumaine).

Ces trois premiers facteurs ont un poids exceptionnel sur la dynamique de la localisation de la population.

4. Un certain rééquilibrage entre les contrastes de densités rapportées aux potentiels agricoles locaux

Certaines régions individualisées par des densités «agraires» très élevées sont en rapide déclin (la partie nord de la dépression de la Jijia en Moldavie ou le plateau de Mehedinți en Olténie, les massifs de Poiana Ruscai et des Apuseni). Les régions à faible charge agraire ont mieux retenu leur potentiel humain, voire ont montré une certaine capacité d'attraction, comme dans la Dobroudja méridionale où l'agriculture manque toujours de bras.

5. Les spécificités régionales de comportement démographique

Elles exercent encore une certaine influence dans la dynamique spatiale contemporaine du peuplement, mais de manière très subordonnée aux facteurs précédents. S'individualise toujours par une tendance plus nataliste la Transylvanie, dans sa partie nord (pays d'Oas), sur le bassin supérieur du Grand Someş, dans la région de Năsăud, dans ces aires où s'est conservée une structure sociale à caractère patriarcal. Par contre la zone traditionnellement



dénataliste du Sud et Sud-Ouest du pays continue de subir l'effet de longue durée provoqué par la spécificité de la transition démographique, en particulier celui d'un fort vieillissement; les collines du Banat ont un déclin moyen de la population rurale de moins 15%, pouvant aller jusqu'à moins 30% dans les collines de Lipova.

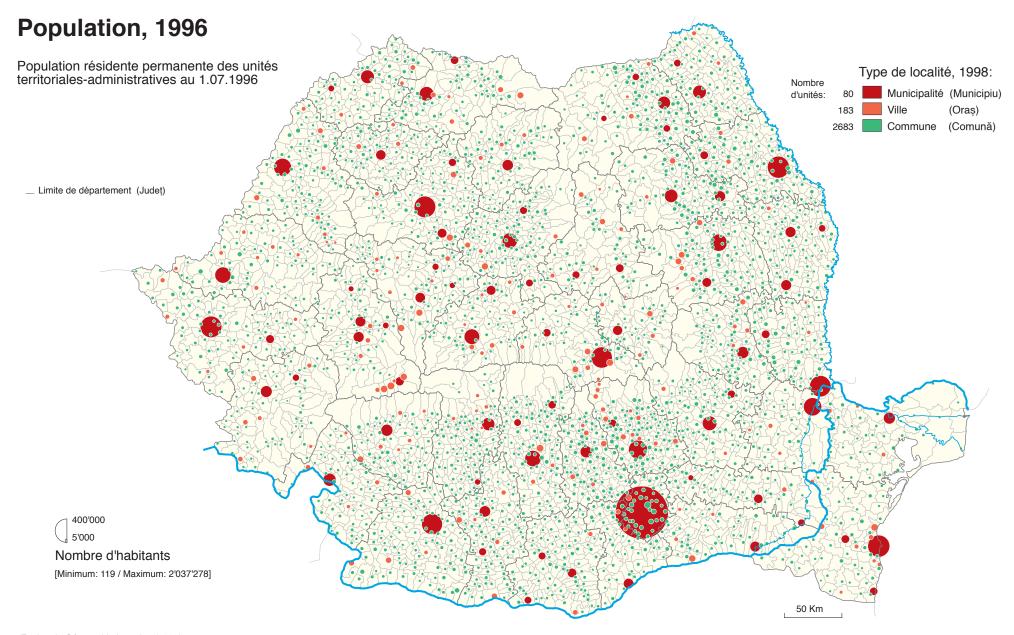
6. Les différences de structure ethnique et confessionnelle

Elles interviennent surtout sur la composante migratoire dans le cas de petites régions. Le départ massif, après 1989, de la population d'origine allemande affecte d'une manière alarmante certaines petites régions du Banat et de Transylvanie. Certaines communes ont été presque totalement délaissées (Brebu Nou); les villes moyennes de la Transylvanie méridionale (Cisnadie, Mediaș) sont également très touchées. A l'opposé, les zones où la population tsigane est importante ont une croissance démographique spécifiquement due au comportement très nataliste de ce groupe (Motca, Valea Ursului sur le plateau moldave). Une natalité plus marquée caractérise aussi les villages catholiques de la vallée moldave du Siret et certaine villages peuplés d'Ukrainiens dans les montagnes du Maramureș. Une nette stabilité démographique est lisible dans les villages sicules des bassins intérieurs des Carpates orientales (Giurgeu, Ciuc, Trei Scaune),où s'opère un mouvement de retour d'une partie des Sicules, dispersés dans un proche passé dans les centres industriels; ce mouvement se propose de conserver le poids de la minorité au niveau local.

L'influence qu'exercera le changement de système sur d'éventuelles nouvelles redistributions géographiques de la population reste encore incertaine d'autant que les mouvements sélectifs au profit de grandes villes et les mouvements de retour au village demandent plus de temps d'observation pour être confirmés ou invalidés.

Sicules ou Szeklers: à l'origine un peuple turc qui avait accompagné les Hongrois dans leur migration et qui s'était installé dans les montagnes. Complètement « magyarisés » , ils avaient formé une sorte de « cosaquerie » montagnarde.







2° Densité de population et vieillissement

Cartes 30, 31

Mieux encore que la répartition de la population, la structure de la densité de population permet d'affiner la trame de l'habitat sur le territoire roumain. Nous reprenons les termes de V. Rey (1996)¹²⁴ pour la caractériser: «La répartition offre une vision emblématique du territoire roumain: les densités sont toujours élevées dans les dépressions de contact entre les Carpates et les Subcarpates, dans les vallées de Munténie, Moldavie et dans le centre de la cuvette transylvaine, ces régions où se multiplient alvéoles et niches de peuplement dense depuis des siècles. Elles dessinent des noyaux et des lignes de fortes densités dans les zones minières et industrielles et urbaines, bassin de Petroşani, vallées de la Prahova et du Siret, zone de Constanța. Elles sont irrégulières, tantôt fortes (Olténie), tantôt faibles (Banat, Dobroudja), dans les plaines périphériques et en montagne. Cette distribution est le résultat momentané d'une croissance naturelle contrastée, contrebalancée par des migrations interrégionales, sur fond de descente des collines vers les plaines et d'exode rural, surtout depuis 1966.»

Classes de densité de population, 1996

N°	Classes de densité de population	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Moins de 24.9 h/km²	372	54'556,5	853'362
2	De 25 à 49.9 h/km²	970	84'225,8	3'119'765
3	De 50 à 74.9 h/km²	693	47'273,8	2'865'555
4	De 75 à 99.9 h/km²	374	22'851,7	1'976'809
5	De 100 à 199.9 h/km²	343	17'860,4	2'343'545
6	De 200 à 399.9 h/km²	94	4'582,3	1'256'524
7	De 400 à 999.9 h/km²	58	4'128,4	2'467'079
8	De 1'000 à 1'999.9 h/km²	24	1'666,3	2'328'690
9	De 2'000 à 7499.9 h/km²	19	1'040,6	3'359'013
10	Plus de 7'500 h/km²	1	228,2	2'037'278
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620

Révélatrice de mutations sociétales, la démographie peut s'avérer une composante importante du futur roumain. L'examen de la simple répartition de densité de population ainsi que de la distribution des personnes âgées de plus de 60 ans, délimitant de manière dramatique des *régions-problèmes*, permet de mettre en évidence des disparités régionales qui poseront dans un proche avenir de graves problèmes de viabilité de certaines communes rurales.

A. Ungureanu soulignait très justement en 1995¹²⁵ que «dans les régions rurales en déclin où les densités oscillent autour de 20 à 30 habitants au km², le seuil est parfois atteint pour les

REY, Violette (1996) «La Roumanie, une marche désorientée», in: *Europes prientales, Russie, Asie centrale*, coll. Géographie Universelle sous la direction de R. Brunet, Paris-Montpellier: Belin-RECLUS, p. 167.

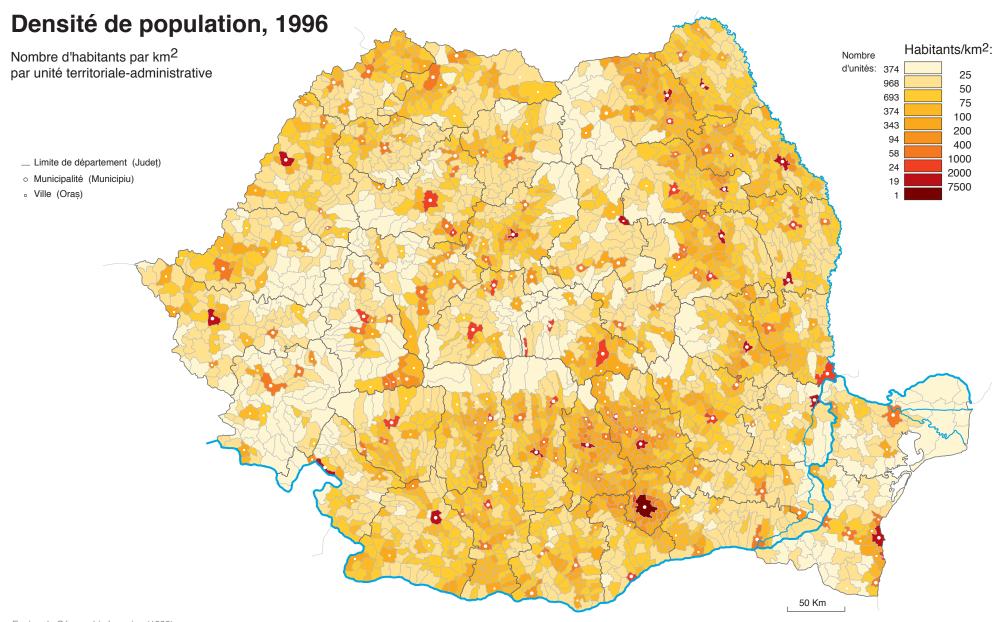
¹²⁵ UNGUREANU, Alexandru (1995) «La dynamique spatiale de la population en Roumanie: 1977-1992» in: Revue de Géographie de l'Est, N° 2, p. 112.



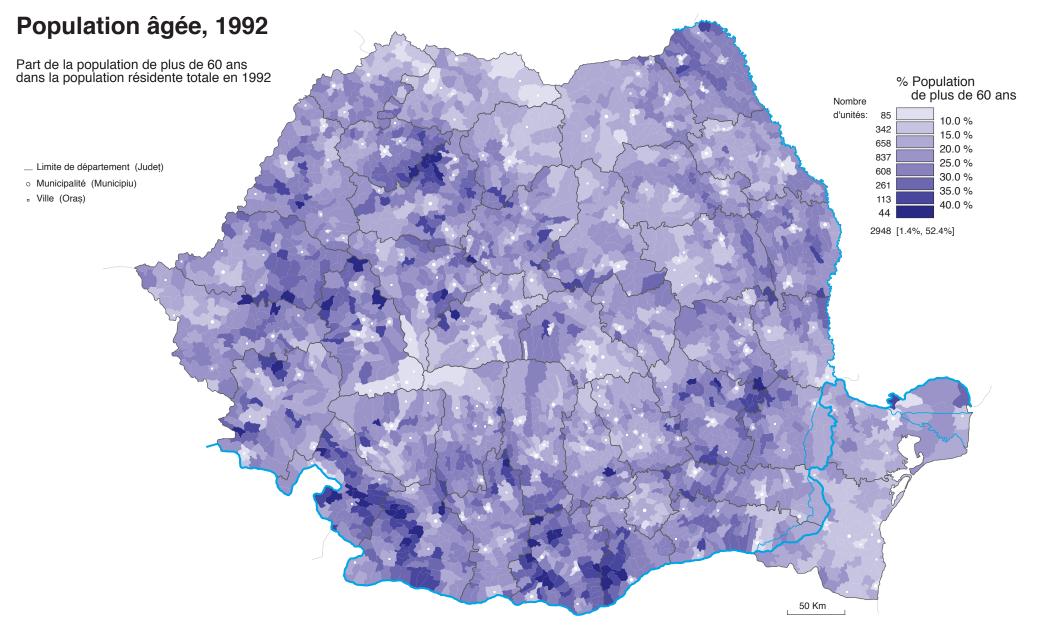
qualifier de régions-problèmes, avec une spirale de mécanismes d'affaiblissement: l'agriculture dépérit faute de main-d'œuvre suffisante; les effectifs scolaires sont en grave baisse; le maintien des infrastructures est de plus en plus difficile et certains villages sont menacés de disparition. Ces régions-problèmes apparaissent aussi bien dans certains secteurs de Transylvanie centrale que sur des basses terres périphériques (plateau du Somes et collines des Târnave en Transylvanie, collines du Banat, delta du Danube, plaine de Fălciu et collines de Tutova en Moldavie). Elles devraient bénéficier d'un statut législatif et administratif adapté à leurs problèmes, avec des mesures économiques contribuant au maintien et au renforcement de leur infrastructure de communications et de services, seule capable d'attirer le capital et de soutenir de nouvelles activités. Dans les régions où se concentrent la population, des effets visibles de surpeuplement et de compétition apparaissent pour l'usage de l'espace entre industrie, logement, voies de circulation, lieux de détente. Ainsi en est-il dans le bassin houiller de Petrosani, dans la dépression de Sibiu, dans le pays de Bârsa qui entoure Brasov, dans la haute vallée de la Prahova, dans les Subcarpates de Vâlcea, dans le couloir du Siret et surtout dans l'agglomération de Bucarest... D'autres types de mesures spécifiques devraient ici être prises pour enrayer la dégradation de l'environnement, pallier la pénurie de logements et le manque d'approvisionnement en eau, améliorer les transports publics. Des mesures de décentralisation devraient être prises, surtout si l'on tient compte que d'autres centres nodaux potentiels existent mais n'ont pas encore attiré l'attention des investisseurs.»

On le sait, un système centralisé comme celui de la Roumanie cumule de nombreux inconvénients: en concentrant dans la capitale nationale les centres de décision privés et publics ainsi que les services supérieurs, il confère à la région centrale un véritable monopole sur les facteurs les plus importants du développement, en privant les régions des capacités de gestion et des pouvoirs indispensables, il stérilise les initiatives et le dynamisme des centres de décision régionaux, empêchant ainsi de promouvoir une action efficace et cohérente.











3° Trame urbaine

Carte 32

La répartition des communes de plus de 30'000 habitants permet d'avoir une assez bonne vision de la trame urbaine de la Roumanie¹²⁶. Les géographes I. lanos, A. Ungureanu et F.-D. Grimm¹²⁷, dans une étude récente du système urbain roumain, nous aident à comprendre cette trame des villes.

La plupart des grandes villes roumaines actuelles sont nées à la fin du Moyen Age, le réseau urbain ayant été complété par quelques fondations de villes au début de l'industrialisation et par une politique volontariste d'urbanisation axée sur l'industrialisation dans le cadre des mesures étatiques centralisées.

Il est indéniable que le système urbain roumain tel que nous l'observons encore a été fortement marqué par le caractère planifié du développement socio-économique du pays dans la période de l'après-querre, le processus d'industrialisation étant considéré comme la clé du développement. La réforme administrative du territoire de 1968, remplacant une structure en grandes régions par un maillage de plus petites unités, les départements, susceptibles de stimuler la croissance de villes moyennes et ainsi diffuser plus efficacement le développement fut un autre facteur de rééquilibrage. Ainsi dans la période 1966-1977, les nouveaux pôles de croissance affichèrent des taux de croissance plus élevés que les anciennes capitales régionales¹²⁸, les villes en général ayant été les grandes bénéficiaires de l'encouragement unilatéral de l'industrie alors que le secteur des services était pratiquement laissé à l'abandon. L'encouragement sélectif de certaines villes dans la perspective d'industrialisation a entraîné dans certains cas une remise en cause des hiérarchies urbaines 129. Les relations entre la ville et sa région étaient marquées principalement par la vocation de la périphérie à jouer le rôle de réservoir de main-d'œuvre pour la ville. L'une des conséquences fut la concentration rigide du commerce de détail dans quelques grands centres urbains seulement, ce qui peut expliquer le relâchement actuel des liens entre la ville et sa périphérie, au niveau quantitatif du moins.

Les grandes structures hiérarchiques des villes roumaines semblent encore d'actualité; Bucarest, la capitale, domine toujours de façon écrasante la hiérarchie, mais le réseau de grandes villes est assez bien réparti sur tout le territoire. La croissance urbaine des dernières décennies est caractérisée en particulier par la construction de grands ensembles à la périphérie des villes, typiques de l'économie socialiste planifiée. Après l'effondrement du système socialiste, on a vu un accroissement brutal des grandes villes dû surtout à la levée des limitations des migrations intérieures, à la réduction du nombre des migrations ponctuelles liées au travail et, partiellement, à la tentative de revitaliser les relations au bénéfice des villes

¹²⁶ On pourra consulter l'ouvrage de IANOS, I. (1987) Orașele și organizarea spațiului geografic, Editura Academiei, RSR, București, 146 p., pour une analyse plus précise de l'organisation spatiale de la Roumanie à partir de l'armature urbaine de 237 villes de plus de 20'000 habitants en 1985.

¹²⁷ IANOS, I., UNGUREANU, A. & F.-D. GRIMM (1996) «Grundzüge der Stadtgeographie une des Städtesystems Rumäniens», in: Städte une Städtesysteme in Mittel- und Südosteuropa, Beigräge zur Regionalen Geographie, 39, Institut für Länderkunde, Leipzig, pp. 174-241.

ENACHE, M. & S. HOLTIER (1982) "Exploratory and Normative Assumptions in the Identification of Functional Urban Regions in Romania", in: Human Settlement Systems: Spatial Patterns and Trends, T. Kawashima, P. Korcelli (eds.), International Institute for Applied Systems Analysis, Laxemburg, p. 107.

¹²⁹ Par exemple de Petroșani ou de Slobozia, in: IANOS, UNGUREANU, GRIMM (1996), p. 241.



anciennes qui avaient été délaissées. Les villes du Sud de la Transylvanie et du Banat, suite à l'exode massif des populations allemandes, constituant un cas spécial.

Villes de plus de 30'000 habitants en 1996

Rang de population	Unité territoriale- administrative	Département	Population au 1.07.1996*	Rang dans le système urbain **	Statut administratif au 1.07.1996*
1	București	BUCUREșTI	2'037'278	Capitale	Municipalité
2	Constanta	CONSTANţA	346'830	1	Municipalité
3	lași	IAșI	346'613	1	Municipalité
4	Cluj⊡Napoca	CLUJ	332'297	1	Municipalité
5	Timișoara	TIMIș	332'277	1	Municipalité
6	Galaţi	GALAţI	327'975	1	Municipalité
7	Braşov	BRAșOV	319'908	1	Municipalité
8	Craiova	DOLJ	310'838	1	Municipalité
9	Ploiești	PRAHOVA	253'623	2	Municipalité
10	Brăila	BRĂILA	235'243	2	Municipalité
11	Oradea	BIHOR	223'680	2	Municipalité
12	Bacău	BACĂU	208'565	2	Municipalité
13	Pitești	ARGEs	185'693	2	Municipalité
14	Arad	ARAD	185'475	2	Municipalité
15	Sibiu	SIBIU	169'460	2	Municipalité
16	Târgu Mureș	MUREș	166'099	2	Municipalité
17	Baia Mare	MARAMUREs	149'307	2	Municipalité
18	Buzău	BUZĂU	149'293	3	Municipalité
19	Satu Mare	SATU MARE	130'271	3	Municipalité
20	Botoşani	BOTOsANI	129'019	3	Municipalité
21	Piatra Neamt	NEAMt	125'803	3	Municipalité
22	Râmnicu Vâlcea	VALCEA	118'539	3	Municipalité
23	Drobeta[Turnu Severin	MEHEDINtI	118'114	3	Municipalité
24	Suceava	SUCEAVA	117'571	2	Municipalité
25	Focsani	VRANCEA	100'314	3	Municipalité
26	Târgoviște	DAMBOVItA	99'173	3	Municipalité
27	Târgu∐Jiu	GORJ	98'342	3	Municipalité
28	Tulcea	TULCEA	97'038	3	Municipalité
29	Resita	CARAs-SEVERIN	94'580	3	Municipalité
30	Slatina	OLT	87'264	4	Municipalité
31	Bistrita	BISTRIţA-NĂSĂUD	86'945	3	Municipalité
32	Roman	NEAMt	82'122	3	Municipalité
33	Hunedoara	HUNEDOARA	80'428	3	Municipalité
34	Vaslui	VASLUI	80'041	4	Municipalité
35	Bârlad	VASLUI	78'941	3	Municipalité
36	Călărasi	CĂLĂRASI	77'856	3	Municipalité
37	Deva	HUNEDOARA	76'765	3	Municipalité
38	Giurgiu	GIURGIU	73'621	3	Municipalité
39	Alba Iulia	ALBA	72'405	3	Municipalité
40	Zalau	SĂLAJ	70'796	3	Municipalité
41	Sfântu Gheorghe	COVASNA	67'153	3	Municipalité
42	Medias	SIBIU	62'748	3	Municipalité
43	Turda	CLUJ	61'599	3	Municipalité
44	Onești	BACĂU	60'635	4	Municipalité
45	Alexandria	TELEORMAN	59'075	4	Municipalité
46	Slobozia	IALOMIţA	56'977	3	Municipalité
47	Petrosani	HUNEDOARA	53'201	3	Municipalité
48	Lugoj	TIMIs	49'654	4	Municipalité



49	Medgidia	CONSTANţA	47'377	4	Municipalité
50	Miercurea Ciuc	HARGHITA	46'985	5	Municipalité
51	Tecuci	GALAţI	46'937	4	Municipalité
52	Pașcani	IAșI	46'107	4	Municipalité
53	Făgăraș	BRAșOV	44'952	4	Municipalité
54	Sighetu Marmaţiei	MARAMUREș	44'777	4	Municipalité
55	Câmpulung	ARGEș	44'286	4	Municipalité
56	Mangalia	CONSTANţA	44'195	4	Municipalité
57	Râmnicu Sărat	BUZĂU	41'890	4	Municipalité
58	Dej	CLUJ	41'483	4	Municipalité
59	Câmpina	PRAHOVA	41'110	4	Municipalité
60	Caracal	OLT	39'544	4	Municipalité
61	Reghin	MUREș	39'235	4	Municipalité
62	Odorheiu Secuiesc	HARGHITA	39'021	4	Municipalité
63	Roșiorii de Vede	TELEORMAN	36'896	4	Municipalité
64	Sighișoara	MUREș	36'419	4	Municipalité
65	Fetești	IALOMIţA	36'276	5	Municipalité
66	Turnu Măgurele	TELEORMAN	36'085	4	Municipalité
67	Vulcan	HUNEDOARA	35'861	5	Ville
68	Curtea de Argeş	ARGEș	35'489	4	Municipalité
69	Dorohoi	BOTOşANI	35'335	4	Municipalité
70	Colibaşi (Mioveni)	ARGEș	34'665	6	Ville
71	Năvodari	CONSTANţA	33'928	5	Ville
72	Fălticeni	SUCEAVA	33'419	4	Municipalité
73	Huşi	VASLUI	33'020	4	Municipalité
74	Lupeni	HUNEDOARA	32'844	5	Ville
75	Rădăuți	SUCEAVA	32'095	4	Municipalité
76	Oltenița	CĂLĂRAșI	31'986	5	Ville
77	Cugir	ALBA	30'967	6	Ville
78	Caransebeş	CARAș-SEVERIN	30'901	4	Municipalité
79	Petrila	HUNEDOARA	30'446	6	Ville
80	Târnăveni	MUREș	30'153	5	Ville
81	Câmpia Turzii	CLUJ	30'033	5	Ville

* D'après les données de la Commission nationale de statistique: base SIRUTA ** D'après Ianos, Ungureanu, Grimm (1995)

Entre les villes chefs-lieux de départements (en général la ville la plus grande) et les villes qui suivent, on peut observer un écart assez important, résultat du centralisme encouragé sinon imposé par l'ancien régime. Les chefs-lieux de département se sont développés grâce à la concentration volontaire des investissements de l'ancienne l'économie planifiée; la croissance de ces centres, grâce aux investissements industriels en particulier, a engendré un décalage important entre eux et le reste de l'armature urbaine du département. Le deuxième échelon de cette armature urbaine n'ayant pas suffisamment été soutenu.

L'étude d'indices de primauté urbaine, souvent dit de «primatie», exprimant le rapport entre la population de la ville la plus grande et la population de la deuxième ville d'un département, tels qu'ils sont exprimés dans le tableau qui suit, permet d'illustrer ce décalage de hiérarchie des villes à l'échelle des départements. Le rapport de primauté urbaine est actuellement particulièrement défavorable dans les départements de Brăila, Arad, Dolj, Bihor, mais aussi Tulcea, Mehedinți, Iași, Constanța, Bistrița-Năsăud, ou encore Brașov. Signe peut-être que ces villes ont un espace de référence qui dépasse les simples limites de leur département, signe aussi que la référence départementale n'est sans doute pas judicieuse dans la dynamique territoriale qui s'est installée après 1989.



Indices de primauté urbaine des départements¹³⁰

N°	Département							
		1930	1948	1956	1966	1977	1992	1996
1	ALBA	1,30	1,43	1,24	1,25	1,54	2,24	2,34
2	ARAD	12,86	13,31	10,58	10,76	14,43	15,85	14,09
3	ARGEș	1,41	1,60	2,03	2,42	3,92	4,07	4,19
4	BACĂU	3,42	3,52	4,19	2,12	3,05	3,47	3,44
5	BIHOR	5,41	5,70	6,08	6,90	8,64	10,78	11,03
6	BISTRIţA-NĂSĂUD	4,02	3,80	3,54	3,81	5,15	7,21	7,27
7	BOTOşANI	2,04	1,94	2,00	2,11	2,85	3,74	3,65
8	BRAșOV	7,55	8,93	6,74	7,12	7,58	7,24	7,12
9	BRĂILA	0	0	0	45,36	54,75	20,79	18,77
10	BUZĂU	2,38	2,25	2,49	2,77	3,41	3,58	3,56
11	CARAș SEVERIN	2,28	2,46	2,71	3,36	3,12	3,04	3,06
12	CĂLĂRAȘI	2,04	2,04	1,81	1,92	2,04	2,42	2,43
13	CLUJ	5,33	4,94	4,60	4,13	4,75	5,37	5,39
14	CONSTANţA	8,77	11,36	5,56	5,37	6,37	7,52	7,32
15	COVASNA	2,12	2,62	2,35	1,90	2,50	2,98	2,95
16	DAMBOVIţA	2,61	2,11	2,08	2,55	3,45	4,28	4,28
17	DOLJ	4,27	4,91	6,08	8,26	11,12	13,62	13,72
18	GALAţI	5,8	3,96	4,09	5,32	6,59	6,97	6,99
19	GIURGIU	0	0	0	0	0	6,44	6,42
20	GORJ	0	0	0	4,52	3,97	3,71	3,67
21	HARGHITA	1,22	1,03	1,18	1,19	1,08	1,15	1,20
22	HUNEDOARA	1,47	1,09	1,72	1,84	1,32	1,04	1,05
23	IALOMIţA	1,56	1,89	1,60	1,72	1,09	1,59	1,57
24	IAșI	9,15	8,02	7,53	8,62	10,83	7,68	7,52
25	MARAMUREș	1,92	1,14	1,61	2,17	2,65	3,36	3,33
26	MEHEDINţI	2,68	4,02	3,80	4,75	5,60	7,23	7,58
27	MUREș	1,82	1,77	2,41	1,98	3,92	4,20	4,23
28	NEAMţ	1,21	1,11	1,17	1,18	1,52	1,54	1,53
29	OLT	1,38	1,36	1,43	1,11	1,48	2,19	2,21
30	PRAHOVA	6,56	6,67	6,13	6,42	6,14	6,08	6,17
31	SATU MARE	3,21	3,02	3,10	3,54	4,31	5,01	5,01
32	SĂLAJ	1,12	1,46	1,56	1,23	2,19	3,88	4,11
33	SIBIU	3,18	2,61	2,78	2,28	2,32	2,63	2,70
34	SUCEAVA	1,46	1,32	1,31	2,03	2,87	3,49	3,52
35	TELEORMAN	1,47	1,20	1,07	1,21	1,15	1,56	1,60
36	TIMIş	3,88	4,19	4,70	4,93	6,05	6,56	6,69
37	TULCEA	3,19	4,03	3,77	4,36	5,85	8,09	8,00
38	VASLUI	1,50	1,45	1,77	1,98	1,42	1,04	1,01
39	VALCEA	2,23	1,77	1,91	2,11	4,24	5,13	5,22
40	VRANCEA	5,83	5,66	3,68	3,32	4,50	4,99	4,80

Ces nombres expriment le rapport entre la population de la plus grande ville d'un département, en général son cheflieu, et celle de la deuxième ville pour les années 1930, 1948, 1956, 1966, 1977, 1992 et 1996.

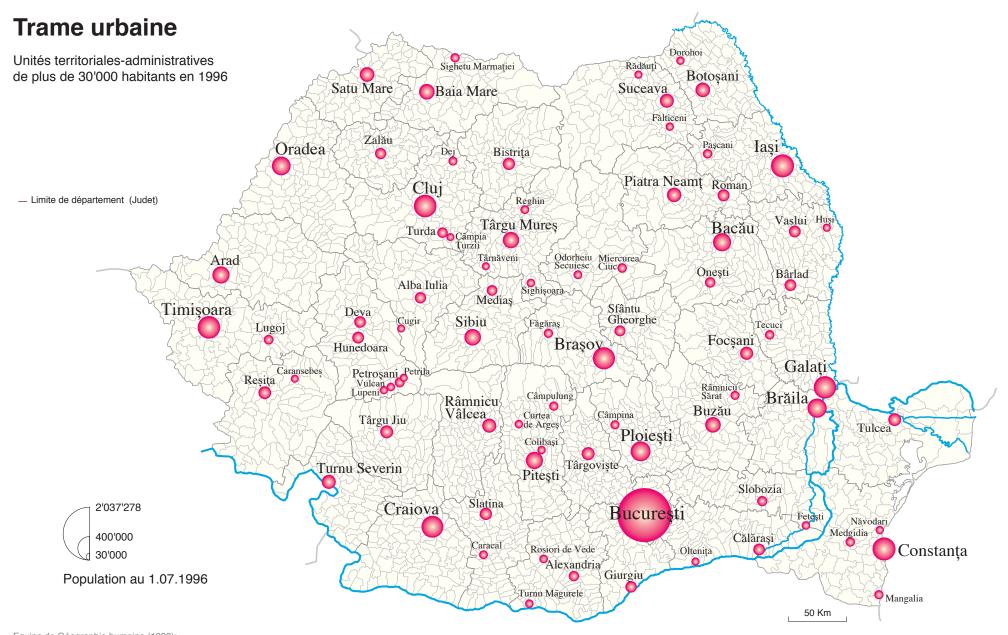
L'établissement d'une unité administrative intermédiaire entre le département et la commune serait ainsi souhaitable non seulement pour encourager le développement local mais également

Les passages de valeurs nulles à un indice plus élevé ne représentent quelque fois que les effets d'un changement de statut administratif de certaines communes qui sont devenues législativement des villes dans l'intervalle de deux recensements.



pour soutenir le développement des villes de deuxième, troisième rang, ... dans le département. Si dans la période de l'entre-deux guerres, l'unité administrative *plasa* jouait ce rôle intermédiaire, après 1950 on observe que la hiérarchie urbaine évolue de manière exclusive et centralisée. La création de ce niveau médian ne signifiant d'ailleurs aucunement le retour formel à une situation ancienne lorsque, par exemple, la *plasa* jouait un rôle important, mais plutôt une instance urbaine médiane allant de pair avec une réorganisation des départements et des communes.







4° Polarisation urbaine avant 1989

Carte 33

En l'absence d'études récentes sur la polarisation urbaine, le rayonnement des villes roumaines, exprimant leur capacité de polariser l'espace, a été classé d'après la situation à l'aube des années '90 en adaptant une carte des zones d'influences urbaines publiée dans «Beiträge zur Regionalen Geographie» (p. 205, 1996) à l'Institut für Länderkunde de Leipzig, par I. Ianos, A. Ungureanu et F.D. Grimm. Ce sont les limites des aires d'influence des villes qui ont été adaptées à la trame des unités territoriales-administratives; il ne peut donc pas y avoir de correspondance parfaite entre la carte publiée en 1996 et la classification qui en a été dégagée. Une étude approfondie devrait être lancée pour évaluer les champs de polarisation urbaine en Roumanie.

La classification comporte trois catégories de communes:

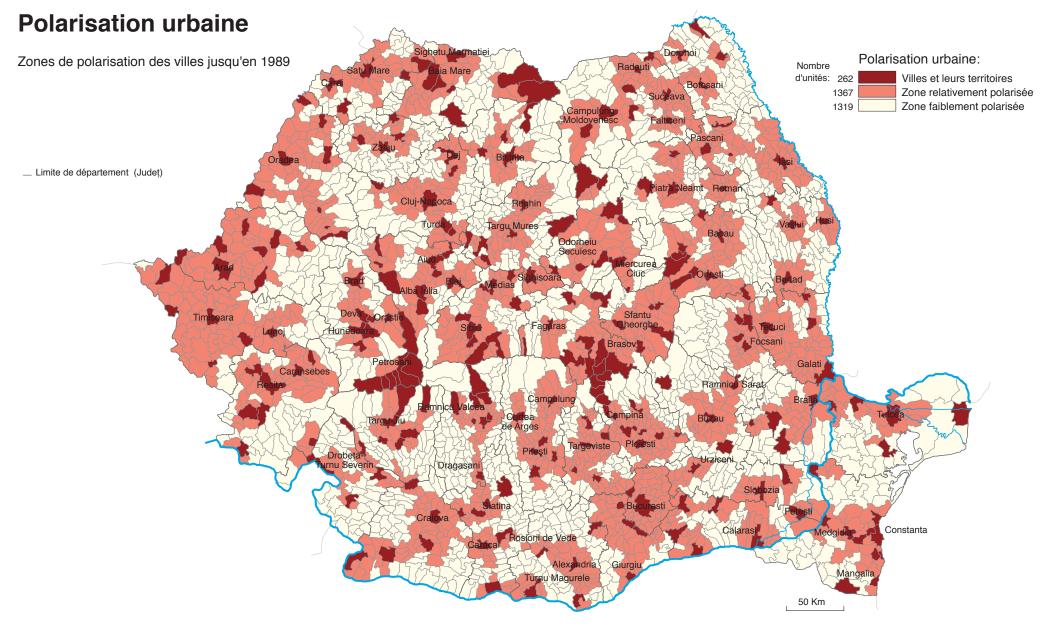
- LES VILLES ET LEUR TERRITOIRE ADMINISTRATIF
- LES COMMUNES RELATIVEMENT POLARISEES PAR LES VILLES
- LES COMMUNES FAIBLEMENT POLARISEES

Une telle classification peut être utilisée d'abord dans les études de géographie urbaine et régionale. On peut ainsi évaluer la capacité de polarisation des villes, le comportement différentiel des communes situées à l'intérieur des aires d'influence urbaine ou celles qui, faiblement polarisées, en sont presque à l'extérieur. Les villes sont le cœur du réseau et elles conditionnent la dynamique régionale; elles devraient recevoir toutes les attentions pour une politique publique raisonnée de développement territorial.

3 zones de polarisation urbaine

N°	Zones de polarisation (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Villes et leur territoire	262	25'461,6	12'410'028
2	Zone relativement polarisée	1'365	97'276,1	5'981'994
3	Zone faiblement polarisée	1'321	115'676,3	4'215'598
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







5° Desserte par les routes nationales: 3 types

Carte 34

Construite d'après la carte routière de l'IGN (Paris, 1994), cette classification très grossière et très imparfaite cherche à évaluer la position et la desserte potentielle des unités territoriales-administratives par rapport au réseau des routes nationales.

La Roumanie a peu investi dans ses systèmes de transport. Son réseau routier asphalté est de 4.6 km pour 100 km² et compte moins de 150 km d'autoroute alors que le réseau ferroviaire à double voie n'a que 3'000 km, et les vitesses sont lentes¹³¹. Évidemment la notion de *route nationale* utilisée ici ne dit rien sur la qualité des routes qui peut énormément varier tout comme sur le fait que certaines routes nationales sont déclarées telles quelles sans en avoir les caractéristiques. D'autres problèmes sont liés à cette classification que nous avons cartographié: par exemple celui de l'uniformisation au maillage communal pouvant induire en erreur lorsque des régions sont caractérisées par des connexions directes, ce qui est un signe plutôt positif, alors qu'elles sont en réalité couvertes par une mauvaise desserte routière (montagne de Rodna par exemple), ou au contraire celui des zones de plaine qui semblent mal desservies alors qu'elles possèdent des routes plus ou moins correctes (dans la région de Buzău par exemple),

CONNEXION DIRECTE

Les communes qui possèdent un accès direct à une route nationale, d'habitude un peu mieux entretenue que les autres, appartiennent à ce groupe. L'accès direct signifie qu'une route nationale traverse au moins le chef-lieu de la commune.

CONNEXION LATERALE

Ce groupe correspond aux communes ayant accès à une route nationale par le biais de courtes connexions latérales. Ces connexions ne sont pas toujours modernisées mais la proximité d'une route nationale peut engendrer un certain dynamisme.

CONNEXION INDIRECTE

Les communes n'ayant pas d'accès aux routes nationales sont de ce groupe. Pourtant ces communes sont traversées par des routes départementales (*județene*), dont l'état présent est très variable, certaines étant presque désaffectées, d'autres étant comparables aux routes nationales. Mais ce qui est sûr ici c'est que le degré de connectivité de ces routes est moindre.

Cette classification, même sommaire, décrivant la desserte potentielle d'une commune peut servir à évaluer le rôle des grandes voies de communications dans l'organisation et l'évolution

¹³¹ REY, Violette (1996) «La Roumanie, une marche désorientée», in: Europes orientales, Russie, Asie centrale, coll. Géographie Universelle sous la direction de R. Brunet, Paris-Montpellier: Belin-RECLUS, p. 167.



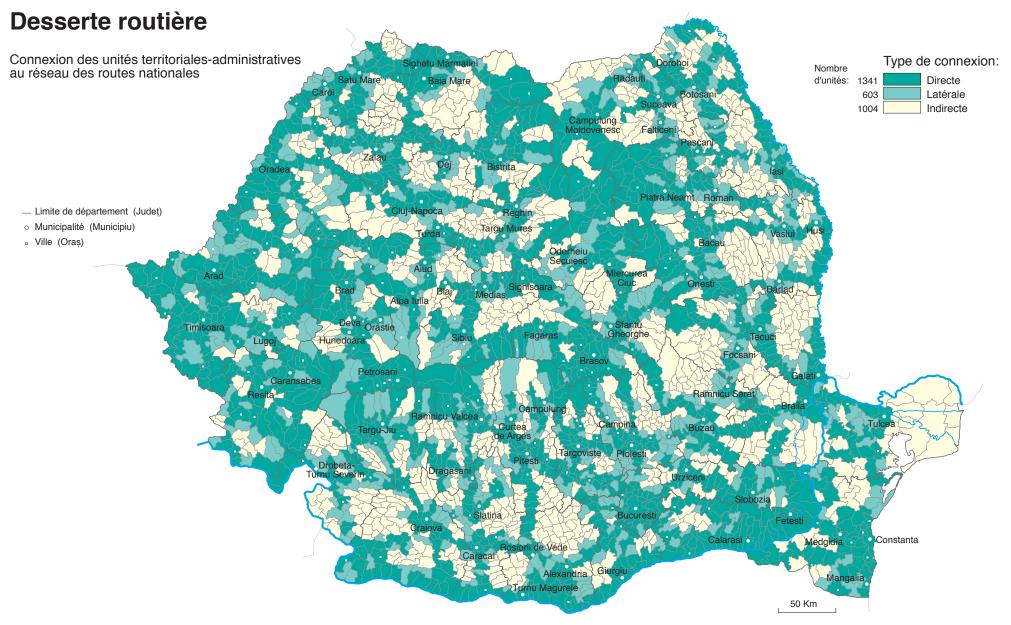
des phénomènes socio-économiques. Elle mériterait cependant d'être réévaluée de manière plus fine.



3 zones de desserte par le réseau des routes nationales

N°	Zones de desserte routière (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Connexion directe	1'339	115'470,2	16'963'033
2	Connexion latérale	603	43'344,1	2'356'585
3	Connexion indirecte	1'006	79'599,7	3'288'002
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620







6° Accessibilité du territoire roumain en fonction des stations de chemin de fer

Cartes 35, 36

La dissociation dans le territoire de multiples fonctions génère un fourmillement de déplacements périodiques liés à la consommation de biens et de services, à la participation à la vie sociale et à la séparation des lieux de résidence et lieux de travail. Ces échanges hiérarchisés peuvent se matérialiser par les réseaux de communication. Nous en avons privilégié un, le réseau ferroviaire roumain et ses possibilités d'utilisation par la population en 1996-1997 en tenant compte de la localisation des stations de chemin de fer. Sur cette base, deux classements d'accessibilité faibles à fortes des communes ont été élaborés. Il est cependant nécessaire de regarder les cartes d'accessibilité réalisées avec certaines précautions. En effet, le modèle utilisé pour évaluer l'accessibilité s'avère un regard très théorique sur un réseau considéré comme isolé puisque ne sont pas pris en compte les liaisons extérieures, en particulier celles avec l'ouest. Le résultat est sans doute une sous-estimation de l'accessibilité dans les marges et en particulier avec la Hongrie.

Un premier classement permet de déterminer 6 zones à partir de l'accessibilité ferroviaire kilométrique:

6 zones d'accessibilité ferroviaire kilométrique

N°	Zones d'accessibilité ferroviaire kilométrique (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Faible	145	16'458,4	571'415
2	Assez faible	567	51'266,3	2'965317
3	Moyennement faible	886	71'352,8	6'650'371
4	Moyennement forte	979	69'691,5	8'943'108
5	Assez forte	338	26'785,6	2'880'697
6	Forte	33	2'859,4	596'712
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620

Un second classement permet de déterminer 5 zones à partir de l'accessibilité ferroviaire horaire:

5 zones d'accessibilité ferroviaire horaire

N°	Zones d'accessibilité ferroviaire horaire (3)	Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Superficie des U.T.A. composantes km² 1994	Population ajustée des U.T.A. au 1.07.1996
1	Faible	206	23'093,9	787'460
2	Assez faible	658	52'641,0	4'233'776
3	Moyenne	1056	87'779,9	7'241'018
4	Assez forte	933	66'236,5	9'646'406
5	Forte	95	8'662,7	698'960
	Au total	2'948	238'414,0	22'607'620



Afin de rendre compte de ces accessibilités ferroviaires kilométrique et horaire du territoire roumain, nous avons fait appel à une modélisation complexe¹³². La méthode utilisée pour l'extrapolation des valeurs d'accessibilité régionalisée impose une perte importante d'information, surtout au niveau local. Afin de rendre acceptable cette perte, nous avons superposé à la carte-modèle obtenue le maillage administratif, en classant les unités administratives en fonction de la plage de valeur qui leur était la plus caractéristique en fonction d'une répartition par quantiles. Les unités qui ne sont pas traversées par des voies ferrées et celles qui sont traversées par des voies loin de leurs centres de peuplement, ont été pénalisées (déclassées). Par contre, les unités qui sont caractérisées par des valeurs faibles de leur accessibilité principalement à cause de leur position périphérique mais qui possèdent un réseau ferré important (voies doubles, voies électrifiées), ont été favorisées.

La méthode et les données statistiques

La théorie des graphes constitue un moyen puissant pour l'analyse des structures réticulaires. Cette méthode a cependant comme inconvénient le fait que le réseau est considéré d'une perspective topologique, comme une somme de liaisons (les arrêtes) qui relie un ensemble de points (les sommets ou nœuds), dans un espace isotrope. L'isotropie de l'espace peut être annulée (ou au moins diminuée) soit par l'utilisation des graphes orientés (avec des directions de flux), soit par l'utilisation des arrêtes valuées. Dans le cadre de notre analyse nous avons utilisé la deuxième solution, les arrêtes décrivant l'anisotropie de l'espace par des valeurs différentes de la distance entre deux stations (plus grandes dans les plaines, moindres dans les collines et dans les montagnes) ou du temps nécessaire pour parcourir cette distance (plus grand pour la même distance dans les montagnes que dans les plaines, moindre, pour la même distance, sur les tronçons doubles électrifiés que sur ceux simples et non électrifiés), etc. Le graphe utilisé est celui du réseau des chemins de fer roumains, représenté par les 2'112 stations et gares, hiérarchiquement indifférenciées, réparties sur les 10'710 km des voies ouvertes au trafic en 1996-1997.

Les arrêtes entre ces stations sont valuées (en kilomètres et minutes) conformément aux données de l'indicateur des trains de 1996-1997¹³³, pour les trains de voyageurs en régime local. L'analyse de l'accessibilité ferroviaire du territoire roumain a été effectuée en trois étapes : d'abord *le calcul de l'accessibilité* de chaque station, *la régionalisation des valeurs* obtenues ensuite et finalement l'extrapolation des résultats pour chaque unité territoriale-administrative.

Le calcul de l'accessibilité des stations de chemin de fer

Dans un graphe quelconque, l'indice d'accessibilité (de centralité) de tout sommet x_i peut être calculé en partant de la matrice de l'éloignement du réseau. Si d_i est la somme des écarts entre le sommet (ici la station) x_i et l'ensemble de tous les autres sommets (stations) x_j , respectivement

GROZA, O., MUNTELE, I. (à paraître) «L'efficience du réseau ferroviaire et l'accessibilité territoriale en Rou manie», in: Revue Roumanie de Géographie, Bucarest, Vol. 63.

¹³³ — (1997) *Mersul trenurilor 1996-1997*, SNCFR, București.



$$d_i = \sum_{i=1}^n d_{ij}$$

et D est la somme totale des écarts du réseau, respectivement

$$D = \sum_{i=1}^{n} \sum_{j=1}^{n} d_{ij}$$

alors l'indice vectoriel d'accessibilité $a_{\rightarrow i}$ est le rapport entre la somme de toutes les distances du réseau et la somme des écarts du sommet (station) considéré (x_i) , respectivement

$$a_{\rightarrow i} = \frac{D}{d_i} = \sum_{i=1}^n d_{ij} .$$

Il est évident que la plus accessible station sera la station pour laquelle la longueur du plus long chemin jusqu'à l'ensemble de toutes les autres est minimale, et respectivement

$$a_{\rightarrow i} = \min \max \sum_{i=1}^{n} d_{ij} .$$

L'indicateur ainsi obtenu est un *indicateur d'accessibilité générale* qui, pour les stations de la Roumanie varie entre 636'239 km et 1'325'860 km. Les chiffres obtenus (de très grandes valeurs) et la méthodologie utilisée sont très peu intuitives et il est plus acceptable d'utiliser un *indicateur d'accessibilité spécifique* (as_→), c'est-à-dire du plus court trajet entre une station quelconque et la plus éloignée autre station, à savoir

$$as_{\rightarrow i} = \min \max d_{ii}$$

qui, pour la Roumanie, varie entre 578 et 1'051 km pour l'accessibilité kilométrique et entre 13,7 et 24,03 heures pour l'accessibilité temporelle. Les calculs ont été effectués avec le logiciel ACCESS réalisé par Hélène Mathian, chargée de recherches à l'Equipe CNRS P.A.R.I.S. (Pour l'Avancement des Recherches sur l'Interaction Spatiale) de Paris.

La régionalisation de l'accessibilité des stations des chemins de fer

L'accessibilité générale (et aussi l'accessibilité spécifique) peut être cartographiée par la méthode des points dimensionnés, mais l'image obtenue sera celle de la situation de l'une ou de l'autre des stations en fonction de toutes les autres et non celle de l'accessibilité des espaces avoisinant cette station ou avoisinant un secteur quelconque de voie. L'absence de corrélation entre le réseau ferroviaire et les différents niveaux d'organisation administrative rend l'analyse encore plus difficile, surtout pour les méthodes classiques d'études des réseaux de transport.

Ces inconvénients peuvent être éliminés par la régionalisation des résultats. Une variable régionalisée, dans ce cas l'accessibilité spécifique as→i, est une variable qui prend les valeurs as→i (p) dans chaque point p de l'espace analysé en fonction des points p pour lesquels les



valeurs de la variable sont déjà connues. L'hypothèse de départ est celle selon laquelle pour des déplacement égaux dans l'espace, la croissance des valeurs de la variable sont constantes. Cela signifie qu'à cette variable on peut ajuster un plan qui représente la tendance de la croissance des valeurs dans l'espace considéré. Si ce plan est oblique, alors la variation des valeurs est dépendante de l'origine des mesures et donc la variation peut être décrite par une dérivée (par exemple les valeurs augmentent linéairement ou exponentiellement dans une certaine direction). En considérant les valeurs $as_{\rightarrow i}$ dans deux points séparés par la distance d, à savoir $as_{\rightarrow i}$ (p) et $as_{\rightarrow i}$ (p+d), et prenant n_d pour le nombre des autres points situés à la distance d on obtient la fonction intrinsèque $\gamma_{(d)}$:

$$\gamma_{(d)} = \frac{1}{2n_d} \sum_{i=1}^{n_d} \left(as_{\rightarrow i(p)} - as_{\rightarrow i(p+d)} \right)^{\circ}.$$

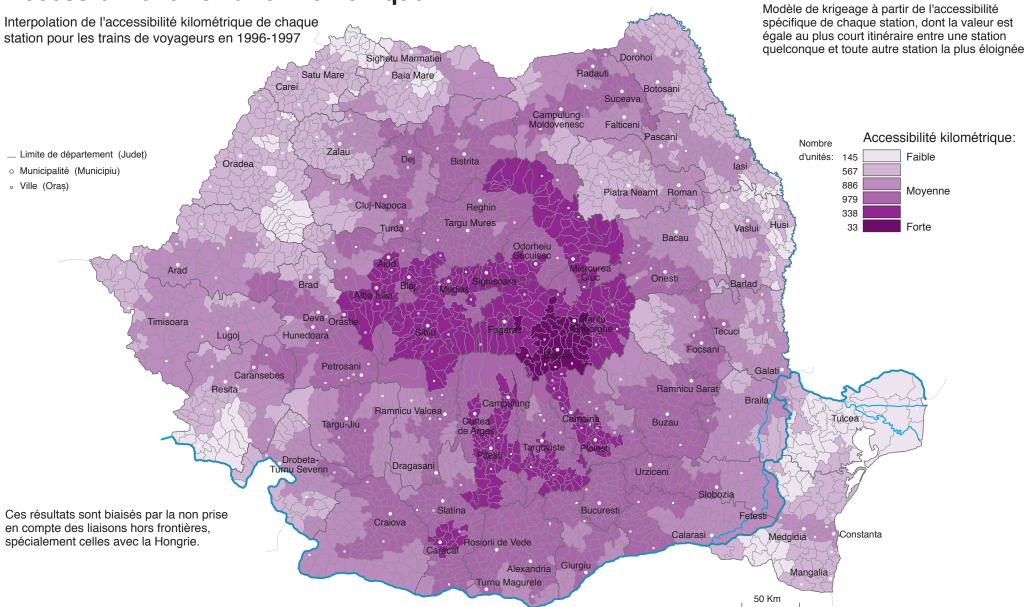
Pour chaque paire de points p et p+d séparés par la distance d, la variable $as_{\rightarrow i}$ prend d'habitude des valeurs différentes. Le carré de la différence des deux valeurs, à savoir $(as_{\rightarrow i} (p)^{-1} as_{\rightarrow i} (p+d))^{2}$, indique la variation de la variable sur la distance d et la moyenne du carré de cette variation, c'est-à-dire la fonction intrinsèque $\gamma_{(d)}$ dépend seulement de l'intervalle d qui sépare les paires de points et pas d'un quelconque autre point précis. Autrement dit, $\gamma_{(d)}$ mesure l'influence moyenne de chaque point jusqu'à la distance d. Si on calcule $\gamma_{(d)}$ pour les valeurs strictement croissantes de d on obtient une variogramme qui résume la structure spatiale de la variable. La variogramme offre des informations importantes sur la variation de la variable (linéaire ou non linéaire). La croissance sur la distance d peut être mesurée en toute direction, ce qui mène forcement à des variogrammes différentes parce que sur chaque direction l'espace a des caractéristiques différentes, à cause de l'anisotropie spatiale. Dans nos calculs nous avons gardé les mêmes valeurs de l'anisotropie pour toutes les directions et cela pour des raisons multiples :

- la trajectoire changeante des voies ne permet pas l'étude différencié de l'anisotropie;
- le but de l'analyse est d'estimer l'accessibilité autour de chaque station or, les distances entre les stations étant très réduites, les agrégats de stations induisent de toute façon une puissante d'anisotropie perpendiculairement sur le sens de leur succession et des tendances isotopiques sur la direction de leur succession;
- le but final n'est pas une typologie locale mais une typologie régionale du territoire en fonction de son accessibilité ferroviaire.

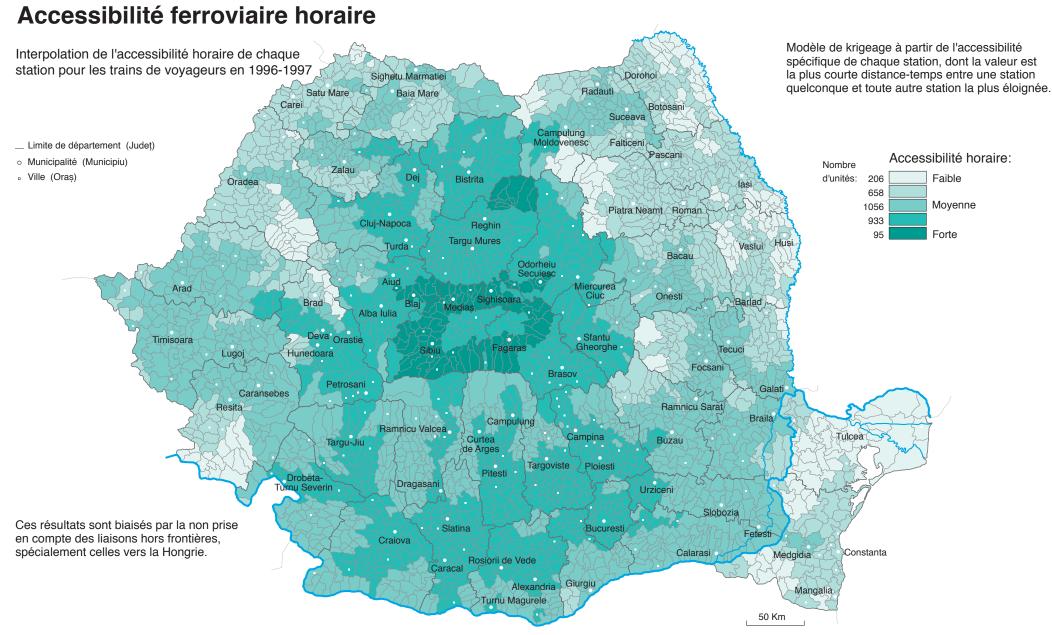
Après la construction d'un variogramme, on peut lui associer une fonction mathématique (linéaire, lognormale, exponentielle, etc.) qui ajuste le mieux possible la variation spatiale de $\gamma_{(d)}$. Pour notre analyse, nous avons utilisé la fonction linéaire $\gamma_{(d)} = Ed$, où E est l'échelle des composantes structurelles du variogramme et d la distance qui sépare les couples de points et qui montre la vitesse de la variation de E. En régionalisant grâce à cette fonction les valeurs connues (par interpolation), leur distribution discontinue est transformée en une distribution continue. La surface résultante est en effet l'expression de l'estimation de la valeur de chaque point du territoire en fonction des points situés dans un voisinage immédiat (méthode appelée krigeage, *kriging* en anglais), la cartographie ultérieure de ces valeurs lissées étant très simple. La carte obtenue par le krigeage a été la base cartographique de cadrage des unités territoriales-administratives de chaque carte ci-jointe.



Accessibilité ferroviaire kilométrique









7° Dynamique démographique 1956, 1966, 1977, 1992

Carte 37

Une étude de V. Rey, O. Groza et I. Muntele (Potsdam, 1997)¹³⁴, portant sur les bilans naturels et migratoires de la population roumaine de 1956, 1966, 1977 et 1992 permet de dégager sept grands types régionaux de dynamique démographique en Roumanie. Nous les reprenons ici:

- CROISSANCE NATURELLE ELEVEE, EQUILIBRE MIGRATOIRE
- CROISSANCE NATURELLE ELEVEE, DEFICIT MIGRATOIRE CROISSANT (ISOLEMENT GEOGRAPHIQUE)
- CROISSANCE NATURELLE MOYENNE, FORT EXCEDENT MIGRATOIRE (VILLES ET COMMUNES SUBURBAINES)
- CROISSANCE NATURELLE REDUITE, EXCEDENT MIGRATOIRE (COMMUNES SUBURBAINES)
- CROISSANCE NATURELLE REDUITE, EQUILIBRE MIGRATOIRE
- CROISSANCE NATURELLE REDUITE, DEFICIT MIGRATOIRE
- CROISSANCE NATURELLE MOYENNE, DEFICIT MIGRATOIRE

Dans la période de l'après communisme, de nouveaux lieux de développement «incubent», sans qu'on sache vraiment trop lesquels. Seront-ils ceux d'avant le communisme, c'est-à-dire «d'anciens nouveaux lieux»? Une géographie provisoire de la transition dans ce qu'elle a de radicalement nouveau parce que inexistant ou presque dans la phase précédente (critères de phénomènes nouveaux tels l'apparition des entreprises privées, du chômage, de la diffusion automobile et de l'augmentation des échanges téléphoniques internationaux, ...) accrédite-t-elle l'idée d'une réversibilité spatiale, d'un retour à une logique de différenciation calquant celle du début du développement urbain et industriel d'avant guerre? Partiellement oui, mais partiellement seulement. En effet, on observe un rejet de la différenciation de part et d'autre des Carpates, aussi bien dans les attitudes politiques que dans la rapidité de relance d'une amélioration du niveau de vie, de même qu'un rejet de la différenciation de réponse à la transition selon les milieux écologiques des collines et montagnes face aux plaines, de même enfin qu'une reprise du gradient Ouest-Est et de portée européenne de ce que l'on peut nommer la modernité -tel que les régions frontalières occidentales- bénéficient d'avantages comparatifs certains dus à leur situation géographique.

Dans cette perspective s'inscrit la question du découpage administratif régional en cours de réalisation. La dynamique démographique sur moyenne période nous parait une base très utile

GROZA, O., MUNTELE, I., REY, V., (1997) "Migrations and the Main Protagonists of Transition: A Stake in the Development in Romania", Potsdam Workshop on Migration and Development, 22-23 Nov., 1997.



pour cerner une partie des forces et faiblesses régionales et pour formuler des logiques différenciées de développement local et régional. La carte communale des évolutions du mouvement naturel et du mouvement migratoire entre les guatre recensements de 1956, 1966, 1977 et 1992 montre que le rééquilibrage et l'uniformisation spatiale a peu joué dans ce domaine fondamental des comportements démographiques. Les types de la dynamique démographiques couvrent des espaces régionaux, brouillés pourtant par les mutations socioéconomiques perpétrées par le système politique antérieur. Trois canevas fondamentaux ordonnent le comportements démographiques. Le premier est celui des régions historiques, qui oppose en grandes lignes la Transylvanie aux deux autres principautés du Vieux Royaume. Pour la Transylvanie du sud, et surtout pour le Banat, la spécificité est due à la forte implantation allemande, qui avait réussi, durant les siècles de cohabitation, une acculturation socio-économique des populations autochtones. Le deuxième est dû aux caractères de site et de situation des ensembles des lieux: les Carpates (économie forestière et agro-pastorale, activités minières, faible collectivisation de l'agriculture), les Subcarpates et les piémonts (économie agro-pastorale et ressources de matières premières) gardent des systèmes démographiques stables, moins dégradés par l'exode rural, tandis que les collines et les plaines, surtout dans les espaces isolés de Moldavie, de Baragan, d'Olténie et du bassin transylvain ont été de puissants fournisseurs de migrants, sur un fond de vieillissement accru de la population. Si le retour vers le village sera de longue durée, ce sont ces derniers espaces qui connaîtront la plus importante injection de population à mentalité urbaine ou rurbaine, capables de reprendre autrement les mécanismes territoriaux traditionnels. Le troisième canevas est le réseau des villes et de leurs agrégats de communes suburbaines, lieux de concentration de la main d'œuvre industrielle et tertiaire.

De tous les trois, les trames historiques et géographiques sont les plus aptes à offrir le cadrage régional des mouvements démographiques, des mentalités économiques et culturelles, c'est-à-dire des structures dures de la construction territoriale roumaine. C'est à travers ces deux cadres qu'on peut essayer de prédire la vitesse et les types des changements qui sont susceptibles d'agir dans le futur proche.

On trouve là un bon exemple de la pérennité des structures profondes du territoire, accidentellement soumises aux secousses volontaristes conjoncturelles. D'ailleurs, des études faites en Roumanie dans la perspective du développement régional de la Moldavie, ont démontré que l'uniformisation communiste n'a touché que la couche superficielle des organisations territoriales. Les mêmes études ont montré aussi que les comportements locaux des acteurs s'inscrivent à la fois dans la logique du temps long (inertie et conservatisme des structures socio-économiques, qui restent très puissantes), dans la logique des moyennes périodes (immixtion du pouvoir central dans les macrostructures spatiales) et dans la logique des courts termes, centrée sur l'autodétermination continue que pratiquent les individus dans un environnement changeant.

Cette dernière composante de la temporalité territoriale a fonctionné durant la période communiste sous le signe de l'invention personnelle à la limite de la légalité socialiste, dans un système qu'on peut qualifier comme le système de la débrouille (le trafic de frontière dans le Banat et dans la Dobroudja, l'économie informelle, les échanges commerciaux interpersonnels entre les régions économiquement complémentaires, l'appel aux ressources villageoises, le système d'entraide de l'église catholique ou réformée et l'intégration dans des églises néoprotestantes, etc.). Après 1990, ce système a qualitativement changé, dans des buts beaucoup plus constructeurs de structures plus stables, comme en témoignent la multitude de modèles économiques paysans inventés durant les années de la transition. Le retour dans les villages d'un ancienne population industrielle, habituée à une mentalité sinon productiviste au moins «productiste», apporte moins un plus de moyens financiers qu'un plus de rigueur et



d'organisation du travail. Les études portant sur la diffusion spatiale des innovations, développées à partir des travaux de Hägerstrand¹³⁵ ont très tôt mis en valeur l'importance de la résistance sociale du territoire à la percée des nouvelles techniques, des nouvelles mentalités, des nouvelles inventions. Les nouveaux migrants arrivant au village sont susceptibles de diminuer cette résistance, ce conservatisme ancestral des populations rurales. Cela a d'autant plus d'importance que pour la Roumanie, qui n'a dépassé le seuil de 50% population urbaine qu'en 1986, l'enjeu du développement durable se situe au niveau des espaces ruraux.

En même temps, les petites villes, réduites longtemps à un rôle de relais dans la transmissions des ordres de l'administration centrale, retrouvent leurs véritables dimensions tertiaires, susceptibles de leur assurer une place importante dans la construction des espaces régionaux, trop soumis aux contraintes de polarisation quasi-totale des grandes villes. La libéralisation des professions tertiaires (pour les médecins, pour les notaires, pour les avocats) et la législation encourageante -au moins financièrement- pour les enseignants qui acceptent de se fixer dans les villages et dans les petites villes, ont toutes les chances de diminuer les migrations journalières et d'assurer la formation des élites locales, capables de revigorer les projets transactionnels, c'est-à-dire des projets propres à des communautés locales.

A cette gamme d'acteurs locaux, s'ajoute la gamme des acteurs nationaux, voir transnationaux, qui fonctionnent branchés au temps du monde, et qui privilégient pour l'instant le domaine des grandes villes. La privatisation des entreprises industrielles, agricoles ou de services, source des flux des migrants vers les villages et les petites villes, est en même temps un filtre efficace pour la création des élites professionnelles locales, aptes à relancer économiquement les centres urbains régionaux.

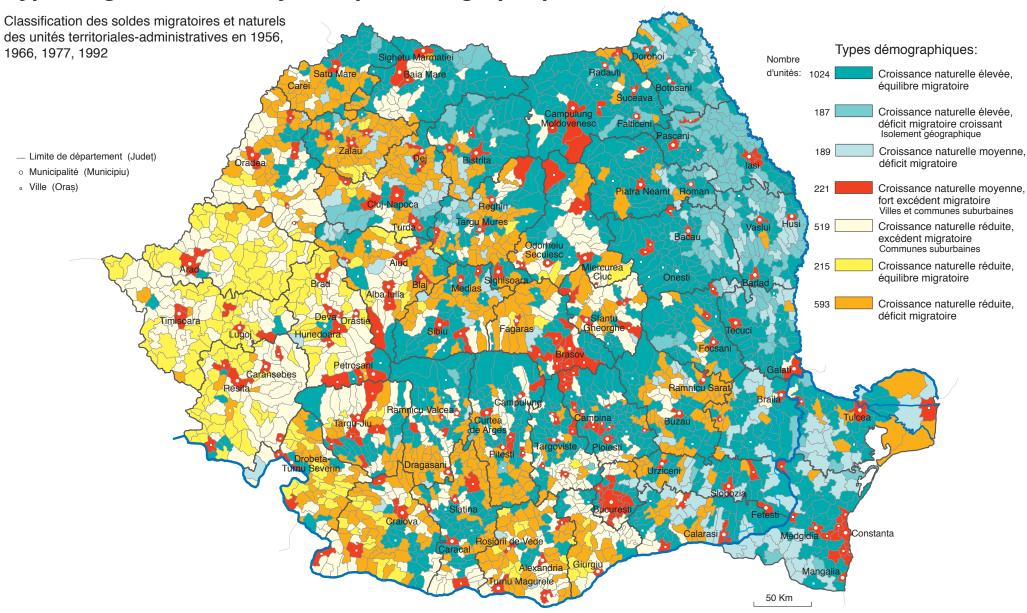
Les phénomènes décrits plus haut sont sources de fortes différenciations spatiales, d'autant plus que pour l'instant, vu les stratégies différentes des acteurs, il n'y a pas vraiment en Roumanie une connexion entre le local et le national. Le chaînon manquant en est le niveau régional.

Dans ces conditions, il nous semble fondamental de penser le développement régional comme une construction synchrone d'un tissu de relations horizontales, à l'échelle des individus et des communautés locales (tissu porteur d'une régionalisation diffuse mais profonde), sur un fond d'établissement de relations socio-économiques et politiques ascendantes et institutionnalisées (qui encadreront juridiquement et administrativement les constructions régionales naissantes). Si dans un premier temps cela conduit vers des décalages régionaux encore plus forts, dans une seconde période cette stratégie peut s'avérer porteuse d'articulations socio-économiques nationales, capable d'assurer la construction d'un système étatique conforme aux desiderata nationaux et effectivement intégré dans le système monde.

HAGERSTRAND, T. [1966] "Aspects of the Spatial Structure of Social Communications and the Diffusion of Innovations", in: Papers and Proceedings of the Regional Science Association, N° 16, pp. 27-42.



Types régionaux de la dynamique démographique, 1956-1992





8° Assistance médicale et service postal

Cartes 38, 39, 40, 41 et 42

Le système de santé

Dans une étude récente, Alain Letourmy¹³⁶ dresse un bilan du système de santé roumain après 1990. Il y souligne, chiffres à l'appui, que le système de santé n'a pas beaucoup bénéficié du changement de régime de 1989 au niveau de l'état de santé de la population, au niveau de l'appareil de soins, ni encore au niveau de l'organisation du système. La politique menée, centrée sur la réhabilitation des établissements publics, s'avère hésitante et inéquitable en termes géographiques et sociaux. Si le pays ne manque pas vraiment de personnels de santé ni d'infrastructures de soins ou de lits, ces ressources ne sont pas correctement réparties sur le territoire et la population affiche un grand mécontentement, entre autre chose, envers l'inaccessibilité de certains traitements. Il y a indéniablement un besoin de réguler les effectifs pour palier à la pléthore dans certains établissements de Bucarest et l'insuffisance dans certaines régions.

Les modèles traitant de l'offre et de la demande d'assistance médicale qui suivent, évalués par le nombre de médecins par habitants et inversement le nombre d'habitants par médecin, permettent d'évaluer la probabilité de rencontre effective des offrants et des demandeurs pour des échelles d'interaction de 7, 15, 25 et 50 kilomètres. Ils constituent un premier pas illustratif sur le type de travail qui pourrait être entrepris pour établir une évaluation prospective du système de santé, dans ses territorialités du moins.

Le système postal

Dans un pays où l'infrastructure de communication est déficiente, l'examen de l'offre et de la demande probable de service postal permet, de la même manière que pour les services de santé, d'évaluer l'organisation spatiale d'un service de proximité.

L'acception probabiliste de l'offre et de la demande

La place occupée par une unité administrative quelconque dans le cadre du système territorial dont elle fait partie est en grande partie responsable de l'intensité des relations que cette unité établit avec les autres. Autrement dit, le jeu de l'offre et de la demande de biens et de services est gouverné à la fois par la distance qui sépare le producteur et le consommateur et par la probabilité de leur rencontre effective¹³⁷.

¹³⁶ LETOURMY, A. [1998] «La transition du système de santé en Roumanie (1990-1997)» in: Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest, Vol. 29, N° 3, pp. 241-259.

¹³⁷ GROZA, O., MUNTELE, I. (1995-1998) «Tipologia spaţiilor rurale din Moldova», sous-thème du contrat de recherche Dezvoltarea satului românesc, rezultat al cercetărilor interdisciplinare, Ministerul Cercetării şi Tehnologiei Bucureşti/ICPE, Trafil Iaşi, Facultatea de geografie, Universitatea «Alexandru Ioan Cuza», Iaşi.



L'utilisation des modèles d'interaction spatiale est une des méthodes qui permet d'explorer simultanément l'action des deux paramètres. Les exemples, touchant à l'offre et à la demande d'assistance médicale et de service postal que nous avons choisi de présenter, illustrent les différentes possibilités d'utilisation des modèles d'interaction pour explorer les constructions spatiales de l'espace roumain.

Les calculs ont été effectués avec le logiciel POTDISC3 de Claude Grasland¹³⁸ (Equipe CNRS P.A.R.I.S.), développé pour l'étude des potentiels de population. Le modèle d'interaction spatiale utilisé est un modèle probabiliste et qui a la forme suivante:

$$_{t}^{t+1}P_{i} = \sum_{j=1}^{n} F(d_{ij})m_{j}$$

où P_i est le potentiel de la masse considérée dans l'unité i, F(d_{ij}) est la fonction de distance utilisée et m_j est la masse localisée dans toute autre unité j. Le modèle permet une approximation du comportement spatial d'une population quelconque localisée dans les unités j, décrivant la probabilité selon laquelle une proportion de la population de ces unités soit en interaction (en contact) dans un intervalle quelconque (t, t+1) avec l'unité i. Ainsi défini, le potentiel est une mesure macrogéographique du comportement moyen d'une population, estimant le nombre de personnes susceptibles d'entrer en interaction (se déplacer, par exemple) avec des lieux se trouvant au delà d'une certaine distance. Le modèle est construit à partir de deux hypothèses fondamentales (Boursier-Mougenot et alii, 1993)¹³⁹:

- pour les différents agrégats de population localisés dans les unités i, il est possible de définir un comportement moyen exprimant la proportion des habitants capables d'entrer en interaction avec un certain lieu i;
- la probabilité que cette proportion entre en interaction avec le lieu i ne dépend que de la distance qui les sépare du lieu i (le processus a lieu en dehors de toute concurrence spatiale).

Si P_i est le potentiel du lieu i, si d_{ij} est la distance entre deux lieux i et j, si $D=p(d_{ij})$ est la probabilité d'interaction (c'est-à-dire la proportion des personnes susceptible de se déplacer sur la distance d_{ij}), et si m_j est l'effectif de la population d'une unité j quelconque, le modèle peut être écrit comme suit:

$$P_i = \sum_{j=1}^{n} m_j * p(d_{ij})$$
 ou $P_i = \sum_{j=1}^{n} m_j * D$

L'étape suivante consiste à trouver une fonction qui puisse décrire le mieux possible l'interaction spatiale. Puisque la probabilité que les habitants d'un lieu entrent en interaction avec ce même lieu est de 1 (où 100%) et diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers d'autres lieux, il est commode d'imaginer une fonction de distance $f(D)=p(d_{ij})$ continue et décroissante de 1 vers 0 quand d_{ij} varie de 0 à l'infini.

¹³⁸ GRASLAND, Cl. (1991) «Potentiel de population, interaction spatiale et frontières: des deux Allemagnes à l'unification», in: L'Espace géographique, Paris: Doin, N° 3, pp. 243-254.

BOURSIER-MOUGENOT, I., CATTAN, N., GRASLAND, Cl., ROZENBLAT, C. (1993) «Images de potentiel de population en Europe», in: L'Espace géographique, Paris: Doin, N° 4, pp. 333-345.



Les fonctions d'interaction

Le choix de la fonction est toujours lié aux hypothèses faites sur la population étudiée. Si, par exemple, on considère les services de la poste où tout autre service de proximité, pour laquelle la distance est fortement discriminante en terme de demande, on peut utiliser une fonction-seuil de type $f(D) = \alpha$, avec $\alpha \in [0,1]$ où f(D) = 1 si $D < \alpha$; f(D) = 0 si $D > \alpha$. Le modèle construit sur la base cette fonction, décrit bien le comportement des populations vis-à-vis d'offres locales et uniques.

L'une des fonctions très efficace, applicable dans une multitude de cas (ici pour l'assistance médicale moyennement spécialisée), est la fonction exponentielle de forme

$$f(D) = \exp(-\alpha * d_{ij}^{\beta}),$$

qui décrit une décroissance gaussienne de l'interaction autour du lieu considéré: la croissance est d'abord lente, puis rapide et finalement de nouveau lente. L'exposant β est un paramètre approximant le frein imposé par la distance. Une grande valeur (3 par exemple) signifie un freinage fort (zone de montagne, manque de moyens modernes de transport), tandis qu'une valeur plus petite signifie un relief plat, un bon équipement de transport, une grande aptitude de déplacement des populations. Pour l'Europe, la valeur la plus utilisée est de 1.9 mais dans le cas de la Roumanie une valeur de 2 (vérifiée par des études empiriques) semble plus appropriée. Si $\alpha>0$ et $\beta=2$, le modèle d'interaction prend la forme

$$P_{i} = \sum_{j=1}^{n} m_{j} * f(D) = \sum_{j=1}^{n} m_{j} \exp(-\alpha * d_{ij}^{2}).$$

Le paramètre α sert à établir le rayon moyen d'interaction, c'est-à-dire la distance à laquelle la probabilité d'interaction est réduite à 0,5, ce qui revient à la moitié de la probabilité maximale (1) correspondant à D=0. En jouant sur le paramètre α , on obtient aussi une image du comportement probable de la population en fonction de la hiérarchie spatiale des services. Dans les cartes ci-jointes, les fonctions suivantes

$$f(7km) = 0.5 \Rightarrow -0.014586d_{ij}^{2} = 0.5$$

$$f(15km) = 0.5 \Rightarrow -0.00308065d_{ij}^{2} = 0.5$$

$$f(25km) = 0.5 \Rightarrow -0.00110904d_{ij}^{2} = 0.5$$

$$f(50km) = 0.5 \Rightarrow -0.0002773d_{ij}^{2} = 0.5$$

correspondent aux divers niveaux hiérarchiques de l'offre spatialisée de l'assistance médicale, qui vont des services de proximité jusqu'aux services très spécialisés de neurochirurgie ou de chirurgie plastique. Pour la Roumanie, l'analyse des cartes de l'offre et de la demande d'assistance médicale montre entre autre une construction territoriale divergente: tandis que la demande (c'est-à-dire la clientèle la plus probable qu'aura un médecin dans un rayon de 50 km) suit généralement le principal axe démographique Sud-Ouest -> nord-est (Bucarest-Braşov-laşi), l'offre (à savoir le nombre le plus probable de médecins qu'une personne peut trouver dans un rayon de 50 km) suit un axe Sud-Est -> Nord-Ouest (Bucarest-Braşov-Cluj). L'exemple



peut bien évidemment être appliqué à d'autres catégories de services (juridiques, commerciaux, financiers, etc.).

Si on considère l'accès à une offre rare ou vitale (médecine hautement spécialisée par exemple), cas dans lequel la distance compte fort peu et où l'espace devient homogène et anisotrope, une fonction puissance lentement décroissante de type

$$f(D) = (1 + \alpha d_{ij})^{\beta}$$

semble le mieux appropriée, car il y aura plus de personnes situées à grande distance qui accepteront de se déplacer pour utiliser un service rare. Dans ce cas, le modèle devient:

$$P_i = \sum_{j=1}^n m_j * f(D) = \sum_{j=1}^n m_j * (1 + \alpha d_{ij})^{\beta}.$$

Pour l'exemple, nous avons construit des cartes qui décrivent une décroissance extrêmement lente de l'offre/demande d'assistance médicale, selon les modèles

$$\begin{split} f(7km) &= 0.5 \Rightarrow (1 + 2d_{ij})^{-0.25595802} = 0.5 \\ f(15km) &= 0.5 \Rightarrow (1 + 2d_{ij})^{-0.2018490} = 0.5 \\ f(25km) &= 0.5 \Rightarrow (1 + 2d_{ij})^{-0.17629143} = 0.5 \\ f(50km) &= 0.5 \Rightarrow (1 + 2d_{ij})^{-0.1501905} = 0.5 \; . \end{split}$$

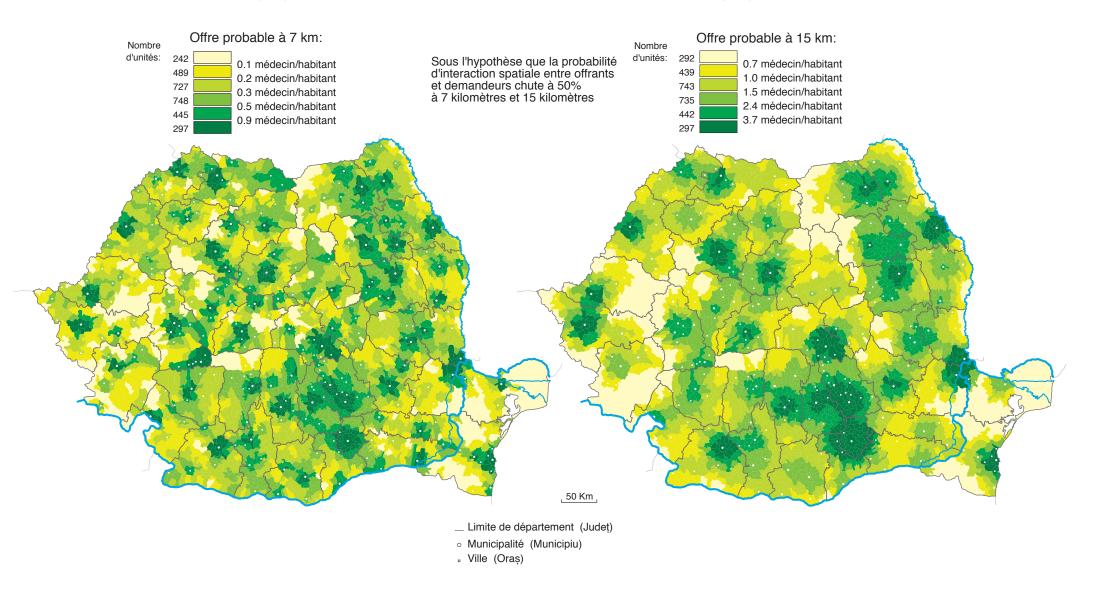
Le même modèle peut être appliqué à l'étude de l'offre et de la demande de services touristiques, à la migration à longue distance, etc.



Offre probable d'assistance médicale

Dans un voisinage gaussien de 7 kilomètres

Dans un voisinage gaussien de 15 kilomètres

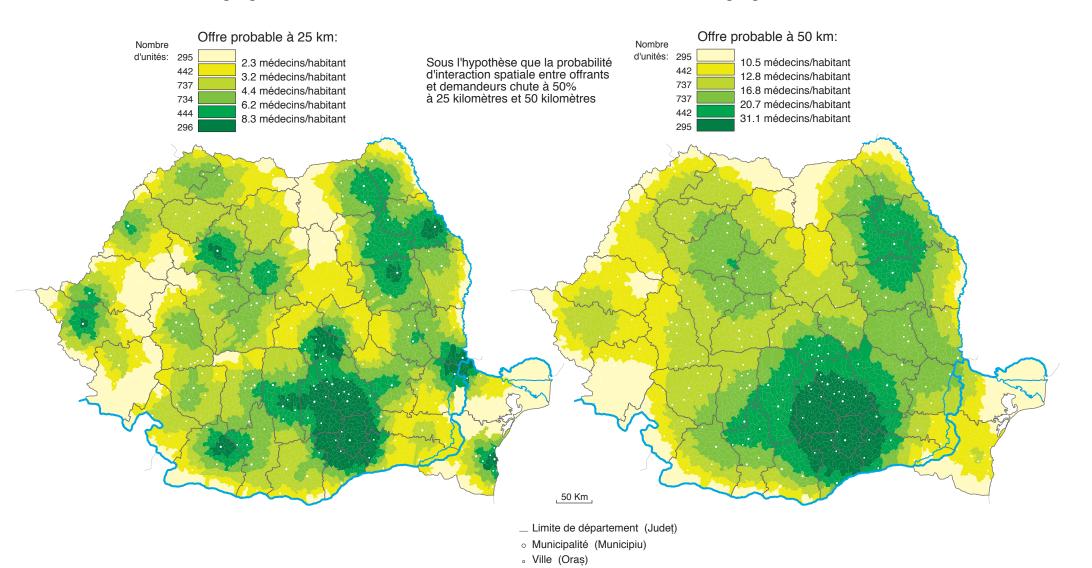




Offre probable d'assistance médicale

Dans un voisinage gaussien de 25 kilomètres

Dans un voisinage gaussien de 50 kilomètres

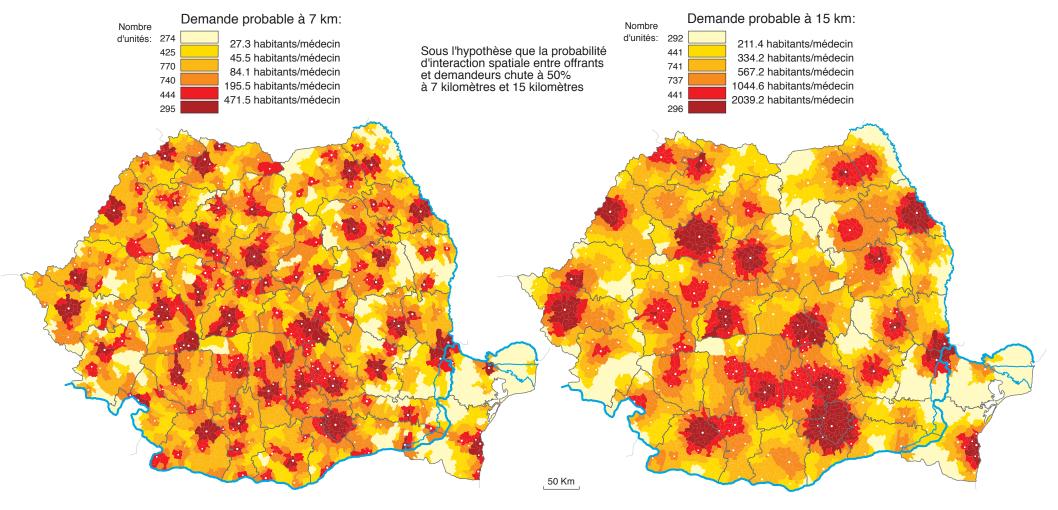




Demande probable d'assistance médicale

Dans un voisinage gaussien de 7 kilomètres

Dans un voisinage gaussien de 15 kilomètres



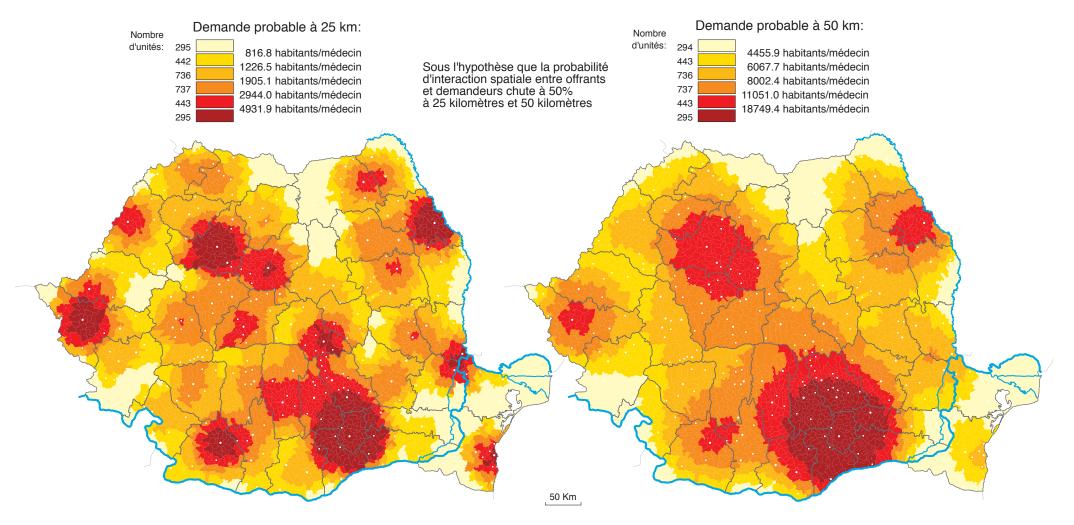
- _ Limite de département (Judet)
- o Municipalité (Municipiu)
- . Ville (Oraș)



Demande probable d'assistance médicale

Dans un voisinage gaussien de 25 kilomètres

Dans un voisinage gaussien de 50 kilomètres



- _ Limite de département (Judet)
- o Municipalité (Municipiu)
- . Ville (Oraș)



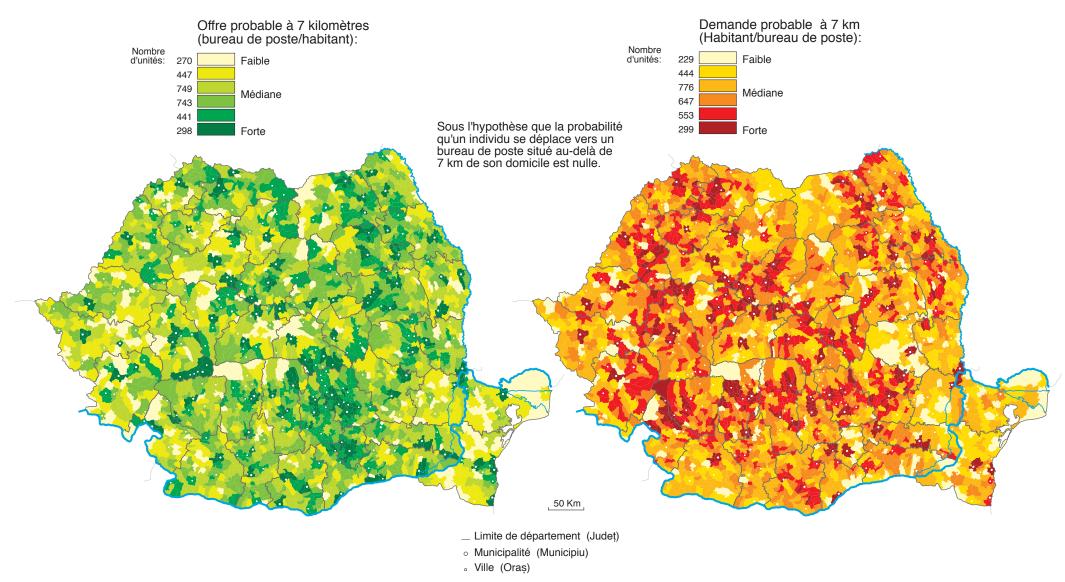
Service postal

Offre probable

Demande probable

Selon une fonction seuil à 7 kilomètres

Selon une fonction seuil à 7 kilomètres







Conclusion



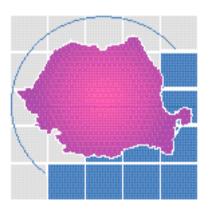
À l'heure où se posent partout de difficiles questions conjoncturelles, agissant comme révélatrices d'un mouvement structurel lent et profond, lié aux transformations de l'économie et du politique et qui s'avère malheureusement peu favorable, à l'heure où le devenir des régions roumaines est incertain, à l'heure où un processus de construction européenne se met en marche, sans la Roumanie, on est en droit de s'interroger sur l'organisation politique et administrative des collectivités territoriales de ce pays. Pour s'ouvrir au monde, n'est-il pas d'abord nécessaire de saisir sa propre identité dans toute sa complexité?

Ce travail est un petit pas dans cette direction, c'est même le premier pas nécessaire, à la fois technique, méthodologique et scientifique, pour une prise en charge des territoires par la connaissance géographique. Une connaissance ayant le souci d'être utile à l'action en servant à la préparation des décisions concernant le devenir collectif du territoire roumain. Car face à l'omniprésent et à l'insaisissable, la cartographie thématique et le traitement de l'information spatiale peuvent rendre un service intelligent à ce qui paraît aujourd'hui comme un double besoin d'enracinement identitaire et, simultanément, d'intégration dans le jeu de la communication et de l'appartenance au monde.

Notre travail, et surtout tel qu'il est présenté ici, est incomplet et ne rend compte que partiellement des buts recherchés. En effet, ne transparaît ici dans ces quelques pages que le visible de notre démarche, et encore pas totalement puisque certains documents, trop grands pour être distribués, ont été volontairement exclus¹⁴⁰. Nous avons volontairement exclu aussi les tableaux de nomenclature et les classifications géostatistiques utiles aux professionnels qui auraient entraîné ici un trop grand nombre de pages supplémentaires. Ces informations pourraient cependant être mises à disposition, dans un réseau de collaboration.

Nous avons réalisé en particulier deux documents au format A0 (1 mètre): la carte de référence des géocodes des 2'948 communes d'abord, un «poster» illustratif de neuf maillages roumains ensuite, pour la Commission nationale de statistique roumaine dans le but d'élargir le dialogue entre leurs services et l'équipe de géographie humaine de lasi.





Bibliographie





- [1960]
 Monografia geografica a R.P. Române, t. I, Edit. Acad. R.P. Rom., Bucarest.
- [1982]
 Enciclopedia Geografică a Romaniei, Edit. Stiințifică și Enciclopedică, București.
- [1990]
 Eloge du village roumain. Anthologie de prose et poésie, Editions de l'Aube.
- [1994]
 Geographic Areas. Reference Manual, Bureau of the Census & U.S. Department of Commerce, Washington.
- [1997]
 Comisia natională pentru statistică, Cabinetul vicepreședintelui, Registre SIRUTA (15.01.1997) București.
- [1997]
 Consultation en prévision du recensement de 2001. Supplément relatif à la géographie, Statistique Canada, Ottawa.
- [1997]
 Revue de Géographie de Lyon, Vol. 72, N° 2.
- [1997] Mersul trenurilor 1996-1997, SNCFR, Bucuresti.
- BAUDELLE, G. [1997] «Quadrillage, treillage, maillage: discussion», in: *L'Espace Géographique*, N° 1, pp. 79-80.
- BENOIT, J.-M., BENOIT, P., PUCCI, D. [1998] La France redécoupée, Belin, Paris.
- BOURSIER-MOUGENOT, I., CATTAN, N., GRASLAND, Cl., ROZENBLAT, C. [1993] «Images de potentiel de population en Europe», in: *L'Espace géographique*, Paris: Doin, N° 4, pp. 333-345.
- CEAUșESCU, N. [1988]

 Discours du 3 mars 1988 à la conférence nationale des Présidents des Conseils Populaires, *Scîntea*, numéro du 4 mars 1988.
- CIHODARU, C. [1965]

 «Judecia si cnezatul În Moldova. Contributii la cunoașterea lor», *Analele Universității «Al. I. Cuza» din Iasi*, Sectiunea IIIa, Istorie, Tom XI, Iasi.
- COSINSCHI, M. [1994]

 Le Valais, Cartoscopie d'un espace régional, Editions Payot, Lausanne.



COSINSCHI, M., GABIOUD, B. [à paraître sur l'Internet]

CARTHEMA©. Logiciel de cartographie thématique pour les données statistiques, Institut de Géographie, Université de Lausanne, Lausanne.

ECKERT, D. [1996]

Evaluation et prospective des territoires, Collection Dynamique du territoire, RECLUS - La Documentation française, Montpellier.

EMSELLEM, K. [1995]

«L'opération villages roumains, une coopération locale transeuropéenne», in: *Revue géographique de l'Est*, N°2, pp. 115-136.

EMSELLEM, K. [2000]

«Les petites villes dans le système de peuplement de la Roumanie», in: *Intergéo-Bulletin*, N°4, pp. 41-45.

ENACHE, M., HOLTIER, S. [1982]

«Exploratory and Normative Assumptions in the Identification of Functional Urban Regions in Romania», in: *Human Settlement Systems: Spatial Patterns and Trends*, T. Kawashima, P. Korcelli (eds.), International Institute for Applied Systems Analysis, Laxemburg.

EUROSTAT [1996]

La dimensions géographique des recensements. Census Geography, Office fédéral de la Statistique, Berne.

FERRIER, J.-P. [1984]

Antée 1. La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes, Edisud, Aix-en-Provence.

GANDRILLE, B. [1986]

Carstat: logiciel de cartographie statistique assistée par ordinateur, Espace rural N° 11, Université Paul Valéry, Laboratoire de géographie rurale.

GAVRIL, U. [1932]

Istoricul județului În România administrativă, București.

GORGEU, Y., POUILLE, F. [1997]

Essai sur l'Urbanité rurale, cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernement, Editions Syros, Paris

GORGEU, Y., C. JENKINS (dir.) et alii. [1997]

La charte de territoire. Une démarche pour un projet de développement durable. Coll. Pratiques de l'intercommunalité, Caisse des dépôts et consignations, Mairie-Conseils, Programme de développement durable, Fondation des parcs nationaux régionaux de France, La Documentation française, Paris.

GRASLAND, Cl. [1991]

«Potentiel de population, interaction spatiale et frontières: des deux Allemagnes à l'unification», in: *L'Espace géographique*, Paris: Doin, N° 3, pp. 243-254.

GROZA, O., MUNTELE, I., REY, V. [1997]

«Migrations and the Main Protagonists of Transition: A Stake in the Development in Romania», *Potsdam Workshop on Migration and Development*, 22-23 Nov., 1997.



GROZA, O., MUNTELE, I. [1995-1998]

«Tipologia spațiilor rurale din Moldova», sous⊡thème du contrat de recherche Dezvoltarea satului românesc, rezultat al cercetàrilor interdisciplinare, Ministerul Cercetării și Tehnologiei București/ICPE, Trafil Iași, Facultatea de geografie, Universitatea «Alexandru Ioan Cuza», Iasi.

GROZA, O., MUNTELE, I. [à paraître]

«L'efficience du réseau ferroviaire et l'accessibilité territoriale en Roumanie», in: Revue Roumanie de Géographie, Bucarest, Vol. 63.

HAGERSTRAND, T. [1966]

«Aspects of the Spatial Structure of Social Communications and the Diffusion of Innovations», in: *Papers and Proceedings of the Regional Science Association*, N° 16, pp. 27-42.

HELIN, R. [1967]

« The Volatile Administrative Map of Rumania», *Annals, Association of American Geographers*, N° 57, pp. 481-502.

HIRSCHAUSEN von, B. [1997]

«Le territoire roumain dans la turbulence. Transition politique et mutations géographiques», in: *Questions de Géographie. L'Europe médiane en mutation*, Ed. du Temps, Paris, pp. 127-143.

IANOS, I. [1987]

Orașele și organizarea spațiului geografic, Editura Academiei, RSR, București, 146 p.

IANOS, I., UNGUREANU, A. & F.-D. GRIMM [1996]

«Grundzüge der Stadtgeographie une des Städtesystems Rumäniens», in: *Städte une Städtesysteme in Mittel- und Südosteuropa*, Beigräge zur Regionalen Geographie, 39, Institut für Länderkunde, Leipzig, pp. 174-241.

LEPADATESCU, M. [1970]

«Organizarea administrativă a teritoriului ca baza a organizării puterii de stat», in: *Analele Universității București, Stiințe juridice*, N° 1.

LETOURMY, A. [1998]

«La transition du système de santé en Roumanie (1990-1997)», in: *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Vol. 29, N° 3, pp. 241-259.

MIHAILESCU, V. [1932]

Marile regiuni morfologice ale României, Bul. Soc. Reg. Rem. Geogr., t. L.

NEGULESCU, P. [1912-1913]

Curs de istoria dreptului român, litografiat, București.

OPENSHAW, S. [1995]

Census Users' Handbook, Cambridge: GeoInformation International, John Wiley & Sons, New York.

OROVEANU, M. T. [1986a]

Organizarea administrativă și sistematizarea teritoriului Republicii Socialiste România, Editura științifica și enciclopedică, București.



ORONEANU, M. T. [1986b]

Organizarea administrativă și sistematizarea teritoriului Republicii Socialiste România, Editura științifica și enciclopedică, București.

REY, V. [1996]

«La Roumanie, une marche désorientée», in: *Europes orientales, Russie, Asie centrale*, coll. Géographie Universelle sous la direction de R. Brunet, Belin-RECLUS, Paris-Montpellier.

REV, V., et alii. [2000] *Atlas de la Roumanie*, Collection Dynamiques du territoire, RECLUS, CNRS-Libregéo - La Documentation français, Paris, 167 p.

N.B. Les planches cartographiques de cet *Atlas de la Roumanie* ont été réalisées à partir de nos bases de données géométriques traitées par notre logiciel de cartographie automatique CarThema.

RHIND, D. (ed.) [1997]

Framework for the World, GeoInformation International.

ROSIERE, S. [1990]

«Le programme de systématisation du territoire roumain», in: Les Temps Modernes, N°522, pp. 46-62.

SCHULER, M., JOYE, D. [1994]

Les niveaux géographiques de la Suisse, Berne: Office fédéral de la statistique.

SIRCU, I., [1971]

Geografia fizica a Româmiei, Edit. Did. Ped., Bucarest

TUFTE, E.R. [1983]

The Visual Display of Quantitative Information, Cheshire, CT: Graphics Press.

TUFTE, E.R. [1990]

Envisionning Information, Cheshire, CT: Graphics Press.

TURNOCK, D. [1974]

An Economic Geography of Romania, G. Bell & Sons, London.

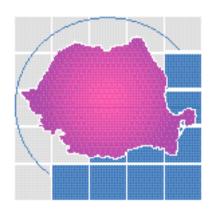
UNGUREANU, A. [1995]

«La dynamique spatiale de la population en Roumanie: 1977-1992» in: Revue de Géographie de l'Est, N° 2, pp. 105-113.

UNGUREANU, A., UNGUREANU, I., DONISA, I. [1994-1995]

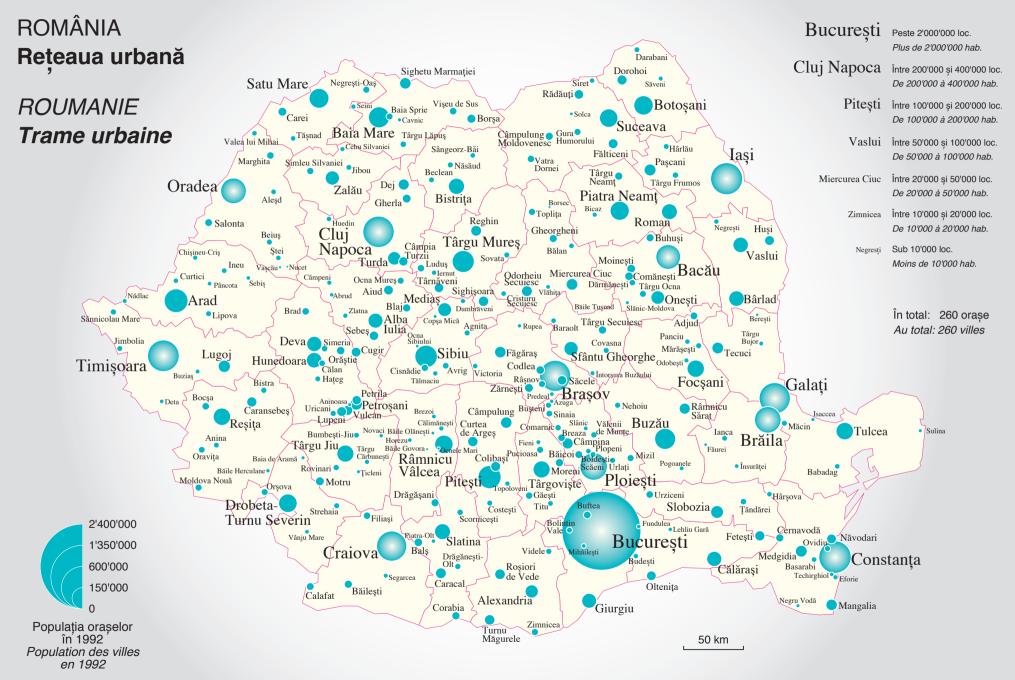
«Les régions géographiques du territoire de la Roumanie», *Anal, Stiint., Univ. «Al. L. Cuza»,* Iași, S. Geogr., t. XL-XLI.



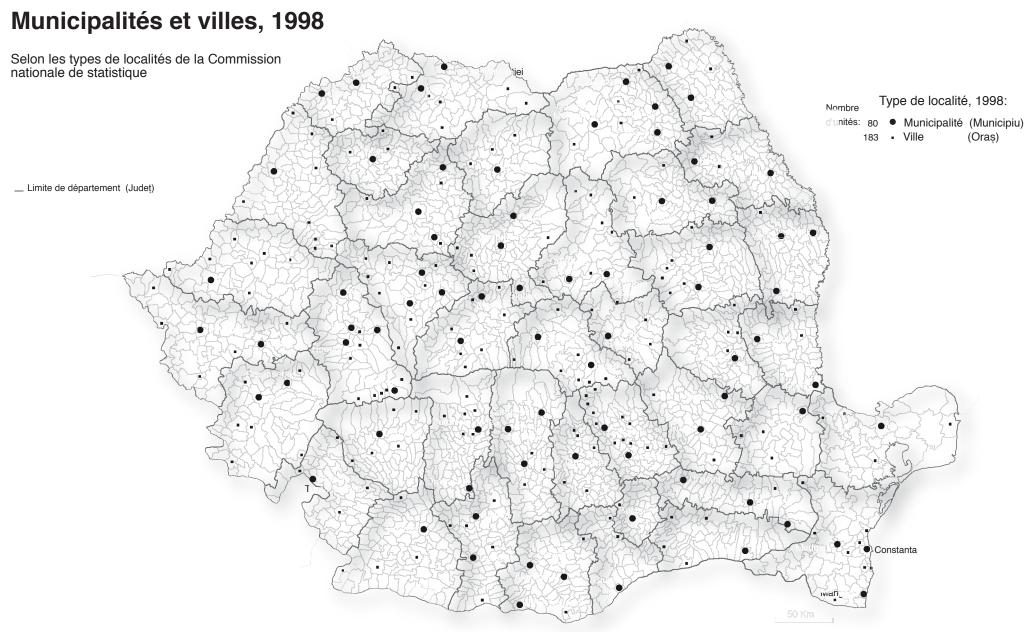


Annexes

Maillages

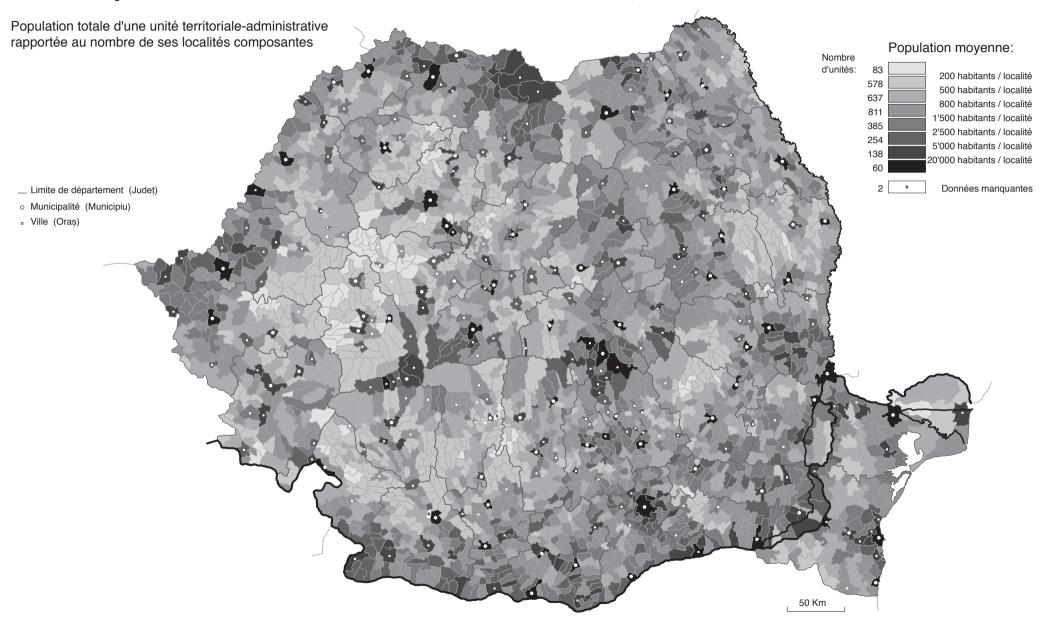








Taille moyenne des unités territoriales-administratives, 1996

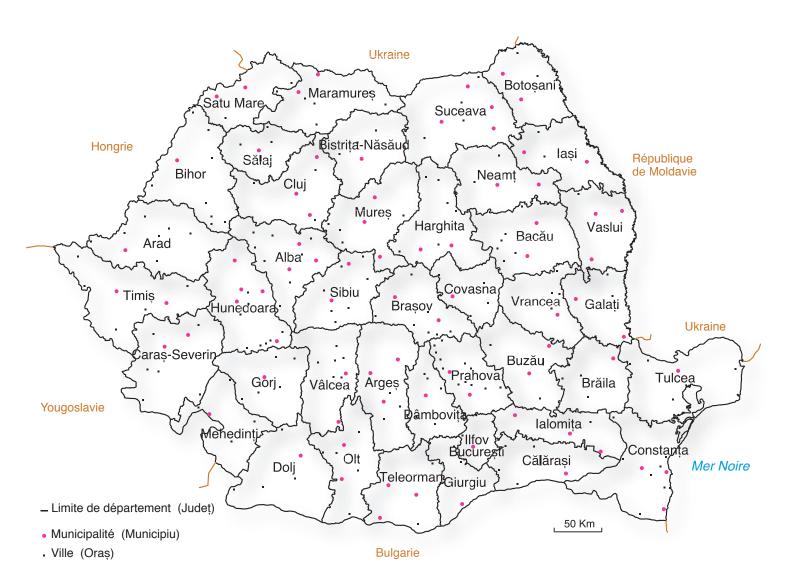


Provinces historiques





Les 41 départements



1. Alba 2. Arad

3. Argeș

4. Bacău

5. Bihor

6. Bistrița-Năsăud

7. Botosani

8. Brasov

9. Brăila

10. Buzău

11. Caraș-Severin

12. Călărași

13. Clui

14. Constanta

15. Covasna

16. Dâmbovița

17. Doli

18. Galati

19. Giurgiu

20. Gorj

21. Harghita

22. Hunedoara

23. lalomita

24. lasi

25. Maramures

26. Mehedinți

27. Mureș 28. Neamt

29. Olt

30. Prahova

30. Prahova

31. Satu Mare

32. Sălaj

33. Sibiu

34. Suceava

35. Teleorman

36. Timis

37. Tulcea

38. Vaslui

39. Vâlcea 40. Vrancea

41. București-Ilfov

Equipe de Géographie humaine (1998):



41 départements

N°	Département		Nombre d'unités territoriales administratives 1998	Nombre de municipalités	Nombre de villes	Nombre de communes	Population au 1.07.1996
1	Alba	AB	76	3	7	66	403'494
2	Arad	AR	75	1	7	67	477'711
3	Argeß	AG	99	3	3	93	677'246
4	Bacåu	BC	87	2	6	79	745'463
5	Bihor	BH	95	1	8	86	628'501
6	Bistri†a-Nåsåud	BN	57	1	3	53	327'262
7	Botoßani	BT	72	2	2	68	461'793
8	Braßov	BV	52	2	7	43	637'463
9	Bråila	BR	43	1	3	39	389'881
10	Buzåu	BZ	85	2	2	81	510'718
11	Caraß-Severin	CS	77	2	6	69	362'498
12	Cålåraßi	CL	53	1	4	48	334'164
13	Cluj	CJ	80	3	3	74	726'790
14	Constan†a	CT	63	3	8	52	747'122
15	Covasna	CV	38	1	4	33	231'872
16	Dâmbovi†a	DB	82	1	5	76	555'410
17	Dolj	DJ	99	1	4	94	751'938
18	Gala†i	GL	60	2	2	56	641'561
19	Giurgiu	GR	49	1	2	46	300'615
20	Gorj	GJ	70	1	6	63	396'990
21	Harghita	HR	58	2	7	49	344'323
22	Hunedoara	HD	69	5	8	56	543'848
23	Ialomi†a	IL	53	3	1	49	304'985
24	Іаві	IS	89	2	2	85	822'573
25	Maramureß	MM	70	2	6	62	535'124
26	Mehedin†i	MH	64	1	4	59	327'521
27	Mureß	MS	97	3	4	90	604'263
28	Neam†	NT	74	2	2	70	584'780
29	Olt	OT	101	2	5	94	517'597
30	Prahova	PH	100	2	12	86	868'099
31	Satu-Mare	SM	60	2	2	56	394'133
32	Sålaj	SJ	59	1	3	55	261'040
33	Sibiu	SB	62	2	7	53	444'873
34	Suceava	SV	98	4	4	90	710'845
35	Teleroman	TL	88	3	2	83	470'280
36	Timiß	TM	82	2	5	75	692'645
37	Tulcea	TC	48	1	4	43	266'897
38	Vaslui	VS	75	3	1	71	462'703
39	Vâlcea	VL	85	2	6	77	435'274
40	Vrancea	VN	64	1	4	59	392'571
41	Ilfov - Bucureßti	В	40	1	1	38	277'476 2'037'278
	Au total		2'948	80	182	2'686	22'607'620